

NOUVELLES OEUVRES

INÉDITES

DE

J. DE LA FONTAINE

SUIVIES

DE DOCUMENTS HISTORIQUES

AVEC

UNE BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DE SES OUVRAGES

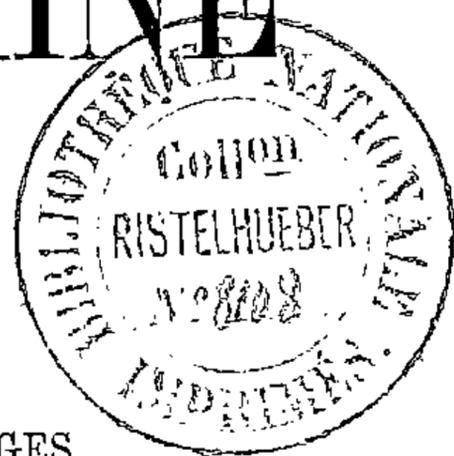
PAR

M. PAUL LACROIX

(Bibliophile Jacob)

CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

ÉDITION AUGMENTÉE DE SIX CONTES ET D'UN PORTRAIT



PARIS

LEMERRE, LIBRAIRE

PASSAGE CHOISEUL

—
1869



Jean de la Fontaine
de l'Academie Françoise

A S. Exc. M. LE BARON DE KORFF,

*Secrétaire d'État, Chef de la Chancellerie de l'Empereur de Russie,
et Président du Département des Lois au Conseil de l'Empire.*

Monsieur le Baron,

*Permettez-moi de vous offrir ce volume, que je
publie sous les auspices du nom de La Fontaine.*

*C'est un hommage que j'adresse au savant bi-
bliothécaire, en mémoire des immenses services que
vous avez rendus aux sciences, aux lettres et aux
arts, pendant que vous étiez à la tête de la Biblio-
thèque Impériale publique de Saint-Pétersbourg.*

*Cette admirable Bibliothèque est, en quelque
sorte, votre œuvre, Monsieur le Baron; vous ne
l'avez pas fondée, mais vous l'avez réorganisée,
vous l'avez considérablement augmentée, vous*

l'avez faite enfin ce qu'elle est, une des premières, une des plus belles Bibliothèques de l'Europe.

En vous offrant ce volume, Monsieur le Baron, le nom de La Fontaine me rappelle celui du La Fontaine de la Russie, du célèbre Kriloff, qui n'en est pas moins un des écrivains les plus originaux de la littérature russe. Kriloff, en effet, n'a pas imité La Fontaine, mais il s'est efforcé de l'égalier, en restant lui-même inimitable. Ce sont deux grands Fabulistes, deux grands philosophes, deux grands poètes.

Agréez, Monsieur le Baron, l'hommage de ma respectueuse sympathie et de mon sincère dévouement.

PAUL LACROIX,

(BIBLIOPHILE JACOB),

Conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Paris, 1^{er} novembre 1867.

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

J'ai publié, il y a quatre ans, un volume intitulé : *OEuvres inédites de La Fontaine, avec diverses pièces en vers et en prose qui lui ont été attribuées*. Ce titre n'avait rien de trop ambitieux ; il disait simplement que j'avais découvert quelques pièces, vraiment inédites et à peu près incontestables, de notre immortel Fabuliste, et que j'en avais réuni un grand nombre d'autres qui lui furent attribuées avec plus ou moins de raison, à différentes époques, dans des recueils imprimés ou manuscrits.

J'espérais, je l'avoue, que la Critique, j'entends la Critique impartiale, éclairée et savante, me tiendrait compte du fait, en faveur de l'intention ; mais je n'ai eu affaire généralement qu'à une Critique envieuse et malveillante, qui s'est érigée en maîtresse d'école, sans avoir appris seulement à lire dans les bouquins ignorés du dix-septième siècle, et qui m'a sans pitié

donné les étrivières sur les épaules du pauvre La Fontaine.

Et pourquoi cette injustice et cette ingratitude ? Parce que la Critique, cette Critique *a priori*, qui ne sait rien et qui croit tout savoir, ne voulait pas admettre qu'un homme seul, eût-il consacré dix ans à de minutieuses et délicates recherches, pût ajouter un volume nouveau, un volume de 450 pages, aux Œuvres de La Fontaine. Le docte Walckenaer avait bien, il y a quarante-sept ans, publié aussi un volume de *Nouvelles Œuvres diverses de La Fontaine* (Paris, Nepveu, 1820, in-8°); mais ce volume était moins gros que le mien, et d'ailleurs la Critique, en l'an de grâce 1820, était moins tranchante et plus compétente que celle qui se brasse aujourd'hui avec tant d'outrecuidance et de jalousie.

Par bonheur, la Critique passe et La Fontaine reste. Le volume d'*Œuvres inédites*, que j'ai eu tant de peine à former, comme une gerbe composée des épis que les moissonneurs ont laissés çà et là derrière eux, viendra se fondre, en partie du moins, dans le recueil des Œuvres complètes de l'illustre auteur des *Fables* et des *Contes*.

En attendant, voici encore quelques glanes oubliées, à recueillir en vue de ces Œuvres complètes, dans

lesquelles la pièce la plus insignifiante prend une importance réelle en se plaçant sous le reflet du nom de La Fontaine.

En 1789, Simien Despréaux avait publié aussi une brochure de 51 pages, intitulée : *Suite des OŒuvres posthumes de La Fontaine, précédées d'une préface historique concernant quelques anecdotes sur la vie privée de ce poète célèbre et qui ne se trouvent point dans le Dictionnaire des hommes illustres* (Paris, l'éditeur, an VI, in-8°); il fit plus, il adressa cette brochure en hommage à la Convention. Mais la réaction fut prompte et terrible. Un littérateur distingué, J.-B.-C. Grainville, découvrit que la plupart des pièces insérées dans cette *Suite des OŒuvres posthumes* n'appartenaient pas à La Fontaine, et qu'on pouvait les restituer en partie à Furetière, sous le nom duquel elles avaient été d'abord imprimées. Ce fut dans la *Décade philosophique* (4^e trimestre de l'an VI, p. 368), que le citoyen Grainville exécuta Simien Despréaux, en le traitant comme un faussaire de la plus vile espèce. Le *Magasin encyclopédique* et tous les journaux littéraires de ce temps-là répétèrent, avec une touchante unanimité, la vigoureuse sortie de Grainville contre l'impertinente imposture de Simien Despréaux. Celui-ci ne se défendit pas et resta muet sous la sentence de ses juges.

Le malheureux éditeur n'était pourtant pas si coupable, et nous serions presque tenté de le justifier, car s'il avait péché par ignorance, il avait péché de bonne foi. Une petite-fille de La Fontaine lui avait communiqué vingt et une fables manuscrites et un conte, *le Florentin*, trouvés dans les papiers du Fabuliste et peut-être écrits de sa main. Suivant les apparences, fables et conte étaient de l'estoc de La Fontaine. Tout n'était pas de lui cependant, si quelques pièces devaient lui être attribuées. Le plus grand nombre de ces fables se trouvaient déjà dans le recueil de Furetière; d'autres pouvaient être revendiquées par des poètes contemporains; mais il y avait là quatre ou cinq pièces qui ne pouvaient appartenir qu'à La Fontaine, et dont la revendication n'avait été faite pour personne. Au reste, *le Florentin*, recueilli déjà dans les éditions de La Fontaine, la fable de *la Tourterelle veuve du Hibou*, extraite de sa comédie : *Je vous prends sans vert*, et les deux fables, *le Soleil et les Grenouilles*, *le Chat*, *le Rat et la Souris*, qui font partie du XII^e livre de ses Fables, suffisaient pour authentifier les pièces qui sont de lui. Quant aux fables de Furetière, celui-ci, d'abord ami du Fabuliste, qu'il s'efforçait d'imiter, lui en avait remis des copies, et ces copies s'étaient retrouvées parmi les ma-

nuscrits de La Fontaine. Ne voyons-nous pas, dans les recueils de Conrart, que les poètes se communiquaient entre eux des copies manuscrites de leurs ouvrages, et que ces copies circulaient de main en main dans la société des beaux-esprits ?

Nous avons donc, sans hésiter, fait quelques emprunts fort intéressants à la *Suite des OEuvres posthumes*, mise au jour par l'innocent Simien Despréaux, avec le concours d'une petite-fille de La Fontaine.

Ce serait sans doute l'occasion de discuter ici à nouveau la restitution que nous avons faite à La Fontaine de plusieurs pièces qui avaient été attribuées jusqu'à présent à Hesnault, à Fontenelle, à Fieubet, à de Puget, à Pavillon, à Racine, et il a fallu, certes, une conviction bien arrêtée pour revenir sur des décisions prises, peut-être à la légère, par des critiques et des éditeurs, qui étaient plus rapprochés que nous du temps où ces pièces parurent ou furent composées. Mais la discussion des probabilités littéraires exigeant des développements et des controverses, qui ne sont plus du goût de personne, nous avons craint d'entamer un long sermon dans le désert. « Quel est, pensions-nous, l'intrépide lecteur qui nous suivrait dans ce débat, hérissé de noms, de dates, de philologie et de bibliographie ? On aimera

mieux nous croire sur parole, que de nous lire. »

On ne nous a pas lu autant que semblait nous le promettre le nom de La Fontaine; on ne nous a cru ni sur parole ni sur pièces. Les critiques de profession sont des gens... souvent sans critique et toujours sans bonne volonté. Il s'en est trouvé, le dirai-je à leur honte, qui ont nié l'authenticité de certaine pièce du *Bonhomme*, réimprimée, pour la première fois depuis près de deux siècles, d'après l'édition originale restée inconnue à tous les éditeurs et bibliographes de La Fontaine? D'autres ont disserté à perte de vue, sans savoir le premier mot de la question, sur l'incompatibilité de tel ou tel vers avec le génie de notre auteur. O les vaillants sceptiques, qui se sont fait une opinion depuis hier, et qui ont le courage de cette opinion de hasard, qu'ils seraient bien en peine de soutenir contre un bon argument historique ou bibliographique! Ils ne savent pas, les honnêtes gens, que depuis dix ans et plus, je suis sans cesse en présence des problèmes d'histoire littéraire, qu'ils s'avisent de trancher en dix minutes.

Essayons de leur apprendre, *grosso modo*, comment on peut répondre à tous les doutes, à toutes les contestations, à tous les guet-apens, qu'ils m'ont suscités à propos de mon recueil des *Œuvres inédites*

de La Fontaine : un ou deux exemples entre vingt.

J'ai cru devoir restituer à La Fontaine (Voy. p. 107 des *Œuvres inédites*) le célèbre sonnet contre Colbert, que les biographes attribuent invariablement à Jean Hesnault, depuis plus d'un siècle et demi. C'était là de l'audace, et les critiques n'ont eu qu'à feuilleter la première biographie qui s'est trouvée sous leur main, pour déclarer, *ex cathedra*, que j'avais tort. La note sommaire que j'ai placée au bas de cette pièce leur annonçait pourtant que je devais avoir mes raisons pour mettre Hesnault hors de cause.

Ce fut Bayle qui raconta d'abord l'anecdote dans son *Dictionnaire critique* (Voy. l'article HESNAULT). Il la tenait d'un *habile homme* (Mathieu Marais, avocat), qui lui avait adressé, en 1696, un recueil de remarques sur les littérateurs français contemporains. Bayle a inséré, dans une note, un extrait de ces Remarques : « M.... m'a dit lui-même qu'il trouvoit M. d'Hesnault assez bon poëte, et que sa meilleure pièce, non pas pour la matière, mais pour la composition, étoit un sonnet contre M. Colbert, qui commençoit par ce vers :

Ministre avare et lasche, esclave malheureux.

M. Colbert fit là-dessus une très-belle action ; on lui parla de ce sonnet qui fit du bruit dans ce temps-là.

Il demanda s'il n'y avoit rien contre le Roi, et là-dessus il répondit qu'il ne s'en soucioit guères, et qu'il n'en vouloit point de mal à l'auteur. Cela n'est-il pas plus beau que le sonnet? »

Voici la réponse de l'abbé Joly, chanoine de Dijon, dans ses *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle* (Paris et Dijon, 1752, in-fol.) :

« Je ne sçais si ce sonnet contre M. Colbert est véritablement de notre auteur. N'aurait-il pas été composé par un Henaut, au sujet duquel Loret dit, dans sa *Gazette* du 3 de septembre 1661 :

Certain malheureux nouvelliste,
Esprit brouillon, mauvais sophiste,
Qu'on nomme Mathurin Henaut,
Fut hier, dit-on, bien penaut,
Car, sous prétexte de nouvelles,
Ayant fait courir des libelles
Contre des morts et des vivants,
Fit, par sentence de justice...
Au Chastelet, publiquement,
Tout du long amende honorable,...
La torche au poing, la corde au col,...
Et même tout nud en chemise,...
De France pour neuf ans banni... »

Mathurin Henaut était un de ces colporteurs qui distribuait, sous le manteau, des libelles fabriqués dans les imprimeries clandestines. Une malheureuse identité de nom aura fait confondre tout naturellement

avec lui le poète Jean Hesnault, l'élève de Gassendi et le condisciple de Molière.

C'est un fait acquis et incontesté, que La Fontaine, pendant le procès criminel du surintendant, composa un grand nombre de vers plus ou moins hardis en faveur de l'accusé; il avait conservé, à ce sujet, un si vif ressentiment contre Colbert, qu'il ne lui pardonna pas même après sa mort, et qu'il lui lança une épigramme en manière d'oraison funèbre. Une partie des poésies satiriques auxquelles donna lieu le procès de Fouquet, ont été rassemblées dans le *Tableau de la vie et du gouvernement des cardinaux Richelieu et Mazarin, et de Colbert, représentés en diverses satyres et poésies ingénieuses, avec un recueil d'épigrammes sur Fouquet* (Cologne, P. Marteau, 1693, pet. in-8°). On pourrait encore tirer de ce recueil plus d'une pièce anonyme de La Fontaine.

J'ai rendu à La Fontaine la fable du *Rossignol et du Moineau amoureux de la Fauvette* (p. 38 des *OEuvres inédites*), fable qui lui appartient incontestablement, quoiqu'elle ait été réunie aux OEuvres de Fontenelle, dans les éditions imprimées depuis la mort de ce dernier. Cette fable avait circulé manuscrite avec les initiales de son auteur : D. L. F. Elle fut imprimée d'abord, sous le nom de Fontenelle, dans le *Recueil*

de pièces curieuses tant en prose qu'en vers (La Haye, Adr. Moetjens, 1695, t. III, p. 308). Mais Fontenelle eut la probité de ne pas se faire un titre de cette fausse attribution, et il n'admit jamais dans ses œuvres une fable qu'il savait être de La Fontaine. Elle reparut, en effet, sans nom d'auteur, dans le *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes* (Utrecht, A. Schouten, 1699, in-12), et, l'année suivante, le gazetier J.-G. Jolly, protestant français réfugié à La Haye, lequel connaissait à fond tous les petits secrets de l'histoire littéraire, réimprima cette jolie fable dans sa *Bibliothèque volante ou Élite de pièces fugitives* (Amsterdam, Daniel Pain, 1700, in-12), en disant : « C'est une fable qu'on attribue à M. de La Fontaine, de glorieuse mémoire. »

Un bibliophile instruit et poli (deux qualités qui vont de pair chez les honnêtes gens), M. Adelon, avait bien voulu m'adresser une observation relativement à une fable, *la Jument et l'Ane*, que je rends à La Fontaine (Voy. p. 36 des *Œuvres inédites*), et qu'il pense devoir donner à Louis de Puget, naturaliste et versificateur lyonnais, ami de l'immortel Fabuliste. Là-dessus, un critique ou plutôt un *critiqueur*, ferré et bâti de neuf, s'est autorisé des renseignements bibliographiques mis en avant par M. Adelon, pour

me renvoyer avec dédain au *Mercuré galant*, qui a publié cette fable en 1674, et au Dictionnaire de Bayle, dans lequel quatre vers de cette même fable sont cités à l'article NAPLES. Ce pauvre aristarque s'imaginait que le nom de Louis de Puget était inscrit tout au long et dans le *Mercuré galant* et dans Bayle. Or, Bayle ne le désigne même pas, et le rédacteur du *Mercuré* se contente de rapporter la pièce anonyme, qui faisait alors du bruit dans la société parisienne. Louis de Puget était, au dire du P. Colonia (*Histoire littéraire de la ville de Lyon*. Lyon, Rigollet, 1730, 2 vol. in-4°), un cartésien aussi profond que lettré, sachant par cœur tout son Lucrèce et les plus beaux morceaux des poètes latins; mais nous ne voyons nulle part, qu'il ait composé à Lyon la fable *la Jument et l'Ane*, qui faisait assez de bruit à Paris en 1674, sans doute parce qu'elle avait trait à quelque aventure récente. Le nom du fameux Saucour, qui se cache sous le voile d'une initiale dans le texte du *Mercuré galant*, n'est pas là pour rien. Que la Fontaine ait laissé mettre sur le compte d'un absent cette fable satirique, publiée sans son aveu, et qui pouvait attirer à l'auteur des désagréments de différente nature, nous n'y trouvons rien à redire et nous approuvons fort sa prudence, car le marquis de Saucour

n'entendait pas trop bien la plaisanterie, et Boileau faillit se repentir de l'avoir nommé dans une satire, pour les besoins de la rime.

Un autre *critiquailler* m'a cherché une querelle plus sérieuse à propos de *la Fameuse Comédienne*, que j'ai attribuée à la Fontaine et que je persiste, plus que jamais, à lui attribuer : ce digne et vertueux personnage regarde comme un pamphlet infâme et méprisable cette *Fameuse Comédienne*, que Lancelot, Mercier de Saint-Léger et Jamet n'avaient pas craint d'attribuer aussi à notre bon La Fontaine : nous sommes donc accusé, par le susdit, d'avoir outragé la mémoire de l'auteur des *Contes*. Or, le même pamphlet avait été attribué également à Racine, qui l'aurait fait pour les beaux yeux de sa maîtresse, la Champmeslé. On lit, en effet, dans les *Stromates ou Miscellanea* inédits de Jamet jeune, tome I^{er}, p. 789 : « On attribue les *Intrigues de la femme de Molière* (ou le *Cocuage de Molière*) au célèbre Racine. M. Racine, son fils, ne m'a dit ni oui ni non. L'édition est sans date, ni nom de lieu. Je le lui ai demandé à Compiègne, en août 1736. Même réponse. » Racine, amant de la Champmeslé, avait pu, sans doute, écrire quelques pages contre la Molière, dans ce pamphlet, mais l'auteur, ou du moins le principal auteur, était bien

La Fontaine ; car on doit s'en tenir au témoignage de Lancelot, qui eut sous les yeux les papiers mêmes de La Fontaine, papiers achetés à sa belle-fille et que les libraires avaient confiés à cet homme de lettres, pour les examiner et les mettre en ordre. La correspondance inédite de l'abbé d'Olivet avec le président Bouhier, nous a révélé que Lancelot avait été l'éditeur des Œuvres de La Fontaine, publiées en 1726, d'après les manuscrits originaux. Avions-nous tort d'appuyer, sur l'autorité de Lancelot, notre opinion à l'égard de *la Fameuse Comédienne* ?

Finissons-en avec les ignorants et les malveillants ; aussi bien, ne les empêcherait-on pas d'être ce qu'ils sont. Ce n'est pas pour eux que j'ai poursuivi pendant dix ans une enquête minutieuse et impartiale à travers les livres et les manuscrits, en prenant à tâche, avec un désintéressement que j'ose dire bien rare, de rassembler diverses pièces égarées de nos grands écrivains, *disjecti membra poetæ*. Est-ce que les Aldes, les Estienne, les Casaubon, les Vossius, les Juste-Lipse, ne se consacraient pas à des recherches ingrates et fastidieuses, du même genre, dans l'unique but d'augmenter de quelques vers inédits le précieux dépôt des écrivains grecs et latins ?

Je me bornerai donc à compléter, autant que pos-

sible, le travail de restitution et de conservation, que j'ai entrepris pour les ouvrages de la Fontaine. Au volume d'*OEuvres inédites*, qui a paru en 1863, je viens ajouter aujourd'hui un nouveau volume, qui renferme un certain nombre de pièces que j'avais gardées en réserve jusqu'à ce que je fusse mieux renseigné sur leur origine et leur authenticité. Je les livre avec confiance à l'examen du public lettré, qui doit décider, en dernier ressort, si elles appartiennent ou non à La Fontaine.

Je ne puis m'empêcher, en achevant ma tâche, de comparer ce qui se passe actuellement avec ce qui se passait au siècle dernier, quand Lefèvre de Saint-Marc donnait ses estimables éditions de Boileau, de Chaulieu, de La Fare, de Pavillon, de Chapelle, de Lalanne et de Montplaisir : Lefèvre de Saint-Marc était encouragé et applaudi par les mille voix de la Critique, et Fréron lui-même ne trouvait pas d'injures à lui dire. Les temps sont bien changés, et la Critique aussi, puisqu'elle s'avise d'être jalouse et injuste à l'égard de ces modestes travaux de compilation, qui servent à tout le monde et qui ne devraient porter ombrage à personne. Où diantre l'envie va-t-elle se nicher ! Scioppius n'est pas mort, Scioppius ne mourra jamais.

FABLES

I

LE PRINTEMPS ¹

Olympe, de qui les appas
 Font tant de méchants tours dont on n'ose se plaindre,
 Et qui savez vous faire adorer, aimer, craindre,
 Par tel qui ne s'en vante pas ;

1. Cette fable ou plutôt cette galanterie fut imprimée, sous le nom de M. du Troussel, dans le tome II du *Recueil de pièces curieuses et nouvelles, tant en prose qu'en vers* (La Haye, Adr. Moetjens, 1694, in-12) ; elle avait paru déjà, avec le même nom, dans le *Recueil de vers choisis*, publié par le P. Bouhours, l'année précédente (Paris, Georges et Louis Josse, 1693, pet. in-8°). Cependant elle est certainement de La Fontaine, quoique du Troussel, sieur de Valincour, qui a vécu jusqu'en 1730, ne se soit jamais défendu de l'avoir composée, et quoique l'abbé Gouget la lui ait laissée pour compte, dans l'article qu'il lui a consacré et qui fait partie de la *Bibliothèque française*. Remarquons d'abord que La Fontaine était en correspondance directe avec les libraires de La Haye et qu'il a fourni plusieurs pièces de son portefeuille au tome II du Recueil que faisait paraître tous les mois Adrien Moetjens. Dans une lettre à la duchesse de Bouillon, lettre qui figure à la page 559 du tome II de ce Recueil, La Fontaine dit : « Je ne sçai, Madame, qu'écrire à V. A. qui soit digne d'elle et qui puisse la réjouir. Il m'a semblé que la poésie s'acquitteroit mieux de ce devoir, que la simple prose. Il m'a encore paru qu'il vous falloit donner un nom du Parnasse. Je crois vous avoir déjà donné celui d'Olympe en des occasions de pareille nature. » Or, la fable du *Printemps*, qui précède immédiatement cette lettre, est adressée à Olympe et semble faite pour *réjouir* la duchesse de Bouillon. Remarquons, aussi, qu'on ne rencontre dans les œuvres

N'êtes-vous point en peine de savoir
 D'où vient que, nuit et jour, il ne fait que pleuvoir ;
 Que le vent qui sans cesse à nos oreilles gronde,
 Dans la plus belle des saisons,
 Fait le plus vilain temps du monde,
 Et qu'à la fin d'avril on couve les tisons ?
 En un moment, si vous voulez m'entendre,
 Ce récit pourra vous l'apprendre.

Le Printemps, accablé d'un chagrin sans pareil,
 Vint, un jour, se plaindre au Soleil
 Et lui dit : « C'est chose cruelle !
 Quoi ! moi, qui suis des saisons la plus belle,
 Qui fais naître les fleurs et les tendres amours
 Et qui pour cela seul devrois régner toujours ;
 Je vois pourtant ma durée
 Si courte et si resserrée,
 Qu'on n'a presque pas le temps
 De reconnaître le Printemps !
 Par quelle étrange destinée,
 L'Hiver, qui des mortels est la crainte et l'effroi,
 Dure-t-il autant que moi ?
 Et je voudrois savoir pourquoi
 Je n'ai que le quart de l'année ?

de La Fontaine aucune autre pièce où le nom de la duchesse de Bouillon soit déguisé sous celui d'Olympe. L'attribution de la fable du *Printemps* à Valincour nous paraît donc une erreur ou une négligence, du fait de l'éditeur. Quant au *Rosignol en cage*, qui fait suite au *Printemps*, nous n'avons pas de raison pour en disputer la paternité à J.-B.-H. du Troussel, ami de La Fontaine, de Boileau et de Racine, quoique cette pièce figure aussi, avec le *Printemps*, dans la cinquième partie de l'édition des Fables de La Fontaine, publiée, en 1698, par J.-B. Girin, à Lyon.

Encore si chacun vivoit content du sien,
 Que mes sœurs sur mon quart ne prétendissent rien,
 Je n'en aurois jamais demandé davantage.

Mais hélas ! c'est grand'pitié ;
 Parce que je suis doux, on me pille, on m'outrage,
 Et de trois pauvres mois qui sont tout mon partage,
 Je n'en ai jamais la moitié.

A peine, par mes soins, ranimant la Nature,
 Ai-je, aux champs, aux forêts, ramené la verdure,
 Qu'on voit souvent l'Hiver fier et mutin,

Qui s'en vient, un beau matin,
 Ramenant avec lui sa maudite froidure,
 Geler et fleurs et fruits, et rendre impunément
 Des pauvres jardiniers les espérances vaines ;
 Enfin, détruire en un moment
 Ce que j'ai fait en six semaines.

Je suis aussi maltraité

Par l'Été :

Ses ardeurs démesurées
 Sont toujours prématurées ;
 Il met à sec mes gazouillants ruisseaux,
 Fait taire les petits oiseaux,
 Et vient sécher mes fleurs, avec tant d'insolence,
 Qu'il me fait perdre patience. »

C'est ainsi que parla le Printemps éperdu,

Demandant qu'il y fût pourvu ;

Ce faisant, que l'on fît défense,

A l'Hiver, pour l'avenir,

Après son temps passé, d'oser plus revenir ;

De même qu'à l'Été, d'échauffer par avance.

Mais, par malheur, le Dieu qui préside aux saisons

Ne goûta pas fort ces raisons ;

Et du pauvre Printemps la harangue inutile
 Fit aussi peu d'impression,
 Que s'il eût exhorté le maire d'une ville
 A faire une imposition.
 Il eut beau dire, il eut beau faire,
 Tout alla comme à l'ordinaire.

Pour se venger de ce cruel refus,
 Il jura hautement qu'on ne le verroit plus;
 Qu'il renonçoit au soin de la saison nouvelle;
 Que l'Hiver réglât tout, au gré de sa cervelle;
 Pour lui, que jamais rien ne pourroit l'émouvoir,
 Et que, quand il pleuvroit, il laisseroit pleuvoir;
 Qu'il sauroit bien se choisir un asile
 Agréable et tranquille,
 D'où l'on pourroit, en sûreté,
 Mépriser l'Hiver et l'Été.

Alors, sans tarder davantage,
 Il vint se retirer dessus votre visage.
 C'est là qu'il nous fait voir les plus belles couleurs,
 Et qu'il fait tous les jours éclore mille fleurs.
 Il ne peut être mieux, et, ma foi, s'il est sage,
 Il n'en partira point, d'une centaine d'ans.
 On ne craint, en ces lieux, ni le vent ni l'orage,
 Ni les injures du temps.
 Il voit avec plaisir changer sa destinée,
 Puisqu'au lieu de trois mois
 Qu'il avoit à peine autrefois,
 Il y règne toute l'année.

II

LE PÊCHEUR ET LES POISSONS¹

Jadis Démétrius, le grand Poliocrète,
Étoit fort bon pêcheur, non de simples poissons ;
Mais ce monarque, adroit, dans toutes les saisons,
Malgré ses ennemis et leur rage indiscrete,
Savoit, dans ses filets fort à propos jetés,
Prendre les meilleures cités.

Jamais pêcheur de si sûre fortune !

Il ne s'en échappoit pas une.

Or, comme après la peine on aime le repos,
Ce grand Pêcheur, s'étant, à diverses reprises,
Fourni de Poissons des plus gros,
Se modéra soi-même, et content de ses prises,

1. Cette fable, que Simien Despréaux a publiée dans la *Suite des Œuvres posthumes de La Fontaine* (Paris, an VI, in-8°, p. 39), avait été imprimée d'abord, sans nom d'auteur, vers 1680, dans un de ces recueils de Hollande qui donnaient souvent la primeur des pièces nouvelles composées par les grands écrivains français. Nous regrettons de n'avoir pas retrouvé le recueil, où ce morceau, vraiment digne de La Fontaine, a paru pour la première fois. On comprendra que si La Fontaine est réellement l'auteur de cette fable qui semble faire une amère allusion aux conquêtes de Louis XIV, il n'a été que sage

Pendit filets au croc, serra ses hameçons,

Et fit trêve avec les Poissons.

Ce n'est pas tout; il veut que le peuple aquatique

Prenne part aux plaisirs qui naissent de la paix;

Qu'il en goûte tous les attraits;

Et, pour le divertir d'une douce musique,

Assis au bord de l'onde, il joint à son hautbois

Les sons harmonieux d'une charmante voix :

« Vivez heureux, vivez tranquilles !

Disoit ce Pêcheur, en chantant.

Reposez-vous, Poissons ! Pour moi, je suis content

Et préfère la paix à ces prises faciles,

Qu'en suivant un juste courroux,

J'aurois pu faire malgré vous.

Venez tous former en cadence,

Au son de mon hautbois, une paisible danse,

Et ne pensez plus qu'aux plaisirs.

D'un repos éternel goûtez les plus doux charmes.

Ah ! qu'un trouble nouveau vous coûteroit de larmes,

Et qu'il seroit suivi de cruels repentirs ! »

et prudent en ne la faisant pas paraître sous son nom, car le grand roi se serait reconnu dans ce roi *fort bon pêcheur*, qui,

dans toutes les saisons,

Malgré ses ennemis et leur rage indiscrete,

Savoit, dans ses filets fort à propos jetés,

Prendre les meilleures cités.

Cette fable est la V^e dans la cinquième partie de l'édition de Lyon, J.-B. Girin, 1698, in-12; cinquième partie qui a pour titre : « Nouvelles Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine et autres plus célèbres Auteurs françois de ce temps. » Or, on peut affirmer que les onze premières fables de cette cinquième partie sont bien de notre Fabuliste. Il ne faut pas oublier que le libraire lyonnais, J.-B. Girin, était parent du contrôleur des finances, auquel La Fontaine adressa une épître sur un point de grammaire. Nous n'avons pourtant pas jugé utile de mentionner les variantes que présente l'édition de Girin pour les fables que nous réimprimons sur le texte publié par Simien Despréaux,

Ainsi chantoit, sur le rivage,
Ce Pêcheur aux faits inouïs;
Et si des vastes eaux le peuple eût été sage,
Tous auroient cru ses bons avis.
Mais un certain Saumon, nourri dans la tempête,
Songeant à son profit, leur ficha dans la tête
Certains mauvais conseils; et ces conseils suivis
Troublèrent tout à coup la fête.
« Ah ! vous en voulez donc ! dit alors le Pêcheur ;
Vous m'y forcez... Eh bien ! mettez-vous en défense ! »
Alors filets, de tous côtés,
Sont par lui dans l'onde jetés ;
Poissons aussi sont pris en abondance.
Alors tous ces Poissons, tirés sur le rivage,
Se mettent sur l'herbe à sauter.
« Ah ! ah ! dit le Pêcheur, quand j'ai voulu chanter,
Vous vous moquiez de mon ramage !
De vos bons conseillers, voyez les beaux progrès !
Déjà plus d'une fois je vous avois fait grâce ;
Mais, puisque pour le coup je vous tiens dans la nasse,
Tout du long vous la danserez ! »

III

LES FAVORIS ¹

Un Lion fit beaucoup de mal, en son jeune âge;
 Mais, quand il devint vieux, le chétif animal
 Se trouva sans pouvoir, sans force et sans courage :
 Chacun lui rendit mal pour mal.

1. Cette fable a été publiée, par Simien Despréaux, dans la *Suite des Œuvres posthumes de La Fontaine*, p. 34. Nous la reproduisons textuellement, parce qu'elle n'a pas jusqu'à présent trouvé d'autre attribution. Si elle est réellement de La Fontaine, on comprend qu'elle n'ait point paru dans son recueil de Fables, car elle aurait pu lui faire un mauvais parti à Versailles. Simien Despréaux a raison de dire que les fables, qu'il a recueillies dans la *Suite des Œuvres posthumes de La Fontaine*, « sont, pour la plupart, du genre mordant. » Celle-ci est encore plus mordante que les autres, et, en admettant que La Fontaine en soit l'auteur, on peut croire qu'il l'avait composée sous la préoccupation d'une de ces disgrâces éclatantes qui terminent souvent la carrière des favoris. Par exemple, La Fontaine avait vu les derniers jours de Colbert, abreuvé de dégoûts, *haï de tous côtés*, comme le vieux lion de la fable, et devenu insupportable au roi lui-même, qui eût fini par le chasser impitoyablement, si le ministre n'était pas mort de chagrin, avant d'avoir éprouvé jusqu'au bout ce triste retour de fortune. Colbert, en mourant, se rappela sans doute la haine et l'acharnement qu'il avait montré contre Fouquet; alors, il dut répéter, avec La Fontaine, que *maltraiter autrui... n'est pas le meilleur des partis*. Au reste, cette fable ne serait qu'une faible ébauche qui demandait à être retravaillée et achevée par le poète. Elle est imprimée, la VI^e dans la cinquième partie de l'édition des Fables, publiée à Lyon, en 1698, par J.-B. Girin.

Loin de recevoir des hommages,
Comme le roi des animaux,
Les plus chétifs de ses vassaux
Lui firent, à l'envi, toutes sortes d'outrages.
« Hélas ! dit le Lion, que je me suis mal pris
De m'être fait tant d'ennemis,
Lorsqu'à m'aimer je pouvois tout contraindre !
Mais j'y pense trop tard : en vain j'y réfléchis.
Haï de tous côtés, je ne suis plus à plaindre ! »

Apprenez ici, Favoris,
(Car c'est pour vous tous que j'écris),
Que maltraiter autrui, que de s'en faire craindre,
N'est pas le meilleur des partis.

IV

LES RATS ET LE CHAT ¹

Un Chat, très-fin dans son espèce,
Par tant de tours subtils avoit dupé les Rats,
Qu'ils conclurent enfin, dans un vieux galetas,
De ne plus se laisser surprendre à son adresse.

1. Cette fable, que Simien Despréaux a publiée dans la *Suite des Œuvres posthumes de La Fontaine*, p. 44, offre le même sujet que l'admirable fable : *le Chat et le vieux Rat*, un des chefs-d'œuvre du Fabuliste (Voy. liv. III, fable 18). « Cette fable, dit Simien Despréaux, quoique un peu semblable à une fable de La Fontaine déjà connue, est cependant très-intéressante, parce qu'elle prouve qu'un heureux génie peut traiter le même sujet de plus d'une manière. » Ce n'est pas cela qu'il fallait dire, car on ne doit pas mettre en comparaison ces deux fables, qui pourraient être néanmoins du même auteur, malgré l'infériorité de la nouvelle version, que nous ne jugeons pas tout à fait indigne de La Fontaine. On sait que le Fabuliste travaillait beaucoup ses fables et ne se faisait pas faute de recommencer deux et trois fois celles qui semblent avoir été faites avec le plus de facilité. Il ne serait donc pas impossible que la fable : *les Rats et le Chat*, mise au jour par Simien Despréaux, fût la première ébauche de la fable : *le Chat et le vieux Rat*, que La Fontaine a insérée dans le livre III de son recueil. Cette ébauche est sans doute très-imparfaite, mais on y sent la touche du maître. Imprimée dans la cinquième partie de l'édition de J.-B. Girin, elle se trouve placée la II^e après la fable du *Juge arbitre*.

Sous les ais d'un double plancher,
Ils crurent à propos d'aller tous se cacher.
Là, tapis et mussés, ils tenoient leur ménage.
Qui fut bien étonné, ce fut maître Matou,
Qui, ne les voyant plus, alloit à chaque trou,
Flairant du bout du nez, pour trouver un passage.

N'en trouvant point, dépit le prend,
Et croyant, par une amusette,
Les tirer hors de leur cachette,
Il voit une cheville et par les pieds s'y pend,
Contrefaisant la bête morte.

On eût dit un soufflet à son crochet pendu.
Un Rat sort, deux, puis trois : puis, un plus entendu,
Vieux Rat à menton gris, qui le lorgna de sorte
Qu'il connut au crochet le soufflet prétendu.

« Rentrons, amis, rentrons, dit-il ; fou qui s'y fie !
Ta poudre est éventée et tes tours superflus :
Attrapé tant de fois, on ne s'y commet plus ;

Et si tu m'y tiens, de ta vie,
Si jamais tu me vois à ta dent me risquer,
Je te permets de me croquer. »

V

ORPHÉE ET EURYDICE ¹

Ce chantre renommé des siècles les plus vieux,
 Voyant l'affreuse mort lui ravir son délice,
 Sa charmante épouse Eurydice,
 Se mit à la suivre en tous lieux.
 Rien ne lui sembla redoutable,
 Rien ne lui parut effroyable,

1. Cette pièce est tirée du recueil de Conrart, in-folio, tome XI, p. 115, Bibliothèque de l'Arsenal. C'est Conrart lui-même qui l'a transcrite, sans doute d'après une copie fautive qui circulait parmi la société des beaux-esprits, soit chez Mademoiselle du Pré, soit chez Mademoiselle de Scudéry, soit chez Pellisson, soit chez Madame de Sévigné. Il a corrigé ensuite plusieurs vers, à l'aide d'une copie meilleure, dans laquelle l'auteur avait introduit d'heureux changements. On sent, néanmoins, que cette jolie pièce, dans le goût de l'Anthologie grecque, est restée à l'état d'ébauche, du moins en quelques parties qui auraient eu besoin d'être retouchées de main de maître, si, comme nous le croyons, La Fontaine en était l'auteur. En effet, la pièce, qui ne porte pas d'autre titre que celui de *Fable* dans le manuscrit de Conrart, se trouve placée, avec intention, dans le seul volume qui contienne des fables qui sont toutes de La Fontaine. Il nous est donc permis de supposer que La Fontaine, à l'époque où il lisait Platon et Plutarque, où il apprenait par cœur Virgile et Ovide, avait été frappé de la belle légende du *chantre* Orphée descendant aux Enfers pour y chercher son Eurydice : de là un essai poétique, auquel il n'aura

Que d'être séparé de sa chère moitié.

Son incomparable amitié,

Jusque dans les Enfers, cherche de la pitié.

Ni Caron, ni le Styx, n'ont rien qui l'intimide :

Il n'a point de rameau pour lui servir d'éguide.

Mais il se servit de sa voix,

Qui savoit attirer les rochers et les bois

Et forcer les bêtes sauvages

A venir à ses pieds lui rendre leurs hommages.

Par sa lyre admirable, il charma les Enfers,

Soulagea des damnés les gênes et les fers ;

Il se fit caresser de l'horrible Cerbère,

De Tisiphone et de Mégère ;

Il gagna Proserpine ; il obtint de Pluton

Le retour de son Eurydice.

Ce fut là l'important service.

Que sa lyre et sa voix font à sa passion.

Eurydice le suit, mais à condition

De ne regarder point derrière,

Qu'il n'ait achevé sa carrière.

On ne peut exprimer les divers mouvements

Qu'il eut, dans ces premiers moments,

De plaisir et d'impatience,

D'espoir, de crainte, de souffrance.

pas mis la dernière main et qu'il a laissé inachevé, comme tant d'autres vers qu'il oubliait, au moment où il les gravait dans la mémoire de ses amis. Nous avons cependant rencontré, dans un de ces recueils de poésies fugitives, la plupart anonymes, que les libraires de Paris publiaient alors à l'envi, une variante de cette fable, variante revue et corrigée, mais entièrement différente, dans laquelle on pourrait voir un nouvel effort de la muse de La Fontaine, qui, plus tard, en traduisant, d'après une inscription antique, l'építaphe de Claudie Homonée, épouse d'Atimète, se souvenait encore d'Orphée et d'Eurydice :

At nunc, quod possum, fugiam lucemque deosque,

Ut te matura per Stygia morte sequar.

Son amour inquiet veut et ne veut pas voir
Celle de qui la vue est sa joie et sa peine ;
 Mais enfin sa flamme incertaine
Par un simple regard cause son désespoir :
Il voit, pour ne plus voir, celle qui le fait vivre.
L'objet de tous ses soins, par ses soins perd le jour.
 Inutilement, son amour
Pour la seconde fois veut tenter de la suivre.
Dans le sombre séjour, sa voix n'a plus d'accès,
 Et ce cruel succès
Fit monter sa douleur jusqu'au dernier excès.

Souvent pour trop aimer, on perd ce que l'on aime.
Consultons la prudence et non pas nos désirs.
Notre amour déréglé change en un mal extrême
Ce que nous estimions nos plus parfaits plaisirs.

VI

LE CYGNE ET LES CANARDS ¹

Il est certains Canards, sur les bords du Méandre,
Dont le bruit importun partout se fait entendre :

1. Le P. Bouhours, ami de La Fontaine, fut vivement chagriné, en 1692, par un bruit calomnieux qu'on avait fait courir sur son compte. Voici ce que nous apprend une note manuscrite de Trallage : « On a dit que le P. Bouhours, jésuite, avoit fait un enfant à la nièce de Vauban, qui étoit sous sa direction (les Jésuites ont publié que c'étoit une calomnie de ceux qu'ils nomment *jansénistes*), à Paris, sur la fin de 1691 et au commencement de 1692. » Un des confrères du P. Bouhours, le P. Fraguier, composa une fable latine, intitulée : *Olor et Anseres*, pour répondre à cette calomnie, qui étoit répétée un peu trop complaisamment par les écrivains que le pauvre jésuite avait critiqués dans ses ouvrages. La fable du P. Fraguier fut traduite ou plutôt paraphrasée en vers français par un anonyme ; cette paraphrase, qui se trouve dans les manuscrits de Trallage avec la fable latine, commence par ce vers :

De tous temps le mérite a fait des envieux.

C'est une pièce assez remarquable, qu'on pourrait attribuer à La Fontaine, si elle ne présentait pas quelques passages trop négligés et des incorrections notables. On y trouve cependant des vers excellents et des détails pleins de finesse.

Une autre traduction de cette même fable nous paraît beaucoup plus digne de La Fontaine, et nous croyons pouvoir la lui attribuer, d'après des probabilités qui sont devenues pour nous des certitudes. Il faut se rappeler d'abord que La Fontaine s'étoit lié intimement avec le P. Bouhours et n'avoit pas hésité à le défendre, plume en main, contre Boileau et Racine. De plus, il connoissoit particulièrement le

Des Cygnes enchanteurs ennemis déclarés,
Ils n'en peuvent souffrir la voix douce et charmante,

P. Fraguier, qu'il avait rencontré dans la société de Ninon de Lenclos. Ce fut dans les dernières années de sa vie que La Fontaine se trouva surtout en relation avec les jésuites Fraguier et Bouhours, qui se montraient fort indulgents à son égard, puisqu'ils lui pardonnaient ses Contes. Il est donc tout naturel que notre poète se soit associé aux amis du P. Bouhours, en traduisant la fable du P. Fraguier.

Cette traduction fut imprimée, sous le nom de l'abbé Regnier des Marests dans le *Recueil de vers choisis*, par le P. Bouhours (Paris, George et Louis Josse, 1693, in-8°, p. 225), mais le P. Bouhours avait nécessairement commis une erreur dans l'attribution de ladite traduction, car, publiant la seconde édition de son *Recueil* (Paris, Louis Josse, 1701, in-8°, p. 270) il effaça le nom de Regnier des Marests et laissa la fable sans nom d'auteur. Il avait sans doute confondu la traduction faite par La Fontaine qui voulait garder l'anonyme, avec l'autre traduction que nous avons citée plus haut et que l'on pourrait plutôt attribuer à Regnier des Marests.

Quoi qu'il en soit, dans l'édition la plus complète que l'abbé Regnier ait publiée de ses *Poésies françoises* (Paris, A. Cellier, 1707, in-8°), la traduction de la fable : *le Cygne et les Canards*, n'a pas été admise comme un de ses ouvrages, quoique son ami l'abbé Fraguier, auteur de l'original latin de cette fable, eût présidé à cette édition, dans laquelle l'auteur avait rassemblé, dit-il, *la plupart des vers qu'il a composés depuis cinquante ans*. Néanmoins, cette traduction a été recueillie dans l'édition posthume des mêmes *Poésies* (La Haye, Henri du Sauzet, 1716, 2 volumes in-8°) : « Nous avons ajouté, dit l'éditeur, quelques autres pièces qui étoient dispersées dans divers recueils. » C'est dans le *Recueil de vers choisis*, imprimé en 1693, que cet éditeur a pris la traduction que le P. Bouhours avait alors attribuée par erreur à l'abbé Regnier.

Cette même traduction a été imprimée, mais avec des variantes, dans la *Suite des Œuvres posthumes de La Fontaine*, publiée par Simien Despréaux (Paris, an VI, in-8°). Il est donc probable que Simien Despréaux avait eu de la petite-fille de La Fontaine une ancienne copie qui diffère un peu du texte donné par le P. Bouhours. Les variantes se rapportent bien à la manière de composer de La Fontaine, qui faisait souvent deux ou trois versions différentes de ses fables. Quant aux inductions et aux preuves à tirer du style même de la pièce, c'est une étude que nous recommandons à la sagacité du lecteur.

Nous avons adopté le texte nouveau établi par la publication de Simien Despréaux, et nous reproduisons en note les variantes que fournit le texte primitif recueilli par le P. Bouhours et conservé dans les manuscrits de Trallage parmi des vers de La Fontaine. Nous ne chercherons pas à deviner lequel des deux textes aurait obtenu la préférence de l'auteur, s'il eût vécu assez longtemps pour le publier lui-même. Cette fable est imprimée aussi, la IV^e du recueil, dans la cinquième partie de l'édition des *Fables*, publiée à Lyon, en 1698, par J.-B. Girin.

Mais surtout, contre un seul, ils étoient conjurés.
 C'étoit un Cygne jeune et blanc par excellence¹ ;
 Il chantoit à ravir (c'est ce qui les offense) :
 Autour de lui, sans cesse ils ne font que crier,
 Pour faire qu'on l'entende à peine.
 Mais, lui, sans trop se soucier,
 Ni de leur bruit, ni de leur haine,
 Redouble sa voix à l'instant
 Et se fait admirer de tout ce qui l'entend.

 Quand ils ne savent plus qu'y faire²,
 Ils vont tous, de concert, au plus prochain marais,
 Se plonger à l'envi dans un limon épais :

 Puis, la troupe, pleine de fange,
 Doucement et sans bruit, près du Cygne se range
 (Notez que sur le jonc il sommeilloit en paix³) ;
 Puis, d'un léger battement d'aile,
 Elle fait sur lui rejaillir
 La boue et l'ordure nouvelle,
 Dont elle vient de se salir.

Ce n'est point tout ; Canards, de se donner le signe
 D'aller, avec grand bruit, annoncer aux Oiseaux⁴,
 Que ce Cygne si blanc n'est plus le même Cygne
 Et que, devenu noir, par un malheur insigne,
 Il se cache entre les roseaux.

1. VAR. Des cygnes en tous temps ennemis déclarés,
 Ils n'en peuvent souffrir la blancheur éclatante,
 Ils n'en peuvent souffrir la voix douce et charmante,
 Mais surtout contre un seul ils sont tous conjurés :
 Il étoit blanc par excellence.
2. VAR. Quand ils ne savent plus qu'y faire,
 Ils suivent le conseil qu'un d'entre eux leur suggère ;
 Ils vont tous.....
3. VAR. Qui sur un lit de joncs dormoit alors en paix.
4. VAR. Ensuite ils se donnent le signe,
 Et vont annoncer aux Oiseaux...

La nouvelle, ainsi débitée,
Est, sur l'aile des vents, en mille endroits portée.
L'un la croit, l'autre en doute, et ne peut concevoir
Ce changement du blanc au noir.

« Mais, disent les Canards, pour appuyer l'histoire,
N'en croyez que vos propres yeux,
Si vous ne voulez pas nous croire. »
On ne pouvoit pas dire mieux.

Le soleil paraissoit à peine dans les cieux,
Que mille et mille Oiseaux, différents de plumage,
Différents aussi de ramage,
Viennent se rendre sur les lieux.
Là, voyant le Cygne tout sale,
Ils témoignent, par de longs cris,
De quel étonnement ils se trouvent surpris.

Le Cygne cependant, sur sa rive natale,
Chantoit tranquillement d'une voix sans égale.
Mais, voyant que de tous côtés
Les regards sur lui seul paroissent arrêtés,
Il se regarde aussi lui-même,
Et sa surprise fut extrême,
Lorsque d'un noir limon il se vit tout couvert.

Des Canards aussitôt il reconnoît l'ouvrage.
« Eh ! voyez, leur dit-il, sans tarder davantage,
A quoi votre fraude vous sert ? »
Il dit, et se plongeant dans l'onde claire et pure,
Il en ressort plus blanc et plus beau que jamais.
Les Oiseaux sont honteux d'avoir cru l'imposture,
Et les Canards confus se taisent désormais.

VII

L'ANE JUGE¹

Athène avoit aussi ses juges ignorants.
Un de ces magistrats, réputé, dans Athène,
Pour juger en dépit du bon droit, du bon sens,
Jugeoit souvent encor par faveur ou par haine.
Sur ce sujet, Ésope, en raccourci,
Conta, dit-on, la fable que voici.

Parmi les Animaux vivant en république,
Jadis s'émurent grands débats.
Ils convinrent d'élire un juge pacifique,
Qui seroit, sans appel, arbitre en tous les cas.

1. Nous avons déjà donné une autre traduction, attribuée à La Fontaine, de cette fable du P. Commire, *Asinus judex*; voy. p. 45 de notre volume des *Œuvres inédites de J. de La Fontaine*. La nouvelle traduction, que nous publions aujourd'hui, a paru, vers 1818, dans les recueils de poésies diverses et dans les journaux, avec le nom de La Fontaine. Nous l'empruntons à l'*Almanach des Dames*, dans lequel M. Ch. Malo l'a réimprimée, sous le nom de La Fontaine, sans nous faire savoir de quelque source il l'avait tirée. Il est donc impossible de se former aucune opinion relativement à son origine. Nous remarquerons seulement que le texte latin est traduit ici avec plus de fidélité que dans la traduction précédente. Laquelle des deux peut être attribuée, de préférence, à La Fontaine, qui avait certainement traduit et imité

Quel fut ce juge? Un Ane. « Il a longues oreilles,
S'écrioit-on; eh bien! il en entendra mieux.

Puis, quel animal, sous les cieux,
Est plus frugal, plus simple et moins astucieux! »
Au dire de chacun, il doit faire merveilles.

Dans son lit de justice, il est donc installé.

Le premier procès appelé
Est celui d'un essaim d'Abeilles :
Elles accusent les Frelons

D'avoir gâté leur ruche et pillé leurs rayons.
L'Ane se ressouvient qu'autrefois leurs pareilles
De mille dards l'avoient percé;

Il en garde rancune, et d'un ton courroucé :
« De la part des Frelons, je ne vois nul dommage,
Dit-il : ne font-ils pas et cire et miel aussi?

Or, nous concluons, de ceci,
Qu'ils doivent partager le fruit de votre ouvrage. »
Une Oie, au ton criard, s'est mise sur les rangs.

Des bassins, des lacs, des étangs,
Elle prétend au Cygne enlever le domaine,
Disant : « Ce droit, aux miens, de tout temps fut acquis,
Et nous en réclamons la jouissance pleine. »
L'Ane répond : « Soit fait, ainsi qu'il est requis! »

l'Asinus judeex? Voy. les *Œuvres inédites*, p. 334. Au reste, cette fable, dont la publication fut presque un événement littéraire, ne semble pas, il faut le dire, avoir été reçue sans défiance; la critique fit ses réserves, et quelques années plus tard, l'éditeur du *Mois littéraire*, en la reproduisant dans le second volume de son excellent recueil, l'accompagnait de cette note : « On a trouvé dernièrement dans un recueil de pièces manuscrites une fable intitulée : *l'Ane juge*, à la fin de laquelle se trouve le nom de La Fontaine. Cette induction n'est pas suffisante pour démontrer l'authenticité de la pièce dont il s'agit; peut-être, après l'avoir lue, aura-t-on encore plus de sujet d'en douter. » Dans tous les cas, l'auteur de la supercherie, si supercherie il y a, ne s'est pas fait connaître.

Mais voilà qu'un Geai sans cervelle
Ose, dans l'art du chant, défier Philomèle.

Il dit à l'Ane : « Monseigneur,

C'est à vous que j'en appelle :

Jugez qui du combat doit emporter l'honneur? »

Avant que la lutte s'engage,

L'Ane ordonne aux rivaux de chanter tour à tour.

Le Rossignol commence, et du plus doux ramage

Fait retentir les échos d'alentour.

Tout se tait pour ouïr l'Amphion du bocage,

Tant ses accords sont ravissants.

Les arbres en cadence agitent leur feuillage,

Ou balancent leur tête, au gré de ses accents.

Mais, vain triomphe ! au roussin d'Arcadie,

Il faut une autre mélodie.

Le Geai siffle, et Dieu sait quels sons durs et perçants !

Au tribunal de l'Ane il obtint gain de cause.

Qu'est-il besoin d'ajouter autre chose ?

Si l'on en croit Aliboron,

L'Aigle le cède en force au plus foible Pigeon ;

Le Paon n'a, du Corbeau, ni l'éclat, ni la grâce ;

Et le Loup même, à son avis,

Le Loup est cent fois moins vorace,

Moins malfaisant que la Brebis.

Sottise d'une part, et de l'autre malice ;

Aussi, d'un pareil juge, on fait prompte justice,

On le berne, chacun lui lâche son lardon.

« Messieurs, dit un Renard, c'est vous que je condamne,

Vous qui l'avez nommé ! J'en demande pardon,

Mais quoi de mieux espériez-vous d'un Ane ?

Il a fait son métier, lui dont le goût profane

Au mets le plus exquis préfère un vil chardon. »

VIII

LE SOLEIL ET LES GRENOUILLES ¹

Les Grenouilles, dans un marais,
 Grosses, grasses, vivoient en paix,
 Depuis que du Soleil la clarté bienfaisante,
 De ces insectes nés au milieu des roseaux
 Rendoit la république heureuse et florissante
 Et sur la terre et sur les eaux.

1. C'est une imitation de la fable latine du P. Commire, intitulée : *Sol et Ranæ*, et cette imitation diffère totalement de celle que La Fontaine avait faite d'abord et qui ne fut ajoutée au recueil de ses Fables qu'après sa mort; cette dernière est maintenant la XXIV^e du douzième livre; elle avait été publiée, pour la première fois, en 1672, chez F. Muguet, imprimeur du Roi et de monseigneur l'Archevêque, 3 pages in-8°, signées des initiales D. L. F., et le P. Bouhours l'avait réimprimée, avec le nom de l'auteur, dans le *Recueil de vers choisis*, en 1693. On n'a jamais recherché pourquoi La Fontaine n'avait pas recueilli lui-même cette fable, composée ou plutôt traduite *par ordre*, car la fable du P. Commire était un véritable factum contre la Hollande à qui Louis XIV voulait déclarer la guerre. Ce fut Colbert qui eut l'idée de lancer cette espèce de brûlot poétique, auquel tous les écrivains pensionnaires du roi mirent le feu, pour ainsi dire, en traduisant ou paraphrasant la fable latine qui parcourut l'Europe, avant que les hostilités eussent commencé. La Fontaine avait été, comme ses confrères, prié de concourir à répandre dans le public les menaces que Louis XIV adressait aux Hollandais, sous la forme allégorique d'une simple fable, tirée de la Bibliothèque de Leide et destinée à faire suite aux Fables de Phèdre (*Appendix ad Fabulas Phædri, ex Bibliotheca Leidensi*); La Fontaine obéit; il fit une imitation de la fable anonyme du P. Commire; puis, il en fit une seconde, parce

Déjà, sortant du marécage,
 Ces animaux autrefois si heureux,
 Par leurs cris importuns, chassoient loin du rivage
 Tous les troupeaux qui paissoient auprès d'eux.

qu'on n'avait pas été satisfait de la première, et il les laissa paraître toutes les deux, sans avouer ni l'une ni l'autre. Voici pourquoi : il s'était permis malignement ou naïvement de traiter, pour son propre compte, à un point de vue bien opposé, le sujet du *Soleil et des Grenouilles*; c'est la fable XII de son sixième livre, et cette fable renferme une amère épigramme à l'adresse du grand roi.

On a tout lieu de croire, d'ailleurs, que La Fontaine n'était pas content de sa première version, qui est, en effet, assez négligée et peu digne de lui; la seconde version, dans laquelle il avait développé et perfectionné l'original, lui plaisait davantage; elle fut imprimée, sans nom d'auteur, à la suite du texte latin (*Paris, Guill. de Luyne, 1672, in-4° de 7 pages, avec permission datée du 26 février 1672*), mais il n'osa pas la comprendre dans ses œuvres, à cause de la fable satirique où il avait mis en scène le *Soleil et les Grenouilles*, en représentant les rois comme des fléaux pour les peuples.

Il avait certainement une prédilection particulière pour sa seconde traduction ou paraphrase de la fable du P. Commire, car, s'il ne l'admit pas dans le recueil de ses Fables, il ne laissa pas de la retoucher encore, comme il faisait pour celles qu'il affectionnait le plus. Il la retravailla depuis, et peut-être longtemps après, et il en modifia surtout le début. Cette variante s'est retrouvée dans ses papiers, et sa petite-fille la communiqua plus tard à Simien Despréaux, qui l'inséra, telle qu'on la lui avait fournie, dans la *Suite des Œuvres posthumes de La Fontaine* (Paris, l'éditeur, an VI, in-8°). Voici le début de cette nouvelle version, que nous regardons comme bien postérieure au texte imprimé en 1672 :

Grenouilles, à ce qu'on dit,
 Dans un marais faisoient bien leur profit,
 Depuis que du Soleil la clarté bienfaisante
 Rendoit, de ces vils animaux,
 Et sur la terre et sur les eaux,
 La république florissante.
 Déjà ces insectes bourbeux
 Osoient sortir du marécage,
 Et paraissant sur le rivage,
 Faisoient fuir les troupeaux qui paissoient auprès d'eux.
 Mais, comme on ne peut être heureux,
 Que le bonheur n'enfle un peu le courage,
 La troupe ingrate eut bien la vanité
 De vouloir du Soleil obscurcir la clarté.....

On sait que La Fontaine corrigeait et remaniait ainsi ses fables, jusqu'à ce qu'il leur eût donné, en quelque sorte, le dernier coup de

Mais, comme on ne peut être heureux,
 Que le bonheur n'enfle un peu le courage,
 Presque dans l'Océan ils osèrent sauter ;
 Aux poissons même on les vit insulter ;
 Et, pour joindre l'extravagance
 A la témérité,
 Les ingrats eurent l'insolence
 De vouloir du Soleil obscurcir la clarté.

Pour en venir à bout, tout fut mis en usage.
 Quand le Soleil se montrait à leurs yeux ;
 Quand, ayant fait pâlir le croissant dans les cieux,
 Il parcouroit l'Inde et le Tage ;
 Ils publioient qu'en mille endroits divers
 L'Astre du jour nuisoit à l'Univers ;
 Qu'il falloit le rendre immobile,
 Et que c'étoit là le moyen
 Le plus court et le plus facile
 D'empêcher qu'il ne gâtât rien.

Mais enfin, n'ayant pu rien faire
 Et voyant que, malgré ces insolents discours,

pinceau ; après quoi, il n'y touchait plus. On ne doit pas s'étonner qu'il n'ait point avoué celle-là, si bien réussie qu'elle fût ; les poètes ne signaient pas leurs ouvrages de commande, ni les vers de circonstance ; par exemple ; Furetière, alors ami de La Fontaine, s'essaya également dans une imitation de la fable *Sol et Rana* ; mais sa pièce de vers, quoique imprimée à part, sans nom d'auteur, serait restée anonyme, si elle n'eût été recueillie, avec son nom, trente ans plus tard, dans les *Opera posthuma* du P. Commire (Parisiis, J. Boudot, 1704, in-12). J.-B.-C. Grainville, dans l'amère et brutale critique qu'il a faite du recueil de Simien Despréaux (Voy. la *Décade philosophique*, l'an VI, quatrième trimestre, p. 369) a confondu la version de Furetière avec celle qui doit rester à La Fontaine, quoique celui-ci ne l'ait pas signée. Cette fable, que nous croyons pouvoir lui restituer, se trouve, d'ailleurs, la XI^e dans la cinquième partie de ses Fables, édition de J.-B. Girin, à Lyon, 1698, in-12. On a suivi, en l'y réimprimant, le texte de 1672.

Le Soleil avançant toujours
Poursuivoit sa course ordinaire,
La troupe s'enfonça dans le fond du marais,
Dont les eaux, par elle agitées,
Poussèrent des vapeurs, qui jusqu'au ciel portées
Formèrent un nuage épais.

Le Soleil connut leur folie,
Et sa clarté par là n'étant point affoiblie,
Il rit des vains efforts qu'on faisoit contre lui :
« Vous allez, leur dit-il, trop insolentes bêtes,
Voir tomber sur vos têtes
Tout ce que contre moi vous formez aujourd'hui. »

Il ramasse aussitôt l'éclat de sa lumière,
Et perçant le nuage, il en fait la matière
Et du tonnerre et des éclairs.
Déjà la tempête formée
Tombe dans le marais sur la troupe alarmée,
Après avoir longtemps fait du bruit dans les airs.

D'abord, chacune prend la fuite,
Et dans un triste état réduite,
Va se cacher sous les roseaux.
Mais, c'en est fait, leur perte est assurée :
Les ardeurs du Soleil ayant tari les eaux,
Toute la troupe est dévorée
Par les milans et les corbeaux.

Une Grenouille alors, de toutes la plus sage,
En mourant, leur tint ce langage :
« Mes sœurs, nous souffrons justement
Un si sévère châtement,

Dit-elle, et notre ingratitude
En mériteroit un plus rude.

« Vous donc qui viendrez après nous,
Si de notre malheur vous avez connoissance,
En l'apprenant, souvenez-vous
Qu'il ne faut pas des Dieux mépriser la puissance! »

POÉSIES DIVERSES

I

VERS IRRÉGULIERS SUR UN PETIT SAC BRODÉ
REPLI DE VERS NOUVEAUX ¹

1659?

Trois Déesses, dont la beauté
Fit une guerre si cruelle,
Pour un beau petit sac, comme on me l'a conté,
Ont renouvelé la querelle.

1. Cette pièce de vers est certainement de La Fontaine, quoiqu'elle ne porte pas de signature dans *les Plaisirs de la Poésie galante, gaillarde et amoureuse*, où elle se trouve imprimée, à la page 265. Il suffit de se rappeler que La Fontaine recevait de Fouquet une pension de mille livres, à la condition expresse d'envoyer, à chaque terme de cette pension, quelques pièces de poésie légère, adressées soit au surintendant, soit à Madame Fouquet. C'était Pellisson qui avait conclu le marché, sans doute pour forcer le poète à vaincre sa paresse et à composer des vers dans un genre où il excellait. Voy. les *Œuvres inédites*, p. 93. A cette époque (1659), La Fontaine n'avait fait ni ses Fables, ni ses Contes; on ne connaissait de lui que des poésies légères, madrigaux, rondeaux, ballades, chansons. Il n'y a pas de doute possible sur la destination de ce sac brodé par Iris (Madame de La Fontaine probablement) et rempli de madrigaux, de chansons, de fleurettes : *Oronte* était le nom poétique, que notre poète pensionné avait donné à Fouquet; *Orante* était le nom de sa femme.

Le recueil, intitulé : *les Plaisirs de la Poésie galante, gaillarde et amoureuse* (sans indication de lieu, de libraire, ni de date, pet. in-12 de 4 feuil. non chiff. et 303 pages, avec frontispice gravé) avait été

Pallas disoit : « Ce chef-d'œuvre est à moi !

On voit assez, comme je crois,

Que j'en ai fait la broderie. »

Junon répond : « C'est une raillerie ;

Ce petit sac est plein de grands trésors,

Riche au dedans, riche au dehors.

Laissez-le-moi, téméraires déesses :

C'est moi qui préside aux richesses.

— Ouvrez ! dit la belle Vénus.

Ces trésors sont pour vous des trésors inconnus :

Des madrigaux, des chansons, des fleurettes,

Ce sont là de mes revenus,

Car je préside aux amourettes. »

préparé par les poètes qui formaient alors une espèce de pléiade autour de Pellisson : Richelet, Furetière, Boileau, Chapelle, Molière, Benserade, Fourcroy, de Saint-Gilles, etc. On peut supposer que Richelet en était l'ordonnateur, car plusieurs pièces sont signées de lui ; parmi les autres pièces signées, il y en a une de La Fontaine, une de Corneille, une de Furetière, une de Bachaumont et une de Benserade. Le reste ne porte pas de signature, mais on y reconnaît un sonnet de Boileau, des *Stances galantes* de Molière, une historiette de Saint-Gilles, une *Requête galante* de Benserade, et un discours en prose de Pellisson, « à monseigneur Fouquet, procureur-général au Parlement et surintendant des finances. » La disgrâce de Fouquet arriva, lorsque ce recueil n'avait pas encore paru ; il fallut supprimer certaines pièces et en ajouter d'autres ; on mit en tête quelques poésies signées, avec une dédicace anonyme à *Madame M.... la jeune* ; on mit à la fin *l'Occasion perdue et découverte*, attribuée à Pierre Corneille. Le volume, en cet état, ne pouvait espérer d'obtenir un privilège du roi ; il s'en passa donc et fut publié, sous le manteau, de 1663 à 1664. Il est bien probable que les pièces signées ne l'avaient été que par suite d'une indiscretion compromettante de Richelet, l'éditeur, qui n'avait pas craint de répéter huit fois sa propre signature dans un recueil où les poésies libres sont en majorité. Quant aux Vers irréguliers, que nous donnons à La Fontaine, Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, les attribua plus tard à Pellisson, en les imprimant dans le *Recueil de poésies chrétiennes et diverses*, qu'il fit paraître, avec le nom de La Fontaine lui-même, en 1671. Mais cette attribution erronée semble insoutenable : elle prouve seulement que le volume des *Plaisirs de la poésie galante, gaillarde et amoureuse*, a été recueilli dans le *cabinet* des amis de Pellisson.

Iris, dont les adroites mains
Firent ce merveilleux ouvrage,
Ecoutant leur divers langage,
Leur dit : « Tous vos projets sont vains ! »
Aussitôt ces trois immortelles
Viennent toutes l'environner,
La flatter et l'importuner :
Chacune la veut couronner,
Et toutefois, pas une des Déesses
Ne sauroit plus que lui donner.

Taisez-vous, flatteuses Déesses !
Aussi, n'avancerez-vous rien :
Un cœur, comme le sien,
Se gagne-t-il par des promesses ?
Mais elle vous accordera,
Et chacune en sera contente :
Vous cédez toutes trois à la divine Orante ;
La divine Orante l'aura.

II

MADRIGAL SUR LE MÊME PETIT SAC ¹

Nos vers n'ont que trop d'avantage
D'être faits pour ce bel ouvrage;
Mais que nos vers seroient heureux,
Si l'ouvrage étoit fait pour eux!

1. Ce quatrain, qui est imprimé à la suite des Vers irréguliers sur un petit sac brodé, ne peut être que du même auteur. Pour en comprendre le sens, nous n'avons qu'à persister dans notre supposition, qui fait, de la brodeuse du sac, la propre femme de La Fontaine. Ce serait, dans ce cas, une épigramme des plus bénignes, puisque le poète semble regretter le temps où il y avait encore de l'amour dans le ménage.

III

BALLADE CONTRE LE MARIAGE ¹

1660 ?

Qui premier inventa ce joli jeu d'amour,
Soit prélat, chevalier, ou dame,
Mon cœur le bénira toujours :
Devant Dieu repose son âme !
Mieux vaut ce jeu, que tournois ni behours ;
Le corps s'y plaît, et quand l'âme est bien née,
Elle y devrait faire cent et cent tours :
Mais honni soit qui trouva l'hyménée !

Il gâta tout, et prit tout au rebours
Du gent amour la belle trame :

1. Cette pièce est imprimée, sans signature, à la page 236 des *Plaisirs de la Poésie galante, gaillarde et amoureuse*. Voy., sur ce recueil, la note précédente, p. 31. On reconnaît ici non-seulement le style et la manière de La Fontaine, mais encore sa philosophie et sa haine du mariage. Aucun poète, en ce temps-là, ne savait si bien imiter la langue et le badinage de Marot. Cette ballade date de 1660 environ ; en cette même année, La Fontaine tirait, d'un passage de comédie cité par Athénée, une épigramme bien aiguisée contre le mariage, qu'il ne devait pas épargner dans ses Contes.

D'hymen ce long et triste cours
 Introduisit la sotte gamme
 De gens cornus, chagrins comme vieux ours.
 Or, tels cocus, de qui l'âme est gênée,
 Disent souvent en leur commun discours :
 « Que honni soit qui trouva l'hyménée ! »

Cherchant amour, en trois diverses cours,
 J'ai vu maint homme et mainte femme,
 Frisques, galants en leurs atours,
 Brûlés de mutuelle flamme :
 Le triste hymen, au bout de quinze jours,
 Avoit si bien leur flamme terminée,
 Que tous disoient, d'un mutuel concours :
 « Que honni soit qui trouva l'hyménée ! »

ENVOI.

Ami, cesse d'aimer la femme ayant mari,
 En fusses-tu le favori !
 Et la raison, c'est qu'elle est mâtinée,
 Plus par un seul époux, que par beaucoup d'amants.
 Que si cet amour dure en ton âme obstinée,
 Nous te verrons chanter à tous moments :
 « Que honni soit qui trouva l'hyménée ! »

IV

VERS IRRÉGULIERS POUR ACCOMPAGNER UN BOUQUET ¹

1660?

A l'heure que la triste aurore
Commençoit à verser des pleurs,
J'allai, dans un jardin tout émaillé de fleurs,
Demander un bouquet à Flore.

Elle étoit sur un trône, où ses légers amants,
Dont pas un seul n'est infidèle,
Venoient lui conter leurs tourments,
Au temps que j'arrivai près d'elle.

1. Cette jolie pièce est la dernière que j'emprunterai aux *Plaisirs de la Poésie galante, gaillarde et amoureuse* (Voy. les notes des pièces précédentes), quoique ce charmant recueil renferme sans doute d'autres poésies anonymes de La Fontaine. Celle-ci aurait été faite pour la fête de sa femme à qui il avait promis des violettes; or, les violettes ne fleurissent qu'en mars et en avril, et la fête de Marie Hericart tombait en août. Au reste, à part cette supposition, la pièce a tout le caractère des plus gracieuses poésies de La Fontaine. On sait aussi qu'il n'étoit pas toujours brouillé avec sa femme, et qu'il se raccommodoit souvent avec elle, pour avoir le plaisir de se brouiller encore et de se raccommoder de nouveau. Voy., à la fin de ce volume, l'extrait d'une lettre de J.-F. de Bastide.

A voir son air divin, sa brillante couronne,
 A l'abord, je m'étonne ;
 Mais, pensant à votre beauté,
 Je crus que qui voyoit souvent votre personne
 Pouvoit bien regarder cette divinité.

Lors, un peu rassuré, les deux genoux en terre :
 « Grande Déesse, dis-je, excusez un amant,
 Il vient vous demander des trésors du parterre
 Un bouquet seulement.

— Je connois ton Iris et l'ardeur qui te presse,
 Me dit l'obligeante Déesse ;
 Suis mes pas, et viens recevoir
 Ta part des belles fleurs que la saison fait voir.
 Je ferai le bouquet moi-même ! »

Cela dit, cent jeunes Zéphirs,
 D'une vitesse extrême,
 Allèrent pousser des soupirs
 Sur les fleurs les plus belles
 Et sur les plus nouvelles.

Sitôt que le bouquet fut fait,
 J'allai le recevoir de cette main divine :
 Mais, comme j'en parus assez mal satisfait,
 A ma contenance chagrine,
 Flore, qui le connut, me dit : « Va, je devine
 Ta douleur, à ta mine.

Apprends, mortel ambitieux,
 A borner tes désirs jusqu'au pouvoir des Dieux.

« Je sais que ton Iris fait sa chère fleurette
 De ma charmante violette ;
 Mais ce n'est pas ici son temps :
 Elle naît et meurt au printemps.

« C'est inutilement que ton cœur en soupire.
Il faut te payer de raisons :
Bien que je possède un empire,
Je suis esclave des saisons.

« En présentant ces fleurs à l'objet qui te blesse,
Acquitte-toi de ton devoir,
Mais sans rougir de ne pouvoir
Ce que ne peut une Déesse. »

A ces mots, elle disparut,
Et les tristes Zéphirs, touchés de son absence,
Redoubloient leurs soupirs avecque violence,
Car le grand jour parut,
Et vous savez fort bien que, Phébus hors de l'onde,
Les Dieux se cachent fort au monde.

J'ai cru ce que Flore m'a dit,
Et malgré ma douleur secrète
De voir à ce bouquet manquer la violette,
J'aime mieux l'envoyer, que demander crédit.
Ne le méprisez pas, Iris, il est le choix
D'une Déesse fort habile :
Et je ne promettrai plus rien une autre fois,
Que la chose ne soit facile.

V

REQUÊTE A LA POSTÉRITÉ

1662?

Voici une admirable pièce, qui a toujours été attribuée à Pellisson, qui n'est pas de lui, qui ne peut pas être de lui, et qui ne saurait avoir été composée que par La Fontaine.

Personne jusqu'à présent n'a paru douter que cette célèbre *Requête à la Postérité*, adressée au roi, sous le nom de Pellisson, fût d'une autre main que la sienne. Tous ses biographes, tous les critiques lui en ont fait honneur, et il faut avouer, à propos de ce petit chef-d'œuvre, qu'il en serait bien l'auteur légitime, si possession vaut titre dans les choses littéraires.

La pièce a été réimprimée dix fois avec le nom de Pellisson; on la trouve, avec ce nom-là, dans le *Recueil de Poésies diverses*, dédié à Monseigneur le prince de Conty, par M. de La Fontaine (Paris, Le Petit, 1671, in-12, t. II, p. 310)¹; on la trouve dans *le Portefeuille de M. L. D. F****. (Carpen-
tras, Dominique Labarre, 1694, in-12, p. 36); on la trouve

1. Il ne faut pas oublier, comme nous l'avons déjà dit plus d'une fois, que le choix des pièces qui composent ce Recueil avait été fait par Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, et que La Fontaine l'accepta, les yeux fermés, pour le publier sous son nom, lorsque les deux premiers volumes étaient déjà imprimés.

dans les *Œuvres diverses* de M. Pellisson, publiées par l'abbé Souchay (Paris, Didot, 1736, in-12, t. I, p. 201); on la trouve enfin dans une foule de recueils, où elle porte invariablement le nom de Pellisson. Bien plus, l'abbé Goujet, dans sa *Bibliothèque françoise*, t. XVIII, p. 350, la cite à plusieurs reprises, comme étant une espèce d'autobiographie poétique de l'illustre compagnon d'infortune du surintendant Fouquet.

Eh bien ! il nous semble fort aisé de prouver péremptoirement que cette pièce, dans aucun cas, n'a pu être écrite par Pellisson, et que, suivant toute probabilité, son ami La Fontaine en est le seul et véritable auteur.

Pellisson, prisonnier à la Bastille, compromis dans le procès de Fouquet, poursuivi par la haine de Colbert, enveloppé dans le ressentiment de Louis XIV, eût été au moins maladroit et malavisé, s'il avait dressé une pareille *Requête*, pour la mettre sous les yeux du roi. La forme et le ton général de cette *Requête* la rendent absolument inconciliable avec les Mémoires éloquents et les sérieuses *productions* que l'accusé se vit forcé de préparer pour sa défense dans une affaire criminelle, où sa liberté, sa fortune et sa vie étaient en jeu. Pellisson n'eût jamais traité d'une manière si légère des intérêts si graves, et, en parlant au roi, même en vers de dix syllabes, il eût évité d'être plaisant et facétieux dans un pareil sujet, quelle que fût son innocence, quelles que fussent sa résignation et sa philosophie.

Est-ce Pellisson qui eût osé se vanter d'avoir servi le roi, lorsqu'il était mis en cause pour n'avoir que trop servi Fouquet ?

Est-ce Pellisson qui, en implorant sa grâce et en se justifiant de tous les méfaits qu'on lui avait imputés, eût oublié son infortuné *patron*, qu'il ne cessait, sous les verroux, de défendre vis-à-vis de ses juges devant le tribunal de l'opinion publique ?

Est-ce Pellisson, qui eût imaginé, pour toucher le roi en sa faveur, de se représenter comme un poëte, insouciant des richesses et uniquement préoccupé de *chansons* ?

Est-ce lui enfin qui aurait pu dire de lui-même, alors qu'il était engagé dans un procès de haute trahison envers le roi

Pour le servir, il quitta les amours,
 Les tendres vers et les tendres discours...
 A nos seigneurs de la Postérité,
 Juges des rois!...
 Certaines gens, qu'on nomme Gens du Roi,
 Bien renfermé, le déchirent d'injures...

Pellisson, en un mot, était plus habile, plus prudent, plus politique, plus sérieux, et, s'il faut le dire, plus convenable, car il n'ignorait pas en quels termes un prisonnier d'Etat doit parler à un roi, s'il veut être écouté et entendu.

De plus, Pellisson n'a jamais employé le style marotique, n'a jamais fait usage du vers de dix pieds, qu'on réservait alors pour le conte et pour l'épître familière. En outre, Pellisson, qui était, avant tout, un homme d'expérience et de tact, se fût bien gardé de nommer les Arnauld avec éloges, dans un temps où les solitaires de Port-Royal n'étaient déjà plus en bonne odeur à la cour et se voyaient sur la pente d'une éclatante disgrâce : aurait-il, d'ailleurs, été assez distrait pour exalter les *nobles chansons* des Arnauld qui ne rimaient que des poésies chrétiennes, et pour placer ces illustres sur la même ligne que les faiseurs de *galantes écritures*!

Que si l'on attribue cette *Requête* à Pellisson, tout y est à contre-sens, tout en est impossible ; mais, en revanche, tout se comprend, tout s'explique, si la pièce a été faite par La Fontaine, sous le nom de Pellisson, ou plutôt au nom de cet ami malheureux, enfermé alors à la Bastille et compromis dans un procès criminel. De la part de Pellisson, ce serait une œuvre de haute inconvenance et de singulière maladresse ; de la part de La Fontaine, c'est une boutade naïve qui part d'un bon cœur et qui répond parfaitement à ce qu'on sait de l'humeur, du caractère et de la fantaisie du poète.

Enfin, pour se persuader que cette charmante pièce est de

La Fontaine, il suffit de la lire avec soin, et si l'on conservait des doutes après cette lecture, il faudrait alors comparer la *Requête* avec une épître que le poète avait adressée à son ami Pellisson, deux ou trois années auparavant, au sujet de la pension que Fouquet lui avait assignée en échange de quelques vers à payer aux échéances. C'est le même style, le même enjouement, la même grâce, en un mot le même cachet poétique.

Dans cette épître, La Fontaine avait dit :

Les doctes nourrissons
N'amassent rien, si ce n'est des chansons.

Dans la *Requête à la Postérité*, il fait l'application de cette idée à Pellisson, en disant qu'il

N'oublia rien,
Pendant quatre ans, hors d'acquérir du bien,
N'en voulant point, qu'il ne lui vint sans crime...
Bien lui fut dit, par gens de très-bon sens,
Qu'il se hâtât.
Que, s'il venoit quelque prompte retraite,
Il passeroit pour n'être qu'un poète.

Dans cette *Requête*, il menace le roi de retrancher de son éloge :

Quatre vertus, six grandes actions,
Douze combats, soixante pensions,

s'il ne rétablit pas dans ses bonnes grâces le pauvre Pellisson innocent et persécuté.

Dans son épître, il avait présenté un calcul de cette espèce, en déclarant que, pour n'être pas insolvable à l'égard de Fouquet, il refuserait même de payer sa dette à Iris, qui l'avait taxé à trois cent soixante-cinq soupies par an.

Il n'y a que La Fontaine qui ait pu faire sonner si haut les pensions que le roi distribuait avec tant de munificence, car il avait été pensionnaire de Fouquet, et Pellisson, au contraire, n'avait eu aucune pension à toucher pour son compte, lorsqu'il était le dispensateur des grâces de son généreux patron. La Fontaine lui avait dit, dans l'épître qu'il lui adressa en 1659 :

.... J'ai donc intention
De retrancher toute autre pension.

Mais, en vérité, est-ce Pellisson qui aurait eu la hardiesse de se plaindre qu'on lui refusât même une écritoire dans sa prison, lorsqu'il trouvait le moyen de se procurer tout ce qu'il fallait pour écrire, lorsqu'il était en correspondance secrète non-seulement avec ses amis et ses partisans, mais encore avec Fouquet prisonnier comme lui ?

Est-ce Pellisson qui aurait eu l'imprudence de s'attaquer ouvertement à Colbert et de le dénoncer à Louis XIV, en le représentant comme un *démon jaloux et suborneur*, qui s'acharnait à lui ravir son dernier espoir de salut ?

Ce sont là des inconséquences et des légèretés, dont La Fontaine seul était capable. On sait que, à la manière vive et peu mesurée dont il avait d'abord défendu Fouquet, il avait failli exaspérer la fureur des ennemis du surintendant et achever de le perdre. Son dévouement pour la défense de Fouquet n'en avait été ni moins beau, ni moins louable. Mais si sa muse osa tenir le plus noble langage en plaidant la cause de son ancien patron, peut-on supposer qu'elle soit restée muette et indifférente à l'égard de son ami Pellisson ? L'élegie des *Nymphes de Vaux*, qu'il a faite pour le premier, indique assez qu'il a dû faire la *Requête à la Postérité* pour le second. C'est à peine s'il consentait à se laisser diriger, dans ses plaidoyers poétiques en faveur de Fouquet, par les conseils du principal intéressé, qui tremblait de manquer le but en irritant ses ennemis et en donnant de nouveaux prétextes à leurs vengeances. On sait, par

exemple, que Fouquet demanda, exigea même la suppression de deux ou trois pièces de La Fontaine, qu'il avait jugées dangereuses et imprudentes. Quand La Fontaine se fit l'avocat officieux de son ami Pellisson, il ne songea pas sans doute à lui soumettre auparavant les vers, plus ou moins hardis et plus ou moins adroits, qu'il consacrait à sa défense et à sa justification. Il oubliait lui-même ce précepte :

Mieux vaut cent ennemis qu'un imprudent ami.

Ce n'est pas Pellisson qui eût osé plaider sa cause devant le roi, en ce langage gaulois et familier, que Louis XIV détestait. Pellisson, que l'élégance et la noblesse de son style firent choisir plus tard pour remplir la charge délicate d'historiographe du roi, n'eût jamais écrit ce vers marotique dans une pièce d'apparat :

Veilla, sua, courut, n'oublia rien.

On peut assurer qu'il connaissait peu les poésies de Marot, qu'il ne les lisait pas et qu'il ne les appréciait guère. La Fontaine aurait pu lui appliquer ce vers de son épître à Turenne :

Mais qu'on m'en montre un qui sache Marot?

A cette époque, si voisine pourtant de celle de Voiture, Marot avait cessé d'être à la mode, et tous les beaux-esprits, hormis Charleval et La Fontaine, affectaient de n'en parler qu'avec dédain, si toutefois ils en parlaient.

Ce ne peut donc pas être Pellisson qui aurait dit, après avoir abusé de la permission de *rimer* :

A tous Marots, Brodeaux, Mellins, Voitures.

Certes, personne en France, excepté La Fontaine, ne savait le nom de *Brodeau*, l'ami de Clément Marot, qui le nomme plus d'une fois dans ses œuvres et qui y a recueilli deux petites pièces charmantes de ce poète presque inconnu. Per-

sonne, non plus, n'eût désigné Saint-Gelais, sous le prénom de *Mellin*, qu'une épigramme de Ronsard avait rendu célèbre au seizième siècle. Il fallait être en commerce habituel avec les vieux poètes, contemporains de Marot, pour accoler *Brodeau* et *Mellin* à Voiture.

Ce n'est pas tout : peut-on supposer que Pellisson, malgré la bonne opinion qu'il avait de lui-même et de son talent de poète, aurait fait son éloge en ces termes :

A tous Arnaulds, Sarrasins, Pellissons,
D'à l'avenir, dans leurs *doctes* chansons...

On reconnaît là l'intervention complaisante d'un ami.

Quant à la présence d'Arnauld, du grand Arnauld ou d'Arnauld d'Andilly, dans cette compagnie de poètes héroïques, galants et doctes, on est forcé de l'attribuer à une distraction de La Fontaine, qui aura voulu le plus naïvement du monde faire acte de politesse à l'égard des Arnauld et qui ne s'est pas aperçu qu'il commettait une inconvenance. Il est même permis de croire que le nom d'*Arnauld* ne se trouvait pas dans la pièce originale qui circula manuscrite en 1661 ou 1662, et que ce nom en aura remplacé un autre, celui de Boileau peut-être, lorsque cette pièce fut publiée, pour la première fois, en 1671, dans le *Recueil de poésies chrétiennes et diverses*.

Depuis cette publication qui faisait figurer la *Requête de la Postérité* parmi les ouvrages de Pellisson, sans toutefois la lui attribuer d'une manière formelle, cette pièce exquise, qui porte à chaque vers le cachet de La Fontaine, est restée enfouie dans les Œuvres de Pellisson, où l'a fait entrer l'abbé Souchay, qui avait parcouru tous les recueils du temps, pour en extraire les pièces imprimées sous le nom de cet écrivain, naguère célèbre et maintenant oublié. Il m'a semblé qu'on la trouverait plus aisément, cette excellente pièce, et qu'on la lirait aussi avec plus de plaisir, dans les Œuvres de La Fontaine.

REQUÊTE A LA POSTÉRITÉ

A nos seigneurs de la Postérité,
Juges des rois, et tout pleins d'équité :
Paul Pellisson, dans une prison noire,
Manquant de tout, même d'une écritoire,
Comme il le peut en son entendement,
Vous fait sa plainte, et remontre humblement
Qu'il a procès contre un Roi magnanime
Qui fut toujours l'objet de son estime.
Pour le servir, il quitta les amours,
Les tendres vers et les tendres discours,
Mourut au monde, et de très-bonne grâce,
Son épitaphe en fut faite au Parnasse¹ ;

1. Allusion à l'épitaphe suivante composée par Ménage en 1658, lorsque Pellisson dut renoncer à la poésie et à la vie littéraire, pour s'attacher à Fouquet et se consacrer exclusivement aux affaires :

Ici gît le fameux Acante,
L'honneur des rivages françois.
Il tiroit après lui les rochers et les bois,
Par les sons amoureux de sa lyre charmante.
Passant, ne pleure point son sort :
De l'illustre Sapho, que respecta l'envie,
Il fut aimé, pendant sa vie ;
Il en est plaint, après sa mort.

On sait que *Sapho* était le surnom que les beaux-esprits avaient donné à Mademoiselle de Scudéry, dont Pellisson, malgré sa prodigieuse laideur, s'était fait aimer.

Veilla, sua, courut, n'oublia rien,
 Pendant quatre ans, hors d'acquérir du bien,
 N'en voulant point, qu'il ne lui vînt sans crime,
 Ou qu'un patron ne rendît légitime.
 Bien lui fut dit, par gens de très-bon sens,
 Qu'il se hâtât; que c'en étoit le temps;
 Que, s'il venoit quelque prompte retraite,
 Il passeroit pour n'être qu'un poète.
 Mais, toujours ferme en sa première humeur,
 Se contenta de sentir en son cœur,
 Que, pour connoître ou l'histoire ou la fable,
 De nuls emplois il n'étoit incapable,
 Ni dédaigneux pour les moins importants,
 Ni foible aussi pour soutenir les grands.
 Quoi qu'il en soit, ou faveur ou mérite,
 Sa part d'emploi, d'abord la plus petite,
 Fut la plus grande, après qu'il fut connu.
 Lui, le premier, quoique dernier venu,
 On le vit lors traiter, compter, écrire,
 Pour l'intérêt de tout un vaste empire.
 Et toutefois, ô souvenir amer !
 Pour ce grand prince, il sut encor rimer;
 Témoins ces vers : « Puisque Louis l'ordonne,
 Arbres, parlez mieux que ceux de Dodone,
 Louis le veut : sortez, Nymphes, sortez ! »
 Mais, au milieu de ces prospérités,

1. Allusion à ces vers du prologue des *Fâcheux*, composé par Pellisson pour la fête de Vaux, où cette comédie de Molière fut représentée la première fois :

Ces Termes marcheront, et si Louis l'ordonne,
 Ces arbres parleront mieux que ceux de Dodone.
 Hôtesse de leurs troncs, moindres divinités
 C'est Louis qui le veut, sortez, Nymphes, sortez !

Cette citation prouve, d'une manière à peu près certaine, que La Fon-

Il plut au Ciel, par un grand coup de foudre,
En un moment, de la réduire en poudre.

Il ne veut pas mettre en longue oraison
Les longs ennuis de sa dure prison,
N'ayant, pour lui, courroux, mépris, ni haine.
On l'en plaignoit : il les souffroit sans peine ;
Quand un démon, jaloux et suborneur,
Pour lui ravir ce reste de bonheur,
Aux plus hauts lieux forma de vains nuages,
Troubla les airs, excita cent orages.
Vous le savez, grilles, portes, verroux,
Si, dans ces lieux, sans nuls témoins que vous,
Son cœur, sa main, sa langue, sa mémoire,
Du grand Louis n'ont révélé la gloire,
Faisant pour lui ce qu'un cœur bien pieux
Au même état auroit fait pour les Dieux !
Vous le savez, ô Puissance divine,
S'il eut jamais l'esprit à la rapine !
Et toutefois, sans bien savoir pourquoi,
Certains gens, qu'on nomme Gens du Roi,
Bien renfermé, le déchirent d'injures,
Lui demandant par longues écritures
Les millions, que faisant son devoir
Il n'eut jamais, mais qu'il pouvoit avoir.
On le diffame, et, qui pis est encore,
Il le sait bien, mais il faut qu'il l'ignore.

taine est l'auteur de la *Requête à la Postérité*. Pellisson se fut bien gardé de rappeler cette fête de Vaux, qui avait été un des motifs, sinon la cause principale, de la disgrâce de Fouquet; cette fête dont Louis XIV conservait un souvenir si jaloux et si amer. Quant à La Fontaine, il n'y regardait pas de si près, et il mettait ici en scène, sous les yeux du roi, ces Nymphes de Vaux qu'il avait déjà introduites, sans l'aveu de Fouquet, dans la fameuse élégie sur les malheurs d'*Oronte*.

O nos seigneurs de la Postérité !
Juges des rois, plaise à votre équité,
Quant aux écrits qui ternissent sa gloire,
Ne pas les lire, ou bien ne les pas croire ;
Consent pourtant que vous alliez prêchant
Qu'il fut un sot, mais non pas un méchant.

Quant à Louis, l'ornement de son âge,
Si, dans six mois, un an ou davantage,
Il ne lui rend, sans y manquer en rien,
Liberté, joie, honneur, repos et bien ;
Quoiqu'à la gloire il ait droit de prétendre
Plus qu'un César et plus qu'un Alexandre ;
Ce nonobstant, pour sa punition,
Le déclarer égal à Scipion :
A cet effet, ôter à son histoire,
Sans que jamais il en soit fait mémoire,
Quatre vertus, six grandes actions,
Douze combats, soixante pensions ;
Faire défense, aux échos du Parnasse,
De le nommer le plus grand de sa race ;
A tous faiseurs de chants nobles et hauts,
A tous Ronsards, Malherbes et Bertauts,
A tous faisant galantes écritures ;
A tous Arnaulds, Brodeaux, Mellins, Voitures ;
A tous Arnaulds, Sarrasins, Pellissons,
D'à l'avenir, dans leurs doctes chansons,
Passé mille ans, faire aucun sacrifice
A son grand nom, ET VOUS FEREZ JUSTICE !

VI

TRADUCTION DE QUELQUES VERS LATINS
TIRÉS DES POÈTES ANCIENS ¹

Nous ne nous devons point l'effet de nos souhaits ².

Ne comptons point à nous les présents du hasard ³.

On peut ravir le bien que l'on a pu donner ⁴.

Je ne trouve d'heureux que ceux qui pensent l'être ⁵.

1. La Fontaine a publié, comme on sait, une traduction posthume des *Épîtres de Sénèque*, par son ami Pintrel (*Paris, Cl. Barbin, 1681, 2 vol. in-12*). Il ne s'était pas borné à revoir cette traduction; il y avait ajouté une imitation, en vers français, de tous les vers latins cités par Sénèque. Le savant Walckenaer a recueilli pour la première fois dans ses éditions des Œuvres de La Fontaine une partie de ces vers français, mais il a laissé de côté tout ce qui ne formait pas une suite de quatre vers au moins. D'un grand poète, un vers isolé, même une moitié de vers, n'est pourtant pas à dédaigner. Nous avons recherché religieusement tous ceux que les précédents éditeurs avaient négligés. Quelques-uns de ces vers sont à noter parmi les plus beaux que La Fontaine ait faits.

2. Alienum est omne, quidquid optando venit.

3. Non est tuum, Fortuna quod fecit tuum.

4. Dari bonum quod potuit, auferri potest.

5. Non est beatus, esse se qui non putat.

PUBL. SYRUS.

J'ai parcouru les ans marqués par mes destins¹.

Soyez digne des Dieux, par le mépris de l'or².

Nous mourons tous les jours, mais on n'appelle mort,
Que celle enfin qui vient terminer notre sort³.

La prêtresse :

Elle s'agite et cherche à se voir délivrée
De la divinité qui chez elle est entrée⁴.

Le pauvre seulement doit compter son troupeau⁵.

Combien de gens armés courent sur les remparts,
Et combien à la porte on voit briller de dards⁶!

La nuit avoit partout répandu ses pavots
Et donnoit aux humains un paisible repos⁷.

Car vous savez que cette nuit dernière
En faux plaisirs se passa tout entière⁸.

Il voudroit rencontrer un sanglier, un lion⁹.

1. Vixi, et quem dederat cursum Fortuna, peregi.
VIRG., *Æneid.*, IV.
2. Aude, hospes, contemnere opes, et te quoque dignum
Finge deo. VIRG., *Æneid.*, VIII.
3. Mors non una venit, sed quæ rapit, ultima mors est.
4. Bacchatur vates, magnum si pectore possit
Excussisse deum.
VIRG., *Æneid.*, VIII.
5. Pauperis est numerare pecus.
OVID., *Metam.*, XIII.
6. Aspice, qui coeant populi, quæ mœnia clausis
Ferrum acuunt portis.
VIRG., *Æneid.*, VIII.
7. Omnia noctis erant placida composta quiete.
VARRO.
8. Namque ut supremam falsa inter gaudia noctem
Egerimus, nosti.
VIRG., *Æneid.*, VI.
9. Spumantemque dari pecora inter inertia votis
Optat aprum, aut fulvum descendere monte leonem.
VIRG., *Æneid.*, IV.

La beauté rend toujours la vertu plus aimable¹.

Le village, les champs et les villes reculent².

Ce cap :

Où Pallas, sur un roc toujours battu des vents,
Va voir de loin les mers³...

Croyez-vous qu'une voix, à prier obstinée,
Change l'ordre des Dieux et de la Destinée⁴?

Endurons tous ces maux; peut-être, à l'avenir,
Nous sera-t-il bien doux de nous en souvenir⁵!

Je commande à la Grèce, et Pélops m'a donné
Tout ce vaste pays, de mer environné,
Qui va de l'Hellespont à l'isthme de Corinthe⁶.

Arrête, Ménélas, ou ce bras, comme un foudre,
Tombant dessus ton corps, le va réduire en poudre⁷;

C'est à ce coup qu'il faut être sans peur
Et faire voir de la force et du cœur⁸.

Cerbère :

Couché parmi des os, en des cavernes sombres,

1. Gravior est pulchro veniens a corpore virtus.
VIRG., *Æneid.*, V.

2. Terræ urbesque recedunt.
VIRG., *Æneid.*, III.

3. Alta procelloso speculatur vertice Pallas.

4. Desine fata Deum flecti sperare precando.
VIRG., *Æneid.*, VI.

5. ... Forsan et hæc olim meminisse juvabit.
VIRG., *Æneid.*, I.

6. En impero Argis! regna mihi liquit Pelops,
Qua Ponto ab Helles atque ab Ionio mari
Urgetur Isthmos. ARTIUS, *Atreus*, trag.

7. Quod nisi quieris, Menelae, hac dextra occides!

8. Nunc animis opus, Ænea, nunc pectore firmo.
VIRG., *Æneid.*, VI.

Par d'éternels abois épouvante les ombres¹.

Ne cède point aux maux; va contre eux, ne crains rien,
Suis ton sort en tous lieux : il te conduira bien².

Les abeilles :

Elles sucent le miel, volant de fleur en fleur,
Et mettent par rayons cette douce liqueur³.

Cette amazone :

Eût couru sur les eaux, couru sur les moissons,
Sans plier les épis ni mouiller les talons⁴.

Cet arbre :

Dont l'ombre est réservée aux arrière-neveux⁵.

Il faut semer en mars la fève et le sainfoin :
Si vous voulez du mil, prenez le même soin⁶.

Où Saturne commence et finit sa carrière ;
Quels tours Mercure fait en sa course légère⁷.

1. Ossa super recubans antro semesa cruento,
Æternum latrans exsanguis territat umbras.
VIRG., *Æneid.*, VIII.
2. Tu, ne cede malis, sed contra audentior ito
Qua tua te Fortuna sinet.
VIRG., *Æneid.*, VI.
3. Lipientia mella
Stipant, et dulci distendunt nectare cellas.
VIRG., *Æneid.*, I.
4. Illa vel intactæ segetis per summa volaret
Gramina, nec cursu teneras læsisset aristas;
Vel mare per medium, fluctu suspensa tumentis,
Ferret iter, celeres nec tingeret æquore plantas.
VIRG., *Æneid.*, VII.
5. Tarda venit, seris factura nepotibus umbram.
VIRG., *Georg.*, II.
6. Vere fabis satio est : nunc te quoque, medica, putres
Accipiunt sulci, et milio venit annua cura.
VIRG., *Georg.*, I.
7. Frigida Saturni sese quo stella receptet;
Quos ignis cœli Cyllenius erret in orbe.
VIRG., *Georg.*, I.

Observe le coucher (*du soleil*), pour n'être point séduit,
Par la sérénité d'une trompeuse nuit¹.

Il suffit de toucher les principes des choses².

On fendoit autrefois le bois avec des coins³.

Ce fut par l'invention des sages,
Qu'on commença d'user de pièges et de rets,
Et de placer des chiens sur le bord des forêts⁴.

Entre deux rangs de fils sur le métier tendus,
La navette en courant entrelace la trame,
Puis le peigne aussitôt en serre les tissus⁵.

Qui dans le fond du cœur a la vertu présente⁶.

Ou qu'on donne ce corps en proie aux chiens de mer⁷.

Sans souci du tombeau, je sais que la Nature
Aux corps abandonnés donne la sépulture⁸.

1. Si vero solem ad rapidum stellasque sequentes
Ordine respicies, nunquam te crastina fallet
Hora, nec insidiis noctis capiere serenæ.

VIRG., *Georg.*, I.

2. Et summa sequar fastigia rerum.

VIRG., *Æneid.*, I.

3. Nunc primi cuneis scindebant fissile lignum.

VIRG., *Georg.*, I.

4. Tunc laqueis captare feras, et fallere visco
Inventum, et magnos canibus circumdare saltus.

VIRG., *Georg.*, I.

5. Tela jugo juncta est, stamen secernit arundo;
Inseritur medium radiis subtemen acutis
Quod lato feriunt insecti pectine dentes.

OVID., *Metam.*, VI.

6. Sed si cui virtus animusque in corpore præsens.

VIRG., *Æneid.*, V.

7. Canibus data præda marinis.

8. Nec tumulum curo ; sepelit Natura relictos.

MÆCENAS.

Aux plus grands maux l'oubli sert de remède :
 Soyez hardi, la Fortune vous aide :
 Aux paresseux, tout fait de l'embarras¹.

Maintenant, pour chasser le mal qui nous oppresse,
 Il nous faut employer la force avec l'adresse².

Je suis homme et ne tiens rien d'humain hors de moi³.

On voit dans ses regards une brillante ardeur,
 Et dans ses mouvements la fierté de son cœur⁴.

Et puis allez planter la vigne et l'olivier⁵.

Qu'on me rende manchot, cul-de-jatte, impotent,
 Qu'on ne me laisse aucune dent,
 Je me consolerais, c'est assez que je vive⁶ !

Est-ce un si grand malheur, que de perdre la vie⁷ ?

1. Injuriarum remedium est oblivio.
 Audentes Fortuna juvat.
 Piger ipse sibi obstat.
 PUBL. SYRUS.
2. Nunc manibus rapidis opus est, nunc arte magistra.
 VIRG., *Æneid.*, VIII.
3. Homo sum, humani nihil a me alienum puto.
 TERENCE., *Heautontim.*, act. I.
4. Luxuriatque toris animosum pectus...
5. Insere nunc, Melibœe, puros; pone ordine vites.
 VIRG., *Eclog.*, I.
6. Debilem facito manu,
 Debilem pede, coxa;
 Tuber adstrue gibberum,
 Lubricos quate dentes;
 Vita dum superest, bene est!
 Hanc mihi, vel acuta
 Si sedeam cruce, sustine.

Ces vers, empruntés à un ancien comique, avaient déjà été traduits ou plutôt imités par La Fontaine, dans une de ses fables (Liv. I, 15).

7. Usque adeone mori miserum est?...
 VIRG., *Æneid.*, XII.

La vertu du héros, sa naissance et sa gloire,
Se viennent présenter souvent à la mémoire ¹.

Que vous servira

D'avoir, dans le combat, écarté seul la presse
Et renversé toute la Grèce ² ?

Le travail et la mort sont horribles à voir ³.

Le fier Agamemnon, Priam le sourcilleux,
Et le vaillant Achille ennemi de tous deux ⁴...

Le corps seul peut toucher et peut être touché ⁵.

Où demeure le deuil, le souci, la tristesse,
La mourante langueur et la froide vieillesse ⁶.

S'il manque à l'indigent, l'avare se plaint de tout ⁷.

Qui sait vivre de peu n'a disette de rien ⁸.

Le temps fuit et jamais ne se peut rappeler ⁹.

1. Multa viri virtus animo, multusque recursat
Gentis honos.

VIRG., *Æneid.*, IV.

2. Evasisse tot urbes
Argolicas, mediosque fugam tenuisse per hostes.

VIRG., *Æneid.*, III.

3. Terribiles visu formæ, letumque labosque.

VIRG., *Æneid.*, VI.

4. Atridem, Priamumque, et sævum ambobus Achillem.

VIRG., *Æneid.*, I.

5. Tangere enim et tangi, nisi corpus, nulla potest res.

LUCRET., I.

6. Luctus et ultrices posuere cubilia Curæ,
Pallentesque habitant Morbi, tristisque Senectus.

VIRG., *Æneid.*, VI.

7. Desunt inopiæ multa, avaritiæ omnia.
In nullum avarus bonus est, in se pessimus.

PUBL. SYRUS.

8. In minimo eget mortalis, qui minimum cupit.
Quod vult, habet, qui velle, quod satis est, potest.

PUBL. SYRUS.

9. Fugit irreparabile tempus.

VIRG., *Georg.*, III.

La plus belle saison fuit toujours la première ¹.

Puis vient la maladie et la triste vieillesse ².

Scipion l'Africain :

A qui jamais l'ami, ni l'ennemi,
N'a pu payer le bienfait qu'à demi ³.

Sur lui tonne du ciel la grande et vaste porte ⁴.

Si quelqu'un peut entrer dans le conseil des Dieux,
La vaste porte des cieux
A moi seul s'ouvrira ⁵...

Je chante un Héros et la guerre ⁶.

Les lois n'ont de pouvoir, qu'autant que le roi vit ⁷...

Le palais du Soleil, porté sur cent colonnes,
Étoit tout brillant d'or ⁸...

1. Optima quæque dies miseris mortalibus ævi
Prima fugit.
2. Subeunt morbi, tristisque senectus.
3. Cui nemo civis neque hostis
Quivit pro factis reddere operæ pretium.
SCIPIO AFRICANUS.
4. Quem super ingens
Porta tonat cœli.....
VIRG., *Georg.*, III.
5. Si fas endo plagas cœlestum ascendere cuiquam :
Mi soli cœli maxima porta patet?
ENNIUS, *epigr.*
6. Arma virumque cano.
VIRG., *Æneid.*, I.
7. Rege incolumi, mens omnibus una est :
Amisso, rupere fidem.
VIRG., *Georg.*, IV.
8. Regia Solis erat sublimibus alta columnis,
Clara micante auro.
OVID., *Metam.*, II.

Il (*son char*) avoit l'essieu d'or et le timon aussi ;
Les rais étoient d'argent ¹...

Vesper leur apparaît, quand nous voyons l'Aurore ².

Le jour doroit déjà le sommet des montagnes,
Déjà les premiers traits échauffoient les campagnes :
L'hirondelle, cherchant pâture à ses petits,
Sortoit, rentroit au nid, attentive à leurs cris ³.

Les bergers ont enfin renfermé les troupeaux.
La nuit couvre la terre et s'épand sur les eaux ⁴.

Je puiserai pour vous chez les vieux écrivains :
Ecoutez seulement leurs préceptes divins ;
Soyez-leur attentif, même aux choses légères :
Rien chez eux n'est léger ⁵...

1. Aureus axis erat, temo aureus, aurea summæ
Curvatura rotæ, radiatorum argenteus ordo.
OVID., *Métam.*, II.
2. Nosque ubi primus equis Oriens afflavit anhelis,
Illic sera rubens ascendit lumina Vesper.
VIRG., *Georg.*, I.
3. Incipit ardentes Phœbus producere flammæ,
Spargere se rubicunda dies, jam tristis hirundo
Argutis reditura cibos immittere nidis
Incipit, et molli partitos ore ministrat.
M. VARUS.
4. Jam sua pastores stabulis armenta locarunt,
Jam dare sopitis Nox nigra silentia terris
Incipit. *Idem.*
5. Possum multa tibi veterum præcepta referre,
Ni refugis, tenuesque piget cognoscere curas.
VIRG., *Georg.*, I.

VII

A UNE NOUVELLE MAÎTRESSE ¹

Que sont devenus mes beaux jours,
 Que, sans chagrins et sans amours,
 Mon cœur exempt de l'esclavage,
 Toujours libre et toujours volage,
 Ne formoit aucun mouvement,
 Qui pût durer plus d'un moment !
 Quand ma maîtresse étoit colère
 Ou qu'elle faisoit la sévère,

1. Ces vers sont attribués positivement à La Fontaine, dans *le Livre sans nom, en cinq dialogues* (Paris, Michel Brunet, 1695, in-12, p. 135), agréable recueil dont l'auteur serait Cotelendi, selon les uns, ou l'abbé Bordelon, selon les autres. Cet auteur anonyme met en scène Arlequin, acteur de la Comédie italienne : « Voilà justement, me dit Arlequin, l'aventure de notre illustre poète ; en revenant de souper de chez un ami, il perdit son haut-de-chausse en chemin. Mais, continua-t-il, n'avez-vous point sçeu la bourasque de poésie qui le prit chez son procureur ? Il a un ancien procès et une nouvelle maîtresse. Comme il écoutoit attentivement son procureur, qui luy parloit de son affaire, tout à coup Apollon le saisit, et il ne put jamais se dispenser d'écrire ces vers. Quelle chose monstrueuse qu'une telle saillie dans l'étude d'un praticien ! » Arlequin ajoute, après avoir cité les vers précédents : « Je n'en sçay pas davantage, lui dis-je, et j'en suis bien fâché. J'ajouterai seulement que son procureur dit partout que ces vers lui ont porté malheur et que depuis ce temps-là il n'a pû tirer un double, de ses parties. »

Sans l'adoucir par ma langueur,
Je la laissois dans son humeur.
Je feignois, pour une autre femme,
D'avoir une nouvelle flamme,
Et cachant mes vrais sentiments
Par mille faux emportements,
Sous cette légère apparence,
J'ébranlois son indifférence,
Et souvent j'avois le bonheur
De trouver le chemin du cœur.
Quand celle-là faisoit la fière,
Je retournois à la première :
Cent rivaux ne me touchoient pas ;
Partout je trouvois des appas ;
Toujours content, point de tristesse ;
Chaque femme étoit ma maîtresse,
Et, sans me troubler, je l'aimois,
Tant et si peu que je voulois...
Mais hélas ! ce n'est pas de même,
Depuis le temps que je vous aime.

VIII

A PHILIS ¹

Dans cet antre secret tout parsemé de rose,
 Philis, que faisiez-vous, avec ce beau garçon ?

Il vous parloit, il sentoît bon.

Ne s'est-il point passé quelque petite chose ?

En pourrois-je savoir le nom ?

A qui désiriez-vous de plaire ?

Peut-on apprendre ce mystère ?

1. Ces vers touchants, empreints d'un grand sentiment de la poésie antique, sont attribués positivement à La Fontaine par l'auteur anonyme du *Livre sans nom* (Paris, Michel Brunet, 1695, in-12, p. 125), qui raconte ainsi dans quelle circonstance ils furent composés ; c'est Arlequin qui parle : « J'ay quelque chose de plus joli à vous dire de l'homme que nous venons de quitter. Savez-vous qu'il n'a pas toujours aimé des filles indignes de lui ? J'en connois une très-agréable et pleine d'esprit, auprès de qui il a fait fortune autrefois. A la vérité, il étoit alors plus jeune, très-plaisant, et les abstractions perpétuelles où il est tombé depuis, n'avaient pas encore dérégulé son imagination. Il prit, un jour, de la jalousie d'un nouveau venu, qui le chagrinoit et à qui il lui paroissoit que sa maîtresse vouloit plaire. Il sût même que ce nouvel amant avoit fait avec elle une partie de plaisir à la campagne et qu'ils s'étoient écartés de la compagnie. Il lui témoigna son chagrin par les vers suivants..... — Ces vers sont assez jolis, lui dis-je, mais firent-ils revenir la belle ? — Non, reprit Arlequin ; elle continua toujours sa nouvelle passion, et à la vérité elle n'avoit pas grand tort : notre ami ne lui donnoit que des vers ; l'autre la régaloit de cadeaux et de promenades. »

Vos cheveux renoués sont un ajustement
Qui ne s'accorde nullement
A la simplicité de votre habillement.....
Il sentira bientôt, dans le fond de son âme,
Le changement de votre flamme,
Ce mignon trop heureux, charmé de vos appas!
Que dira-t-il, hélas!
En vous trouvant plus irritée
Que ne l'est la mer agitée?
Le crédule qu'il est, il croit, en vous voyant,
Que vous serez toujours fidèle,
Et que jamais un autre amant
Ne pourra vous brûler d'une flamme nouvelle!
Malheureux ceux que vous éblouissez,
Mal informés de votre esprit volage!
Je me suis sauvé du naufrage ;
Le tableau de mon vœu vous le témoigne assez :
« Au grand Dieu de la mer, en sortant de son onde,
Je viens de consacrer mes humides habits ;
Le reste de mes jours, dans une paix profonde,
Coulera doucement loin des yeux de Philis. »

IX

RELATION D'UNE CHASSE DU ROI ¹

Dans un de ces beaux jours, des printemps le modèle,
 Que le maître de l'univers
 Dérobe quelquefois à la saison nouvelle,
 Pour en parer l'automne ou les hivers;
 Une troupe toute charmante,
 Autant illustre que galante,
 Et qui, par la beauté, la puissance ou le sang,
 Tient ici-bas le premier rang;
 Apparemment se trouvant lasse
 Des paisibles amusements,

1. Cette pièce a été publiée, pour la première fois, par M. Célestin Port, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome troisième de la troisième série, p. 182 et suiv., d'après un manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (n° 1631, in-4°), qui nous a fourni plusieurs pièces inédites de La Fontaine. « La pièce que nous publions en l'attribuant à La Fontaine, dit M. Célestin Port, n'est pas signée non plus que les autres pièces du recueil où nous la prenons, notamment quatorze fables bien connues, et le prologue de la *Coupe enchantée*, qui la suivent immédiatement...; la place où nous l'avons rencontrée, les détails et le sujet même, la manière, en un mot, et le style, dont La Fontaine aimait tant à changer et qui dans maint endroit rappelle les tournures ou les idées favorites de notre poète, tout peut-être semble justifier notre conjecture. »

Voulut au plaisir de la chasse
Accorder quelques doux moments.
Plusieurs bêtes furent lancées,
Et toutes ardemment poussées ;
On entendoit retentir un grand bois,
Du bruit des cors, des chiens, des échos et des voix.
Il ne fut cerf ni daim, qui n'en frémit de crainte,
Et qui, dans la terreur dont il eut l'âme atteinte,
Déjà d'un lévrier ne se crût le butin ;
Et même, m'a-t-on dit, jusqu'à certaine Biche,
Qui du creux d'un vieux tronc s'étoit fait une niche,
S'assuroit sur son sexe et bravoit le destin,
Comme une autre se vit chassée,
Et fut sans pitié relancée
Par un cruel Chasseur, moins courtois qu'un lutin.
Par hasard, alors la pauvrete
Étoit avec un Cerf, depuis peu son amant,
Qui lui disoit doux propos et fleurette
Et d'un langage cerf lui contoit son tourment.
Car, comme nous, les cerfs ont leur langage,
Et le succès nous apprend, chaque jour,
Qu'il n'est animal si sauvage,
Poisson dans sa coquille, oiseau dans son bocage,
Qui ne sache parler d'amour.
Ah ! si la Biche alors eût pu se faire entendre,
Que n'eût-elle point dit au Chasseur indiscret,
Qui dans l'endroit peut-être le plus tendre
Trouble son entretien secret ?
« Ingrat ! eût-elle pu lui dire,
Quand l'amour t'a conduit cent fois
Dans le plus épais de ce bois,
Pour y soupirer ton martyre,
Courtisan, chasseur ou héros,

Toi qui viens me livrer une guerre si rude,
Ai-je troublé ta solitude,
Comme tu troubles mon repos? »
Si chaque bête ainsi déclaroit sa pensée,
Et que chaque mortel examinât son cœur,
Il n'est bête si fort pressée,
Qui n'échappât souvent aux remords du chasseur.
Mais ceci pour la Biche est un espoir frivole :
Elle eût fait, pour parler, des efforts superflus,
Et depuis qu'Esopé n'est plus,
Tout animal a perdu la parole.
Son Cerf seul avoit l'art d'entendre ses discours;
Il n'avoit pas celui de les redire.
En vain, de ce malheur, il gémit et soupire,
Il ne peut à la Biche offrir aucun secours :
Aux yeux de son amant la triste amante expire.
Je ne sais si ce fut accident ou transport,
Qui contraignit l'amant à partager son sort,
Je ne jure de rien, de peur de me méprendre;
Mais je sais qu'on vient de m'apprendre
Que la Biche n'est plus et que le Cerf est mort.

X

LES FOUS ¹

Me voilà donc au rang des fous titrés !
 J'y suis, du moins, en bonne compagnie :
 Fous couronnés et fous mitrés,
 Dieux ! quelle longue litanie !

1. Le savant Walckenaer, dans la première édition de son *Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine* (Paris, Nepveu, 1820, in-8°, p. 409), dit, en parlant d'une édition des *Nouveaux Contes de M. de La Fontaine*, sur le titre de laquelle est imprimée la liste des contes que renferme le volume (Amsterdam, chez Corneille-Jean Revol, 1676, in-12) : « Ce volume est d'un format carré ; il n'a que 168 pages ; la dernière page ne porte pas le mot *fin* et est imprimée jusqu'au bas sans aucun blanc, de sorte que le volume ne semble pas terminé ; et dans tous les exemplaires que j'ai vus, la liste des contes qui est sur le titre se termine par celui intitulé *les Fous*, qui n'est pas dans le volume, et ces deux mots ont été effacés à la main avec de l'encre. Il paraît que l'on avait terminé le volume par un conte ainsi intitulé, et qu'ayant su qu'il n'était pas de La Fontaine, on l'aura supprimé en brochant le volume, sans se donner la peine de réimprimer un nouveau titre..... Je n'ai pu encore découvrir de contes intitulés : *les Fous*. Ce volume des Contes de La Fontaine a un frontispice gravé qui représente le rocher du Parnasse. D'après les caractères et le papier, il me paraît évident qu'il a été imprimé à Paris et non à Amsterdam. »

Nous avons cherché, dans les recueils du temps, comme l'avait fait Walckenaer, un conte ou une pièce de vers sous ce titre : *les Fous*. Nous l'avons trouvée dans les Œuvres de l'abbé Grécourt, qui, on le

On en voit sous la pourpre même
 Et sous ce triple diadème
 Que fabriqua l'orgueil romain.
 Plus d'un cerveau timbré, de sa folie extrême,
 A diverti le genre humain.
 Les grands titres, le rang suprême,
 Nous offrent des fous accomplis,
 Et tous nos fastes sont remplis
 D'exemples éclatants qui prouvent mon système.
 Oui, tous les mortels, bien pesés,
 Ont leur folie, ont leur foiblesse,
 Et les sept Sages de la Grèce,
 Si vantés, si préconisés,
 N'étoient que des fous déguisés
 Sous le masque de la sagesse.
 Il est des fous de toute espèce,
 Divers dans leur manie ainsi que dans leurs goûts :
 Les uns sont fous d'honneur, les autres, de richesse ;
 Ceux-là, de bel esprit, et ceux-ci, de noblesse ;
 Les autres, de plaisirs, et ce sont les moins fous.
 Quant à moi, je le suis de vous,
 Aimable Iris : cette folie
 Est, à mon gré, la plus jolie.

sait, ne sont qu'un pêle-mêle de pièces de Chaulieu, de Vergier, de Saint-Gilles, de Ducerceau, de J.-B. Rousseau, de Pavillon et de La Fontaine lui-même. Il est donc permis de restituer à ce dernier la pièce des *Fous*, qui n'est pas un conte, mais une charmante galanterie, pleine de philosophie et de raison, adressée à une de ces Iris, qu'on voit reparaître souvent dans les poésies fugitives de La Fontaine. Nous supposons donc que cette pièce n'a pas été admise dans les *Nouveaux Contes*, parce que La Fontaine s'est aperçu, le volume imprimé, que *les Fous* n'étaient pas un conte. Il les aura laissés de côté et bientôt oubliés. Ils seront passés alors dans les recueils manuscrits, et de là, dans les Œuvres de Grécourt, recueillies et publiées après la mort de l'auteur.

XI

LA RAGE¹

A Cupidon, la jeune et belle Aminte,
Malgré l'hymen, sacrifioit toujours.
Son pauvre époux étoit toujours en crainte,
Qu'elle ne fît de nouvelles amours.
Il ne pouvoit en fermer la paupière,
Veilloit, pestoit, tant, qu'il en expira.
Lui mort, Aminte, ayant libre carrière,
Se divertit en fille d'opéra.

1. Imprimée, sans nom d'auteur, à la page 144 de la deuxième partie du *Recueil de nouvelles poésies, galantes, critiques, latines et françoises* (Londres, s. d., vers 1740, in-8°). Cette pièce a été toujours attribuée à La Fontaine, quoiqu'elle ait été donnée, par Sallengre, à La Monnoye, dans l'édition des *Poésies* de ce dernier (*La Haye, Levier, 1716, in-8°*), édition formée d'emprunts faits à tous les poètes du dix-septième siècle; et quoiqu'elle ait paru depuis dans les *Œuvres* de Vergier, où l'on a réuni tant de pièces qui ne lui appartiennent pas. Dans un recueil manuscrit que possède M. Paulin Paris, qui a bien voulu me le communiquer, elle est donnée avec cette attribution. D'après une note de ce recueil, elle aurait été faite contre Madame de Boislandry; mais, suivant Le Duchat (*Ducatiana*, p. 247), elle serait plutôt à l'adresse de Madame de Beaumont, une des deux filles célèbres du libraire Loyson. C'est au savant éditeur des *Historiettes* de Tallemant des Réaux, que nous devons ces renseignements.

Grand bruit en fut. Son curé crut devoir
L'en avertir : « Vous vous perdez, Madame!
Changez de vie, ou c'est fait de votre âme.
— Hélas ! Monsieur, je voudrois le pouvoir,
Lui répartit notre fringante veuve.
Mais, plaignez-moi, tel est mon ascendant.
Pour contenter mon appétit ardent,
De deux jours l'un, me faut pratique neuve.
Cela me vient d'un accident fatal.
Ma modestie a causé tout mon mal.
A quatorze ans, d'un chien je fus mordue.
L'avis commun fut qu'on me devoit nue
Plonger en mer. Nue on me dépouilla :
Honteuse alors de me voir sans chemise,
Incontinent, je portai la main là...
Où vous savez, sans jamais lâcher prise.
On me plongea. Mais qu'est-il arrivé?
Alors mon corps, ô pudeur trop funeste,
Partout ailleurs du mal fut préservé,
Fors cet endroit où la rage me reste. »

XII

PORTRAIT DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN ¹

Pour donner au public le portrait du Dauphin,
 Lebrun avoit déjà ses pinceaux à la main ;
 Mais l'enfant s'endormit : il différa l'ouvrage.
 Pensant, à son réveil, reprendre ce dessein,
 Il trouva que les pleurs ternissoient son beau teint
 Et qu'ensuite un beau ris parut sur son visage.
 Dans ces airs différents qu'on ne peut imiter,
 Lebrun se rebutoit et vouloit tout quitter,

1. Cette pièce est la seule que nous nous permettions d'attribuer à La Fontaine, sans y être autorisé par quelque témoignage contemporain ou par quelque sérieuse induction de critique historique ou bibliographique. Nous avons cru reconnaître ici le style et la manière de notre poète, en lisant cette jolie épigramme digne de l'Anthologie grecque, dans le *Tableau de la vie et et du gouvernement de MM. les cardinaux Richelieu et Mazarin et de M. Colbert, représenté en diverses satyres et poésies ingénieuses, avec un recueil d'épigrammes sur la vie et la mort de M. Fouquet et sur diverses choses qui se sont passées à Paris en ce temps-là* (Cologne, Pierre Marteau, 1694, in-12, p. 282). Il y a un vers que personne n'aurait fait, si ce n'est La Fontaine :

Mais l'enfant s'endormit : il différa l'ouvrage ;

Quant à l'idée même de l'épigramme, on la retrouve presque, avec

Quand le Dauphin sembla lui dire :
« Peintre, ne t'étonne point tant.
On ne peut bien peindre un enfant
Qui ne fait que dormir, que pleurer, ou que rire.
Mais, par quelque admirable trait,
Joins la majesté de son père
Aux qualités de sa mère,
Tu verras au vrai mon portrait. »

des expressions identiques, dans cette strophe de sa ballade sur la naissance du duc de Bourgogne en 1682 :

A Monseigneur et à Madame la Dauphine.

Princesse aimable, et vous, digne Dauphin,
Vos qualités ont formé cet ouvrage,
Triple chef-d'œuvre, enfant plus que divin
Qui de trois Dieux fera voir l'assemblage :
Ces trois Dieux sont Mars, Amour et Jupin.

XIII

PORTRAIT DE TURENNE ¹

L'Art, aussi bien que la Nature,
Nous donne des talents divers;
Il est bien peu d'esprits qui, par de nobles vers,
Puissent des demi-dieux nous faire la peinture;

¹ On sait que La Fontaine a composé des vers, à l'occasion de la mort de Turenne, en 1675, mais on ne sait pas quels sont ces vers. Il s'agissait de les reconnaître parmi les pièces de poésie, assez nombreuses, qui ont été imprimées, dans cette circonstance, la plupart sans nom d'auteur. Ces pièces, en général, sont faibles, et l'on y chercherait en vain le cachet de La Fontaine. Cependant, les stances, que nous réimprimons ici et que Philippe de Pretot avait déjà réimprimées dans le *Recueil du Parnasse ou Nouveau choix de pièces fugitives en prose et en vers* (Paris, Briasson, 1743, in-12, tome II, p. 6), offrent çà et là quelques traits dignes de notre poète. C'est bien lui qui a pu dire qu'il réussirait sur *de petits sujets*, et qu'il louerait sans peine des *héros de roman*, créés par l'imagination « et dont la Fable est toute pleine. » On trouve aussi, dans ce Portrait, des analogies frappantes avec quelques passages des deux épîtres que La Fontaine avait adressées à Turenne, deux ans auparavant, épîtres où il lui fait les mêmes éloges sur sa *valeur* et sa *prudence*, en le nommant *un Mars plein de bonté*. Les poètes, comme les peintres, se répètent volontiers dans leurs œuvres et y laissent, pour ainsi dire, des points de repère, qu'on apprend à découvrir. Nous avons donc cru retrouver, dans ce Portrait de Turenne, la main de La Fontaine. Quant aux Stances libres au cardinal de Bouillon, qui précèdent ce Portrait dans le *Recueil du Parnasse*, elles ne sont pas, elles ne peuvent pas

La France à tout moment nous produit des héros :
 Il est plus d'un Enée, il est plus d'un Achille;
 Mais, pour mettre en leur jour leur gloire et leurs travaux,
 Voit-on plus d'un Homère, est-il plus d'un Virgile?

Inutiles sont mes projets :
 La main me tremble, aux premiers traits,
 Lorsque je veux peindre Turenne :
 Pour faire sa peinture et celle de Condé,
 Il faudrait que Pallas secondât Melpomène,
 Il faudrait qu'Apollon de Mars fût secondé.

Ma Muse, sans faire la vaine,
 Pourroit bien réussir sur de petits sujets;
 Elle pourroit louer sans peine
 Ces héros de roman, qu'à plaisir on a faits,
 Et dont la Fable est toute pleine.
 Mais quand je veux chanter les merveilleux exploits
 Et les vertus du grand Turenne,
 Etonné de leur nombre, accablé de leur poids,
 Mon génie interdit est sans force et sans veine,
 La plume me tombe des doigts.

Pour faire de Turenne une belle peinture,
 Qui nous fît voir en mignature
 Sa valeur au combat, sa prudence au Conseil;
 De la sage Pallas, je ferois la figure

être de La Fontaine, comme on l'avait cru. Au reste, les poésies auxquelles la mort glorieuse de Turenne avait donné lieu, n'ont jamais été rassemblées et publiées en recueil, ainsi que sa famille l'aurait désiré. La pièce que nous publions ici, en proposant de l'attribuer à La Fontaine, est sans comparaison la meilleure de toutes.

Avec celle de Mars, dans tout leur appareil,
Et pour faire connoître à la race future
 Que cet Héros fut sans pareil,
A ce divin tableau, je mettrois pour bordure
 Les brillants rayons du Soleil.

XIV

A MADAME D... QUI AVAIT PRIÉ L'AUTEUR
DE LUI FAIRE DES VERS ¹

Cesse, charmante Iris, cesse de souhaiter
Des vers qu'Apollon me refuse,
Et n'espère pas que ma muse
Puisse à présent te contenter.
Je ne suis plus, quoique tu fasses,
Tel que j'étois dans mes beaux jours,
Quand à la suite des Amours
Je badinois avec les Grâces.

C'est alors que j'aurois chanté
Tous les charmes de ta beauté,

1. Cette jolie pièce, qui sent son La Fontaine après la conversion de notre poète, nous paraît être un des derniers souffles de sa muse convertie. On la trouve imprimée immédiatement après son épître au duc de Vendôme (*A dame Alix, que point ne connoissez...*), dans le *Recueil de pièces curieuses et nouvelles tant en prose qu'en vers* (La Haye, Adrian Moetjens, 1695, 5 vol. petit in-12, t. III, p. 530), qui renferme plusieurs autres pièces de La Fontaine; l'éditeur de ce recueil les tenait de Madame Ulric, sinon de l'auteur lui-même.

Sur un ton si doux et si tendre,
Que ton cœur, par mes vers se laissant émouvoir,
Auroit presque autant pris de plaisir à m'entendre,
Que mes yeux en ont à te voir.

Cet heureux temps n'est plus, excuse ma faiblesse :
Tout ce que je puis faire, en l'état où je suis,
C'est de combattre les ennuis
Que traîne après soi la vieillesse.
Mon esprit plus timide et mon corps plus pesant
Me font voir toute ma misère :
Je pleure le passé, je me plains du présent,
Et l'avenir me désespère.

Non, non, puisque mes cheveux gris
Ont fait fuir les jeux et les ris,
Il ne faut pas que je t'ennuie.
Quel agrément trouverois-tu
A m'entendre parler d'un ton de Jérémie,
Qu'il n'est aucun plaisir, sur la fin de la vie,
Que celui d'avoir bien vécu ?

Cependant, c'est ce que je pense,
Ce que chacun pense à son tour,
Ce que toi-même enfin tu penseras un jour :
Heureuse si tu peux m'en croire par avance,
Et si, dès aujourd'hui, faisant quelques efforts,
Un sentiment si salutaire
T'arrache des plaisirs qui ne dureront guère,
Pour t'épargner millè remords !

XV

ÉPIGRAMME CONTRE BOILEAU

Qui raillait quelquefois amèrement La Fontaine sur ses distractions et ses ingénuités ¹

1675 ?

Il est trois points dans l'homme de collège :
 Présomption, injures, mauvais sens.
 De se louer il a le privilège :
 Il ne connoît arguments plus puissants.
 Si l'on le fâche, il vomit des injures ;
 Il ne connoît plus brillantes figures.

1. Cette épigramme se trouve déjà textuellement dans les Œuvres de La Fontaine, mais ce qui ne s'y trouve pas et ce qui donne à ce douzain un caractère tout nouveau, c'est l'intitulé que nous rapportons tel que nous l'avons trouvé dans plusieurs manuscrits, notamment dans ceux de Trallage. La Fontaine était resté en bons rapports avec Boileau, et nous avons lieu de croire qu'il avait complètement oublié cette épigramme composée dans un moment d'humeur contre l'Aristarque du Parnasse. Celui-ci, au contraire, s'en souvenait tellement, qu'il n'a pas même, dans son *Art poétique*, consacré quelques vers au genre de la Fable, de peur d'être forcé de faire indirectement l'éloge de La Fontaine. Voy., sur cette épigramme et sur la désunion de La Fontaine et de Boileau, l'*Hist. de la vie et des ouvrages de M. J. de La Fontaine*, par le baron Waickenaer, 3^e édit., p. 237 et suiv.

Veut-il louer un Roi, l'honneur des rois?
Il ne le prend que pour sujet de thème.
J'avois promis trois points; en voilà trois.
On y peut joindre encore un quatrième :
Qu'il aille voir la Cour tant qu'il voudra,
Jamais la Cour ne le décrassera.

XVI

ÉPIGRAMME CONTRE LES PIÈCES DE BOYER ¹

Quand les pièces représentées,
De Boyer, sont peu fréquentées,
Chagrin qu'il est d'y voir peu d'assistants,
Voici comme il tourne la chose :
Vendredi, la pluie en est cause,
Et le dimanche, le beau temps.

1. Cette épigramme, tirée des manuscrits de Trallage où elle fait suite à une autre épigramme attribuée également à La Fontaine, s'y trouve précédée d'une note ainsi conçue : « Les deux excuses que M. Claude Boyer alléguait, un jour, à un de ses amis, qui lui demandoit des nouvelles d'une de ses comédies, qui ne fut jouée qu'un vendredi et un dimanche, firent le sujet de l'épigramme suivante. » Nous ne savons si cette note est de l'auteur de l'épigramme ou du sieur de Trallage. La Fontaine avait connu Boyer, lorsque ce poète dramatique, lié alors avec Molière, fit jouer sur le théâtre du Palais-Royal deux tragédies qui ne réussirent pas. Boyer s'obstinait à composer des pièces de théâtre et le public s'obstinait à les siffler. Cette épigramme a été donnée à Racine, qui ne l'avait jamais avouée, ni revendiquée.

XVII

ÉPIGRAMME CONTRE LE COMÉDIEN BARON ¹

1682

A qui doivent leur réussite
 Les pièces qui ne vont pas mal ?
 A quelque bon acteur de grand mérite :
Cléopâtre à Baron, *Andromède* au cheval ² ?

1. Cette sanglante épigramme est tirée aussi des manuscrits de Trallage. La Fontaine, à l'occasion de sa querelle avec Lully, s'était brouillé avec Baron en 1679, et il n'était pas en meilleure intelligence avec la veuve de Molière, remariée alors au comédien Guérin d'Etriché : il l'avait sacrifiée à la Champmeslé, en épousant les haines et les jalousies de cette dernière. Ce fut là l'origine du célèbre pamphlet : *la Fameuse Comédienne*, que nous avons réimprimé dans les *Œuvres inédites*, et qui date certainement de cette époque, quoiqu'il n'ait vu le jour qu'en 1688. Cette épigramme a été attribuée à Racine, et sans raison, car en 1682 Racine ne s'occupait plus des choses de théâtre depuis plus de cinq ans.

2. La *Mort de Cléopâtre*, par La Chapelle, fut représentée avec succès au théâtre de la rue Guénégaud en décembre 1681, et la reprise de l'*Andromède* de Corneille eut lieu, à ce même théâtre, en 1682. Baron jouait Antoine dans la première de ces deux pièces ; dans la seconde, Persée paraissait monté sur un cheval ailé.

XVIII

ÉPIGRAMME CONTRE FURETIÈRE ¹

1687

Un auteur scélérat et digne de supplice
T'offre une dédicace en langage moqueur,
Seigneur exécuteur de la haute justice :
Reçois ce bel ouvrage, en attendant l'auteur.

1. Cette épigramme, qui se rapporte à la querelle des deux académiciens en 1687, a été transcrite, avec le nom de La Fontaine, dans les manuscrits de Trallage, après l'épigramme sur le bois de grume et de marmenteau, la seule qu'on connaisse, quoique La Fontaine en ait fait sans doute plusieurs autres contre l'auteur malhonnête des *Factums*. On trouve, à la suite, l'anagramme de *Furtierus*, traduction latine du nom de Furetière : *Fusti reus*. — L'épigramme, que nous publions ici pour la première fois, fait allusion à la dédicace goguenarde et facétieuse que Furetière avait adressée au Bourreau, en tête du *Roman bourgeois*.

XIX

SUR LA CANDIDATURE DE LA LOUBÈRE
A L'ACADÉMIE FRANÇAISE ¹

1693.

Pour académicien vous aurez la Loubère :
Pontchartrain veut qu'on le préfère

1. Cette épigramme, qui courut dans Paris peu de jours avant la réception de Simon La Loubère à l'Académie française en 1693, fut généralement attribuée à La Fontaine. L'abbé Ladvocat, dans son *Dictionnaire historique*, édition de 1760, a rappelé cette attribution qu'on peut regarder comme incontestable; car elle n'a pas été mise en doute par les critiques et les biographes les plus exacts. M. Weiss lui-même, dans la *Biographie universelle* de Michaud, article LA LOUBÈRE, semble partager, à cet égard, l'opinion de l'abbé Ladvocat. Il est certain que La Loubère, qui fut nommé académicien à la place de l'abbé Tallemant, grâce aux démarches et aux sollicitations du chancelier Pontchartrain, n'avait pas rencontré beaucoup de sympathie auprès des *illustres* de l'Académie française, lesquels s'efforcèrent en vain de s'opposer à son élection. Cette épigramme mordante a paru sans doute pour la première fois dans un recueil périodique fort rare, intitulé : *Les Dépêches du Parnasse ou la Gazette des Savants. Troisième Dépêche. Du 1^{er} octobre 1693* (sans nom de lieu ni d'imprimeur, in-12, p. 26), où le rédacteur anonyme, après avoir mentionné avec éloge la réception solennelle de La Loubère et le discours qu'il prononça devant l'Académie, ajoute : « Malgré le mérite de M. de La Loubère, on n'a pas laissé de dire que la faveur a eu part à sa réception, de quoi on s'est expliqué par cette épigramme. » Le rédac-

Au mérite le plus certain.
 Il le sera, quoiqu'on en die :
 C'est un impôt que Pontchartrain
 Veut mettre sur l'Académie.

teur des *Dépêches du Parnasse* était Vincent Minutoli, ami de Bayle; quoiqu'il fut alors fixé à Genève, sa ville natale, nous pouvons constater qu'il était toujours bien informé de ce qui se passait dans les coteries littéraires de Paris; voici ce qu'il dit de La Fontaine dans la seconde Dépêche datée du 15 septembre 1693: « Quoique La Fontaine, auteur de tant de jolies fables que l'on estimoit également et pour la versification et pour le sens, ne soit plus en état d'en composer et ne songe plus qu'à la dévotion, parce que sa santé déplorée veut qu'il ne pense qu'à la mort, il ne manque pas d'autres gens qui s'exercent en ce même genre d'écrire, où il excelloit si fort, qu'il étoit un des trois qu'on reconnoissoit pour les bons rimeurs, témoin le rondeau contre Benserade :

A La Fontaine où s'enyvre Boileau,
 Le grand Corneille et le sacré troupeau
 De ces auteurs, dont on ne trouve guère... »

XX

IMITATION DE MARTIAL¹

Lycas veut épouser Nanon :
 Il parle, il prie, il presse, il donne.
 Apparemment cette personne
 Est tout à fait charmante? — Non.

Elle est épouvantable.

— Mais encor qui peut donc la lui rendre agréable?

— Elle a du bien et crache le poumon.

AUTRE IMITATION DE MARTIAL²

Je ne prétends pas qu'Amarille
 Récompense d'abord ma peine et mes langueurs :

1. Cette épigramme a été publiée par Mercier de Compiègne dans le *Furet littéraire ou les Fleurs du Parnasse, recueil des plus rares ouvrages en vers et en prose* (Paris, an VIII, in-12, p. 24).

2. Cette épigramme est publiée aussi dans le *Furet littéraire*, à la page 59 de ce curieux recueil de pièces inédites empruntées à des manuscrits que possédait Mercier de Compiègne.

Je fais peu de cas des faveurs
Dont la conquête est si facile.
Je veux qu'elle résiste à mes empressements,
Afin d'éprouver ma constance ;
Mais je veux que sa résistance,
De peur de me lasser, ne dure pas longtemps.

PIÈCES DIVERSES EN PROSE

I

LETTRE DE LA FONTAINE A SA FEMME ¹

Il y a assez de temps, Mademoiselle, que je suis sorti de la province où vous êtes, pour confesser que j'ai tort de ne vous avoir pas réitéré les services que je vous ai plusieurs fois offerts, puisque vous m'aviez donné la permission de vous écrire. C'est une faveur, il est vrai, que je ne devois pas tant négliger; vous en accordez trop rarement, pour n'en pas profiter, et j'ai pris la résolution de faire tant de cas de celles qui viendront de vous, que je proteste devant vos beaux yeux de faire désormais mon possible pour en mériter d'autres. Ce sera, Mademoiselle, toujours en qualité de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LA FONTAINE.

1. Publié par J.-F. de Bastide, de Marseille, dans une *Lettre sur La Fontaine, à M. L^{...}* (Voy. *L'Esprit des journaux*, décembre 1774), d'après l'original qui lui aurait été communiquée par la petite-fille de La Fontaine : « La vétusté du papier, dit-il, déposito encore en faveur de ce monument. Je la lus, il me fut permis d'en prendre copie.... Vous jugez aisément, ajoute-t-il, que de la part d'un homme aussi ingénu, aussi naturel que La Fontaine, une lettre où règne autant d'affectation ne peut être dictée que par l'esprit de plaisanterie, et l'on ne plaisante pas avec étude les personnes qu'on ne peut souffrir, lorsqu'on est très-naturel. C'est ici un badinage que j'accorde fort bien avec la bonhomie, quoiqu'il soit inspiré par la réflexion. » J.-F. de Bastide publia cette lettre, à la prière de la famille de La Fontaine, pour prouver que notre poète n'était pas en aussi mauvaise intelligence avec sa femme, que ses biographes s'accordent à le dire.

II

BILLET A MAUCROIX

EN LUI ENVOYANT LA FABLE DE LA JEUNE VEUVE ¹

En voici encore, et je n'y trouve plus rien à changer. Il ne me semble pas que je dois me rendre à tes scrupules ; ma Veuve est également sincère dans ses deux états. Adieu.

DE LA FONTAINE.

1. Ce billet, écrit au dos d'une copie autographe de la fable que La Fontaine adressait à son ami Maucroix, a figuré dans le *Catalogue d'une belle et intéressante collection de lettres autographes renfermant des documents intéressants sur la révolution française et une belle suite d'académiciens, de rois et reines de France, provenant d'un des plus précieux cabinets de Paris* (Paris, J. Charavay aîné, 1865, in-8°). M. J. Charavay décrit cette pièce sans élever le moindre doute sur son authenticité. Il existe, dans les collections d'amateurs, un certain nombre de copies autographes des fables de La Fontaine, toujours adressées à Maucroix et souvent accompagnées de quelques lignes d'envoi. Si ces pièces sont authentiques, elles doivent provenir des papiers du chanoine Maucroix, lesquels furent retrouvés en partie, il y a une vingtaine d'années, et dont les plus importants ont été acquis pour la Bibliothèque publique de Reims par les soins du savant bibliothécaire M. Louis Paris, à qui on doit la publication des *Mémoires inédits de Maucroix*, avec une excellente notice biographique. (MAUCROIX, *Œuvres diverses*, publ. par L. Paris, sur le manuscrit de la Bibliothèque de Reims. Paris, J. Techener, 1854, 2 vol. pet. in-8°.)

III

AVIS SUR QUELQUES POÉSIES CHRÉTIENNES DE M. PATRIX ¹

Quoiqu'on ait tâché de ne remplir ce *Recueil de poésies chrétiennes*, que de pièces sérieuses et d'un genre proportionné à la grandeur des mystères qui y sont traités ; on a cru que ce seroit faire tort à M. Patrix de n'y pas mettre quelques-unes des pièces de piété qu'il a données au public sous le nom de *Pécheur pénitent*, puisque, outre une confession si publique et si édifiante, on y voit tant de feu, que l'on ne s'aperçoit point que ces fruits de ses larmes et de sa pénitence soient ceux d'un âge aussi avancé que le sien. Les beaux vers qu'il mêle si à propos, quand il lui plaît, à ceux d'un autre style, montrent assez qu'il en feroit de pompeux, s'il vouloit sortir de cette manière d'écrire si originale, si agréable et si naïve, et qui lui est devenue naturelle. Comme elle est singulière, on a mis ces pièces tout à la fin et on les a imprimées en lettre italique, afin de les distinguer des autres.

1. Cet Avis est incontestablement de La Fontaine, qui a jugé utile de le placer en tête des poésies de Patrix, qu'il ajoutait de son chef, comme appendice, au *Recueil de poésies chrétiennes*, compilé par ses amis Lucile-Hélie de Brèves et Loménie de Brienne, mais publié avec son nom, sous les auspices de Port-Royal. Voy. ces lignes à la page 375 du premier volume de ce Recueil, qui parut en 1671. Patrix mourut, cette année-là, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

IV

ACCORD SOUS SEING PRIVÉ RÉDIGÉ PAR LA FONTAINE
COMME FONDÉ DE POUVOIRS AU NOM DE SON ONCLE JANNART

On ne savait pas que La Fontaine fût capable, au besoin, de libeller des contrats, avec autant de *sapience* qu'un procureur normand. Un de ces actes, entièrement écrit de sa main, a été retrouvé dans les archives d'un notaire de Château-Thierry; nous avons sous les yeux un *fac simile* de cette pièce, qui ne laisse pas douter que La Fontaine n'en ait été lui-même le tabellion. Ladite pièce nous apprend seulement qu'en l'année 1659, La Fontaine était fondé de procuration de son oncle Jannart, substitut du procureur général Nicolas Fouquet, et qu'il veillait aux intérêts de ce dernier qui possédait différents immeubles patrimoniaux dans les environs de Château-Thierry. Il en résulte qu'à cette époque, La Fontaine résidait habituellement dans le pays. C'est, en effet, en cette même année, qu'il adressait de Château-Thierry, à son oncle Jannart, une lettre où il se défend tant bien que mal de la réputation qu'on lui avait faite d'aimer le jeu et d'y perdre son argent.

Cet acte sous seing privé, que nous copions textuellement sur le *fac simile*, et dont nous conservons l'orthographe, nous offrira donc un curieux spécimen du talent de La Fon-

taine dans la pratique des affaires. Ce n'était pas chose si aisée, on en conviendra, que d'obtenir d'un vigneron une concession amiable, sans la payer trop cher, mais La Fontaine savait comment il faut faire entendre raison à maître Garo.

« Ce iourd'hui, dixiesme mars, mil six cens cinquante-neuf, Nicolas Laurens, vigneron, demeurant à Chiery¹, et moi, Jean de La Fontaine, fondé de procuration de M. Jeannart, substitut de M. le procureur general, sommes demeurez d'accord que led. Laurens fait lien² que le fossé dont led. sieur Jeannart fait enclorre quelques terres qu'il a au mont de Hekne, passe sur l'heritage dud. Laurens et en emporte la quantité que ceux qui trauaillent pour led. sieur Jeannart iugeront estre necessaire, moyennant six francs qui ont esté payez presentement en arient aud. Laurens, et que led. sieur Jeannart luy abandonnera aussy le fonds et propriété de deux ou trois perches ou environ de paccart, tenant d'un costé à Pierre Pasteur, d'autre aud. sieur Jeannart à cause dud. enclos, d'un bout par bas à l'heritage et vigne dud. Laurens, et l'autre encore aud. sieur Jeannart, à la charge des cens et droits seigneuriaux envers qui deus sont, et moy de La Fontaine procurer promets de faire agreer le present accord par led. sieur Jeannart, si besoin en est. Fait le iour et an que dessus.

DE LA FONTAINE.

NICOLAS LAURENS.»

1. C'est un petit village à deux kilomètres de Château-Thierry. La Fontaine avait dans cette localité un petit bien avec des bois et rochers, au milieu desquels, suivant la tradition, il aimait à s'égarer en lisant et rêvant. Le nom de *Chiery*, que nous fournit cette pièce inédite, semble prouver que ce nom a été mal lu dans plusieurs lettres de La Fontaine, notamment dans celle à la Champmeslé (du 12... 1676), où on lui fait dire : *Je suis à Chaury*. Le savant Walckenaer avait cru que *Chaury* était l'abréviation de *Château-Thierry*.

2. Dans le sens de *s'engage*, mais nous ne sommes pas sûrs d'avoir bien lu ces deux mots : *fait lien*.

V

LA FONTAINE MAITRE DES EAUX ET FORÊTS

Nous savons que le père de La Fontaine, maître des eaux et forêts à Château-Thierry, transmet sa charge à son fils, en le mariant à Marie Héricart, fille d'un lieutenant au bailliage de la Ferté-Milon, mais nous ne savons pas comment La Fontaine, qui avoue naïvement, dans ses lettres, son ignorance et son incapacité en fait de calculs arithmétiques et d'affaires administratives, remplissait les fonctions de cette charge qu'il conserva pendant près de vingt-cinq ans, de 1647 à 1672 environ. Dans tous les cas, il était à Paris plus ordinairement qu'à Château-Thierry, et l'on peut supposer, sans lui faire tort, qu'il n'avait pas fait une étude très-approfondie de la jurisprudence forestière.

L'année dernière, une masse de pièces autographes de La Fontaine, quittances, déclarations, sentences, etc., provenant de la maîtrise des Eaux et Forêts du duché de Château-Thierry, sont sorties de quelque dépôt d'archives, pour venir s'éparpiller, à Paris, dans les ventes d'autographes. La provenance de ces pièces nous est absolument inconnue, mais leur authenticité nous paraît irrécusable. Nous en avons copié un certain nombre, grâce à l'obligeante communication que nous a faite M. Etienne Charavay, et nous les donnons ici, comme des spécimens de libellés

faits par La Fontaine lui-même. Il suffira de réunir huit ou neuf de ces documents, pour prouver que notre poète remplissait tant bien que mal les devoirs de sa charge, puisqu'il en touchait les émoluments.

Voici les pièces classées d'après leurs dates :

I

Nous soussignez officiers des eaux et forests du duché de Chasteau Thierry et prevosté de Chastillon sur Marne, confessons avoir receu de Monsieur du Lin, tant pour nos droits d'entrée et sortie de vente que pour nos chauffages des années mil six cens cinquante trois, cinquante quatre et cinquante cinq, que nous avons à prendre sur la demi fustaye de la forest de Vassi, usée pour lesd. trois années, la somme de trois mil quatre cens cinquante livres, desquels droits et chauffages nous tenons quitte led. sieur du Lin et tous autres. Fait ce vingt neuf novembre mil six cens cinquante six.

DE LA FONTAINE.

C. JUNIN.

TAILLEFERT.

DE LA FONTAINE, maistre triennial.

II

J'ay receu de Monsieur Nivet la somme de cent livres laquelle somme ie promets luy faire allouer par Monsieur du Lin. Fait ce 3 febvrier 1657.

DE LA FONTAINE.

III

J'ay receu de Claude Lamblay marchand adjudicataire de trente trois arpens de bois taillis pris au taillis Robinet, usez par luy la presente année, la somme de quatre vingts dix

livres sur ce qui m'est deu pour mes gages, dont ie promets luy faire tenir compte sur le prix de son adiudication. Fait ce dix neuf septembre mil six cens cinquante sept.

DE LA FONTAINE.

IV

Au-dessous d'un reçu de 75 cordes de bois de chauffage, du 3 déc. 1656, signé PETIT, on lit:

Je certifie que la quittance cy dessus est pour la quantité de soixante et quinze cordes de bois pour le chauffage de trois années de la charge de controlleur, lesd. trois années estant mentionnées dans lad. quittance. Fait ce dix huit aoust 1658.

DE LA FONTAINE.

V

Nous soussignez, Nicolas Gunin, Jean de la Fontaine et François Taillefer, maistre et greffier des eaus et forests du duché de Chasteau Thierry, confessons avoir receu de Nicolas Huet la somme de mille livres pour nos chauffages en l'année soixante (*une ligne et demie effacées*): en foy de quoy nous avons signé, et en nous rapportant le present receu, nous promettons de donner quittance en forme de nosd. chauffages. Fait ce lundy matin, cinquiesme de ianvier mil six cens soixante.

GUNIN.

DE LA FONTAINE.

TAILLEFERT.

VI

Nous soussignez confessons avoir receu deux cens trente six livres de Jean Croiset, adiudicataire de trente et un arpens de taillis de ventes ordinaires pour user la presente année

tant au buisson de Raray, que la Haute Charmoye et Grosse-euvre, pour nos droits et vacations de ladite vente. Fait ce quatorze septemb. mil six cens soixante et un.

DE LA FONTAINE.

R. PHLYPONNAT.

BOUDIN.

ANDRIEUX.

Et se montent lesd. vacations à quatre vingt un livres qui leur seront diminuées sur le prix de leur adjudication.

DE LA FONTAINE.

Scavoir pour M. de La Fontaine	27 liv.	} pour leurs journées.
M. Philiponat, procureur du Roy	48	
M. Boudin	48	
M. Andrieu	48	
	<hr/> 81 liv.	

Scavoir	155 liv.	pour les droits d'entrée et sortie.
Et	81	pour leurs journées et vacations.
	<hr/> 236 liv.	

VII

A messieurs les Mes^{rs} parers des eaux et forests du duché de Chateau Thierry,

Suple humblement M^{sr} Guillaume de la Moignon, conseiller du Roy en ses Conseils, chevalier, premier president en sa cour de Parlement à Paris, tuteur honoraire de monseigneur le duc de Bouillon duc de Chasteau Thierry, disant que à la veue du chasteau de Chasteau Thierry dans la plaine de ceste ville les nommez Anthoine Hagu et Pierre Huet et Nicolas Meunié, entrepreneurs de chasse, aiant tendu des filletz dans la plaine, à quoy il desire remedier :

Ce consideré, M^{sr} vous plaise luy permettre les apeller à la premiere assignation de cause pour estre condamnez en ses dommages et interestz de la somme de trois cens livres, deffences à eulx de plus entreprendre de chasser dans lad.



plaine ny ailleurs, à peine de punition exemplaire, cependant saisir et emporter tous les filletz, et ce nonobstant la..... et ferez iustice.

DE MAGNIVAL.

Soient assignez pardevant nous les denommez en la requeste à iour ordinaire et extraordinaire, et cependant defenses à eux de chasser, à peine de cinquante livres d'amande. Fait ce 20 fevrier 1662.

DE LA FONTAINE.

VIII

J'ay receu de Claude Lamblet, marchand, demeurant à Igny, deux cens livres pour mes droits de la vente de cent arpens de taillis en la forest de Vassi adiugez aud. Lemblet le quinze de septembre de la presente année. Fait ce dix octobre mil six cens soixante un.

DE LA FONTAINE.

IX

Les sieurs Bertault et Dullaus payeront au sieur de La Fontaine la somme de unze mil huit cens livres sur ce qu'ils doivent du prix des bois de Barbillon, aux termes portez par le traité desd. bois, dont ils seront valablement dechargez en nous raportant quitance de pareille somme dud. sieur de La Fontaine. Faict à Paris ce 3^e decembre 1668.

LE DUC DE BOUILLON.

Suit la promesse autogr., signée GAUTIER, de payer ladite somme à La Fontaine.

J'ay receu de messieurs Bertaut et du Clos la somme de unze mille huit cens livres portée cy dessous par l'ordre de son altesse monseigneur le duc de Bouillon. Fait ce vingt neuf avril mil six cens soixante et dix.

DE LA FONTAINE.

APPENDICE .

I

UN PORTRAIT DE LA FONTAINE ¹

J'ai toujours aimé les fables d'Ésope mises en latin par Phèdre, auteur comparable à Térence pour la beauté et la pureté du langage. C'est par ce joli livre, que j'ai commencé mes études. Ésope, depuis ce temps-là, m'est toujours demeuré à l'esprit, mais ç'a été avec un nouveau plaisir, quand il a paru en vers françois de la façon de M. de La Fontaine. Cet ouvrage, écrit avec tant de finesse et si agréable à lire, me fit naître l'envie de connaître l'auteur.

Trois de complot, par le moyen d'un quatrième, qui avoit quelque habitude auprès de cet homme rare, nous l'attirâmes dans un petit coin de la ville, à une maison consacrée aux muses, où nous lui donnâmes un repas, pour avoir le plaisir de jouir de son agréable entretien. Il ne se fit point prier; il vint à point nommé, sur le midi. La compagnie étoit bonne, la table propre et délicate, et le buffet bien garni. Point de compliments d'entrée, point de façons, nulle grimace, nulle contrainte. La Fontaine garda un profond silence, et on ne s'en étonna point, parce qu'il avoit

1. Le chartreux Bonaventure d'Argonne, plus connu sous le pseudonyme de Vigneul de Marville, étoit contemporain de La Fontaine, puisqu'il mourut en 1704, à l'âge de soixante-dix ans. Le portrait qu'il a laissé de notre Fabuliste, se trouve dans ses *Mélanges d'histoire et de littérature* (4^e édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, Cl. Prudhomme, 1725, 3 vol. in-12, tome II, p. 382 et suiv.).

autre chose à faire qu'à parler. Il mangea comme quatre, et but de même. Le repas fini, on commença à souhaiter qu'il parlât, mais il s'endormit.

Après trois quarts d'heure de sommeil, il revint à lui. Il voulut s'excuser sur ce qu'il avoit fatigué. On lui dit que cela ne demandoit point d'excuse ; que tout ce qu'il faisoit étoit bien fait. On s'approcha de lui, on voulut le mettre en humeur, et l'obliger à laisser voir son esprit, mais son esprit ne parut point. Il étoit allé je ne sais où, car peut-être alors animoit-il une grenouille dans un marais, ou une cigale dans les prés, ou un renard dans sa tanière. Car, durant tout le temps que La Fontaine demeura avec nous, il ne nous sembla être qu'une machine sans âme. On le jeta dans un carrosse, et nous lui dîmes adieu pour toujours.

Jamais gens ne furent plus surpris ; nous nous disions les uns aux autres : « Comment se peut-il faire qu'un homme qui a su rendre spirituelles les plus grosses bêtes du monde et les faire parler le plus joli langage qu'on ait jamais ouï, ait une conversation si sèche, et ne puisse pas, pour un quart d'heure, faire venir son esprit sur ses lèvres, et nous avertir qu'il est là ? » Les uns disoient que c'est le naturel des grands génies d'être partout ailleurs qu'à l'endroit où on les demande. Les autres apportoit l'exemple de M. de Corneille, et d'autres illustres qui dans l'entretien balbutioient comme des enfants, et prononçoient comme des rois sur le papier.

Pour moi, plus je pensois à cette bizarrerie de la nature, qui d'un côté forme les hommes si parfaits, et de l'autre semble les avoir abandonnés, plus je m'égarois dans mes pensées et perdois mon latin.

Voilà ce qu'étoit La Fontaine : moins qu'homme avec les hommes, plus qu'homme avec les bêtes. Il est passé en l'autre monde, et quelques jours avant ce dernier voyage, un jeune prince (le duc de Bourgogne) ayant appris qu'il ne mangeoit plus et qu'il buvoit encore, lui envoya cent pistoles pour ne pas le laisser mourir de soif.

II

SUR LES AMOURS DE LA FONTAINE¹

J'allai à Fontainebleau pour voir les divertissements de la Cour. La chasse dura ce jour-là jusqu'à cinq heures ; après quoi, le Roy revint, et tout le monde s'alla reposer. Le soir, les Comédiens françois devoient jouer, et les Italiens ne jouoient pas. Cela nous donna occasion, à Arlequin et à moi, de nous aller promener dans les jardins. Nous aperçûmes, au bout d'une allée, le bon..., qui, tout bel esprit qu'il est, ne laisse pas d'être le meilleur homme du monde. Aussitôt qu'il nous vit, il se glissa dans une allée voisine. Il nous parut rêver à quelque chose de sérieux, et Arlequin faisoit scrupule de l'aller joindre. « Je suis sûr, lui dis-je, qu'il ne rêve qu'à quelques nouvelles amours, et puis, quand ce ne seroit que pour faire enrager un bel esprit, il faut aller interrompre sa rêverie. — Ne risquons point cela, me dit Arlequin. Ces gens-là ont le sang chaud, et on s'attire des choses désagréables.— Bon de ses confrères ! lui dis-je,

1. Cette curieuse anecdote, que les biographes de La Fontaine, même le savant Walckenaer, n'ont pas connue, est extraite du 3^e dialogue du *Livre sans nom* (Paris, Michel Brunet, 1695, in-12, p. 107 et suiv.), singulier et précieux ouvrage qui paraît avoir été publié par Cotelendi sur les notes posthumes de Dominique Biancolelli, l'Arlequin de la Comédie italienne.

mais de lui, un peu de froideur qui passera en un moment. »

Nous l'allâmes donc chercher, et nous le coupâmes dans une allée où il ne put fuir. D'abord, un sérieux un peu chagrin ombragea son visage; deux ou trois rides parurent sur son front. Arlequin me fit signe : « Laissez-moi faire ! » lui dis-je tout bas. Un moment après, je le mis de bonne humeur, en lui promettant d'un excellent vin de Montalcin, qu'on m'avoit depuis peu envoyé d'Italie. Tout à coup son front s'aplanit, et son triste visage se rasséréna autant qu'il le pouvoit être. Après quoi il nous demanda avec un air de confiance si nous pouvions deviner ce qu'il faisoit. « Je suis amoureux, nous dit-il, depuis que je suis à Fontainebleau, et je fais des vers pour ma maîtresse. Je finissois le dernier dixain :

Le soleil ne luit pas sans tache;
L'amour même, tout beau qu'il est,
Nous paraîtroit peut-être laid,
N'étoit le bandeau qui le cache.

— Ces vers sont jolis, lui dis-je, mais pourquoi dire que *le soleil ne luit pas sans tache*? — C'est, nous répondit-il, que ma maîtresse est bossue et louche, et par là je la console de ses défauts. — Ne vaudroit-il pas mieux, repris-je, ne lui en point parler du tout? Mais sachons qui est cette bienheureuse qui a su trouver le chemin de votre cœur. Je m' imagine que ç'a été à force de mérite et d'esprit? — Elle en a beaucoup, reprit-il, mais elle ne sait pas lire, et elle me fait enrager. Je ne puis lui écrire secrètement, et puis il y a encore un endroit plus tuant, c'est qu'elle me fait tous les jours des infidélités. — Ho! fi! lui dis-je, je ne vous conseille point de continuer l'aventure? — Morbleu! reprit-il, j'ai déjà, de compte fait, plus de deux cents épigrammes contre mon rival. »

Nous le quittâmes un moment après, et apparemment que, tout plein des belles qualités de sa maîtresse louche et bossue, il rentra dans ses premières idées.

III

SUR LES DISTRACTIONS DE LA FONTAINE

EXTRAIT DES *HISTORIETTES* DE TALLEMANT DES RÉAUX ¹

Un garçon de belles-lettres et qui fait des vers, nommé La Fontaine, est encore un grand rêveur. Son père, qui est maître des eaux et forêts de Château-Thierry en Champagne, étant à Paris pour un procès, lui dit : « Tiens, va vite faire telle chose, cela presse. » La Fontaine sort et n'est pas plutôt hors du logis, qu'il oublie ce que son père lui avoit dit. Il rencontre de ses camarades qui lui ayant demandé s'il n'avoit point d'affaires : « Non, » leur dit-il, et alla à la Comédie avec eux.

1. Voy. la savante et curieuse édition de M. Paulin Paris, tome II p. 369. (*Paris, Techener, 1854, in-8°*).

« Il ne faut pas oublier qu'à l'époque de la rédaction de cette historiette, La Fontaine, âgé de trente-six ans, n'avait encore publié que la traduction de l'*Eunuque*, de Térence, en 1654.

« A la suite de l'*Epître au surintendant* sur l'entrée de la Reine par La Fontaine, le possesseur ancien d'un exemplaire arrivé à M. de Monmerqué a écrit la note suivante : « La femme de La Fontaine est nièce de Jannard, substitut, qui fait la charge de procureur général au lieu de M. Fouquet. Elle luy a donné entrée chez le surintendant, qui l'employe à faire en vers la description de Vaux. Cependant, La Fontaine s'est obligé à luy envoyer quelque bagatelle tous les quartiers, comme on paye les rentes. Or, le surintendant n'ayant pas voulu

Une autre fois, en venant à Paris, il attacha à l'arçon de sa selle un gros sac de papiers importants. Le sac étoit mal attaché et tombe ; l'Ordinaire passe, ramasse le sac, et ayant trouvé La Fontaine, il lui demande s'il n'avoit rien perdu. Ce garçon regarde de tous côtés : « Non, se dit-il, je n'ai rien perdu. — Voilà un sac que j'ai trouvé, dit l'autre. — Ah ! c'est un sac ! s'écrie La Fontaine. Il y va de tout mon bien. »

Ce garçon alla, une fois, durant une forte gelée, à une grande lieue de Château-Thierry, la nuit, en bottes blanches, et une lanterne sourde à la main. Une autre fois, il se saisit d'une petite chienne qui étoit chez la lieutenant-générale de Château-Thierry, parce que cette chienne étoit de trop bonne garde, et le mari étant absent, il se cacha sous une table de la chambre, qui étoit couverte d'un tapis à housse. Cette femme avoit retenu à coucher une de ses amies. Quand il vit que cette amie ronfloît, il s'approche du lit, prend la main à la lieutenant, qui ne dormoit pas. Par bonheur, elle ne cria point, et il lui dit son nom en même temps. Elle prit cela pour une si grande marque d'amour, que je crois, quoiqu'il ait dit qu'il n'en eut que la petite oie, qu'elle lui accorda toute chose. Il sortit avant que l'amie fût éveillée, et comme dans ces petites villes on est toujours les uns chez les autres, on ne trouva point étrange de le voir sortir de bonne heure d'une maison qui étoit comme une maison publique.

se trouver à l'entrée de la Reine, en qualité de procureur général du Parlement, La Fontaine lui en fit une relation. » *Note de M. Paulin Paris.*

Nous possédons à peu près tout ce que La Fontaine avoit fait de la description de Vaux, en vers, sous le titre du *Songe de Vaux* ; mais nous n'avons pas retrouvé les inscriptions poétiques, composées pour les peintures de la galerie du château de Saint-Mandé. L'abbé de Marolles en parle, dans son *Dénombrement*, imprimé à la fin de son *Ovide traduit en vers* (Paris, impr. de J. Langlois, 1678, in-4°) : « Le sieur de La Fontaine, pour ses Nouvelles en vers et sa comédie après l'*Eunuque* de Térence. M. Fouquet, surintendant des finances, donnoit des marques de l'estime qu'il faisoit de lui, le priant d'exercer son bel esprit à faire des descriptions en vers des belles choses qu'il faisoit peindre à Saint-Mandé. »

Depuis, son père l'a marié, et lui, l'a fait par complaisance. Sa femme dit qu'il rêve tellement, qu'il est quelquefois trois semaines sans croire être marié. C'est une coquette qui s'est assez mal gouvernée depuis quelque temps : il ne s'en tourmente point. On lui dit : « Mais un tel cajole votre femme ? — Ma foi ! répond-il, qu'il fasse ce qu'il pourra. Je ne m'en soucie point. Il s'en lassera comme j'ai fait. » Cette indifférence a fait enrager cette femme : elle sèche de chagrin ; lui, est amoureux où il peut. Une abbesse¹ s'étoit retirée dans la ville : il la logea, et sa femme un jour les surprit. Il ne fit que rengâner, lui faire la révérence et s'en aller.

1. C'est sans doute Claude-Gabrielle-Angélique de Coucy de Mailly, abbesse des bénédictines de Sainte-Marie de Mouzon, à qui La Fontaine adressait une épître assez leste, en 1657. (Voy. l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, par Walckenaer, 3^e édit., 1824, p. 12, 57 et 597.)

IV

MÊME SUJET ¹

Comme je vis Arlequin en train de moraliser, et que je n'avois pas envie de l'entendre : « Vous dites vrai, lui dis-je en changeant de discours : qui diroit au bon La..... qu'il est visionnaire, il se fâcheroit, mais qu'on lui dise qu'il a l'esprit toujours plein de belles idées, il fait un sourire gracieux qui marque bien qu'on le chatouille au bon endroit. Cependant, au fond, c'est un visionnaire; il n'est jamais où on le voit, toujours abstrait quand on lui parle, et au lieu de répondre à ce qu'on lui demande, il fait à tout moment des *spropositi* ridicules. — On me l'a dépeint tel que vous dites, reprit-il, mais aussi ne lui en fait-on point accroire. Je l'ai trouvé d'assez bon sens autrefois, et il n'avoit point de ces abstractions que vous lui donnez. — Il en a présentement jusqu'au point, repris-je, qu'au sortir de dîner avec ses amis, un moment après, il ne les connoît pas dans la rue. Un soir, lui et moi, fûmes au convoi du pauvre Mitton : huit jours après, il alla chez lui demander à sa nièce des nouvelles de sa santé ! Bien davantage, il avoit un procès assez

1. Extrait du *Livre sans nom divisé en cinq dialogues* (Paris, Michel Brunet, 1695, in-12, p. 130-131); attribué à Cotelendi ou à l'abbé Bordelon.

considérable qu'on devoit juger un certain jour. M. de M....., son ami, lui envoya, à la campagne où il étoit, un cheval, pour venir solliciter les juges. En chemin, il oublia son procès; il s'arrêta à une lieue de Paris chez un de ses amis, où il parla de vers toute la nuit, et le lendemain il n'arriva qu'à dix heures du matin, que ses juges étoient au Palais; il n'en trouva pas un, et comme M. de M..... lui reprochoit sa négligence, il répondit qu'il étoit bien aise de n'avoir trouvé personne; qu'aussi bien il n'aimoit point à parler, ni à entendre parler de son affaire. »

V

MÊME SUJET¹

Tout le monde sait que La Fontaine étoit très-distract, et en apparence le plus simple de tous les hommes. Etant malade, un jour, sa servante dit au prêtre qui venoit le confesser : « C'est un bonhomme ; vous lui trouverez plus de bêtise que de malice. » Voici deux traits de lui fort singuliers. Il avoit dédié ses fables à Monseigneur : il fut question de le présenter à ce prince et au Roi. Grand embarras pour un aussi mauvais courtisan. Les carrosses de place alloient alors à Versailles ; il en prit un sur celle du Palais-Royal. Le Roi le reçut avec une bonté, dont malgré sa distraction il fut forcé de s'apercevoir. Bontemps, premier valet de chambre, chargé d'en prendre soin, lui fit voir les appartements et les jardins, et disoit à tous les seigneurs qu'il rencontroit : « Messieurs, voilà M. de La Fontaine. » La promenade fut suivie d'un grand dîner, et le dîner, d'une bourse de mille pistoles, qu'il lui donna de la part du Roi. Enivré de tant de faveurs et hors de lui-même, il remonte, en rêvant,

1. Extrait des *Recherches sur les théâtres de France*, par de Beauchamps (Paris, Prault, 1735, in-4°, deuxième partie, p. 208). P.-F. Godard de Beauchamps étoit presque contemporain de La Fontaine ; il avoit entendu ces anecdotes dans les coulisses de la Comédie Française et de l'Académie royale de musique ; il les a racontées telles qu'on les lui a dites, sans apprêt et sans enjolivement ; elles ont un caractère de vérité, que leur a fait perdre depuis une narration plus habilement composée.

dans son fiacre, revient à Paris, descend à la porte des Tuileries, paie son cocher et regagne à pied la rue d'Enfer où il demeurait. Son hôte impatient de savoir le succès de son voyage, l'attendoit sur le pas de la porte. « Eh bien ! Monsieur de La Fontaine, lui demanda-t-il dès qu'il l'aperçut, comment les choses se sont-elles passées ? — A merveille ; le Roi m'a dit les choses du monde les plus gracieuses. — Oui, mais ne rapportez-vous que des compliments ? — Je rapporte une grosse bourse, pleine d'or. — Une bourse pleine d'or ! Où est-elle ? — Elle est, répond La Fontaine en cherchant dans ses poches, et ne trouvant rien, elle est sans doute restée dans le carrosse qui m'a ramené ! — Fort bien. Et où l'avez-vous prise ? — Je l'ai prise sur la place du Palais-Royal. Il est fait comme un carrosse de fiacre ; il m'a descendu aux Tuileries. — Voilà de bons renseignements ! Si vous n'en avez point d'autres, la bourse court grands risques. — Attendez, il me semble que l'un des chevaux est blanc et l'autre noir. — Allons, lui dit son hôte, en le faisant monter dans le sien, allons voir si nous en apprendrons des nouvelles. » Descendus au Palais-Royal, il s'informe si un cocher dont les chevaux étoient de deux couleurs n'avoit point été à Versailles ; on lui dit que oui et qu'il demeurait dans la rue Fromenteau. Pendant toutes ces perquisitions, La Fontaine n'ouvrait pas la bouche. Ce cocher, qui avoit fait une course, venoit de rentrer, et, par le plus grand bonheur du monde, la bourse se trouva derrière le coussin, où personne ne s'étoit avisé de chercher.

A la première représentation de son opéra d'*Astrée*, il étoit dans une loge derrière des dames qui ne le connoissoient pas. A chaque endroit, il s'écrioit : « Cela est détestable ! » Ennuyées de l'entendre répéter toujours la même chose : « Monsieur, lui dirent-elles, cela n'est pas si mauvais ; l'auteur est homme d'esprit, c'est M. de La Fontaine. — Eh ! Mesdames, reprit-il, sans s'émouvoir, la pièce ne vaut rien. Ce La Fontaine dont vous parlez est un stupide, et c'est moi qui le suis. »

VI

LA NAIVETÉ DE LA FONTAINE

EXTRAIT DU *DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE*DE RICHELET ¹

La touselle est une sorte d'herbe ou de graine, et c'est ce que j'en puis dire. On ne connoît point dans Paris cette herbe. J'ai consulté plusieurs greniers ou grenetiers, et plusieurs herboristes fameux; ils m'ont tous dit qu'ils ne savoient ce que c'étoit que la touselle. Là-dessus, j'ai vu le célèbre M. de La Fontaine, à qui, après les premiers compliments, j'ai dit: « Vous vous êtes servi du mot de *touselle* dans vos Contes, et qu'est-ce que *touselle*? — Par Apollon! je n'en sais rien, m'a-t-il répondu, mais je crois que c'est une herbe qui vient en Touraine, car messire François Rabelais, de qui j'ai emprunté ce mot, étoit, à ce que je pense, Tourangeau. » Si je connois jamais quelque habile homme de Touraine, je m'instruirai de la *touselle*, je la décrirai et en dirai les propriétés. En attendant, je puis assurer tous ceux qui ce présent livre verront, que la *touselle* est un mot

1. Voy. au mot TOUSELLE. La citation est empruntée au conté de La Fontaine, intitulé le *Diabte de Papefiguière*, lequel est imité de Rabelais.

provincial, dont s'est servi à dessein M. de La Fontaine. Voici le passage de ses Contes :

Je crois qu'il faut les couvrir de touselle,
Car c'est un grain qui vient fort aisément¹.

1. La naïveté du Bonhomme est prouvée par un grand nombre d'anecdotes, que ses biographes ont recueillies. L'abbé Goujet en rapporte une, très-caractéristique, dans le Moréri de 1759, et qui daterait de la conversion de La Fontaine: « Ce poète, dit-il, avoit fait un autre conte, dans lequel, conduit par sa matière, il mettoit dans la bouche d'un moine une allusion fort peu respectueuse à ces paroles de l'Écriture sainte: *Decem talenta tradidisti mihi, et ecce alia decem superlucratum sum*; et par un tour d'imagination dont un poète seul peut être capable, il avoit dédié son conte à M. Arnauld, le docteur. Mais l'ayant récité à M. Despréaux et à un officier qui étoit leur ami commun, et celui de M. Arnauld, ils lui firent comprendre qu'après s'être donné la réputation d'homme peu régulier dans ses mœurs, il devoit du moins éviter celle d'impie; que d'ailleurs en voulant faire une sorte d'honneur à M. Arnauld, il fourniroit aux ennemis de ce docteur, matière de le calomnier. La Fontaine convint qu'ils avoient raison et supprima son conte, quoiqu'il lui parût ce qu'il avoit fait de mieux en ce genre. On tient ce fait de l'officier que l'on vient de citer. » Nous avons cherché inutilement à retrouver ce conte supprimé.

VII

LA FONTAINE ET D. HUËT

EXTRAIT DES MÉMOIRES DE D. HUËT¹

J'eus le bonheur, cette même année (1687), de voir s'accroître encore le nombre de mes amis. Jean La Fontaine, le spirituel, le délicieux, le malin fabuliste, avait su que je voulais voir une traduction italienne de Quintilien, faite par Horace Toscanella; non seulement il me l'apporta et m'en fit présent, mais il y joignit une charmante pièce de vers à mon adresse, où il se moquait des gens qui opposent et préfèrent même notre siècle à l'antiquité. En quoi il donnait une preuve de sa candeur, car, encore qu'il fût au premier rang de nos meilleurs écrivains, il aimait mieux plaider en quelque sorte contre soi-même, que de frustrer les Anciens de l'honneur qui leur appartient.

1. *Mémoires de Daniel Huet, évêque d'Avranches*, traduits pour la première fois du latin en français par Charles Nisard (Paris, Hachette, 1853, in-8°, p. 194). Nous avons préféré citer la traduction élégante et littérale de M. Charles Nisard, plutôt que le texte assez obscur de l'original latin (*Petr. Dan. HUETII, episcopi abrinensis, Commentarius de rebus ad eum pertinentibus: Amstelodami, apud Henricum du Sauzet, 1718, in-12*).

VIII

LA FONTAINE ET DE PUGET

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE BROSSETTE A BOILEAU¹

Vous connoissez, Monsieur, la fable de La Fontaine, intitulée : *le Chien qui porte à son cou le dîner de son maître*. Le sujet en est tiré d'une des lettres de M. Sorbière, qui assure que l'aventure décrite dans cette fable étoit arrivée à Londres, du temps qu'il y étoit. Avant que La Fontaine composât sa fable, M. de Puget avoit déjà mis ce sujet en vers pour faire allusion à la mauvaise administration des deniers publics dont on accusoit nos magistrats. La Fontaine étant venu à Lyon chez un riche banquier de ses amis, il y voyoit souvent M. de Puget qui lui montra la fable qu'il avoit composée. La Fontaine en approuva fort l'idée et mit ce même

1. Nous empruntons ce fragment de lettre à la *Correspondance entre Boileau Despréaux et Brossette*, publiée sur les manuscrits originaux par Auguste Laverdet (Paris, J. Techener, 1858, in-8°, p. 234), pour constater les rapports d'amitié qui s'étaient établis entre La Fontaine et le savant de Puget. La fable de celui-ci, fort agréablement tournée, existait déjà en germe dans le *Trésor des Récréations* (Rouen, 1611, in-12) et dans le recueil de Jac. Regnier (*Regnerii Apologi Phædræi*, Divion., 1643, in-12), avant de se retrouver dans les Lettres de Sorbière.

sujet en vers, à sa manière. Vous pouvez remarquer l'application qu'il fait, quand il dit, à la fin de sa fable :

Je crois voir en ceci l'image d'une ville
Où l'on met les deniers à la merci des gens ;
Echevins, Prévôt des marchands,
Tout fait sa main, etc.

Voici la fable de M. Puget :

LE CHIEN POLITIQUE

Un grand Mâtin, fort bien dressé,
Chez un Boucher de connoissance,
D'un pas diligent et pressé,
Portoit souvent tout seul un panier par son anse :
Le Boucher l'emplissoit, avec fidélité,
Des mets les plus friands qu'il eût dans sa boutique ;
Et le Mâtin, malgré son ventre famélique,
Les portoit à son maître, en chien de probité.
Toutefois il advint qu'un jour un certain dogue
Fourra dans le panier son avide museau
Et d'un air insolent et rogue
En tira le plus gros morceau.
Pour le ravoir, sur lui notre Mâtin s'élança.
Le dogue se met en défense ;
Et pendant qu'ils se colloient,
Se mordoient et se culbutoient,
De chiens une nombreuse et bruyante cohue
Fondit sur le panier, des deux bouts de la rue.
Le Mâtin s'étant aperçu,
Après maint coup de dent reçu,
Qu'entre tant d'affamés la viande partagée
Seroit bientôt toute mangée,

Conclut qu'à résister il n'auroit aucun fruit.
Il changea donc soudain de style et de méthode,
Et devenu souple et commode,
Prit sa part du butin, qu'il dévora sans bruit.

Ainsi dans les emplois que fournit la cité,
Tel des deniers publics veut faire un bon usage,
Qui d'abord des pillards retient l'avidité,
Mais après s'humanise et prend part au pillage.

IX

LA DISSERTATION DE BOILEAU SUR *JOCONDE*EXTRAIT DES MÉMOIRES DE BROSSETTE ¹

Comme nous parlions de M. de La Fontaine, j'ai demandé à M. Despréaux qui était l'auteur de la Lettre sur le conte de *Joconde*.

M. Despréaux m'a dit qu'il étoit lui-même l'auteur de cette Lettre. Et voici à quelle occasion il l'a composée :

Un nommé M. de Bouillon avoit traduit de l'Arioste le conte de *Joconde*. M. de La Fontaine, trouvant ce conte fort mal bâti, le mit en vers à sa fantaisie et à sa manière.

Un nommé M. de Saint-Gilles ; c'étoit un homme de la vieille cour, qui aimoit fort Molière et qui l'importunoit souvent, sans s'en apercevoir. Saint-Gilles étoit un homme fort mystérieux, qui ne parloit jamais que tout bas et à l'oreille, quelque chose qu'il eût à dire ; aussi, est-ce lui que Molière a peint dans son *Misanthrope*, acte II, scène 4 :

C'est de la tête aux pieds un homme tout mystère, etc.

Et jusques au bonjour il dit tout à l'oreille.

1. *Correspondance entre Boileau Despréaux et Brossette*, publ. sur les manuscrits originaux, par A. Laverdet (Paris, Techener, 1858, in-8°, p. 523 et 555).

Ce M. de Saint-Gilles étoit aussi ami de Bouillon, qui avoit fait *Joconde*, et il fit une gageure de 50 pistoles contre M. l'abbé Le Vayer, que ce conte étoit meilleur que celui de La Fontaine. Les deux parieurs s'en rapportèrent à Molière, mais celui-ci, qui étoit des amis de Saint-Gilles, ne voulut pas lui faire perdre ses 50 pistoles ; il se contenta de lui dire, en particulier, que le conte du sieur de Bouillon étoit impertinent, et qu'il ne s'avisât pas de faire une gageure, parce qu'il perdrait infailliblement. M. Despréaux se trouva présent, et il se chargea de faire le parallèle de ces deux contes, afin de faire sentir la différence de l'un et de l'autre.

Ce fut sur cela qu'il composa la Lettre dont il s'agit.

Il étoit fort jeune alors, et il m'a témoigné du regret d'avoir employé sa plume à défendre des ouvrages de cette nature.

Cette Lettre est adressée à M. B..., mais ce B... ne désigne personne, si ce n'est que les libraires eussent voulu marquer M. Boileau lui-même qui en étoit l'auteur ¹.

.

Qu'à ce commun filet les railleurs mêmes pris (*Satire X*).

M. Despréaux désigne ici La Fontaine, qui, après avoir raillé, en mille endroits de ses ouvrages, sur la galanterie et l'infidélité des femmes, n'a pas laissé de se marier.

Sa femme étoit de Château-Thierry, aussi bien que lui ; ils ont laissé un fils qui est employé dans une commission.

Le bonhomme La Fontaine fit appel à Poignant qu'il croyoit amant de sa femme, et se battit avec lui.

1. Le comte Loménie de Brienne, dans un manuscrit autographe qui est conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal, a copié de sa main la Lettre ou dissertation sur *Joconde*, en disant que La Fontaine passait pour en être l'auteur.

X

BENSSERADE ET LA FONTAINE ¹

Bensserade entreprit de mettre en rondeaux les Métamorphoses d'Ovide, et cette entreprise n'étoit pas du sentiment de quelques-uns de ses amis qui lui prédisoient que, quelque beaux qu'ils pussent être, leur grand nombre lasseroit enfin les lecteurs. Ce livre, non-seulement fut parfaitement bien imprimé, mais encore enrichi d'une grande quantité de figures, pour lesquelles le Roy donna dix mille livres ; cependant il n'eut pas le succès qu'il devoit avoir, et quelqu'un², jugeant peut-être par là de la valeur de l'ouvrage, fit un rondeau qui commençoit ainsi :

A la fontaine où l'on puisoit cette eau,

et finissoit, après avoir exagéré la beauté de l'impression et

1. Extrait du Discours touchant la vie de M. Bensserade, en tête des *Œuvres*, de l'auteur (*Paris, Ch. de Sercy, 1697, 2 vol. in-12*). Ce Discours est de l'abbé Tallemant (François). Bensserade garda si peu de rancune à La Fontaine, qu'il contribua puissamment à le faire nommer académicien en 1683. (Voy. *l'Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, par Walckenaer, 3^e édit., 1824, p. 328.)

2. Ce *quelqu'un* étoit certainement Chapelle, le meilleur ami de La Fontaine. Voy. les *Œuvres* de Chapelle et de Bachaumont, édition de Saint-Marc (*La Haye et Paris, Quillau, 1755, in-12, p. 189*). L'éditeur cite un passage très-concluuant du *Menagiana*.

celle des figures, en disant que tout en étoit merveilleux, hors les vers

Qu'il falloit laisser faire
A La Fontaine.

Quoique La Fontaine n'eût aucune part à ce rondeau, il s'est pourtant imaginé que Bensserade lui en vouloit du mal, mais la vérité est que la chute du rondeau a été la principale cause que l'on s'est servi de son nom, et que Bensserade s'en doutoit bien.

Cependant, il faut si peu de chose pour faire tort aux ouvrages d'esprit, que ce rondeau en aura apparemment fait à ceux des Métamorphoses, quoy que ce ne fut qu'un coup d'essay d'une personne qui ne prétendoit pas que la chose allât si loin.

Au reste, ce qui s'est passé à l'Académie sur le sujet de La Fontaine, témoigne bien que Bensserade n'en a gardé aucun ressentiment contre lui; car, après la mort de M. Colbert, étant question de mettre une autre personne à sa place, La Fontaine y prétendoit, et avec d'autant plus de raison, qu'il avoit cédé celle qu'il auroit pû avoir, à un autre¹. Cependant quelqu'un vint à la traverse, qui avoit des amis dans la compagnie et entre autres un, que je ne nommerai pas², qui entreprit de détruire La Fontaine dans l'esprit des académiciens. Il en vouloit surtout à ses Contes, qu'il accusoit d'être pleins d'impiété, et pour mieux exagérer le tort que l'Académie se feroit en le recevant, il se servoit souvent de ces paroles : « Je le vois bien, Messieurs, il vous faut un Marot. » Sur quoy Bensserade, ennuyé de cette répétition : « Il nous faut donc un Marot, répondit-il, et à vous une Marotte. » Ce qui fit assez rire la compagnie, qui se déclara entièrement pour La Fontaine; et le public fut étonné de voir la place d'un grand ministre, si riche, si accredité et si puissant, remplie par un homme si fort brouillé avec la fortune.

1. Nous croyons qu'il s'agit de Barbier d'Aucour, qui fut nommé avant La Fontaine, le 29 novembre 1683.

2. L'abbé Rose.

 XI

RÉCEPTION DE LA FONTAINE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

EXTRAIT DE *L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE*, DEPUIS 1652
 JUSQU'EN 1700, PAR L'ABBÉ D'OLIVET ¹

Il arriva que M. de La Fontaine, ayant été choisi au premier tour de scrutin, et le Directeur qui étoit M. Doujat, étant allé le lendemain savoir de Sa Majesté si elle agréeroit que l'on procédât au second, le Roi, déjà instruit par d'autres personnes, suspendit cette élection près de six mois. « Je sais, dit-il en propres termes à M. Doujat, qu'il y a eu du bruit et de la cabale dans l'Académie. » Et M. Doujat, pour lui faire entendre que tout s'étoit passé dans les formes ordinaires, vouloit lui expliquer ces formes. « Je le sais très-bien, reprit le Roi en l'interrompant, mais je ne suis pas encore déterminé. Je ferai savoir mon intention à l'Académie². »

Voici la vérité, car pourquoi la supprimer, aujourd'hui que la mémoire de M. de La Fontaine est, il faut le dire,

1. Cet extrait de l'ouvrage de d'Olivet (Paris, J.-B. Coignard, 1730, in-12, p. 26 et suiv.) est très-important en ce qu'il permet d'établir la cause du refroidissement qui eut lieu alors entre La Fontaine et Boileau, et qui dégénéra plus tard en mauvais vouloir réciproque.

2. Registres de l'Acad., 20 nov. 1683.

consacrée par le Parnasse ? D'un côté, la plupart des académiciens le souhaitoient, à cause de son rare génie et de sa grande réputation, mais, d'un autre côté aussi, quelques-uns jugeoient qu'ayant fait et publié des poésies où il avoit franchi les bornes de la pudeur, il ne devoit pas être admis dans une compagnie qui met la vertu au-dessus des talents et qui compte parmi ses membres beaucoup de prélats. Enfin, comme il ne laissa pas d'avoir seize voix contre sept, le parti contraire se hâta de prévenir le Roi et d'intéresser sa religion.

Pendant que les ordres du Roi se faisoient attendre, M. de La Fontaine qui avoit le succès de cette affaire infiniment à cœur, lui présenta une ballade dont le refrain étoit :

L'événement ne peut être qu'heureux.

Et dans l'Envoi, dont il pria Madame de Thiange de faire la lecture et le commentaire au Roi, il dit à Sa Majesté :

Ce doux penser, depuis un mois ou deux,
 Console un peu mes muses inquiètes.
 Quelques esprits ont blâmé certains jeux,
 Certains récits qui ne sont que sornettes.
 Si je défère aux leçons qu'ils m'ont faites,
 Que veut-on plus ? Soyez moins rigoureux,
 Plus indulgent, plus favorable qu'eux,
 Prince ! en un mot, soyez ce que vous êtes :
 L'événement ne peut être qu'heureux.

Mais ce ne fut pas encore là ce qui détermina le Roi, ou du moins il ne s'expliqua que lorsqu'on eut nommé M. Despréaux à une autre place qui vint à vaquer. Alors un député de l'Académie lui en ayant rendu compte, il répondit que le choix qu'on avoit fait de M. Despréaux lui étoit très-agréable, et seroit généralement approuvé : « Vous pouvez, ajouta-

t-il, recevoir incessamment La Fontaine; il a promis d'être sage ¹. »

Au fond, le Roi n'avoit pas été content de la préférence qu'on avoit donné à La Fontaine sur Despréaux. Ces deux grands poètes avoient été mis en concurrence pour la même place, et les sept voix que La Fontaine eut contre lui, avoient été pour Despréaux, qui étoit bien plus connu à la cour. Mais, pendant les six mois qui s'écoulèrent d'une élection à l'autre, le Roi ne laissa qu'à peine entrevoir son inclination, parce qu'il s'étoit fait une loi de ne prévenir jamais les suffrages de l'Académie.

1. Registres de l'Acad., 20 avr. 1684.

XII

EXTRAIT DE LA RÉPONSE DE L'ABBÉ DE LA CHAMBRE

au Discours de La Fontaine le jour de sa réception à l'Académie française ¹

Jugez, Monsieur, combien l'Académie doit être sensible à la joie qu'elle a de vous posséder, après tant d'agitations et de tempêtes, puisque vous lui faites quitter ses habits de deuil et qu'elle a commencé à réparer ses pertes par une acquisition nouvelle, qui lui plaît d'autant plus qu'elle en a fait tout d'un temps une autre très-considérable, telle que la Compagnie doit souhaiter d'en faire toujours de pareilles,

1. On doit s'étonner que la Réponse de l'abbé de La Chambre au discours de réception de La Fontaine, prononcé dans la séance du 2 mai 1684, n'ait jamais été recueillie à la suite de ce Discours dans les éditions des Œuvres complètes de notre poète. Le baron Walckenaer, dans son *Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, 3^e édit., 1824, p. 333 et suiv., a cité seulement un passage de cette Réponse, d'après l'édition originale : *Discours de M. l'abbé de La Chambre, lors de la réception de M. de La Fontaine, prononcé au Louvre le 2 mai 1684*, in-4^o; il a donné, en outre, des détails sur la séance, sans faire remarquer que les amis de La Fontaine furent plus chagrins et se montrèrent plus blessés que lui-même des reproches indirects et des admonitions sévères, que le Directeur de l'Académie n'avait pas épargnés au récipiendaire, qui fit d'ailleurs publiquement amende honorable, en récitant, comme un acte de contrition, sa belle épître à Madame de La Sablière.

et pour son unité particulière et pour l'attente du public, à qui elle est comptable de son choix.

L'Académie reconnoît en vous, Monsieur, un de ces excellents ouvriers, un de ces fameux artisans de la belle Gloire, qui la va soulager dans les travaux qu'elle a entrepris pour l'ornement de la France et pour perpétuer la mémoire d'un règne si fécond en merveilles.

Elle reconnoît en vous un génie aisé, facile, plein de délicatesse et de naïveté, quelque chose d'original, et qui, dans sa simplicité apparente et sous un air négligé, renferme de grands trésors et de grandes beautés.

Si ma profession ne m'avoit point sevré de bonne heure des douceurs de la poésie, si j'étois plus versé dans la lecture de vos Fables, j'en ferois ici des éloges proportionnés à leur mérite.

A vous dire le vrai, Monsieur, nous avons besoin d'un bon sujet pour adoucir les amertumes d'une séparation aussi douloureuse à notre égard, qu'est celle de M. Colbert, auquel vous succédez. Nous avons besoin de quelque illustre qui le remplacât, pour nous aider à nous consoler de la perte d'un confrère, dont la mémoire nous sera à jamais chère, dont les bontés ne s'effaceront jamais de nos cœurs.

Vous devez, Monsieur, l'oublier moins que personne, car je suis en droit de vous dire, avec toute l'autorité que ma charge¹ me donne (charge que le sort qui ne fut jamais plus aveugle m'a imposée, bien loin de mes désirs, et qui convenoit mieux à tout autre dans une réception comme celle-ci); vous devez, dis-je, Monsieur, vous souvenir sans cesse de celui dont vous occupez la place, pour remplir parfaitement vos devoirs et pour satisfaire aux obligations que vous contractez indispensablement en prenant séance dans cette Assemblée, aujourd'hui que vous entrez en société avec nous.

Il a aimé passionnément les belles-lettres, il a aimé avec autant d'ardeur les beaux-arts, il a aimé le travail jusqu'à

1. L'abbé de la Chambre étoit alors directeur de l'Académie française.

l'excès, et il a rapporté ces trois choses à la gloire du Prince. Il s'en est servi comme d'autant d'instruments et de moyens pour porter le nom de notre invincible monarque à ce haut faite de grandeur, où nous l'admirons et où nous le perdons si souvent de vue.

Ne sont-ce pas là, Messieurs, toutes les qualités requises dans un véritable académicien ? N'est-ce pas là tout notre emploi et toute l'occupation de notre vie ?

Car si le travail, en général, distingue l'homme des animaux presque autant que la parole, puisqu'il est le seul qui travaille dans quelque vue particulière, poussé par un autre motif que celui de la nécessité ; travailler pour la gloire du Prince, consacrer uniquement toutes ses veilles à son honneur, ne se proposer point d'autre but que l'éternité de son nom, voilà l'âme et la vie de nos exercices, voilà ce qui nous distingue de tous les autres gens de lettres, voilà le comble de notre joie. Malheur à nous, si nous y manquons.

Ne comptez donc pour rien, Monsieur, tout ce que vous avez fait par le passé. Le Louvre¹ vous inspirera de plus belles choses, de plus nobles et de plus grandes idées, que le Parnasse. Songez jour et nuit que vous allez dorénavant travailler sous les yeux d'un Prince qui s'informerait du progrès que vous ferez dans le chemin de la vertu, et qui ne vous considérera qu'autant que vous y aspirerez de la bonne sorte. Songez que ces mêmes paroles que vous venez de prononcer et que nous insérerons dans nos Registres, plus vous avez pris peine à les polir et à les choisir, plus elles vous condamneraient un jour, si vos actions se trouvoient contraires ; si vous ne preniez à tâche de joindre la pureté des mœurs et de la doctrine, la pureté du cœur et de l'esprit, à la pureté du style et du langage, qui n'est rien, à le bien prendre, sans l'autre. Les Païens mêmes en sont convenus.

1. L'Académie française avait son siège au Louvre.

XIII

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. DE LA SABLIERE A BAYLE ¹

Paris, ce jeudi 17 août 1684.

...Je finis cette critique par une petite remarque au sujet de M. de La Fontaine que vous traitez un peu cavalièrement ². Permettez-moi de me servir de ce mot. En vérité, Monsieur, il méritoit bien quelque éloge dans un livre aussi considérable que le vôtre, étant sans contredit un des plus illustres de notre siècle. Je suis persuadé que vous lui avez rendu justice dans la relation que vous avez faite, dans vos journaux suivants, de sa réception à l'Académie, que le Roi

1. Cette lettre fut publiée dans les *Essais hebdomadaires sur plusieurs sujets intéressants*, par M. du Puy, ci-devant secrétaire au traité de paix de Riswick (*Paris, Et. Ganeau, 1730, in-12, p. 129*).

2. Bayle avait dit dans ses *Nouvelles de la République des lettres* (avril 1684), en parlant de la partition imprimée de l'opéra d'Amadis, par Lully : « On y voit, au commencement, quelques vers de M. de La Fontaine à la louange de Sa Majesté. On a publié ailleurs une ballade qu'il a adressée au même prince, où il touche en passant la raison pourquoi l'Académie françoise refuse de l'agrégér. Il devoit remplir la place que la mort de M. de Colbert a laissée vacante dans ce corps illustre; mais quelqu'un ayant représenté qu'il ne seroit pas de la bienséance qu'une Compagnie, où il y a tant de personnes graves et mitrées, reçût un poete qui a publié tant de contes impudiques, on a sursis à son installation. »

a agréée malgré ses envieux ; car il est certain que l'obstacle de sa réception ne provenoit que de M. Despréaux, qui étoit son compétiteur ¹, et que, quoi qu'en ait pu dire M. Rose dans ses déclamations, les Contes n'en étoient que le prétexte ; aussi, est-il constant qu'à la Cour on a tourné cette affaire-là en ridicule, et que le sérieux de Messieurs de l'Académie a été fort longtemps un sujet de satire, jusquelà que M. le Duc dit au Roi qu'une affaire de cette importance et si essentielle à l'Etat, ne demandoit pas moins qu'un juge tel que Sa Majesté. Enfin, Monsieur, ce qu'il y a de constant, c'est qu'on n'a reçu M. de La Fontaine, que lorsqu'il y a eu une place vacante pour M. Despréaux. A l'égard de l'éloge que je vous dis qu'il méritoit, ce n'est pas qu'il le souhaite, car c'est l'homme le plus modeste du monde sur ce sujet-là ².

1. Dans une note sur le Remerciement de Boileau à Messieurs de l'Académie française, Brossette raconte, à sa manière, ce qui se passa dans l'Académie en cette circonstance. Il assure que Rose, l'abbé Regnier et quelques autres étoient allés trouver Despréaux pour savoir s'il accepterait la place vacante par suite de la mort de Colbert : « M. de la Fontaine, qui aspirait à la même place, ajoute-t-il, appréhendant l'exclusion, s'il avoit M. Despréaux pour concurrent, le pria de s'en désister en sa faveur. M. Despréaux lui dit que si l'Académie le nommoit, il ne pouvoit refuser cet honneur ; mais il lui promit de ne faire aucune démarche pour l'obtenir. »

2. Bayle eut égard aux observations de M. de La Sablière, en rendant compte de la réception de Boileau à l'Académie française, *Nouvelles de la République des lettres*, juill. 1684, article VIII.

XIV

LA QUERELLE DE LA FONTAINE AVEC LULLI ¹

La précaution dont Corneille s'étoit assuré envers Lulli pour le paiement de *Bellérophon* ne fut pas peu louée, aux dépens de la négligence de La Fontaine que le musicien attrapa, ou plutôt qui, n'en étant pas goûté, se vit obligé de retirer sa marchandise des mains de Lulli.

Celui-ci, charmé des vers de ses Fables et de ses Contes, l'amorça par une satisfaction considérable de l'opéra qu'il lui demandoit. Il prend le Florentin au mot, ne s'attendant pas à dire, un jour, que Lulli l'*enquinauderait*. Il lui porta *Daphné*, opéra mis en musique par Pascal Colasse. L'autre met cette pastorale sur la table et l'invite à revenir un tel jour.

La Fontaine oublie l'heure marquée; on l'envoie querir. Il vient. Lulli avoit déjà examiné son opéra. Ils s'assoient. Lulli, le manuscrit à la main, pour en dire son avis au

1. Les historiens de La Fontaine, et particulièrement le savant Walckenaer, ont raconté, avec plus ou moins de détail, la querelle de La Fontaine et de Lulli au sujet de l'opéra de *Daphné*, mais ils ont ignoré les curieuses particularités du récit qui précède et que nous fournit le précieux recueil d'anecdotes et de pièces diverses, intitulé : ... *Ana ou bigarrures calotines* (Paris, J-B. Lamesle, 1730-33, in-12, 4^e cahier, p. 30 à 33), attribué à l'abbé d'Allainval.

poète, le relit. La Fontaine baille et s'endort. Arrive un tiers qui le réveille. Lulli fait ôter les sièges en congédiant le survenant, et debout qu'il étoit avec La Fontaine, il lui annonce en peu de paroles, que celles de son opéra jusqu'à ce moment ne l'invitoient pas à en entreprendre la musique. La Fontaine, sur ses jambes, sans entendre ce qu'il disoit, avoit recommencé à s'assoupir. Lulli élève la voix, afin d'en être écouté, et lui apprend qu'il ne devoit pas trouver mauvais si sa pastorale ne lui plaisoit pas. La Fontaine, croyant qu'il lui faisoit la menace qu'il ne le paieroit pas, se met en colère. Lulli l'apaise et le prie d'avoir attention à son avis, lorsqu'il sera sur le siège qu'un laquais lui présentoit. Il lui répète que son lyrique est trop sec; que les paroles en sont trop dures; que les pensées, pour être trop poétiques, ne conviennent point à la pastorale.

La Fontaine, en songeant à autre chose, écoute. Lulli, prêt à lui rendre son manuscrit, continue et voudroit de lui un sujet, dont les amours plus heureuses, et moins enfoncées dans les métamorphoses, fournissent autant du côté de l'histoire que du côté de la fable : point de réponse. La Fontaine avoit le menton sur son estomac, et son chapeau étoit à bas pendant qu'il sommeilloit. Lulli s'échauffe, crie. La Fontaine, en se relevant trop précipitamment, met un des pieds dans son chapeau et donne du nez en terre. La Fontaine, à son tour, crie un peu plus fort que Lulli, lui attribue sa chute. On vient savoir pourquoi un si grand tintamarre. Le poète, au lieu de parler, ramasse son chapeau, en laissant tomber ses gants, prend le chemin de la porte et sort.

Lulli lui fait entendre, par un de ses amis, que sa pastorale ne vaut rien. Le poète veut être payé. L'entremetteur, qui ne savoit comment en tirer raison, le quitte en lui promettant satisfaction, lorsque l'on joueroit son opéra. La Fontaine est de meilleure humeur, et le lendemain, moins endormi et encore plus gai, il va dans une maison où on lui apprend que Lulli, bien loin de se servir de ses vers, ne vouloit pas seulement risquer une chacone dessus.

On sut cette nouvelle, et étant venue aux oreilles de Lignière, il la certifia dans le moment par un vaudeville qu'il finit en disant qu'il va vendre des sifflets pour applaudir *Daphné*. Le conteur inimitable, outré de se voir le sujet d'une semblable chanson, adoucit son chagrin sur Lulli par la *Florentinade*, et depuis, écrivit une épître à M^{me} de Thiange, par laquelle il la prie de toucher quelque chose au Roi du tour italien que lui avoit joué Lulli. Il parle, dans cette épître, de M. Quinault, qu'il ne prend pas, à ce qu'il dit, pour Euripide; et afin de montrer combien sa muse avoit de crédit, il avoue à M^{me} de Thiange que la sienne, pour partage de cadette, se contenteroit du Théâtre de Paris, pendant que celle de Quinault, plus nerveuse, brilleroit dans Saint-Germain. Le Roi, supplié par M^{me} de Thiange, d'ordonner à Lulli de recevoir l'opéra de La Fontaine, ne fit point de réponse. Le musicien avoit pris les devants. La Fontaine en fut informé avec déplaisir et eut la confusion de voir la préférence de *Proserpine* à *Daphné*.

XV

PAMPHLET CONTRE LA FONTAINE

EXTRAIT DU SECOND FACTUM DE FURETIÈRE¹

Jean La Fontaine n'a pas été plus heureux que Boyer et Le Clerc; quand il a voulu mettre quelque pièce sur le théâtre, les comédiens n'en ont pas osé faire une seconde représentation, de peur d'être lapidés. Il a aspiré jusqu'à faire un opéra, et il s'est plaint, dans un conte du *Florentin*, que le sieur Lully l'avoit enquinaudé; mais cet effort n'a servi qu'à donner au sieur Quinault le plaisir de voir qu'il y avoit en France un auteur qui lui étoit inférieur en capacité. Il se vante d'un malheureux talent qui le fait valoir : il prétend qu'il est original en l'art d'envelopper des saletés et de

1. *Recueil des Factums d'Antoine Furetière, de l'Académie française, contre quelques-uns de cette Académie*, avec une introduction et des notes, par Charles Asselineau. Paris, Poulet-Malassis, 1859, 2 vol. in-12, tome I^{er}, p. 181. Nous ne pouvons nous dispenser de citer les pages de ce pamphlet, relatives à La Fontaine, tout en faisant la part de l'injustice et de la passion, qui ont dicté cette violente satire. Mais Furetière avait été longtemps l'ami de notre poète; il connaissait donc ses défauts comme ses qualités, et le portrait injurieux qu'il en fait renferme pourtant quelques traits finement touchés, que la biographie de La Fontaine doit recueillir. On sait que la brouille des deux amis eut lieu en 1686, lorsque Furetière fut expulsé de l'Académie. Voy. une lettre de Bussy Rabutin, du 4 mai 1686, à l'abbé de Furetière, tome VII de la nouvelle édition des *Lettres de Madame de Sévigné*, publiée par M. Ad. Regnier de l'Institut.

confire un poison fatal aux âmes innocentes ; de sorte qu'on lui pourroit donner à bon droit le titre d'*Arétin mitigé*. C'est ce qui l'a mis en réputation chez les coquettes, et c'est ce qui l'a longtemps éloigné de l'Académie, dont il a brigué une place pendant sept années. L'opposition qu'on y forma fut poussée si loin, que quand on parla de son élection, on jeta sur le bureau un de ses ouvrages¹, où la piété et la pudeur étoient tellement offensées que les plus sages se déclarèrent contre lui, si bien qu'il n'est redevable de son admission qu'aux ennemis qu'avoit alors son compétiteur².

On lui reprocha qu'il avoit été obligé de faire imprimer clandestinement ses ouvrages, craignant la censure et la punition des magistrats de police. Je ne sais par quel bonheur il l'a évitée ; car dans les Contes dont il se pare le plus, il y a des choses si scandaleuses, qu'elles choquent absolument les bonnes lois et notre religion ; jusque-là que dans celui de la *Coupe enchantée*, il donne tant d'éloges au cocuage volontaire, que quelques-uns pourroient conclure de là qu'il y a apparence qu'il s'en est bien trouvé. Aussi, n'a-t-il pû en infecter le public que par l'entremise d'une comédienne³, qui a été la digne commissionnaire pour faire le débit de cette marchandise de contrebande. En reconnaissance, il l'a traitée d'*Héroïne*, et il lui a dédié un de ses ouvrages⁴ dont il a été récompensé de la même manière que le poète des *Visionnaires*⁵.

Ces vers valent vingt francs ; à vingt francs le couplet !
Allez, je vous promets un ballet tout complet.

1. Ce fut l'abbé Rose qui jeta sur le bureau de l'Académie un exemplaire des Contes de La Fontaine. Voy. l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, par Walckenaer, édit. de 1824, in-8°, p. 328.

2. Boileau Despréaux.

3. La Champmeslé, femme de son collaborateur en pièces de théâtre. On pourrait rechercher, dans les pièces jouées et imprimées sous le nom seul de Champmeslé, les scènes entières et les excellents vers qui appartiennent indubitablement à La Fontaine.

4. Le conte de *Belphégor*.

5. Comédie célèbre de Desmarests, acte III, scène IV.

Elle en a fait le paiement d'une manière fort plaisante, que je ne rapporte pas ici, parce qu'elle est assez connue dans le monde. Tout ce qu'il a pu faire pour sa chère Académie a été d'y donner une grande assiduité et de témoigner le grand amour qu'il a pour elle, ou plutôt pour les jetons qu'on y gagne, dont il est si avide, qu'il s'en fait indemniser par ceux qui sont cause qu'il s'en absente. D'ailleurs, comme la force de son génie ne s'étend que sur les saletés et les ordures sur lesquelles il a médité toute sa vie, il a le malheur de voir que les plus sages de l'Académie s'opposent à recevoir tous les mots de sa connoissance ; ce qui fait que toute sa prétendue capacité lui devient inutile. Cette capacité va de pair avec celle du jeune abbé Tallemant et de Bensserade, et si on les mettoit en parallèle, elles feroient une belle symétrie. Elle est telle, qu'après avoir exercé trente ans la charge de maître particulier des eaux et forêts, il avoue qu'il a appris, dans le *Dictionnaire universel*, ce que c'est que du bois en grume, qu'un bois marmenteau, qu'un bois de touche et plusieurs autres termes de son métier qu'il n'a jamais sù. Toute sa littérature consiste en la lecture de Rabelais, de Pétrone, d'Arioste, de Boccace, et de quelques auteurs semblables ¹.

1. Parmi les épigrammes anonymes décochées contre Furetière, à l'occasion de sa querelle avec l'Académie française, il y en a certainement plus d'une aussi qui devrait être attribuée à La Fontaine. On sait que notre *Bonhomme* avait l'épigramme facile. Ainsi, nous pensons qu'il n'a pas laissé sans réponse l'odieuse attaque de Jacques Robbe, sieur de Barquebois, qui avait pris fait et cause pour Furetière. Voy. les *Œuvres inédites*, p. 318.

Une autre épigramme contre La Fontaine, que l'auteur n'a pas signée, aurait pu l'être par l'un des meilleurs poètes :

Quand pour trente deniers Judas vendit son Maître,
Il fit un crime horrible et que nous détestons ;
Aujourd'hui La Fontaine est un semblable traître,
Qui vend son bon ami pour gagner trois jetons.

Quant à la plaisante requête « à Nosseigneurs les Présidents, Conseillers, Juges, intendants au Tribunal du beau langage, » quoiqu'elle soit signée : *M. de La Fontaine, rapporteur*, elle est certainement de Furetière lui-même.

XVI

LA DÉCRÉPITUDE DE LA FONTAINE

EXTRAIT DE DEUX LETTRES DE NINON DE LENCLOS¹

A M. de Saint-Evremond.

J'ai sù que vous souhaitiez La Fontaine en Angleterre. On n'en jouit guère à Paris. Sa tête est bien affaiblie. C'est le destin des poètes : le Tasse et Lucrèce l'ont éprouvé. Je doute qu'il y ait eu du philtre amoureux pour La Fontaine ; il n'a guère aimé de femmes qui en eussent pu faire la dépense.

A M^{me} la duchesse de Mazarin.

Je ne plains pas beaucoup La Fontaine de l'état où il est,

1. Œuvres de M. de Saint-Evremond, avec la vie de l'auteur par des Maizeaux ; nouv. édit. S. n. (Paris), 1753, 12 vol. in-12, tome VI^e, p. 73 et 76. Ces deux lettres, qui ne portent pas de date, ne doivent pas être bien antérieures à la mort de La Fontaine. C'est le seul document qui nous apprenne que le poète ne jouissait plus de l'usage de toute sa raison, du moins par intervalles. La Fontaine avait été un des habitués du salon de Mademoiselle de Lenclos. On a lieu d'être surpris qu'il n'ait pas laissé, dans quelques vers, un témoignage de son admiration pour l'amie de Saint-Evremond, qui a fait de lui ce bel éloge : « La Fontaine embellit les Fables des anciens ; les anciens auroient gâté les Contes de La Fontaine. »

craignant qu'on n'ait à me plaindre de celui où je suis. A son âge et au mien, on ne doit pas s'étonner qu'on perde la raison, mais qu'on la conserve. La conversation n'est pas un grand avantage; c'est un obstacle au repos des vieilles gens, une opposition au plaisir des jeunes personnes. La Fontaine ne se trouve point dans l'embarras qu'elle sait donner, et peut-être en est-il plus heureux ¹. Le mal n'est pas d'être fou, c'est d'avoir si peu de temps à l'être ².

1. « La distraction de La Fontaine et son air pensif rendoient assez souvent sa conversation désagréable. Il étoit rarement attentif à ce qu'on lui disoit, et ne parloit presque pas. Il alloit volontiers manger chez les personnes qui l'invitoient, et il faisoit honneur au repas, où il se trouvoit, par son grand appétit. Mais il étoit si appliqué à boire et à manger et à d'autres choses qui lui rouloient dans la tête, qu'il répondoit rarement aux convives qui vouloient l'animer et en tirer quelque chose, mais, pour l'ordinaire, très-inutilement. » TITON DU TILLET, *le Parnasse françois* (Paris, 1732, in-fol., p. 462).

2. Ces deux lettres, qui sont sans date dans le recueil des œuvres de Saint-Evremond, peuvent être datées de 1693, lorsque La Fontaine, à la suite de sa grande maladie, avait perdu la mémoire et même, dit-on, une partie de ses facultés intellectuelles. C'est à cette époque qu'il faut rapporter une anecdote que Titon du Tillet a recueillie dans son *Parnasse françois* (Paris, J.-B. Coignard, 1732, in-fol.) : « M^{me} d'Hervart, qui avoit retiré La Fontaine chez elle, quelques années avant sa mort, lui ayant fait faire un habit complet tout neuf, ordonna qu'on ôtât son vieil habit la nuit et qu'on mit celui-ci à la place. La Fontaine s'habilla le lendemain, sans s'apercevoir de cet habit neuf, et comme M^{me} d'Hervart avoit commandé qu'on ne l'avertît point, il fallut qu'un homme de sa connaissance, qu'il trouva deux jours après, lui en fit compliment, pour qu'il s'en aperçût. »

XVII

LA CONVERSION DE LA FONTAINE

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE BOILEAU DESPRÉAUX A MAUCROIX ¹

29 avril 1695.

Les choses hors de vraisemblance qu'on m'a dites de M. de La Fontaine, sont à peu près celles que vous avez devinées ; je veux dire que ce sont ces haïres, ces cilices et ces disciplines dont on m'a assuré qu'il affligéoit fréquemment son corps, et qui m'ont paru d'autant plus incroyables de notre défunt ami, que jamais rien, à mon avis, ne fut plus éloigné de son caractère, que ces mortifications. Mais, quoi, la grâce de Dieu ne se borne pas à des changements ordinaires, et c'est quelquefois de véritables métamorphoses qu'elle fait. Elle ne paroît pas s'être répandue de la même sorte sur le pauvre M. Cassandre, qui est mort tel qu'il a

1. Cette lettre, qui se trouve dans toutes les éditions des Œuvres de Boileau, avait paru d'abord dans les *Œuvres posthumes de M. de Maucroix* (Paris, Jacques Estienne, 1710, in-12). Brossette, dans ses notes sur les Œuvres de Boileau, dit qu'il en a l'original entre les mains. M. Louis Paris a fait une étrange erreur, dans son édition des *Œuvres diverses de Maucroix* (Paris, J. Techener, 1854, 2 vol. pet. in-8°, tome second, p. 216) ; il a, par inadvertance, réimprimé cette lettre comme étant de Despréaux.

vécu, c'est à savoir très-misanthrope, et non seulement haïssant les hommes, mais ayant même assez de peine à se réconcilier avec Dieu, à qui, disoit-il en mourant, il n'avoit nulle obligation. Qui eût cru que de ces deux hommes, c'étoit M. de La Fontaine qui étoit le vase d'élection ? Voilà, Monsieur, de quoi bien augmenter les réflexions sages et chrétiennes, que vous me faites dans votre lettre, et qui me paroissent partir d'un cœur sincèrement persuadé de ce qu'il dit ¹.

1. Louis Racine, dans ses *Réflexions sur la poésie* (chap. V, art. 2), raconte que son père et Boileau allèrent rendre visite à La Fontaine, lors des premières atteintes de la maladie, et lui amenèrent un bon religieux pour le confesser. Celui-ci exhortait son pénitent à manifester son repentir par des prières et des aumônes. « Pour des aumônes, dit La Fontaine, je n'en puis faire, je n'ai rien ; mais on fait une nouvelle édition de mes *Contes*, et le libraire m'en doit donner cent exemplaires. Je vous les donne, vous les ferez vendre pour les pauvres. » Le confesseur, presque aussi simple que le Bonhomme, alla consulter un prédicateur, nommé D. Jérôme, pour savoir s'il pouvoit accepter cette aumône.

XVIII

LA MORT DE LA FONTAINE

EXTRAIT DES MÉMOIRES DE MAUCROIX¹

Le 13 mars 1694², mourut, à Paris, mon très-cher et très-fidèle ami, M. de La Fontaine. Nous avons été amis plus de cinquante ans, et je remercie Dieu d'avoir conduit l'amitié extrême que je lui portois, jusques à une si grande vieillesse, sans aucune interruption ni aucun refroidissement, pouvant dire que je l'ai toujours tendrement aimé, et autant le dernier jour que le premier. Dieu, par sa miséricorde, le veuille mettre dans son saint repos ! C'étoit l'âme la plus sincère et la plus candide que j'aie jamais connue ; jamais de déguisement : je ne sais s'il a menti en sa vie. C'étoit, au reste, un très-bel esprit, capable de tout ce qu'il vouloit entreprendre. Ses Fables, au sentiment des plus habiles, ne mourront jamais, et lui feront honneur dans toute la postérité.

1. MAUCROIX. Œuvres diverses publiées par Louis Paris, sur le manuscrit de la bibliothèque de Reims. Paris, chez l'éditeur, 1854, 2 vol. pet. in-8°, tome second, p. 333.

2. On ne s'explique pas cette erreur de date, car la mort de La Fontaine est incontestablement du 13 avril 1695. Nous avons eu l'espoir de retrouver un testament de La Fontaine, fait en 1693, à l'hôtel d'Hervart, où il mourut, et un codicille, daté de la veille de sa mort. Ces deux pièces importantes sont encore enfouies dans les archives d'un notaire de Paris.

EXTRAIT DU *MERCURE GALANT*¹

L'Académie françoise vient de faire une perte considérable en la personne de M. de La Fontaine. Il étoit original dans son genre, et ses Fables et ses Contes sont des pièces achevées. Il a fait un livre en prose, intitulé la *Psyché*, et rien ne parloit de lui, qui n'eût un caractère singulier qui le distinguoit des autres ouvrages de même nature. Il s'appeloit Jean, et vous serez bien aise de voir son épitaphe, faite par lui-même, quelques années avant qu'il mourut :

Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangea le fond comme le revenu,
Tint les trésors chose peu nécessaire ;
Quant à son temps, bien le sut dispenser ,
Deux parts en fit, dont il vouloit passer
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

Il étoit de Château-Thierry, et est mort âgé de soixante et seize ans. C'est une vraie perte. Ces sortes de génies ne se trouvent pas chaque siècle.

1. Avril 1695, p. 266.

XIX

ANECDOTE SUR UNE FABLE DE LA FONTAINE

LETTRE A FRÉRON¹

Je crois que l'anecdote suivante sur une des meilleures fables de l'immortel La Fontaine, vous fera plaisir, Monsieur, et que vous en ferez part à vos lecteurs. Je la tiens, cette anecdote, de feu M. l'abbé d'Olivet; la source en est bonne comme vous savez.

Vous avez lu et relu cent fois l'ingénieux apologue intitulé : *le Curé et le Mort*.

Permettez-moi de le copier ici, pour le mettre sous les

1. Cette lettre a paru dans l'*Année littéraire*, de 1775, tome V. Walckenaer regarde comme un conte ridicule l'anecdote rapportée par l'auteur de cette lettre, d'après le témoignage de l'abbé d'Olivet : « Le nom de Messire Jean Chouart se trouve dans Rabelais, dit-il; La Fontaine ne s'en est servi que parce que ce facétieux écrivain l'avoit en quelque sorte rendu populaire pour désigner un homme d'église que l'on vouloit ridiculiser. » Que le nom de Chouart soit ou ne soit pas dans Rabelais, peu importe; c'était un nom assez commun en France, surtout dans la bourgeoisie de Paris, et l'anecdote, racontée dans la lettre, nous semble très-vraisemblable. Quant au sujet de la fable, il n'en est pas moins fondé sur un fait véritable que Madame de Sévigné a consigné dans une lettre à sa fille, du 26 février 1672.

yeux de ceux de nos lecteurs, qui ne se le rappelleroient pas :

Un mort s'en alloit tristement¹.....

Le nom de ce curé, Chouart, n'est point, Monsieur, inventé à plaisir pour la rime. Il a réellement existé; il étoit d'une famille très-distinguée dans la Touraine, conseiller du Roi, docteur en théologie de la faculté de Paris, curé de Saint-Germain-le-Vieux, doyen de messieurs les curés de cette ville, ami de Bossuet, de Racine, de La Fontaine, etc. Un jour que ces illustres auteurs s'égayoient à table avec quelques flacons de vin de Champagne, le sévère Despréaux, prenant tout à coup un air grave, se mit à prêcher La Fontaine sur le scandale de sa séparation d'avec sa femme. Racine seconda son ami avec cette éloquence douce et insinuante qui lui étoit naturelle. « Eh bien! Messieurs, dit La Fontaine, puisque vous le voulez, j'irai voir cette femme; elle dit pourtant que je suis un malpropre. » Le curé, M. Chouart, qui étoit du nombre des convives, vint à la charge et voulut à son tour sermonner le Fabuliste. Mais le Bonhomme, l'arrêtant tout court par un *tu quoque*, *mi Brute*, le pria d'entonner un beau *Gloria in excelsis*. Pour l'intelligence de ce *Gloria*, il faut savoir que M. Chouart, à la messe de paroisse, après l'intonation du *Gloria* et du *Credo*, quittoit l'autel, montoit à son appartement pour attiser son feu et faire bouillir sa marmite. « Voilà de la besogne taillée pour vous, disait-il à ses chantres; n'allez pas si vite! »

La Fontaine, à son retour de Château-Thierry, fit, pour se venger du curé, la fable en question; mais il faut rendre justice à la vérité :

Certaine nièce, assez proprette,
Et la chambrière Paquette,

ne doivent leur existence qu'à l'imagination du poëte, qui

1. Voy. *Fables*, liv. VII, xi.

les a malicieusement placées dans le presbytère du curé. Il est constant que M. Chouart n'eut jamais de domestique mâle ni femelle. Une pauvre femme, vendeuse d'herbes ou de fruits, ouvroit la porte aux paroissiens qui avoient affaire au pasteur¹.

CHOQUET, prêtre.

Paris, ce 22 octobre 1775.

1. La fable intitulée *le Curé et le Mort* n'est pas la seule qui mette en scène les personnages et les événements que La Fontaine avait sous les yeux. Il en est sans doute un grand nombre d'autres qui se rapportent à l'histoire de sa jeunesse et qui seraient ainsi d'une date bien antérieure à la publication du premier recueil des *Fables choisies*, en 1668. Par exemple, la fable intitulée : *le Meunier, son Fils et l'Ane*, est probablement de l'année 1649, puisqu'elle a trait à la résolution de François de Maucroix, qui, en haine du mariage, entra dans les ordres et devint chanoine de Reims (Voy. une note de Brossette sur la réponse de Maucroix à la lettre de Despréaux, de laquelle nous avons extrait un passage, ci-dessus, p. 281). M. Louis Paris, dans son excellente notice sur Maucroix, fait observer, avec beaucoup de tact, que « pour trouver la date des œuvres de La Fontaine, ce n'est donc pas celle de leur publication qu'il faut prendre. »

XX

BALLET COMPOSÉ PAR LA FONTAINE SUR LA PAIX DE NIMÈGUE

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE GROSLEY ¹

Des Recherches sur les illustres Troyens termineront mes *Mémoires sur Troyes*, dont la première partie a été publiée en 1776, à Paris, par la veuve Duchesne. Je pourrois vous renvoyer à ces Recherches pour les éclaircissements que vous me demandez sur le M. Simon de Troyes, à qui La

1. Cette lettre, imprimée dans le *Journal encyclopédique et universel*, année 1777, tome II, p. 124-130, n'a pas été connue de Walckenaer, ni des autres éditeurs de La Fontaine; cependant, les vers attribués à La Fontaine, qu'on y trouve cités pour la première fois, ont été reproduits dans ses Œuvres diverses, d'après l'*Almanach littéraire ou Étrennes d'Apollon*, de d'Aquin de Chateaulyon, qui les avait extraits de la lettre de Grosley pour les reproduire dans son recueil. Il est bien à regretter que Grosley, qui avait sous les yeux un exemplaire imprimé du *Ballet sur la Paix*, n'ait pas publié *in extenso* ce Ballet, au lieu de se contenter de l'analyser, car ce Ballet est absolument inconnu, et toutes nos tentatives pour le découvrir ont été inutiles. Il n'existe, à notre connaissance, dans aucune bibliothèque publique ou particulière. Il n'a jamais figuré, même à titre de *desiderata*, dans l'immense collection de Ballets et Opéras, formée par le duc de La Vallière, laquelle ne remplit pas moins de 78 portefeuilles aujourd'hui à la Bibliothèque Impériale. L'analyse du Ballet, que Grosley nous a conservée, aidera du moins, un jour ou l'autre, à reconnaître ce ballet, qu'on peut attribuer tout entier à La Fontaine aussi bien qu'à ses amis troyens.

Fontaine adressa, en 1685, la pièce de vers insérée dans le recueil du P. Bouhours et depuis parmi les fugitives de ce poëte :

Votre Phidias et le mien
Et celui de toute la terre,
Girardon, notre ami, l'honneur du nom troyen, etc.

Comme ces Recherches offrent quelques détails sur La Fontaine et peut-être un supplément à ses œuvres, je vous les fais passer par la voie du *Journal encyclopédique*.

Vers la fin du dernier siècle, la Robe et la Bourgeoisie de Troyes n'avoient aucune famille du nom de *Simon*, mais cette ville possédoit deux frères qui le portoient; ces deux frères remplissoient deux des premiers emplois des Fermes¹, et ils étoient membres d'une joyeuse et aimable coterie, dont ils tenoient la correspondance avec La Fontaine, qui est venu deux ou trois fois partager les plaisirs de cette coterie.

Elle m'est connue, et par les mémoires de mon père qui l'avoit vue encore existante, et par un monument, c'est-à-dire par les paroles imprimées d'un *Ballet* qu'elle donna sur la *Paix* de Nimègue en 1678, ballet, dont la danse et le chant furent exécutés par les membres de la coterie.

Il débute par une entrée de l'Harmonie, descendant du ciel pour annoncer le retour de la Paix. La Discorde et les Euménides, alarmées de cette nouvelle, complotent pour se maintenir. *Entrée II.* La Paix paroît dissiper leurs complots et les met en fuite. *Entrée III.* Les Nations, rapprochées par la Paix, mêlent leurs danses et leurs plaisirs. *Entrée IV.* Le Commerce, toujours sous un habit antique, marque l'intérêt qu'il prend à la réunion des Nations. *Entrée V.* L'Abondance survient et se joint au Commerce.

1. Ils procurèrent au fils de La Fontaine un emploi dans les Aides, qu'il exerçoit à Troyes, au commencement de ce siècle et qui fut, entre ses mains, ce qu'il auroit été dans celles de son père. *Note de Grosley.*

Entrée VI. Des Bergers et des Bergères viennent prendre part à l'allégresse publique. *Entrée VII.* Les Jeux, représentés par le Valet de carreau, la Dame de pique, et par une danse en échiquier, se mettent de la partie. *Entrée VIII.* Les Plaisirs de l'esprit, représentés par un Génie, reparoissent sur la terre. *Entrée IX.* Les Plaisirs de la table, sous la figure de deux garçons de cabaret, reprennent vigueur, au bruit de la Paix. *Entrée X.* Les Plaisirs comiques, que représentent un Trivelin et un Scaramouche, succèdent aux plaisirs sanguinaires de Mars. *Entrée XI.* La Musique annonce son retour par une symphonie. *Entrée XII.* Grand ballet qui réunit tous les acteurs des entrées précédentes, et dont les pas sont réglés sur ceux de la Paix.

Une petite pièce succède au ballet, sous le titre de *Mascarade des nations rassemblées par l'Harmonie*. Elle est aussi partagée en diverses entrées, dont chacune débute par des vers, ou galants ou plaisants, adressés aux dames.

Ceux qui ouvrent et annoncent chaque entrée du Ballet, sont, ainsi que le doit être l'ouvrage de plusieurs mains, d'un travail et d'un ton inégal. Quelques-uns sont d'un mérite très-rare alors pour des productions de province. Je citerai en ce genre le morceau suivant : ou il est de La Fontaine lui-même, ou La Fontaine y a utilement corrigé le thème de l'Apollon troyen. Il est dans la bouche des Bergers et des Bergères, qui forment la *VI^e entrée* :

Telles étoient jadis ces illustres bergères¹.....

Les noms des membres de cette aimable société ou coterie sont écrits à la main, à la marge de chacune des entrées du Ballet et de la Mascarade, dont je viens de parler : MM. Simon, frères, Chaumont, Gobert, de Corberon, M. et M^{me} de Marigny, M. et M^{lle} Nivelles, M. Conversot (qui

1. Voy. cette pièce dans les Œuvres diverses de La Fontaine, où Walckenaer lui a imposé ce titre : *Vers pour des bergers et des bergères dans une fête donnée à Troyes*.

s'appela depuis de Vienne), M. Leconte et la petite Leconte, sa fille, MM. Bernard et Quinot.

Ce dernier habitoit à Troyes une maison, remarquable, et par divers morceaux d'ornemens exécutés par Girardon lui-même, et qui viennent d'être détruits, et par une collection aussi nombreuse que bien choisie de tableaux et d'histoire naturelle. Par une suite de ses liaisons avec Troyes, La Fontaine avoit inséré, dans le Recueil de poésies publié sous son nom en 1671, une *Peinture poétique* des tableaux en miniature de M. Quinot, de la main de Joseph Werner; cette peinture remplit 14 pages du 2^e volume de ce recueil ¹. En 1745, le hasard me procura, dans la diligence de Lyon, la vue d'une partie de ces tableaux entre les mains d'un brocanteur, qui alloit leur chercher marchand dans les cours d'Allemagne; ils me parurent exquis, et pour la composition et pour l'exécution.

J'ai connu, étant encore aux études, le dernier reste de la coterie dont MM. Simon faisoient partie, dans la personne de M. Hérault, receveur des tailles, qui, à une connoissance intime de nos bons auteurs dans tous les genres, joignoit un talent cultivé pour la musique et un goût éclairé pour les beaux-arts; *abhinc littus et solitudo mera*.

1. Cette Peinture poétique n'est pas de La Fontaine, comme on pourrait le croire, mais d'un oratorien, J. Bahier, qui étoit un de ses amis. Il a nommé l'auteur de cette longue pièce de vers, en la réimprimant (car elle avoit été déjà imprimée, à Troyes, sans nom d'auteur, dans le format in-4^o) à la fin du tome II du *Recueil de poésies chrestiennes et diverses* dédiées au Prince de Conti (Paris, P. Le Petit, 1671, 3 vol. in-12).

XXI

LA FONTAINE A-T-IL COMPOSÉ DES VERS OBSCÈNES ?

Gudin, dans son *Histoire des Contes* (t. I, p. 76), rapporte que La Fontaine, pour complaire à la duchesse de Bouillon, fit une fois des vers obscènes : « vers élégants, ajoute Gudin, pensées fines et presque délicates, rendues avec des mots grossiers, que nous voudrions transcrire ici, parce qu'ils sont peu connus, que nous ne transcrivons pourtant point, par égard pour le public, auquel on ne doit pas présenter, même en badinant, ce qu'on n'oseroit pas faire entendre à une personne respectable. Nous dirons seulement ici, pour la gloire de La Fontaine, qu'on a défigurés ces vers dans quelques sottisiers, où on les a imprimés, et dans lesquels on n'a pas manqué de lui faire dire tout le contraire de ce qu'il a dit, de sorte qu'on a fait une platitude sans mérite, d'un badinage où il avoit conservé une certaine fleur de délicatesse et décence. »

Le baron Walckenaer, dans la première édition de son *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine* (1820), p. 490, affirma que La Fontaine ne pouvait pas être l'auteur de pareils vers, car, disait Walckenaer, « les mots obscènes n'auroient pu plaire à la duchesse de Bouillon, et le bon goût de notre Fabuliste les repoussoit. » Au reste, les vers auxquels Gudin avait fait allusion, étaient encore incon-

nus au savant éditeur de La Fontaine. Plus tard, dans la troisième édition de son *Histoire* (1824), p. 242, il annonça que le marquis de Garnier avoit su de Gudin même quels étoient ces vers, et avoit établi de la manière la plus certaine que lesdits vers avoient été composés, sur l'invitation de la duchesse du Maine, par Ferrand, un des poètes de la cour de Sceaux. Le marquis de Garnier croyoit que ces vers, par lesquels le poète avoit voulu prouver que les sentiments les plus délicats peuvent s'exprimer en mots obscènes, n'avoient jamais été imprimés. Nous serions plutôt portés à croire qu'il s'agit de trois énigmes, une en sonnet, et les deux autres en quatrain, sur le *bas de chausse*, le *manchon* et le *busc*, lesquelles sont imprimées très-incorrectionnellement dans différents recueils du temps, où elles ne portent aucun nom d'auteur.

Il n'en est pas moins avéré que La Fontaine a fait des vers obscènes ou plutôt gaillards, comme on disoit alors.

Les manuscrits autographes de l'abbé de Maucroix, acquis par la bibliothèque de Reims, contiennent deux chansons de La Fontaine, tellement libres, que nous avons renoncé à les publier.

On trouve aussi, sous le nom de La Fontaine, dans le Portefeuille inédit de Voltaire, recueil de mélanges manuscrits en prose et en vers, recueillis par Voltaire lui-même et ses secrétaires, une très-malhonnette épitaphe en quatrain, qui a été imprimée, sans nom d'auteur, dans quelques éditions des *Poésies héroïques et gaillardes*, et qui commence par ce vers :

Jadis, quand vous étiez au lit avec ma mère.

Pourquoi La Fontaine aurait-il été plus scrupuleux et moins libertin dans des poésies faites en débauche, que ses amis les chanoines Maucroix et Favart, que ses contemporains Maynard, Lepetit et Saint-Amant? Ces poésies-là se conservaient dans les sottisiers, mais ne s'imprimaient pas; on les savoit par cœur, on les débitait entre amis et entre

deux vins, et l'on n'en était pas, pour cela, moins *honnête homme*.

Les vers que Walckenaer attribue à Ferrand, d'après le témoignage formel du marquis de Garnier, et qu'il ne connaissait pas encore à l'époque où parut la première édition de son *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, sont attribués cependant à La Fontaine dans plusieurs recueils manuscrits. « La pensée de ces vers, dit Walckenaer, est que l'union des cœurs sans les jouissances de l'amour ne suffit point au bonheur, mais qu'aussi les jouissances de l'amour ne sont rien sans l'union des cœurs. » Voilà bien le signalement de l'épigramme, qui commence par ces quatre vers :

Aimons, — , ce sont plaisirs,
Qu'il ne faut pas que l'on sépare ;
La jouissance et les désirs
Sont ce que l'homme a de plus rare.....

Cette épigramme, que nous trouvons, avec le nom de La Fontaine, dans un recueil de poésies diverses, formé avec beaucoup de soin et d'intelligence vers 1740 (Mss. de la Bibliothèque de l'Arsenal, n° 135, Belles-Lettres), est attribuée très-positivement à La Fontaine dans le sottisier autographe de Voltaire, qui se conserve à la Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg. Elle figure aussi, mais sans nom d'auteur, dans plusieurs éditions de *l'Élite de poésies héroïques et gaillardes de ce temps*.

Rappelons, en outre, que M. Louis Paris, dans la notice qui précède son édition des Œuvres de Maucroix (1854), a cité les premiers vers d'une chanson inédite de La Fontaine :

Monsieur de La Fontaine,
Caressant un soir Mimi,
Disoit : « Vos fièvres quartaines!...

« Le reste, que nous nous abstenons de reproduire, dit-il, n'a assurément rien de pindarique. »

XXII

LES MANUSCRITS POSTHUMES DE LA FONTAINE

EXTRAIT DE DEUX LETTRES DE L'ABBÉ D'OLIVET AU PRÉSIDENT BOUHIER ¹

Paris, 5 mai 1728.

Je n'ai pas plus de part que vous, Monsieur, à ce qui s'imprime de La Fontaine chez Pissot; il y a même plus d'un an que je n'ai vu ce libraire. Il est vrai que M. Lancelot, qui avoit entrepris l'édition du La Fontaine in-4^o, vint me prier, sur la fin de l'année dernière, d'examiner les papiers que l'on avoit achetés de la vente du fils de M. de

1. Ces deux lettres, qui ont été publiées pour la première fois par M. Ch.-L. Livet, dans sa nouvelle édition de l'*Histoire de l'Académie française*, par Pellisson et d'Olivet (Paris, Didier, 1858, 2 vol. in-8^o, tome II, p. 417 et 418), nous donnent des détails tout à fait nouveaux sur les manuscrits laissés par La Fontaine et sur les deux premières éditions de ses Œuvres, imprimées en 1726 et 1729. On y voit que les manuscrits furent achetés de Françoise-Jeanne du Tremblay, femme du fils aîné de La Fontaine, greffier des maréchaux de France, mort en 1722, et que les libraires associés, qui avaient fait cette acquisition, chargèrent Lancelot de mettre en ordre les manuscrits de La Fontaine. L'édition encadrée, en 3 vol. in-4^o, imprimée à Paris sous la rubrique d'*Anvers*, fut donc préparée par Lancelot, et non par d'Olivet, comme on l'avait cru jusqu'à présent; Lancelot s'occupa ensuite de l'édition des *Œuvres diverses*, en 3 vol. in-8^o, qui furent également imprimées à Paris, mais qui avaient obtenu un privilège du roi. L'abbé d'Olivet

La Fontaine; je m'en chargeai avec plaisir. Il y avoit peu de pièces qui ne soient déjà imprimées, mais il y en avoit, et cela m'engagea à mettre ces pièces dans une espèce d'ordre chronologique pour l'impression. Ce fut l'affaire d'une journée. Voilà, Monsieur, toute la part que j'ai à cette édition, dont jusqu'à présent, je n'ai pas vu la première ligne.

Paris, 29 juin 1728.

Vous me dites que j'ai beau *faire le fin* sur le nouveau La Fontaine... Depuis quand, Monsieur, me croyez-vous propre à faire le fin, et surtout avec vous? Je ne sais point mentir. Je vous ai dit qu'on m'avoit consulté sur l'arrangement des pièces et communiqué à la hâte les manuscrits de l'auteur; mais je dois aujourd'hui vous ajouter qu'on n'a pas suivi en tout, à beaucoup près, l'arrangement que j'avois indiqué, et vous êtes cause que je le sais, car c'est à votre occasion que j'ai demandé à voir ce qu'il y avoit d'imprimé, parce qu'il me paroît, Monsieur, que vous me soupçonnez d'avoir donné aux libraires les pièces que vous me communiquâtes il y a trois ou quatre ans. La vérité pourtant est que j'ai laissé en Franche-Comté la copie que j'en fis; selon l'idée qu'il m'en reste, c'étoit quelque chose du *Songe de Vaux*, et une longue épître à M. Fouquet. Il y a, dans la nouvelle édition, beaucoup de nouveaux fragments de ce Songe.

avait fourni cependant à ces deux éditions quelques pièces inédites, qu'il tenait du président Bouhier.

La position de Lancelot, comme éditeur des Œuvres posthumes de La Fontaine et comme détenteur des papiers de cet illustre écrivain, ajoute une grande autorité à l'opinion qu'il avait émise et que Jamet a recueillie, sur le véritable auteur de la *Fameuse Comédienne*. On peut maintenant affirmer qu'il avait trouvé, dans les papiers mêmes de La Fontaine, la preuve d'un fait que nous avons essayé de mettre en évidence et que des ignorants obstinés avaient seuls rejeté sans examen. Voy. notre premier recueil d'*Œuvres inédites*. La Fontaine a donc composé la *Fameuse Comédienne*, sous l'inspiration de la Champmeslé, et tout semble accuser qu'il eut Racine pour collaborateur.

L'Épître y est aussi, et pour vous prouver que les libraires ne la tiennent pas de moi, j'en ai détaché un morceau de l'original. Je vous l'envoie. L'édition n'est pas prête à finir ; il y aura trois volumes : ce qu'il y a d'imprimé n'en fait guère que la moitié. Pendant qu'il a été entre mes mains, je l'ai envoyé à mon voisin M. Marais, qui en a fait l'errata. Du reste, et pour n'y plus revenir, une société de six libraires ne garde guère le secret. S'il vous revient jamais que j'aie touché d'eux la valeur d'un sou, croyez que c'est moi qui donne cette édition, et qu'en vous disant deux ou trois fois le contraire, j'ai fait le fin ¹.

1. L'éditeur, qui ne se nomme pas dans cette édition publiée avec le millésime de 1729, dit seulement dans l'Avis des libraires : « Outre les pièces qui étoient dispersées dans tous ces Recueils, nous avons eu le bonheur d'en acquérir quantité d'autres qui se gardoient dans la famille de l'illustre auteur. La veuve de son fils nous a livré ses propres originaux. » Le *Journal des Savants* (juin 1729) appuie sur cette circonstance, en disant que les libraires ont consulté le propre portefeuille de La Fontaine.

XXIII

NOTICE SUR JEAN DE LA FONTAINE, PAR L'ABBÉ D'OLIVET ¹

Il naquit² le 8 juillet 1621 à Château-Thierry, où son père étoit maître des eaux et forêts.

A l'âge de dix-neuf ans, il entra dans l'Oratoire, et dix-

1. On m'a reproché de n'avoir pas recueilli, dans les *Œuvres inédites* de La Fontaine, cette notice qui fait partie de l'*Histoire de l'Académie françoise depuis 1652 jusqu'en 1700* (Paris, J.-B. Coignard, 1730, in-12, p. 328 et suiv.) et qui n'a jamais été reproduite en tête de quelque édition des ouvrages de notre poète, malgré l'importance historique et littéraire de ce morceau, qu'on doit considérer comme la base de toutes les biographies de La Fontaine. L'abbé d'Olivet, il est vrai, étoit presque contemporain de celui-ci; de plus, il avoit pu, dans le sein même de l'Académie françoise, interroger ceux de ses collègues qui l'avoient le mieux connu. Nous regrettons de n'avoir pas retrouvé le texte original de cette notice, qui étoit beaucoup plus ample dans le principe, et qui ne fut imprimée qu'après avoir subi de nombreuses coupures. Nous y suppléerons, en ajoutant des extraits de la *Vie de La Fontaine*, par Fréron, qui a copié servilement l'abbé d'Olivet, mais qui avoit déguisé son plagiat effronté par de curieuses additions empruntées aux traditions mêmes de la famille de La Fontaine. On sait que Fréron étoit l'ami du petit-fils de cet illustre écrivain, et tenoit de lui de précieux autographes, puisqu'il a publié, sur l'original, une jolie lettre en prose et en vers, datée de Château-Thierry, à la duchesse de Bouillon (Voy. *Lettres de M^{me} la comtesse de... sur quelques écrits modernes* (Genève, 1746, in-12, p. 26).

2. De Jean de La Fontaine, ancien bourgeois de Château-Thierry et de Françoise Pidoux, fille du bailli de Coulommiers. *Note de d'Olivet*. — Le père de La Fontaine se nommoit Charles, et non Jean.

huit mois après, il en sortit. Quand on aura vu quel homme c'étoit, on sera moins en peine de savoir pourquoi il en sortit, que de savoir comment il avoit songé à se mettre dans une maison où il faut s'assujettir à des règles.

Pour le connoître à fond, nous avons deux choses à considérer en lui séparément, l'homme et le poëte.

Jamais homme ne fut plus simple, mais de cette simplicité ingénue, qui est le partage de l'enfance. Disons mieux, ce fut un enfant toute sa vie. Un enfant est naïf, crédule, facile, sans ambition, sans fiel; il n'est point touché des richesses; il n'est pas capable de s'attacher longtemps au même objet; il ne cherche que le plaisir ou plutôt l'amusement; et pour ce qui est de ses mœurs, il se laisse guider par une sombre lumière, qui lui découvre en partie la loi naturelle. Voilà, trait pour trait, ce qu'a été M. de La Fontaine.

Quoiqu'il eût peu de goût pour le mariage, il s'y détermina par complaisance pour ses parents. On lui donna une femme¹ qui ne manquoit ni d'esprit, ni de beauté, mais qui pour l'humeur tenoit fort de cette Madame Honesta, qu'il dépeint dans sa nouvelle de *Belphégor*.

Aussi, ne trouvoit-il d'autre secret que celui de Belphégor pour vivre en paix. Je veux dire qu'il s'éloignoit de sa femme le plus souvent et pour le plus longtemps qu'il pouvoit, mais sans aigreur et sans bruit. Quand il se voyoit poussé à bout, il prenoit doucement le parti de s'en venir seul à Paris, et il y passoit les années entières, ne retournant chez lui que pour vendre quelque portion de son bien. Car voilà de quoi il subsistoit dans les commencements, parce que ni sa femme ni lui ne s'entendoient à faire valoir leurs terres, dont le revenu, s'ils les avoient bien gouvernées, leur pouvoit suffire.

A la vérité, ses poésies lui eurent bientôt acquis de généreux protecteurs. Il reçut en divers temps diverses gratifi-

1. Marie Héricart, fille d'un lieutenant au bailliage royal de la Ferté-Milon. Il en a eu un fils dont la postérité subsiste. *Note de d'Olivet.*

cations de M. Fouquet, de MM. de Vendôme et de M. le prince de Conti. Mais tout cela venoit de loin à loin, et il auroit eu besoin de bien d'autres fonds, plus sûrs et plus abondants, s'il avoit longtems continué à être son économe ¹.

Heureusement M^{me} de la Sablière le délivra de tout soin domestique, en le retirant chez elle ². C'étoit une dame d'un rare mérite et dont l'esprit avoit *beauté d'homme avec grâces de femme* (LA FONT., *Fables*, liv. XII, 15). Elle se plaisoit à la poésie, et plus encore à la philosophie, mais sans ostentation. Ce fut pour elle que Bernier fit l'Abrégé de Gassendi. La Fontaine demeura chez elle près de vingt ans. Elle pourvoyoit généralement à tous ses besoins, persuadée qu'il n'étoit guère capable d'y pourvoir lui-même ³.

Un jour qu'elle avoit congédié tous ses domestiques à la fois : « Je n'ai gardé avec moi, dit-elle, que mon chien, mon chat et La Fontaine. »

1. « Attaché à Paris par les agréments qu'il y trouvoit et par ses liaisons avec tous les beaux esprits de son siècle, il alloit néanmoins tous les ans, au mois de septembre, à Château-Thierry, et il menoit avec lui Racine, Despréaux, Chapelle, et quelques autres écrivains de ce mérite. Mais, comme il ne vouloit pas que ces voyages fussent stériles pour lui, il vendoit chaque fois quelque portion de son bien qui se trouva entièrement dissipé, autant par sa négligence que par sa prodigalité. Il ne passa jamais de bail de maison, et il ne renouvela jamais celui d'une ferme. M^{me} de La Fontaine, aussi peu économe que son mari, contribua beaucoup à la perte d'un patrimoine honnête. » FRÉRON.

2. « Lorsque M^{me} de La Fontaine se fut retirée à Château-Thierry, Racine et Despréaux représentèrent à notre poète que cette séparation ne lui faisoit pas honneur et l'engagèrent à un raccommodement. Il partit dans cette intention pour Château-Thierry, où, dès qu'il fut arrivé, il se rendit chez sa femme. Mais le domestique qui ne le connoissoit pas, lui ayant répondu qu'elle étoit au salut, il se remit tranquillement dans la voiture et revint à Paris. Ses amis s'empressèrent de lui demander s'il étoit content de son voyage : « J'ai été pour voir ma femme, leur répondit-il, mais je ne l'ai pas trouvée, elle étoit au salut. » FRÉRON.

3. « La Fontaine entra chez la célèbre Henriette d'Angleterre, première femme de Monsieur, en qualité de gentilhomme. La mort précipitée de cette princesse (1670) fit évanouir les grandes espérances de fortune, dont d'autres à sa place se seroient flattés. » FRÉRON.

Joignons à ce mot-là celui de M^{me} de Bouillon ¹. Comme l'arbre qui porte des pommes est appelé *pommier*, elle disoit de M. de La Fontaine : *c'est un fablier*, pour dire que ses fables naissoient d'elles-mêmes dans son cerveau et s'y trouvoient faites sans méditation de sa part, ainsi que les pommes sur le pommier : tant il paroissoit n'être bon à rien, et n'avoit pas la moindre étincelle de ce feu divin, qui fait les grands poètes.

A sa physionomie du moins, on n'eût pas deviné ses talents. Un sourire niais, un air lourd, des yeux presque toujours éteints, nulle contenance. Rigault et de Troyes l'ont peint au naturel ; mais l'estampe que nous en avons dans les *Hommes illustres* de Perrault le flatte un peu.

Rarement il commençoit la conversation ; et même pour l'ordinaire il étoit si distrait, qu'il ne savoit ce que disoient les autres. Il rêvoit à tout autre chose, sans qu'il eût pu dire à quoi il rêvoit ². Si pourtant il se trouvoit entre amis et que le discours vînt à s'animer par quelque agréable dispute, surtout à table, alors il s'échauffoit véritablement, ses yeux s'allumoient ; c'étoit La Fontaine en personne et non pas un fantôme revêtu de sa figure.

On ne tiroit rien de lui dans un tête à tête, à moins que

1. « La fameuse duchesse de Bouillon, nièce du cardinal Mazarin, ayant été exilée à Château-Thierry, voulut connoître La Fontaine. On le lui présenta, et il en fut goûté. Comme elle avoit l'esprit badin et enjoué, elle l'engagea à composer des pièces dans le genre qui la flattoit le plus. Telle fut, dit-on, l'origine des Contes. Rappelée à Paris, elle y amena La Fontaine, qui trouva dans cette ville un de ses parents, nommé Jannart, favori de M. Fouquet. Cette rencontre attacha naturellement le poète à M. Fouquet, qui lui fit une pension. La Fontaine lui présentoit à chaque quartier son reçu qui consistoit en une pièce de vers. » FRÉRON.

2. « Voilà un trait qui peint bien le caractère naïf et silencieux de notre célèbre auteur. Invité à dîner dans une maison, comme pour amuser les convives, il mangea et ne parla point. Il se leva de table, de fort bonne heure, sous prétexte de se rendre à l'Académie françoise, où on l'avoit fait entrer. On lui représenta en vain qu'il n'étoit pas encore temps. Il répondit : « Je prendrai le plus long. » Ce fut chez un fermier-général (M. Laugeois d'Imbercourt), qu'il fit si bonne chère avec si peu de dépense d'esprit. » FRÉRON.

le discours ne roulât sur quelque chose de sérieux et d'intéressant pour celui qui parloit. Si des personnes dans l'affliction ou dans le doute s'avisent de le consulter, non-seulement il écoutoit avec grande attention, mais (je le sais de gens qui l'ont éprouvé) il s'attendrissoit, il cherchoit des expédients, il en trouvoit; et cet idiot, qui de sa vie n'a fait à propos une démarche pour lui, donnoit les meilleurs conseils du monde.

Une chose qu'on ne croiroit pas de lui, et qui est pourtant vraie, c'est que dans ses conversations, il ne laissoit rien échapper de libre ni d'équivoque. Quantité de gens l'agaçoient, dans l'espérance de lui entendre faire des contes semblables à ceux qu'il a rimés: il étoit sourd et muet sur ces matières; toujours plein de respect pour les femmes, donnant de grandes louanges à celles qui avoient de la raison, et ne témoignant jamais de mépris à celles qui en manquoient.

Autant qu'il étoit sincère dans ses discours, autant étoit-il facile à croire tout ce qu'on lui disoit, témoin son aventure avec un nommé Poignan, ancien capitaine de dragons, retiré à Château-Thierry. Tout le temps que ce Poignan n'étoit pas au cabaret, il le passoit auprès de M^{me} de La Fontaine, qui étoit, comme je l'ai dit, une Madame Honesta,

..... D'un orgueil extrême,
Et d'autant plus, que de quelque vertu
Un tel orgueil paroissoit revêtu¹.

Poignan, de son côté, n'étoit pas du tout galant. On en fit

1. « Il (La Fontaine) eut un fils en 1660, qu'il garda fort peu de temps auprès de lui. M. de Harlay, depuis premier président, se chargea de son éducation et de sa fortune. On rapporte que La Fontaine se rendit un jour dans une maison où devoit venir son fils, qu'il n'avoit pas vu depuis longtemps. Il ne le connut point et témoigna cependant à la compagnie, qu'il lui trouvoit de l'esprit et du goût. Quand on lui eut dit que c'étoit son fils, il répondit tranquillement: « Ah! j'en suis bien aise! » FRÉRON. — Titon du Tillet raconte la même anecdote, avec plus de détails et différemment; il la tenait d'un témoin oculaire, le savant Ellies Dupin.

cependant de mauvais rapports à M. de La Fontaine, et on lui dit qu'il étoit déshonoré s'il ne se battoit contre Poignan. Il le crut. Un jour d'été, à quatre heures du matin, il va chez lui, le presse de s'habiller et de le suivre avec son épée. Poignan le suit, sans savoir où, ni pourquoi. Quand ils furent hors de la ville, La Fontaine lui dit : « Je veux me battre avec toi, on me l'a conseillé ; » et après lui en avoir expliqué le sujet, il mit l'épée à la main. Poignan tire à l'instant la sienne, et d'un coup ayant fait sauter celle de La Fontaine à dix pas, il le ramena chez lui, où la réconciliation se fit en déjeunant¹.

Figurons-nous une république toute composée d'hommes tels que M. de La Fontaine. Parmi eux on ne verroit, ni fraude, ni mensonge, ni querelle, ni procès, ni chicane, ni luxe, ni ambition, ni en un mot, aucun de ces monstres qui font des ravages continuels dans la vie civile. J'avoue que les terres n'y seroient pas trop bien régies, mais c'est un mal qui seroit tout au moins compensé par le retranchement de l'ambition et du luxe. Peut-être n'y trouveroit-on personne capable d'être magistrat ou soldat, mais dans le cas que nous imaginons, le soldat et le magistrat seroient inutiles. On suivroit aveuglément l'instinct de la nature, qui porte à se contenter de peu et à ne goûter que des plaisirs innocents. On verroit ce siècle d'or, que les poètes ont dépeint et qui n'exista jamais.

Tout le monde cependant ne m'approuva pas d'avoir trop appuyé sur la simplicité de M. de La Fontaine, quand je lus dernièrement cet article dans une assemblée de l'Académie², et ceux mêmes qui rendirent le plus de justice à

1. Cette plaisante aventure est racontée tout au long dans les Mémoires de Louis Racine sur la vie de son père.

2. Ce passage est complété et expliqué dans la correspondance de d'Olivet avec le président Bouhier, publiée par M. Livet, à la suite de son édition de l'*Histoire de l'Académie française*, p. 405 : « 24 janvier 1724. A une assemblée publique de l'Académie (c'étoit à la réception du président Hénault), je m'avisai de lire l'article de La Fontaine, tel que vous l'avez vu, si ce n'est que j'y avois retouché quelques expres-

mes intentions, me conseillèrent de supprimer divers traits, qu'en effet je supprime, de peur qu'on n'en prît occasion de rire aux dépens d'un écrivain, qui certainement a mérité que sa mémoire fût à jamais sous la protection des honnêtes gens.

Pour le considérer donc maintenant comme poète, disons un mot de ses études, de ses goûts et de ses ouvrages.

Il étudia sous des maîtres de campagne, qui ne lui enseignèrent que le latin, et il avoit déjà vingt-deux ans qu'il ne se portoit encore à rien, lorsqu'un officier, qui étoit à Château-Thierry en quartier d'hiver, lut devant lui, par occasion, et avec emphase, cette ode de Malherbe :

Que direz-vous, races futures...

Il écouta cette ode avec des transports mécaniques de joie, d'admiration et d'étonnement. Ce qu'éprouveroit un homme né avec de grandes dispositions pour la musique, et qui, après avoir été nourri au fond d'un bois, viendrait tout d'un coup à entendre un clavecin bien touché, c'est l'impression que l'harmonie poétique fit sur l'oreille de M. de La Fontaine. Il se mit aussitôt à lire Malherbe, et s'y attacha de telle sorte, qu'après avoir passé les nuits à l'apprendre par cœur, il alloit de jour le déclamer dans les bois. Il ne tarda pas à vouloir l'imiter; et ses essais de versification, comme il nous l'apprend lui-même (dans son Épître à M. Huet, en lui envoyant un Quintilien de Toscanella), furent dans le goût de Malherbe.

Un de ses parents, nommé Pintrel¹, homme de bon sens

sions. Cette lecture fut extrêmement applaudie d'abord. Mais, quelques jours après, il me revint que l'on grondoit fort contre moi, parce que l'ouvrage ne sentoit point assez l'éloge. Les uns disoient qu'il étoit satirique; d'autres, qu'il étoit comique; j'eus beau dire qu'il n'étoit ni l'un ni l'autre, mais qu'il étoit purement historique; j'ai su qu'il y avoit quelques académiciens, et nommément M. de Sacy, qui s'étoient plaints de moi dans le public. »

1. Il traduisit les Épîtres de Sénèque, qui furent imprimées après

et qui n'étoit pas ignorant, lui fit comprendre que, pour se former, il ne devoit pas se borner à nos poètes françois : qu'il devoit lire et lire sans cesse Horace, Virgile, Térence. Il se rendit à ce sage conseil. Il trouva que la manière des Latins étoit plus naturelle, plus simple, moins chargée d'ornemens ambitieux, et que par conséquent Malherbe (je ne le dis qu'après M. de La Fontaine) péchoit par être trop beau ou plutôt trop embelli. Tout ce qui tendoit à une plus grande naïveté, mais naïveté noble et ingénieuse, flattoit son penchant.

Rabelais, que M. Despréaux appeloit la *Raison habillée en masque*, fut encore un de ses auteurs favoris. Car tout le monde a entendu raconter là-dessus une extravagante saillie, dont M. de Valincour fut témoin, étant chez M. Despréaux avec MM. Racine, Boileau le docteur, et quelques autres personnes. On y parloit fort de saint Augustin : La Fontaine écoutoit avec cette stupidité qui étoit ordinairement peinte sur son visage ; enfin il se réveilla comme d'un profond sommeil, et demanda d'un grand sérieux au Docteur, s'il croyoit que saint Augustin eût eu plus d'esprit que Rabelais ? Le Docteur, l'ayant regardé depuis la tête jusqu'aux pieds, lui dit pour toute réponse : « Prenez garde, Monsieur de La Fontaine, vous avez mis un de vos bas à l'envers. » Et cela étoit vrai, en effet¹.

Mais de tous les modèles qu'il se proposa, Marot est celui

sa mort par les soins de La Fontaine, en 1681. La Fontaine avait pris la peine non-seulement de revoir cette traduction, mais de mettre en vers tous les vers latins qui sont cités dans le texte. Voyez, dans ce volume, p. 51 et suiv.

1. « La Fontaine cherchoit toutes les occasions de s'instruire. Il alloit souvent chez Racine, qui lui faisoit lire des morceaux d'Homère et d'autres poètes grecs dans la version latine. Il n'étoit pas nécessaire de lui en faire sentir les beautés ; il les saisissoit de lui-même, à une première lecture. Quand il avoit pris du goût pour quelque ouvrage, son esprit en étoit fortement occupé. Il en parloit avec enthousiasme et à tout propos. Racine, l'ayant mené un jour à Ténèbres, s'aperçut que l'office ne l'amusoit pas. Il lui donna, pour le désennuyer, un volume de la Bible qui contenoit les petits Prophètes. La Fontaine, à

dont il retint le plus, quant au style. J'entends ici par style un choix de certaines expressions, et plus particulièrement encore de certains tours. Or, Marot, ayant le premier attrapé le vrai tour du genre naïf, il a été censé depuis avoir déterminé le point de perfection, où notre langue pouvoit être portée dans le genre naïf; jusque-là, qu'aujourd'hui encore, malgré tous les changements arrivés dans le françois, le style marotique fait parmi nous comme une langue à part, dans laquelle notre oreille est faite à sentir des finesses et des agréments que l'on ne sauroit lui remplacer dans un autre style. C'est ainsi qu'en latin, par exemple, nous trouvons, dans la mesure et dans les tours de Catulle, un sel qui n'est point ailleurs.

Après Marot et Rabelais, La Fontaine n'estimoit rien tant que l'*Astrée* de M. d'Urfé. C'est d'où il tiroit ces images champêtres, qui lui sont familières et qui font toujours un si bel effet dans la poésie. Il lisoit peu nos autres livres françois. Il se divertissoit mieux, disoit-il, avec les Italiens, surtout avec Boccace et Arioste, qu'il n'a que trop aimés.

Mais ce qu'on ne s'imagineroit pas, il faisoit ses délices de Platon et de Plutarque. J'ai tenu les exemplaires qu'il en avoit; ils sont notés de sa main à chaque page; et j'ai pris garde que la plupart de ses notes étoient des maximes de morale ou de politique, qu'il a semées dans ses Fables.

Pour les traits de physique qu'il y a placés, aussi bien que dans son *poëme du Quinquina*, il les devoit moins aux livres, qu'à ses entretiens avec Bernier le gassendiste, qui logeait comme lui chez M^{me} de La Sablière.

Tous ses ouvrages ne sont pas d'un prix égal. Il nous en

l'ouverture du livre, tomba sur la prière des Juifs dans Baruch, et ne pouvant se lasser de l'admirer, il se retourna du côté de Racine, en lui disant: « C'étoit un beau génie que Baruch. Qui étoit-il? » Le lendemain et plusieurs jours de suite, il ne faisoit, à tous ceux de sa connoissance qu'il rencontroit, que cette question: « Avez-vous lu Baruch? C'étoit un grand génie. » FRÉRON.

découvre lui-même la raison : c'est qu'il a voulu essayer trop de genres différents. Je m'avoue, dit-il,

Papillon du Parnasse et semblable aux abeilles,
 A qui le bon Platon compare nos merveilles,
 Je suis chose légère et vole à tout sujet,
 Je vais de fleur en fleur et d'objet en objet,
 A beaucoup de plaisir je mêle un peu de gloire.
 J'irois plus haut peut-être au temple de Mémoire,
 Si dans un genre seul j'avois usé mes jours,
 Mais quoi ! je suis volage en vers comme en amours.

Voilà, en effet, tout ce qu'on peut dire sur ce sujet. Le même esprit qui présidoit à sa conduite, présidoit à ses compositions : esprit simple, ingénu, sensé, galant, mais inconstant, distrait, paresseux¹. Il ne met pas toujours la dernière main à un ouvrage, mais jusqu'aux morceaux qu'il a le plus négligés, jusqu'à ses moindres ébauches, tout décèle en lui un grand maître et qui est, à divers égards, véritablement original. Aussi, est-il regardé par tous les gens de goût, comme l'un de nos cinq ou six poètes pour qui le temps aura du respect, et dans les ouvrages desquels on cherchera les débris de notre langue, si jamais elle vient à périr.

1. « Cette apathie, si recherchée par les anciens philosophes, influoit sur toute sa conduite, et le rendoit quelquefois insensible aux injures mêmes du temps. Comme il étoit né avec un esprit aisé, à qui rien ne coûtoit, il n'eut jamais de cabinet et travailloit partout où il se sentoit inspiré. M^{me} de Bouillon, allant un jour à Versailles le matin, le vit rêvant sous un arbre du Cours. Le soir, en revenant, elle le retrouva dans le même endroit et dans la même attitude, quoiqu'il fit très-froid et qu'il eût plu toute la journée. La Fontaine étoit le seul qui ne s'en aperçût pas, semblable en quelque sorte au fameux Archimède qui travailloit tranquillement, tandis que les ennemis saccagoient la ville où il étoit et avoient pénétré jusqu'à son logis. C'est à ces poétiques rêveries que l'on doit attribuer toutes les distractions de notre auteur. En voici une qui le brouilla avec Furetière. Lorsqu'il fut question de chasser ce dernier de l'Académie, La Fontaine s'y rendit, dans l'intention d'être favorable à un confrère qui étoit son ami ; mais, par une absence impardonnable, il jeta dans la boîte la boule noire au lieu de la boule blanche. » FRÉRON.

Un jour, Molière soupoit avec Racine, Despréaux, La Fontaine et Descoteaux, fameux joueur de flûte. La Fontaine étoit, ce jour-là, encore plus qu'à son ordinaire, plongé dans ses distractions. Racine et Despréaux, pour le tirer de sa léthargie, se mirent à le railler et si vivement, qu'à la fin, Molière trouva que c'étoit passer les bornes. Au sortir de table, il poussa Descoteaux dans l'embrasure d'une fenêtre, et lui parlant de l'abondance du cœur: « Nos beaux esprits, dit-il, ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le Bonhomme. »

Il me reste à dire un mot de sa conversion¹. Je m'en fis instruire exactement, il y a quelques années, par le P. Pouget, qui en avoit été le ministre; et comme le récit qu'il me fit étoit chargé de circonstances que j'avois peur d'oublier, je l'engageai à se donner la peine de les mettre lui-même par écrit. J'avois gardé sa lettre pour la placer au bout de cet article, mais, à sa mort, ceux qui en trouvèrent la minute parmi ses papiers², la firent impri-

1. Transcrivons ici une note curieuse, empruntée au commentaire de Brossette sur les œuvres de Boileau. Brossette avoit pu voir à Lyon La Fontaine, qui y fit plusieurs voyages. « Ceux qui l'ont connu particulièrement assurent qu'il ne s'étoit point forgé de système contraire à la Foi, et que c'étoit seulement un esprit indéterminé et indolent sur la religion, comme sur la plupart des autres choses. Environ deux ans avant sa mort, il envisagea l'autre vie avec une telle frayeur, que ses amis crurent qu'il se troubleroit: ce qui pourtant n'empêcha pas que, dans certains intervalles, où son inconstance naturelle reprenoit le dessus, il ne rimât encore deux ou trois petits contes assez gais, dont on lui avoit fait le récit. Et même, peu de jours avant sa dernière maladie, étant à dîner chez M. de Sillery, évêque de Soissons, comme le discours tomba sur le goût de ce siècle: « Vous trouveriez encore parmi nous, dit-il de tout son sérieux, une « infinité de gens qui estiment plus saint Augustin que Rabelais. » On éclata de rire à cette proposition, sans que La Fontaine s'aperçût qu'elle dût être rectifiée. La veille de sa mort, il répéta plusieurs fois que s'il demandoit au Seigneur une prolongation de quelques jours, c'étoit pour se faire traîner dans un tombereau par les rues de Paris, afin que personne n'ignorât combien il détestoit les poésies licencieuses qu'il avoit eu le malheur de composer. »

2. C'est dans le tome I^{er} de la *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire* du P. Desmolets, que la lettre du P. Pouget a

mer ailleurs; de sorte qu'aujourd'hui cette lettre ayant été vue de tout le monde, il me suffit d'en rappeler ici la substance.

On y voit que sur la fin de l'année 1692, La Fontaine étant attaqué d'une grande maladie, le vicaire de sa paroisse (c'étoit le P. Pouget lui-même) alla le visiter, et fit d'abord tomber le discours sur les preuves de la religion. Jamais La Fontaine n'avoit été impie par principes; mais il avoit vécu dans une prodigieuse indolence sur la religion comme sur le reste. « Je me suis mis, dit-il au P. Pouget, depuis peu, à lire le Nouveau Testament¹; je vous assure, ajouta-t-il, que c'est un fort bon livre; oui, par ma foi, c'est un bon livre. Mais il y a un article sur lequel je ne suis pas rendu, c'est celui de l'éternité des peines. Je ne comprends pas, dit-il, comment cette éternité peut s'accorder avec la bonté de Dieu. » Je ne rapporterai point les réponses du P. Pouget, ni tout ce qu'il fit durant plus de six semaines pour toucher le cœur de son pénitent. Telle fut, en un mot, l'impression de la Grâce, que M. de La Fontaine en vint à se confesser généralement de toute sa vie, avec la componction la plus vive; que, prêt à recevoir le saint viatique, il détesta ses Contes, les larmes aux yeux, et fit amende honorable devant Messieurs de l'Académie, qu'il avoit priés de se rendre chez lui par députés, pour être témoins de ses dispositions présentes, protestant que, s'il revenoit en santé, il n'emploierait son talent pour la poésie, qu'à écrire sur des matières pieuses, et qu'il étoit résolu à passer le reste

paru pour la première fois, en 1726; elle a été réimprimée plusieurs fois, et nous l'avons comprise dans l'appendice des *Œuvres inédites* de La Fontaine.

1. On lui avoit fait lire aussi d'autres livres de piété. Citons, à ce sujet, quelques lignes du *Dictionnaire des Portraits historiques*, de Lacombe (Paris, 1768, 3 vol. in-12) : « Un de ses amis, qui avoit sans doute sa conversion à cœur, lui avoit prêté un *Saint Paul*. La Fontaine le lut avec avidité; mais, blessé de la dureté apparente des écrits de l'Apôtre, il ferma le livre et le rapporta à son ami, et lui dit : « Je vous rends votre livre. Ce saint Paul-là n'est pas mon homme, »

de sa vie, autant que ses forces le permettoient, dans l'exercice de la pénitence.

Une particularité dont le P. Pouget ne fait pas mention dans sa lettre, mais qu'il m'a contée et qui montre admirablement bien l'idée qu'on avoit de M. de La Fontaine, c'est que la garde qui étoit auprès de lui, voyant avec quel zèle on l'exhortoit à la pénitence, dit un jour au P. Pouget : « Eh ! ne le tourmentez pas tant ; il est plus bête que méchant ! » et une autre fois : « Dieu n'aura jamais le courage de le damner. »

Je ne dois pas oublier que M. le duc de Bourgogne, le jour même où il apprit que La Fontaine avoit reçu le saint viatique, lui envoya une bourse de cinquante louis. Il lui faisoit souvent de semblables gratifications ; sans quoi apparemment La Fontaine se fût transplanté en Angleterre, car, M^{me} de La Sablière étant morte, il fut invité par M. de Saint-Evremond à s'y retirer, et quelques mylords s'obligèrent de pourvoir à ses besoins. Mais les bienfaits de M. le duc de Bourgogne épargnèrent à la France, et la douleur de perdre un si excellent homme, et la honte de ne l'avoir pas arrêté par de si faibles secours.

Après sa conversion, il vécut ou plutôt languit encore deux ans. Il les passa chez M^{me} d'Hervart, où il retrouva la même hospitalité, les mêmes douceurs, dont il avoit joui chez M^{me} de La Sablière. Il entreprit de traduire les Hymnes de l'Église, mais il n'alla pas loin, car les remèdes, qu'on lui avoit fait prendre dans le cours de sa maladie, l'ayant fort échauffé, il voulut essayer d'une tisane rafraîchissante qui acheva d'éteindre son feu poétique, et qui vraisemblablement avança la fin de ses jours. Plus il sentit diminuer ses forces, plus il redoubla sa ferveur et ses austérités. J'ai vu entre les mains de son ami, M. de Maucroix, le cilice dont il se trouva couvert lorsqu'on le déshabilla pour le mettre au lit de la mort : vrai dans toute sa pénitence comme dans tout le reste de sa conduite, et n'ayant jamais songé à tromper en rien ni Dieu ni les hommes.

Il mourut à Paris ¹, rue Plâtrière², et fut enterré dans le cimetière de Saint-Joseph³, à l'endroit même où Molière avoit été mis vingt-deux ans auparavant.

1. Le 13 avril 1695. Voy. son acte de décès dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages* de La Fontaine, par Walckenaer, 3^e édit., 1824, p. 584.

2. « Cette maison est à présent l'hôtel d'Armenonville. M. d'Hervart avoit tant de vénération pour le poëte à qui il avoit donné un asyle, qu'il se faisoit une gloire et un plaisir de montrer la chambre où il avoit terminé ses jours. » FRÉRON.

3. Walckenaer, dans les notes de sa première édition de l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, p. 500 à 506, s'est efforcé de prouver que La Fontaine avoit été enterré au cimetière des Saints-Innocents et non dans celui de Saint-Joseph. Mais la plus savante discussion tombe devant le témoignage unanime des contemporains. Le cimetière de Saint-Joseph étoit une dépendance du cimetière des Innocents; on y enterrait, de préférence, les morts de la paroisse de Saint-Eustache, après y avoir enterré d'abord exclusivement les enfants mort-nés ou décédés, sans avoir été baptisés. Voilà sans doute pourquoi Molière et La Fontaine y avoient été inhumés. Voy. l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*, par Taschereau, cinquième édition, 1863, in-8, p. 220.

XXIV

LES TRADITIONS DE LA FAMILLE DE LA FONTAINE

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE J.-F. DE BASTIDE ¹

Je vois, Monsieur, qu'il y a une erreur commune sur l'inimitable auteur des *Fables*. Dans son *Éloge* même, la prévention adopte le préjugé dont je veux parler. M. de La Harpe dit : « Il eut donc une femme avec laquelle il ne put pas vivre, cet homme d'une humeur si égale et si facile ! » Et, plus bas, il ajoute : « La Fontaine, regardant le repos comme le premier des biens, se sépara d'une compagne qui lui ôtoit cette paix domestique, sans laquelle la vie est insupportable. »

C'est sur des bruits faux, et d'après des mémoires infidèles, que cet orateur, si bien intentionné pour la vérité et pour l'objet de ses louanges, exprime ici des regrets qui l'honorent, mais qui sont sans fondement réel. Il m'est facile et il me sera bien doux, Monsieur, de détromper le public et l'orateur lui-même à qui je ferai certainement plaisir.

1. Cette lettre, écrite avec une déplorable afféterie sentimentale, mais empreinte d'un touchant caractère de vérité, a été publiée dans l'*Esprit des journaux*, décembre 1774, p. 158 et suiv. Nous sommes surpris que Walckenaer n'en ait pas soupçonné l'existence.

Il y a deux ans que, me trouvant dans le voisinage de Château-Thierry, mes premiers pas me conduisirent à la maison où La Fontaine étoit né, et de là je me rendis avec empressement chez les objets respectables qui sont nés de lui; je veux parler des demoiselles de La Fontaine ses petites-filles. J'étois imbu du préjugé que je cherche ici à détruire, je plaignois un homme aussi digne du bonheur, d'avoir connu le tourment le plus cruel de la vie; et bientôt, dans un entretien où tout étoit sentiment, j'osai m'exprimer d'après ma triste prévention. Combien je fus désabusé! Avec quel plaisir je le fus! Avec quelle reconnoissance je remerciai M^{lle} de La Fontaine d'un aveu, d'un éclaircissement qui devenoit un bienfait pour mon âme sensible! Voici les expressions qu'elle grava dans mon cœur!

« M. de La Fontaine aima toujours sa femme, l'estima, l'honora, trouva en elle ces sentiments et ces vertus qui font bénir l'hymen, et regarderoit aujourd'hui comme un outrage cette pitié que l'estime et l'admiration mesurent à son malheur prétendu. Il avoit quitté Château-Thierry pour suivre son génie et non pour fuir sa femme. Il revenoit souvent auprès d'elle, il y passoit des semaines entières; il y conduisit ses amis : Racine et Despréaux l'accompagnèrent plus d'une fois. Quand on ne peut pas vivre avec sa femme, et qu'on est vrai jusqu'à l'indépendance, on ne fait pas des voyages pour la voir; quand on se plaint de son humeur, on la craint et l'on n'expose pas des amis honorables au désagrément de l'éprouver. On pourroit dire, poursuivit M^{lle} de La Fontaine, que le désir de se défaire d'une partie de son bien, chaque fois qu'il venoit à Château-Thierry, étoit le motif de son voyage? Trop souvent, il est vrai, il fut réduit à ce triste expédient, par le mauvais état de sa fortune, mais il avoit un fils qui lisoit au fond de son cœur, et il étoit facile de lire dans celui de cet homme simple. Ce fils, à qui nous devons le jour, nous parla souvent du bonheur d'une union dont le charme inaltérable fut sa première leçon. Ma grand'mère étoit très-douce, très-honnête, spirituelle et

jolie; son mari ne fut jamais ni prévenu contre elle, ni indifférent à ses qualités aimables, et leur heureux accord forme un tableau qui s'embellit pour nous toutes les fois qu'un faux préjugé veut y répandre les couleurs sombres de la mésintelligence. »

Enchanté de ce que je venois d'entendre, et cherchant à me procurer des preuves plus certaines, j'osai leur parler de l'anecdote trop accréditée, qui nous présente La Fontaine arrivant à Château-Thierry, apprenant que sa femme est au salut et reprenant le chemin de Paris, charmé de ne la pas trouver chez elle. La réponse de M^{lle} de La Fontaine fut encore telle que vous allez la lire. « M. de La Fontaine, arrivant de Paris pour voir sa femme, apprit qu'elle venoit de sortir pour aller à l'église. Un de ses amis, instruit qu'il étoit attendu, vint de sa campagne ou de sa terre, éloignée d'une lieue, pour l'inviter à souper chez lui dès le soir même. On étoit dans la belle saison; M. de La Fontaine ne savoit pas résister: son ami le pressa et promit de le renvoyer de bonne heure. La nuit étoit prête à tomber. M^{me} de La Fontaine, sortie à peine depuis quelques minutes, ne devoit pas rentrer si tôt. La Fontaine se laissa séduire, et cela peut arriver à des hommes moins faciles que lui. Son hôte avoit des convives. Un de ceux-ci, également lié avec mon grand-père, charmé de le voir, désirant de le posséder à son tour, et se livrant à la gaieté du repas, exigea, avec l'importunité douce du sentiment, que l'on ne se séparât point et que la partie se renouvelât le lendemain, à midi, dans sa terre, distante seulement de deux lieues. La facilité l'emporta encore sur la réflexion, et M. de La Fontaine, en désirant toujours de se rendre auprès de sa femme, ne monta à cheval que pour s'en éloigner encore. Enfin, un nouvel ami forma une nouvelle conjuration et obtint un égal succès. Le Bonhomme, en combattant toujours, rétrograda toujours... Il se trouvoit à six lieues de Château-Thierry, sur la route de la capitale. Un temps affreux survint. Il devoit y avoir, deux jours après, une assemblée solennelle à l'Académie fran-

çoise; le mauvais temps continuoit, une occasion s'offrit pour retourner à Paris. Il prit sa résolution, en regrettant de n'avoir pas vu sa femme, peut-être même en badinant ingénument sur la singularité de son aventure. »

En respectant les demoiselles de La Fontaine, j'avois le droit, Monsieur, de balancer le plaisir de les entendre, par une certaine défiance dont elles ne devoient pas même être surprises. J'osai ne pas paroître convaincu des touchantes qualités qu'elles donnoient à leur grand'mère, et l'idée de cette Madame *Honesta*, dans laquelle tant de gens ont cru la reconnaître, s'offrant à mon esprit, je ne craignis pas de découvrir le fond de mes pensées. Un nouveau trait de lumière acheva de m'éclairer. « M^{me} de La Fontaine aimoit excessivement les romans, me dit sa petite-fille; les romans de ces temps-là peignant les mœurs, les usages, les manières, le langage du grand monde, étoient écrits d'un style apprêté; le goût porte à l'imitation. M^{lle} de La Fontaine éprouva l'effet de cette influence, et le ton précieux devint l'habitude de son esprit. Mon grand-père, qui parloit comme la nature, et qui étoit en tout aussi simple qu'elle, ne pouvant ni approuver sa femme, ni se résoudre à la contrarier ouvertement, imagina de l'éclairer par un artifice imité de l'habitude qu'il vouloit détruire. Il lui écrivit pendant quelque temps en style sérieux et recherché. La raison se déguisoit sous les traits du badinage. Une de ces lettres nous est restée; la voici, Monsieur, daignez la lire vous-même. »

Je pris la lettre avec avidité; elle étoit écrite de la main de cet homme adorable, et adressée à sa femme à Château-Thierry. La vétusté du papier déposoit encore en faveur de ce monument. Je le lus; il me fut permis d'en prendre copie, et je la transcris ici¹.

Je quitterois ici la plume, Monsieur, si je ne l'avois prise que pour détruire une erreur. Il me reste un hommage à

1. Voyez cette lettre, insérée plus haut, p. 89 de ce volume.

rendre, un devoir à remplir. Tout ce qui peut faire mieux comprendre l'âme, la simplicité, la modestie de cet homme immortel, devient précieux et sera toujours intéressant. Les deux orateurs¹ ont dit, avec raison et avec esprit, en parlant de sa bonhommie, qu'il fut souvent nécessaire de lui révéler le secret de son mérite. Un trait unique, un mot charmant vont rendre cette vérité plus sensible et plus touchante.

Une paysanne, domestique dans la maison de M. de La Fontaine, entrant dans une chambre où il étoit et où il récitoit sa fable de la *Laitière*², ne fut pas sensible d'abord aux vers qui commencent cette fable, mais lorsqu'il passa à ceux qui peignent l'action et font sentir la moralité, entraînée par le sujet et par le coloris, elle se glissa successivement sous le fauteuil; et un petit mouvement, causé par l'admiration, faisant connoître à M. de La Fontaine qu'il étoit écouté par une personne cachée, il parla dans sa surprise; la domestique se montra et dit ce qu'elle avoit senti, par un soupir et par ces mots: « Ah! mon bon maître! mon bon maître! » M. de La Fontaine, touché de ce suffrage, frappa dans la main de la domestique, en lui disant: « Mon enfant, tu me rassures! » et ajouta qu'il falloit lui donner une coëffe.

Quels mots! Quels sentiments ils peignent! Quel portrait pourroit mieux rendre La Fontaine!

DE BASTIDE, *de Marseille.*

1. Chamfort et La Harpe, dans leurs *Eloges* de La Fontaine.

2. Titon du Tillet, dans son *Parnasse françois* (Paris, 1732, in-fol., p. 462), nous apprend que ce grand et admirable Fabuliste pouvoit à peine réciter une fable de suite: « Il menoit souvent avec lui un nommé Gaches, qui étoit fort de ses amis, et quand on le prioit de vouloir dire quelques-unes de ses fables ou de ses contes, il répondoit naturellement qu'il n'en savoit point, mais que Gaches en pourroit dire: ce que son ami faisoit avec plaisir, à la satisfaction des auditeurs. »

XXV

LETTRE DE FRÉRON SUR LA FAMILLE DE LA FONTAINE

ET

SUR LA MORT DE SON PETIT-FILS CHARLES-LOUIS DE LA FONTAINE¹

La vénération attachée aux grands hommes, et qui s'étend sur leur postérité, l'amitié particulière qui m'unissoit avec M. de La Fontaine, l'estime véritable que son esprit et ses connaissances m'avoient inspirée, m'imposoient, Monsieur, le devoir d'honorer dans ces feuilles, la mémoire de ce petit-fils unique de l'immortel¹ La Fontaine. Comme toutes les particularités de sa vie ne m'étoient pas connues, j'ai écrit, pour m'en éclaircir, à sa sœur aînée, à Château-Thierry; M^{lle} de La Fontaine m'a fait une réponse satisfaisante, que j'insérerai ici, parce qu'il ne me serait pas possible de rien dire de mieux.

Il est étonnant qu'une fille, qui n'est jamais sortie de sa province, écrive avec cette politesse et cette pureté; mais la

1. Cette curieuse lettre, que Walckenaer a citée dans son *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine* (édit. de 1820, p. 368), est imprimée dans l'*Année littéraire*, 1758, tome II, p. 19. Elle a été reproduite dans le tome X du *Nouvelliste oeconomique et littéraire*, mars 1758, tome XXIII, p. 136.

surprise diminue lorsqu'on se souvient que c'est une petite-fille de La Fontaine.

« Vous ne pouvez douter, Monsieur, de notre sensibilité sur ce qui fait l'objet de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Les regrets unanimes de tous les amis de mon frère, et particulièrement le désir que vous témoignez de faire mention de lui dans vos ouvrages, sont un véritable soulagement à la douleur que sa perte nous cause. Il a trop peu vécu, pour que sa vie soit remplie de beaucoup d'événements; si elle eût été plus longue, peut-être auroit-il fourni matière à son éloge. Je ne puis le louer que par les qualités du cœur qu'il avoit excellent; comme vous l'avez connu vous-même, Monsieur, je suis bien sûre que vous souscrirez à la justice que je lui rends de ce côté-là.

« A l'égard des circonstances de sa vie, voici tout ce que j'en sais.

« Charles-Louis de La Fontaine naquit à Château-Thierry, le 25 avril 1720, avec la fortune que Jean de La Fontaine, qui avoit parfaitement accompli son épitaphe¹, avoit laissée à son fils, marié avec M^{lle} du Tremblay, dont la famille est à Paris, dans la Cour des Aides et à la Chambre des Comptes. Nous restons, après lui, trois sœurs qui vivons avec notre mère, dans la maison qu'occupoit notre grand-père, et où vous nous avez fait l'honneur de nous venir voir, lorsque vous passâtes par cette ville pour vous rendre en Lorraine. Mon frère eût été fort à plaindre et auroit couru risque de rester ignoré dans sa patrie, sans les secours généreux de M. Héricart de Thury, conseiller à la Cour des Aides, notre proche parent par ma grand'mère Marie Héricart, femme de Jean de La Fontaine. Ce bon parent nous a toujours tenu lieu de notre père que nous avons perdu en bas âge. Il

1. Cette épitaphe commence ainsi :

Jean s'en alla comme il était venu,
Mangeant son fonds après son revenu,
Croyant le bien chose peu nécessaire, etc.

appela mon frère à Paris, et le mit au collège de Beauvais, sous Monsieur Coffin, qui prit un soin particulier de l'instruire. Il avoit une conception vive et prompte, une facilité surprenante pour apprendre, et une mémoire prodigieuse qu'il a toujours conservée. Il eut, dans tout le cours de ses études, une très-grande part à la distribution des prix. Lorsqu'il eut fini ses classes, il fit son droit, et fut reçu avocat au parlement de Paris. Vous savez qu'il avoit une petite difficulté dans la langue? C'est ce qui l'empêcha de suivre cette profession. On lui donna un emploi à l'Hôtel des Postes, sous M. Thiroux de Gerseuil, qui l'aimoit tendrement. Il s'en acquitta avec assez de négligence. Un goût vif pour le plaisir, l'agrément de son esprit qui le faisoit rechercher, une indolence naturelle qu'il tenoit de ses pères, et que ni l'intérêt de son avancement, ni les conseils de ses parents et de ses amis n'ont jamais pu vaincre, lui faisoient haïr tout ce qui avoit l'air du travail et de l'application.

«On crut qu'il réussiroit mieux si on l'éloignoit de la capitale. Les administrateurs des Postes l'envoyèrent successivement aux bureaux de Dijon et de Valenciennes. Des liaisons qu'il se forma dans ces deux villes, lui fournissant journellement de nouvelles occasions de se dissiper, il n'y fut pas plus exact à ses devoirs; enfin il renonça tout à fait à son emploi pour revoir Paris. Il y vécut, dans la société de plusieurs gens d'esprit et de lettres, jusqu'au mois de mai 1743 qu'il vint dans sa patrie, où il demeura trois ans. Il fut chéri et considéré par toutes les personnes qui y tiennent un rang, entre autres par M. l'évêque de Soissons, et par M. de Méliand, intendant de la même ville. Il retourna à Paris en 1746. Il fut désiré dans plusieurs bonnes maisons, et admis à des soupers agréables; il y portoit l'enjouement, les saillies, des connaissances historiques peu communes, et le talent de narrer. Ce fut dans ces circonstances qu'il eut l'avantage d'être connu et goûté de M. le marquis de Bonnac, qui le retira chez lui, moins comme secrétaire, qu'à titre d'ami et de compagnie. Ce qu'il y a de singulier, Mon-

sieur, c'est que mon frère, qui avoit toujours négligé ses propres affaires, travailla avec une ardeur incroyable à mettre en ordre celles de cette maison. Il fit, à cet effet, en 1749, un voyage en Bretagne et dans le comté de Foix, pour visiter les terres que ce seigneur possède dans ces deux provinces. Le soin qu'il prit de les faire valoir, de recouvrer des droits abandonnés, de mettre les fermiers en règle, produisit à M. le marquis de Bonnac une augmentation considérable de revenu. Il vit à Pamiers M^{lle} Marie-Antoinette Le Mercier, fille du maître particulier des eaux et forêts, qui n'avoit alors que quinze ans, et qui joignoit à une grande vivacité d'esprit, la figure la plus séduisante. Mon frère en devint amoureux, et de retour à Paris, l'absence ne diminua point les sentiments qu'elle lui avoit inspirés. Dans un second voyage au pays de Foix, en 1751, avec M. et M^{me} de Bonnac, il trouva que les grâces de M^{lle} Le Mercier s'étoient accrues avec l'âge. Il la demanda à ses parents, et M. et M^{me} de Bonnac facilitèrent cette union par les avantages qu'ils firent à mon frère. Il épousa M^{lle} Le Mercier, le 9 novembre 1751. Dans ces entrefaites, M. le marquis de Bonnac fut nommé ambassadeur en Hollande, et se rendit à Paris, où mon frère le joignit quelque temps après. Il partit avec lui pour la Haye, au mois de décembre 1752, en qualité de premier secrétaire. Quelques désagréments domestiques le dégoûtèrent de son emploi; il le quitta au mois de septembre 1753, pour retourner dans le comté de Foix, où il reprit la direction des biens de M. de Bonnac. Les peines qu'il se donnoit pour cette régie, et les contradictions qu'il avoit à essuyer, prenoient sur sa santé, altérée déjà par le peu de ménagement avec lequel il s'étoit livré aux plaisirs de la table. Il se plaignoit depuis longtemps d'une oppression et d'une difficulté de respirer, qu'on croyoit devoir se terminer en asthme. Mais, au mois d'août passé, cette oppression ayant augmenté, les médecins décidèrent qu'il étoit attaqué d'une hydropisie de poitrine. Les six dernières semaines qu'il a vécu, il a souffert des dou-

leurs affreuses, avec une patience dont la connaissance de son caractère ne permettoit pas de croire qu'il fût capable. Enflé de tout le corps, obligé d'être toujours dans un fauteuil, accablé par la quantité de remèdes de toute espèce qu'on lui faisoit prendre, il voyoit approcher sa fin d'un œil tranquille. Il a été le premier à demander les secours de l'Église; il a dit adieu à sa femme, a embrassé ses enfants, et a pris congé de ses amis avec une fermeté qui augmentoit leur douleur; il a conservé toute sa présence d'esprit jusqu'à la veille de sa mort; il a rendu le dernier soupir, le 15 novembre dernier.

« Il laisse trois enfants, une fille âgée de trois ans, une autre qui en a deux, et un seul fils, Hugues-Charles de La Fontaine, né le 12 juillet de l'année dernière. Je ne sais si mon frère a travaillé à quelque ouvrage de littérature. Il n'est rien venu à notre connaissance, que plusieurs lettres très-bien dites, moitié vers, moitié prose; mais qui n'ont de sel que pour les sociétés auxquelles elles étoient destinées. Il nous a toujours dit que, s'il lui prenoit quelque démangeaison d'écrire, personne n'en sauroit rien; qu'il ne se sentoit pas la force de soutenir la réputation que son grand-père s'étoit acquise; qu'il ne lui étoit pas permis d'être médiocre, et qu'il aimoit mieux laisser le public dans l'attente de ce qu'il pourroit faire, que de le voir blâmer ce qu'il auroit fait, et que d'augmenter la liste déjà trop nombreuse des enfants qui ont dégénéré de leurs pères. J'ai l'honneur d'être, avec toute la reconnaissance possible, Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissante servante,

DE LA FONTAINE.

« A Château-Thierry, ce 12 février 1758. »

Tout ce que vous venez de lire, Monsieur, est dans la plus exacte vérité; c'est un portrait d'après nature, et que j'ai reconnu à tous les traits. M. de La Fontaine avoit peut-être plus de ce que nous appelons esprit, et certainement plus d'agrément et de connaissances, que n'en avoit son grand-

père; mais il n'étoit pas né avec ses talents; et peut-on espérer de les voir reparaitre jamais? Ce sont de ces phénomènes dont la Nature est trop avare. Son petit-fils étoit aimable, vif, amusant; il possédoit l'histoire ancienne et moderne, dont les plus petits détails lui étoient présents. Il joignoit à cet heureux avantage un goût sûr, une finesse de tact, qui en faisoit un excellent juge en fait de littérature et de style. Je viens d'écrire à sa sœur pour la prier de m'envoyer quelques-unes des pièces de société dont elle parle dans sa lettre. Vous seriez charmé sans doute de voir des vers du petit-fils de La Fontaine. Il m'en avoit communiqué quelques-uns qui m'avoient paru très-ingénieux et très-naturels. Supposé que M^{lle} de La Fontaine veuille bien m'en adresser, je vous en ferai part. Mais, si vous êtes curieux de connaître sa prose, je suis en état de vous satisfaire. J'ai reçu plusieurs lettres de lui, dans le temps qu'il étoit éloigné de Paris. En voici quelques légers échantillons. « Oui, c'est ici (dans le
« comté de Foix), mon cher Fréron, que je suis condamné
« à passer l'hiver; je vous désirerois de tout mon cœur avec
« moi, si je n'étois trop votre ami pour vous souhaiter le
« partage du dépit, de l'ennui, de l'horrible humeur, qui
« me dévore. Je vais me jeter à corps perdu dans les négocia-
« tions de MM. de Bonrepos et de Bonnac, et peut-être
« deviendrai-je auteur par désœuvrement. Croiriez-vous que
« j'eusse trouvé, au pied des Pyrénées, des lettres de mon
« grand-père? J'en ai sur ma table quelques-unes en vers
« et en prose. Outre cela, j'ai environ 500 lettres de Racine,
« 40 de M^{me} de la Sablière, comparables à celles de
« M^{me} de Sévigné, et plus intéressantes pour le cœur; en-
« fin des lettres de tous les illustres du règne de Louis XIV,
« depuis 1676 jusqu'à 1716... Je projette une nouvelle édi-
« tion des œuvres de mon grand-père, et j'y joindrai une Vie
« aussi simple que lui même ¹... Je suis ici dans une situa-

1. Cette édition n'a point paru : la mort a empêché M. de La Fontaine d'exécuter ce projet. *Note de Fréron.*

« tion affreuse. Je n'ai rien reçu, depuis quatre mois, de
 « Paris, que des lettres d'affaires et même en petit nombre.
 « J'ai perdu la trace des agréments. Tout ce qui regarde les
 « Lettres n'existe plus pour moi que dans mon souvenir et
 « dans mes regrets. Vous êtes plus coupable que personne
 « de cet abandon, et je n'ose pas même espérer que vous
 « répondiez à mes reproches. N'oubliez pas vos amis, dis-
 « tinguez-vous de vos confrères les auteurs. Comptez que
 « les sentiments du cœur, loin de nuire à la fortune, en
 « accélèrent les présents, et les embellissent, etc. »

Mlle de La Fontaine a daigné se rappeler, dans sa lettre, la circonstance la plus glorieuse et la plus agréable de ma vie. Je me rendois en Lorraine où j'allois admirer de près le Monarque adoré qui la gouverne avec le sceptre de Titus, et me faire recevoir de l'Académie royale des belles-lettres de Nancy, où Sa Majesté avoit daigné m'accorder elle-même une place. Arrivé à Château-Thierry, mon premier mouvement fut de me faire conduire à la maison où étoit né et qu'avoit habitée l'inimitable La Fontaine. Si je n'avois craint de passer pour un homme dont l'esprit étoit égaré, je me serois prosterné dans la rue, et j'aurois baisé le seuil de la porte. Je pénétrai dans cette demeure avec ce respect et cette espèce de tremblement dont on est saisi, lorsqu'on entre dans un temple. J'y trouvai une mère respectable et trois filles bien élevées. Je causai près de deux heures avec elles; jamais conversation ne m'a paru si courte. Mais, autant que je fus satisfait de leur politesse et de leur esprit, autant la médiocrité de leur fortune me toucha. Est-il possible, me disais-je en moi-même, que la postérité d'un si grand poète ne soit pas plus heureuse! Triste et bizarre condition des gens de lettres! Ils traînent leurs jours dans la gloire et dans le besoin, et ne laissent à leurs enfants qu'un nom illustre. L'unique héritier des Corneille a pour tout bien et pour toute ressource un misérable emploi de quatre ou cinq cents livres. Il seroit digne de notre siècle et de notre gouvernement, de corriger la malignité de cette destinée. J'ose

solliciter, en faveur des rejetons de La Fontaine, l'attention généreuse de cette protectrice des arts, éclairée elle-même de leur flambeau, dont sa bienfaisance augmente et son goût épure la lumière. Je ne craindrai pas, non plus, de réclamer pour le même objet les bontés des ministres aujourd'hui en place, qui tous aiment les lettres, et dont quelques-uns les ont cultivées avec des talents réels et des succès mérités ¹.

1. Nous ne croyons pas que les descendants de La Fontaine aient été, suivant le désir généreusement exprimé par Fréron, l'objet d'un acte de munificence quelconque, soit de la part du souverain, soit de celle de ses ministres. Il est vrai que le petit-fils et les petites-filles de l'illustre Fabuliste n'étaient pas tombés dans l'indigence, comme la nièce du grand Corneille. Le *Dictionnaire des Portraits historiques* (Paris, 1768, 3 vol. in-12) a enregistré cependant un fait qui prouve que le nom de La Fontaine aurait pu être pour sa famille, en cas de détresse, un droit à obtenir les secours de l'État : « Après sa mort, sa femme ayant été inquiétée pour le paiement de quelques charges publiques, M. d'Armenonville, alors intendant de Soissons, écrivit à son subdélégué, que la famille de La Fontaine devait être exempte, à l'avenir, de toute taxe et de toute imposition. »

BIBLIOGRAPHIE

DES

OEUVRES DE LA FONTAINE

Le savant auteur du *Dictionnaire des Anonymes et Pseudonymes*, A.-A. Barbier, a publié, à la fin du curieux ouvrage de A.-C.-M. Robert : *Fables inédites des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles*, etc. (Paris, Cabin, 1825, 2 vol. in-8), une notice des principales éditions des Fables et des Œuvres de Jean de La Fontaine. Avant lui, le baron Walckenaer avait réparti, dans les préfaces de son édition des Œuvres de La Fontaine (Paris, Lefèvre, 1822, 6 vol. in-8), une foule de renseignements bibliographiques relatifs aux différents ouvrages de l'auteur. Notre grand bibliographe, Jacques-Charles Brunet, dans les deux dernières éditions de son *Manuel du Libraire*, a condensé, avec autant de goût que d'érudition, les recherches de ces deux bibliographes, en les complétant et en les éclairant par ses propres recherches. Il en est résulté une bibliographie très-étendue et très-satisfaisante de La Fontaine.

Nous n'avons fait que développer encore les travaux de nos prédécesseurs, sur une plus large échelle ; nous

ne prétendons pas néanmoins avoir connu et cité toutes les éditions partielles de La Fontaine. C'est à dessein, cependant, que nous éliminons une foule de réimpressions sans intérêt, qui se sont multipliées à l'infini, surtout depuis vingt ou trente ans. On les trouvera indiquées, d'ailleurs, la plupart, dans la *France littéraire* de Quérard et dans la *Bibliographie de la France*.

I

FABLES

Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine. *Paris, Cl. Barbin* ou *Denis Thierry*, 1668, in-4 de 28 ff. prélim. et 286 pag., fig. de Fr. Chauveau.

Édition originale des six premiers livres.

Les mêmes. *Paris, Cl. Barbin* ou *Denis Thierry*, 1668, 2 vol. in-12; le premier de 24 ff. prélim., 228 pag. et 2 ff. de table; le second, de 220 pag. et 2 ff. de table.

Il existe des exemplaires du premier volume, avec la date de 1669; on peut supposer que c'est une réimpression.

On cite une contrefaçon des trois premiers livres seulement, sous la date de 1668 et avec le nom de *D. Thierry*.

Les mêmes. *Paris, Denis Thierry* ou *Cl. Barbin*, 1669, pet. in-12.

Contenant les VI premiers livres; édit. en petits caractères.

Fables nouvelles et autres poésies, par M. de La Fontaine. *Paris, Cl. Barbin*, 1671, in-12 de 12 ff. et 184 pag., fig. de Fr. Chauveau.

Ce recueil, dédié au duc de Guise, renferme, outre huit fables qui parurent alors pour la première fois, des fragments du *Songe de Vaux*, le poème d'*Adonis*, l'épigramme sur Fouquet et d'autres poésies.

Les mêmes. *Paris, Denis Thierry*, 1671, pet. in-12 de 12 ff. prélim. et 184 pag., fig. de Fr. Chauveau.

Réimpression de l'édition précédente. Achievé d'imprimer pour la première fois le 12 mars 1671.

Les mêmes. *Paris, Cl. Barbin*, 1678 et 1679, 2 vol. in-12.

Ces deux volumes contiennent la suite des Fables, les livres I à V des 3^e, 4^e et 5^e parties, qui n'ont pas été imprimées dans le format in-4, comme plusieurs bibliographes le disent par erreur.

Fables choisies, mises en vers par M. de La Fontaine et par luy reveues, corrigées et augmentées. *Paris, Denis Thierry et Cl. Barbin*, 1678-1679-1694, 5 vol. in-12, fig. de Fr. Chauveau et autres.

Première édition complète, imprimée sous les yeux de l'auteur, avec un nouveau privilège du Roi en date du mois de juillet 1677. Elle se compose, outre les six premiers livres (parties I et II), de cinq nouveaux livres (parties III et IV) dans lesquels se trouvent, avec des changements, les huit fables publiées en 1671, et d'une V^e partie publié en 1694, dont quelques exemplaires portent la date de 1693, et qui contient 29 fables. On remarque, dans les exemplaires de cette édition, bien des différences qui accusent plusieurs tirages. Voy. le *Manuel du Libraire*, pour apprécier ces différences.

Beaucoup d'exemplaires portent des corrections, de la main de La Fontaine.

Il y a, sous la même date, une contrefaçon presque identique, qu'on a considérée mal à propos comme une réimpression, que l'auteur aurait revue lui-même, parce que le texte y est souvent modifié.

Fables choisies (les VI premiers livres). *Amsterdam, André Wechel*, 1679, 2 tomes en 1 vol. in-12.

On y trouve quelques pièces nouvelles ajoutées à la fin du second tome ; c'est une contrefaçon des deux premières parties du recueil.

Fables choisies..., reveues, corrigées et augmentées. *Paris, Cl. Barbin*, 1682, 2 vol. in-12; le premier de 36 ff. prélim. et 155 pag.; le second de 4 ff. prélim., 174 pag. et 4 ff. de table.

Le tome I^{er} contient VI livres; le II^e, V livres.

Les mêmes, mises en vers par M. de La Fontaine et par luy reveües, corrigées et augmentées de nouveau.

Suivant la copie de Paris, à La Haye, chez Van Bulderen, 1688, 4 part. en 2 vol. in-8, fig. de Cause, imitées de celles de Chauveau.

Les mêmes, mises en vers par M. de La Fontaine et par luy reveues, corrigées et augmentées. *Paris, D. Thierry et Cl. Barbin, 1678-79, 4 vol. in-12. — Cinquième partie. Ibid., Cl. Barbin, 1694, in-12.*

Le privilège accordé au libraire Trabouillet, placé à la fin du tome II, nous apprend que cette réimpression a été faite en 1692, sous les anciennes dates des éditions précédentes.

Les mêmes. *Suivant la copie de Paris, à Amsterdam, chez P. Mortier, 1687, in-12.*

Réimpression des XI premiers livres, contenant 208 fables.

Les mêmes. *Anvers, H. Van Dunewalt, 1688 et 1694, 5 part. en 2 vol. in-8, fig.*

Quoique le frontispice porte *revue, corrigée et augmentée* par l'auteur, cette édition est absolument conforme à celle que La Fontaine avait publiée à Paris, chez Thierry et Barbin, en 1678, 1679 et 1694. Les fig. de cette édit. ont été copiées sur celles de Paris, mais dans un cadre un peu plus grand.

Fables choisies, mises en vers par M. de La Fontaine, cinquième partie, dédiée à Monseigneur le duc de Bourgogne. *Paris, 1693, in-4.*

L'existence de cette édition partielle nous paraît douteuse, quoique nous en trouvions l'indication dans plusieurs bons catalogues. Ainsi le Catalogue imprimé de la Bibliothèque du Roi, Belles lettres, Y. 6603, décrit une édition in-4 des III^e, IV^e et V^e parties des Fables, édition qui n'a jamais existé. Nous croyons que l'origine de cette erreur provient de ce que certains amateurs avaient fait remonter, dans le format in-4, des exemplaires de l'édition in-12 de 1678.

Les mêmes, cinquième partie. *Paris, Cl. Barbin, 1694, in-12 de 228 pag.*

Il existe au moins deux réimpressions, ou plutôt contrefaçons de ce volume, sous la même date. On les distingue à des fautes dans la pagination.

Fables choisies... *Suivant la copie de Paris, à Ams-*

terdam, chez *P. Mortier*, 1693, 2 part. en 1 vol. in-12 de 18 ff. non chiffr., 246 pag. et 4 ff. de table.

Cette édition, divisée en XI livres, ne contient que 192 fables au lieu de 208. On trouve, à la fin du livre VI, quatre épigrammes, dont l'*Epitaphe d'un paresseux*, et un Rondeau redoublé.

Les mêmes. *Lyon*, *B. Vignière*, 1693 ou 1694, 3 tomes en 1 vol. pet. in-12.

Contenant XI livres.

Les mêmes, avec un choix des fables de plusieurs célèbres auteurs françois. *Amsterdam*, *Daniel de La Feuille*, 1693 et 1694, 5 part. en 2 vol. in-12, fig. à mi-page, par *J. Van Vraner*.

Le même libraire ajouta depuis une 6^e part., avec la date de 1693, qui ne contient que quelques fables et quelques contes de La Fontaine (entre autres la *Servante justifiée*, sous ce titre : *Fable d'un Avocat et de la Servante*), avec un choix de fables de Valincour, Regnier Desmarests, Saint-Ussans, Furetière, etc.

Les mêmes. *Lyon*, *J.-B. Girin*, 1698, 5 part. en 2 vol. in-12, fig. à mi-page.

Reproduction de l'édition précédente, mais, dit M. J.-Ch. Brunet, sans les passages injurieux à Louis XIV, qui se trouvent dans l'édition d'Amsterdam, 1694.

Les mêmes. *Amsterdam*, 1696, 4 part. en 2 vol. in-12, fig.

Nouvelles Fables choisies, mises en vers par M. de La Fontaine et autres plus célèbres auteurs françois de ce temps. *Amsterdam*, 1698, pet. in-8.

Réimpression de la 5^e partie de l'édit. de Daniel de La Feuille.

Fables choisies... *Anvers*, chez la veuve de *Barth. Foppens*, 1699, 2 vol. pet. in-8, fig.

Contenant XI livres.

Les mêmes. Ouvrage enrichy de jolies figures. *Jouste la copie*, à *Paris*, chez *Michel Brunet*, 1699, 2 tom. en 1 vol. in-8.

Les mêmes. Nouv. édit. augm. d'une V^e partie, avec figures. *La Haye, Van Bulderen*, 1700, 5 part. en 2 vol. pet. in-8, fig. de J. Cause.

Les mêmes. *Amsterdam (à la Sphère)*, 1700, 5 part. en 2 pet. in-8, fig.

Les mêmes. *Amsterdam, P. Mortier*, 1705, 5 part. pet. in-8, sans fig.

Les mêmes. *Paris, H. Charpentier*, 1705 ou 1709, 5 vol. pet. in-12.

Copie exacte de l'édition de *Cl. Barbin*, 1678-1694, quant au texte; mais les fables y sont divisées pour la première fois en 12 livres.

Les mêmes. *Londres, Paul et Isaak Lucas*, 1708, in-12, fig.

Édition complète sans division de livres.

Les mêmes. *Paris, Guignard ou Geoffroy Nyon ou J. Ribou*, 1709 ou 1718, 5 vol. in-12, fig. à mi-page.

Les mêmes. *Amsterdam*, 1712 ou 1722, 5 part. en 2 vol. gr. in-12.

Les mêmes, avec la Vie d'Esopé, nouv. édit. augmentée de petites notes pour en faciliter l'intelligence. *Paris, J.-L. Nyon, ou David*, 1715, in-12.

Les mêmes. *Amsterdam*, 1717, 2 vol. pet. in-8.

Les mêmes, avec un Discours sur la Fable. *Paris, Dupuis*, 1719, in-4, fig. de Gillot.

Les mêmes. *Paris*, 1719, 5 vol. in-12, fig. à mi-page.

Cette édition est un *fac simile* de l'édit. originale de 1678-1694.

Les mêmes, avec la Vie d'Esopé et de petites notes. *Amsterdam, l'Honoré*, 1722, in-12.

Les mêmes. *Amsterdam, Z. Châtelain*, 1723, 5 part. en 2 vol. in-8, fig.

Les mêmes. *Paris, Compagnie des libraires*, 1723, 2 vol. in-12.

Les mêmes. *Amsterdam, R. et J. Wetstein, 1727, 2 vol. pet. in-8, fig.*

Les mêmes. *Amsterdam, Zacharie Châtelain, 1728, 5 part. en 2 vol. in-8, fig. de J. Cause, et portr. par B. Picart.*

Les mêmes, nouv. édit. augm. de petites notes. *Paris, 1729, in-12.*

Les mêmes, avec la Vie d'Esopé. *Paris, Compagnie des libraires, 1729, 3 vol. pet. in-8, fig.*

Cette édition, en 12 livres, est augmentée des fables qui se trouvaient dans les *Œuvres posthumes* et dans le *Recueil de vers choisis*, du P. Bouhours.

Les mêmes, avec de petites notes pour en faciliter l'intelligence. *Hambourg, Vandenhoeck, 1730, 2 vol. in-12, jolie édition.*

Réimpression de l'édition de Paris, 1715.

Les mêmes, augm. de petites notes pour en faciliter l'intelligence, *Amsterdam, aux dépens de la Compagnie (Chartres), 1730, in-12 de 2 ff. prélim., 360 pag., et 4 ff. non chiffr., petits caractères.*

Ce sont les petites notes de l'édit. de Paris, 1715.

Les mêmes. *Hambourg, Vandenhoeck (Hollande?), 1731 ou 1733, 2 vol. in-12.*

Réimpression de l'édition précédente.

Les mêmes. *Paris, Damonville, 1737, in-12.*

Les mêmes, avec la Vie d'Esopé, *Paris, 1743, 5 vol. in-12.*

Les mêmes, avec un nouveau Commentaire par Coste. *Paris, 1743, 2 part. en 1 vol. in-12, front. et vign. grav. par E. Fessard.*

Une des meilleures éditions. Le texte a été revu avec soin par Marc-Antoine Jolly, censeur royal.

Les mêmes, avec le Commentaire de Coste. *Paris,*

1745, 2 part. pet. in-12, petits caractères, frontisp. gravé par Fessard, d'après B. Picart.

Les mêmes, avec un nouveau Commentaire par Coste. *Paris (David)*, 1746, 2 vol. in-12, fig. en taille douce à mi-page, grav. d'après Cochin et de Sene, charmante édition.

Les mêmes. *Paris*, 1746, 2 part. en 1 vol. in-12, frontisp. gravé d'après C.-N. Cochin.

Les mêmes, avec les notes de Coste. *Paris*, 1752, 2 vol. in-12.

Les mêmes, avec le Commentaire de Coste. *Paris, Durand, ou Prault fils aîné, ou Brocas*, 1757, 2 vol. in-12.

Les mêmes, avec le Commentaire de Coste. *Paris, Bailly*, 1757, 2 part. en 1 vol. in-12, frontisp. gravé.

Les mêmes, nouv. édit. imprimée, et ornée de figures en taille douce, d'après l'édition de Paris. *Dresde, Walther*, 1757-1766, 4 vol. in-8, fig.

Les mêmes. *Paris, Nyon*, 1757, 2 part. en 1 vol. in-12.

Les mêmes, avec un nouveau Commentaire par Coste. *Paris, Guillaume*, 1757, 2 part. en 1 vol. in-12.

Les mêmes, avec un Commentaire par Coste. *Paris*, 1759, 2 tom. en 1 vol. in-12, fig.

Les mêmes, nouv. édit. *Amsterdam, aux dépens de la Compagnie*, 1759, in-12.

Les mêmes (avec la Vie de l'auteur, par de Montnault). *Paris, Desaint et Saillant*, 1755-59, 4 vol. in-fol., fig. d'Oudry.

Voy. le *Manuel du libraire*, au sujet de cette admirable édition, qui offre des exemplaires sur quatre papiers différents.

Les mêmes, nouv. édit. exactement revue sur celle de Paris 1755 à 1760, augm. de petites notes pour en

faciliter l'intelligence, par Coste (avec la Vie de La Fontaine, par Montenault). *Copenhague, C. et A. Philibert*, 1761, 2 vol. pet. in-8, portr.

L'éditeur a compris, dans le livre XII, l'*Hyménée et l'Amour*, *Philémon et Baucis*, les *Filles de Minée*, la *Matrone d'Ephèse* et *Belphégor*.

Les mêmes. *Leide, E. Luzac et Van Damme*, 1761-1768, 6 vol. in-8, fig.

Cette édition est ornée de 168 fig., gravées par Punt et Winkelis, et de 77 autres grav. par Bertin.

Les mêmes, nouv. édit. gravée en taille douce, les figures par le sieur Fessard, le texte par le sieur Montulay; nouv. édit. dédiée aux Enfants de France. *Paris, Fessard*, 1765, 6 vol. in-8, fig. grav. par Fessard, d'après les dessins d'Oudry, Monnet, etc.

Les mêmes, avec un Commentaire par Coste. *Paris*, 1769, 2 vol. in-12, fig.

Les mêmes, avec un nouveau Commentaire par Coste, membre de la Société royale de Londres; nouv. édit. *Paris, aux dépens de la Compagnie*, 1775, 2 part. en 1 vol. pet. in-8.

Les mêmes. *Bouillon, Société typographique*, 1776, 4 vol. in-8, fig.

Les mêmes. *Genève (Cazin)*, 1777, 2 vol. pet. in-12, frontisp. gravé d'après Marillier, par R. Delvaux.

Les mêmes. *Genève (Lyon)*, 1777, 3 vol. in-18.

Les mêmes. *Amsterdam, Z. Chastelain*, 1777, 2 part. en 1 vol. gr. in-12.

Les mêmes, précédées de la Vie de l'auteur (par de Montenault). *Paris, Bastien*, 1778, 2 part. en 1 vol. in-12.

Le texte est conforme à celui de la grande édition de 1755.

Les mêmes. *Londres (Reims, Cazin)*, 1780, 2 vol. in-18, portr.

Les mêmes. *Liège*, 1780, 2 vol. in-18.

Les mêmes, imprimées pour le comte d'Artois. *Paris*, *Didot l'aîné*, 1781, 2 vol. in-18, pap. fin d'Annonay.

A.-D. Bailly, ancien prote de l'imprimerie de Didot le jeune, dit que cette édition, tirée à 60 exemplaires seulement, est la plus correcte de toutes celles qui avaient été faites depuis la mort de l'auteur.

Les mêmes. *Paris*, *Didot l'aîné*, 1782, in-18, pap. fin. Collection dite du comte d'Artois.

Les mêmes, avec un nouveau Commentaire par Coste. *Paris*, *libraires associés (impr. de Didot)*, 1785, pet. in-12.

Les mêmes, imprimées pour l'éducation du Dauphin. *Paris*, *Didot*, 1787, 2 vol. in-18.

Les mêmes. *Genève (Cazin)*, 1787, 2 vol. in-18, frontisp. gravé d'après Marillier.

Les mêmes, avec figures gravées, par Simon et Coigny. *Paris*, *de l'impr. de Didot l'aîné*, 1787, 6 vol. in-18, pap. vél.

Les mêmes, imprimées pour l'éducation du Dauphin (avec une notice sur la vie de La Fontaine, par Naigeon). *Paris*, *Fr.-A. Didot aîné*, 1788, in-4, pap. vél.

Les mêmes, imprimées pour l'éducation du Dauphin. *Paris*, *Didot l'aîné*, 1789, 2 vol. pet. in-8.

Les mêmes. *Lausanne*, *Lacombe*, 1792, 4 vol. pet. in-8, fig.

Les mêmes, avec de nouvelles notes. *Vannes*, 1793, in-12.

Les mêmes. *Dijon*, *impr. de P. Causse*, 1793, 2 vol. in-8.

Excellent texte revu sur la grande édition in-fol. de 1755, et corrigé par plusieurs littérateurs.

Les mêmes. *Paris*, *A.-A. Renouard*, 1795, 2 vol. in-8, portr.

Les mêmes, avec figures gravées, par Simon et Coigny. *Paris, Bossange*, 1796, 6 vol. in-18, pap. vél.

Les mêmes. *Paris, T.-P. Bertin*, édit. sténographique, s. d. (1796), pet. in-12, fig. et vign. grav. par Dien.

Les mêmes, avec des notes grammaticales, mythologiques, etc., de Mongez, membre de l'Institut. *Paris, an V* (1797), 2 vol. in-12.

Les mêmes. *Paris, Didot*, 1797, 2 vol. in-18.

Les mêmes, suiv. du poëme d'Adonis (avec une notice sur la vie de La Fontaine, par Naigeon). Edition stéréotype. *Paris, Didot aîné*, an VII (1798), 2 vol. in-18.

Les mêmes, avec un choix des notes de Coste et des observations de Chamfort, avec des variantes, etc. (publ. par Louis Dubois, bibliothécaire de l'Orne). *Alençon et Paris, Lenoir*, an IX (1801), 2 vol. in-12, avec 202 fig. s. b. par Godard.

Les mêmes, avec les Commentaires de Coste. *Paris, an X* (1802), 2 vol. in-18, fig. et portr. grav. par Huot.

Les mêmes. *Paris, P. Didot l'aîné*, an X (1802), in-fol., pap. vél., avec 12 vignettes dessinées, par Percier.

Tiré à 250 exempl.

Les mêmes. *Amsterdam, Van Gulik*, 1802, 6 vol. in-8, fig. de Punt d'après Oudry.

Les mêmes, avec les notes de Coste; nouv. édit. augm. d'une notice sur Esope, Phèdre et La Fontaine, par l'abbé de Levizac. *Londres, Dulau*, 1803, in-12.

La Fontaine et tous les fabulistes, ou La Fontaine comparé avec ses modèles et ses imitateurs, par N.-S. Guillon. *Paris, an XI* (1803), 2 vol. in-8.

Cet ouvrage a eu une nouvelle édition publiée et augmentée d'un essai sur la vie et les ouvrages de La Fontaine, par Jules Janin. *Paris, Delalain*, etc., 1829, 2 vol. in-8 ou in-12, portr.

Fables choisies..., édit. revue, avec la Vie de l'auteur

(par Fréron) et un vocabulaire qui tiendra lieu de notes (par Adry). *Paris, Barbou, 1806, in-12.*

Les mêmes. *Paris, 1808, 2 vol. in-12, fig. à mi-page.*

Les mêmes. *Paris, Renouard, 1811, 2 vol. in-12, avec gravures à l'eau-forte sur pierre.*

Les mêmes (avec la Vie de La Fontaine, par Creuzé de Lesser). *Paris, impr. de F. Didot l'aîné, 1813, 2 vol. in-8.*

Cette belle édition fait partie de la *Collection des meilleurs ouvrages de la langue française.*

Les mêmes. *Paris, Belin, 1813, 2 vol. in-12, fig.*

Les mêmes. *Parme, V^e Bodoni, 1814, 2 vol. in-fol., pap. vél.*

Tiré à petit nombre; chef-d'œuvre de typographie.

Les mêmes, avec un commentaire littéraire et grammatical, par Ch. Nodier. *Paris, Eymery, 1818, 2 vol. in-8, fig.*

Réimprimé en 2 vol. in-12. La troisième édition, revue, corrigée et augmentée (*Paris, Emler*), a paru en 1828, 2 vol. gr. in-8, avec 12 grav.

Les mêmes, ornées de figures lithographiques, de Carle et Horace Vernet et Hipp. Lecomte. *Paris, Engelmann, 1818, 2 vol. in-fol. obl., pap. vél.*

Les mêmes (précéd. de la Vie de l'Auteur). *Paris, Jombert, 1819, 2 vol. in-12.*

La Fontaine en estampes, ou nouvelle édition de ses Fables, plus complète que les précédentes, ornée de 110 grav., précéd. de la Vie de l'auteur, extraite de l'ouvrage de Walckenaer. *Paris, Nepveu, 1821, gr. in-4, fig.*

Fables choisies... *Paris, Boiste fils aîné, 1821, 2 vol. in-18.*

Les mêmes. *Paris, L. de Bure (impr. F. Didot), 1823, 2 vol. gr. in-32.*

Les mêmes. *Paris, Lefèvre (impr. de J. Didot), 1824, 2 vol. gr. in-32, pap. vél.*

Les mêmes. *Paris, Brière, 1824, 2 vol. in-32, fig.*

Les mêmes. *Paris, Roux-Dufort (impr. de J. Didot), 1825, 2 vol. in-48, caractères microscopiques.*

Les mêmes, précéd. de l'Eloge de l'auteur, par Chamfort. *Paris, Parmantier, 1825, 2 vol. in-8, fig. d'après Bergeret.*

Les mêmes, édit. revue et accompagnée de notes par Walckenaer. *Paris, Nepveu et Laurent de Bure, 1826, in-8.*

Les mêmes (précéd. d'une notice sur la vie de La Fontaine, avec quelques observations sur ses Fables, et accomp. de notes, par J.-B. Gail). *Paris, Ch. Gail, 1827, in-8.*

C'est le 21^e vol. du *Philologue*, de J.-B. Gail.

Les mêmes, édit. revue et accompagnée de notes, par Walckenaer. *Paris, Lefèvre, 1827, 2 vol. in-8.*

Les mêmes, édit. nouvelle, ornée de 53 gravures en taille-douce. *Paris, impr. de Fournier, 1829, in-8 oblong.*

Les mêmes, avec notes (par Ch. Crapelet). *Paris, Crapelet, 1830, 2 vol. in-32, avec 75 fig. grav. sur bois, par Godard, d'après les dessins de Constant Viguier.*

Crapelet a revu le texte sur les éditions originales.

Les mêmes, ornées de 100 grav. à l'eau forte, par E. Verboeckhoven. *Bruxelles, Demangeot Goodman, 1830, 2 vol. gr. in-8.*

Les mêmes, nouv. édit. enrichie de beaucoup de

notes, et ornée de 248 vignettes, d'après Oudry. *Paris, Guyonnet, 1833, in-8.*

Les mêmes, collationnées et accompagnées de notes, par Walckenaer. *Paris, Lefèvre, 1836, in-8, fig. de Tony Johannot.*

Les mêmes, précéd. d'une notice, par Alfred de Montferrand, avec 400 vignettes, culs-de-lampe et lettres-vignettes, par Jules David, gravés par Thompson, et encadrements en couleur. *Paris, Armand Aubrée, 1837, 2 vol. in-8.*

Les mêmes, édit. illustrée, par J.-J. Granville. *Paris, Fournier, 1838, 2 vol. in-8, avec 240 grav. sur bois, tirées à part.*

Cet ouvrage a eu de nombreux tirages. L'édit. de *Furne, 1843*, est également en 2 vol. in-8.

Les mêmes, avec des notes, par Madame Amable Tastu. *Paris, Lehuby, 1841 ou 1847, in-12, avec fig. sur bois, d'après Bouchot.*

Les mêmes, avec les notes de M. Coste. *Carpentras, Devillerario, 1841, in-18.*

Les mêmes, avec des notes et une notice par Walckenaer. *Paris, F. Didot, 1841, in-12, portr.*

Fables complètes, accompagnées de la Vie d'Esopé et de Philémon et Baucis; nouvelle édition, avec le sens moral de l'apologue, par J. M. *Paris, Moronval, 1841 ou 1843, in-18, portr.*

Les mêmes, édition-bijou illustrée; précéd. d'une notice historique, par le baron Walckenaer. *Paris, Aubert, 1841, in-18, fig.*

Les mêmes, précédées de sa Vie et de celle d'Esopé. *Lyon, Pelagaud, 1841, in-18.*

Les mêmes, précédées de la Vie d'Esopé; nouv. édit. *Tours, Pornin, 1842, in-18.*

Les mêmes, suivies de Philémon et Baucis; nouv. édit. avec des notes, etc. *Paris, Dezobry*, 1843, in-12.

Les mêmes, nouvelle édition précédée d'une notice biographique et littéraire, et accompagnée de notes, par E. Gerusez. *Paris, Hachette*, 1843, in-12.

Les mêmes... (Six premiers livres des Fables complètes), nouvelle édition classique, par Vanderest. *Paris, Hachette*, 1843, in-8.

Les mêmes, nouv. édit. enrichie des notes de Coste. *Paris, Lebigre*, 1844, in-18, vignettes.

Les mêmes, précéd. de sa Vie et de celle d'Esopé; nouv. édit. *Paris, Poussielgue-Rusand*, 1844, in-18.

Édit. castigata.

Les mêmes. *Lyon, Perisse*, 1844, in-18.

Édit. tronquée.

Les mêmes, avec des notes de tous les commentateurs; édit. publ. par Aimé Martin. *Paris, Lefèvre*, 1845, in-12.

Les mêmes, édit. illustrée, par J. David, T. Johannot, V. Adam, F. Grenier et Schaal; précédées d'une notice par le baron Walckenaer. *Paris, Aubert*, 1845, ou 1846, 2 vol. in-8, portr. et fig. dans le texte.

Les mêmes, édit. classique avec des notes explicatives et grammaticales, par E.-L. Frémont, ancien maître de pension, 2^e édit. revue et corrigée. *Paris, J. Delalain*, 1845, in-18.

Les mêmes, édition en miniature. *Paris, Fonderie Laurent et Deberny (impr. de Plon)*, 1850, in-64, caractères microscopiques.

Les mêmes, édit. variorum, publ. par Ch. Louandre, accompagnée d'une notice de Sainte-Beuve. *Paris, Charpentier*, 1851, in-12, portr.

EXCERPTA OU CHOIX DES FABLES

Recueil des plus belles Fables de M. de La Fontaine. *S. n. (Hollande)*, 1692, in-12.

Recueil des plus belles Fables (50) de M. de La Fontaine. *S. l. et s. n. (à la Sphère)*, 1758, in-12.

Fables et Contes moraux, en vers, par M. de La Fontaine. *Londres et Paris*, 1769, in-8.

Recueil de Fables choisies dans le goût de M. de La Fontaine, sur de petits airs et vaudevilles connus, notés en gravure pour en faciliter l'intelligence (par le P. Valette, doctrinaire), nouv. édit. revue, corrigée et augmentée. *Paris, Butard*, 1767, in-24 de 368 pag.

L'auteur avait publié précédemment d'autres recueils du même genre, sous le titre de *Nouvelles étrennes utiles et agréables contenant un recueil de Fables choisies dans le goût de M. de La Fontaine* (Paris, Lottin, 1734 et 1746, in-32; Paris, Butard, 1749, 2 vol. in-16).

Fables de La Fontaine, mises en chansons, vaudevilles et pots-pourris, par Nau. *Genève (Paris)*, s. d. (1791), in-24.

L'auteur avait publié successivement, en 1754, 1757 et 1762, l'essai de son travail de chansonnier. Il avait pris pour modèle l'abbé de Coulanges, qui a mis en chansons un certain nombre de Fables de La Fontaine.

La Fontaine en miniature. *A Warumdarum en Westphalie et imprimé à Londres*, 1796, in-18, pap. vél.

Fables choisies de La Fontaine, La Motte et Lemonnier, à l'usage de la jeunesse. *Paris, impr. de Digeon*, an VII (1799), in-12.

Excerpta ou Fables choisies de La Fontaine, avec notes par F. Roger. *Paris*, 1805, in-12.

Le La Fontaine des trois premiers âges, ou Fables de La Fontaine réduites à la simple narration, par P. Lebrun. *Paris*, 1809, in-8.

Le Génie de La Fontaine ou choix de ses plus belles fables et de celles de ce poète célèbre qui sont relatives à la morale et à la politique, accomp. de notes et d'observations tirées de ses commentateurs (par Delmasse). *Dijon, Lagier, 1817, in-8.*

Beautés de La Fontaine ou choix de ses passages les plus remarquables. *Paris, 1822, in-18.*

Nouveau choix de cent fables de La Fontaine. *Montbéliard, Deckherr, 1842, in-18.*

Fables choisies soigneusement pour la jeunesse et enrichies d'un vocabulaire, par E.-J. Hanschild. *Leipzig, Reuter, 1846, in-8.*

Fables choisies pour les enfants, accompagnées de notes explicatives, et précéd. d'un aperçu historique sur la Fable et les principaux fabulistes, par Elisabeth Muller. *Paris, Améd. Bedelet, 1847, in-18, avec 12 lithogr.*

TRADUCTION DES FABLES EN DIFFÉRENTES LANGUES

Recueil des Fables d'Esopé, de Phèdre et de La Fontaine, qui ont rapport les unes aux autres, avec des notes françoises, par M. Gaullier, professeur au collège du Plessis. *Paris, Ch.-Nic. Lottin, 1721, in-12.*

Parallèle curieux des Fables, en vers latins, de M. Lebeau avec La Fontaine et tous les poètes latins qui ont traité les mêmes fables. *Paris, 1785, in-8.*

Fables inédites des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, et Fables de La Fontaine, rapprochées de celles de tous les auteurs qui avaient, avant lui, traité les mêmes sujets, par A. C. M. Robert. *Paris, Cabin, 1826, 2 vol. in-8, portr. grav. par Cathelin, et fig. d'après les manuscrits.*

Henrici Delphatii selectæ Fabulæ, e gallico D. de La

Fontaine latine redditæ. *Amstelodami, P. Mortier, 1694, pet. in-8.*

Carmina varia ou Fables choisies de La Fontaine, mises en vers latins et suivies de quelques poésies françoises et latines, par P. T. (P. Tissart) et M. V. (Modeste Vinot), Soc. Jesu. *Salmurii, 1695, in-12.*

Fabulæ selectæ, e gallico D. de La Fontaine latine redditæ (à Petro Tissart, Modesto Vinot et Henr. Delfault), variaque poemata eorumdem et aliorum (editore Joan. Saas). *Antuerpiæ (Rothomagi), 1738, in-12.*

Fabulæ selectæ Fontanii, e gallico in latinum sermonem conversæ, in usum studiosæ juventutis, autore J.-B. Giraud. *Rothomagi, Le Boucher, 1775, 2 vol. in-8.*

La 1^{re} édit. est anonyme, *Rothomagi, typis St. Vinc. Machuel, 1765, in-12.* Cette traduction latine a été réimprimée plusieurs fois jusqu'en 1824.

Fables choisies, traduites en vers grecs, par Joseph Bouzeran, régent de l'Université. *Paris, A. Delalain, 1818, in-12 de 48 pag.*

Fables causides de La Fontaine, en bers gascouns. *Bayonne, Fauvet-Duhard, 1776, in-8, frontisp. gravé par Le Mire, d'après Moreau.*

Fablos causidos de Jean La Fountaino, tremudados en berses gascouns, é dediados à Soun Altesso rouyalo M. lou duc d'Angoulême, per un Bourdelés, M. Bergeyret, lou nebout. *Paris, L.-G. Michaud, imprimeur d'au Rey, 1816, in-12.*

Fables choisies de La Fontaine, mises en patois limousin, par J. Foucaud; nouv. édit. avec le texte en regard et augm. de pièces inédites du même auteur. *Limoges, 1835, in-8, portr. et fig.*

La première édition était intitulée : Quelques Fables choisies de La Fontaine... *Limoges, J.-B. Bargeas, 1809, 2 vol. in-12.*

Fables et Contes, en vers languedociens, patois de Montpellier, par A. Tandon. An VIII (1799), in-8.

Fabulas, traduc. del frances, por Bn. Mar. de Calzada. *Madrid, impr. Real*, 1788, in-4.

Fabulas escolhidas de J. La Fontaine, trad. em verso portuguez et accresentadas com a Vida e elogio de La Fontaine, por Fr.-Manoel de Nascimento. *Paris, Celot*, 1815, 2 vol. in-12.

Fables de La Fontaine, traduites en prose anglaise, avec le français à côté. *Londres, A. Bettesworth*, 1734, in-8.

La Fontaine's Fables, new first translated from the french, by Robert Thomson. *Paris, Chenu*, 1806, 4 tom. en 2 vol. in-8, fig.

La Fontaine's Fables, translated into english verses, by the reverend abbé Cummins. *Blois, impr. de Dezairs*, 1834, in-8.

Les trois premiers livres seulement.

Fables of La Fontaine, illustrated by J.-J. Granville, translated from the french, by Elizar Wright. *Boston*, 1841, 2 tom. en 1 vol. gr. in-8, fig.

Fables de La Fontaine, traduites en vers italiens, par Etienne Egyde Petroni, avec le texte français en regard. *Paris, Michaud*, 1811-1812, 4 vol. in-18.

Réimprimé à *Londres*, 1815, 3 vol. in-12.

Fables choisies de M. de La Fontaine, avec la version allemande de Balthasar Nickisch, enrichies de figures. *Ausbourg, Kraus*, 1708, in-8, fig. de Kraus.

Les Fables de La Fontaine, en françois, avec une traduction en vers allemands, par H. Catel. *Berlin*, 1791-1795, 4 tom. en 2 vol. in-8.

Fables de La Fontaine, traduites en vers hollandais. *Amsterdam, Allart*, 1786, 5 vol. in-8.

Fabelen van La Fontaine in nederduitsche vaerzen. Vercied met een groot getal platen. *Amsterdam*, 1805, 4 vol. in-8, fig.

II

CONTES ET NOUVELLES

Nouvelles en vers, tirées de Boccace et de l'Arioste, par M. D. L. F. *Paris, Cl. Barbin*, 1665, pet. in-12 de 36 ff.

Le privilège est daté du 14 janvier 1664; l'*achevé d'imprimer*, du 10 décembre de la même année. Cette brochure contient seulement deux contes : *Joconde* et *le Cocu battu et content*, avec *la Matrone d'Ephèse*, trad. de Pétrone par Saint-Evremond, en prose.

Contes et Nouvelles en vers de M. de La Fontaine. *Paris, Cl. Barbin*, 1665, pet. in-12 de xi ff. prélim. et 92 pag., plus 1 feuillet pour le privilège.

Contenant dix contes et quelques poésies diverses. On lit, à la fin de l'Extrait du privilège, que cette édition fut achevée d'imprimer le 10 janvier 1665.

Nouvelles en vers tirées de Boccace et de l'Arioste, par M. D. L. F. *Paris, Cl. Barbin* (Hollande), 1665, pet. in-12 de 2 ff. prélim. et 104 pag.

Contrefaçon du recueil précédent, avec le titre du premier recueil. On lit dans le fleuron du titre: *Sur l'imprimé*. Le privilège a été supprimé. On a ajouté *la Matrone d'Ephèse* de Saint-Evremond.

Contes et Nouvelles en vers de M. de La Fontaine. *Sur l'imprimé à Paris, chez Claude Barbin* (*Amsterdam, Daniel Elzevier*), 1665, pet. in-12 de 4 ff. prélim. et 75 pag.

Jolie contrefaçon elzévirienne anonyme.

Contes et Nouvelles en vers... *Paris, Louis Billaine, 1667*, pet. in-12 de 92 pag. et 1 feuillet pour le privilège.

Il y a deux tirages de cette édition, que l'auteur a certainement revue, puisqu'il y a fait des changements notables; voy. page 4, vers 14. Le fleuron du titre est différent dans les deux tirages.

Seconde partie des Contes et Nouvelles en vers de M. de La Fontaine. *Paris, Cl. Barbin, 1646* (pour 1666), pet. in-12 de 6 ff. prélim. et 160 pag.

Cette seconde partie des Contes est accompagnée d'un nouveau privilège en date du 30 octobre 1665.

Seconde partie des Contes et Nouvelles en vers... *Paris, Louis Billaine, 1667*, pet. in-12 de 6 ff. prélim., 160 pag. et 2 ff. pour le privilège.

Le texte de cette édition a été corrigé avec beaucoup de soin par l'auteur, qui en a fait disparaître un bon nombre de fautes d'impression.

Recueil des Contes du sieur de La Fontaine, les Satyres de Boileau et autres pièces curieuses. *Amsterdam, Jean Verhoeven (à la Sphère), 1668*, pet. in-12 de 286 pag., y compris le titre.

Ce recueil renferme les deux premières parties des Contes et nouvelles, publiées chez Cl. Barbin en 1665 et 1666.

Selon Ch. Motteley, cette édition aurait été imprimée à Bruxelles chez Foppens.

Il y a encore une réimpression identique, page pour page, chez le même libraire, avec la date de 1669.

Contes et Nouvelles en vers de M. de La Fontaine, nouvelle édition revue et augmentée de plusieurs contes du même auteur et d'une dissertation sur la Joconde (par Boileau). *Leyde, Jean Sambix, 1668*, pet. in-12 de 283 pag.

Imprimé à Bruxelles chez Foppens, selon Motteley.

Cette édition, qui renferme les deux parties des Contes publiées à Paris, est augmentée de plusieurs contes nouveaux. Le texte offre aussi de bonnes corrections, qui doivent avoir été fournies par l'auteur.

Contes et Nouvelles en vers... *Leyde, Jean Sambix, 1669*, pet. in-12 de 218 pag. et 1 feuillet pour la table.

Dans cette réimpression faite également à Bruxelles chez Foppens, on a ajouté trois nouveaux contes, un fragment de la *Coupe enchantée* et la dissertation sur *Joconde*. La préface de La Fontaine est remplacée ici par une préface de l'éditeur.

Les mêmes. *Leyde, Jean Sambix, 1673*, in-12 de 216 pag. et 1 feuillet pour la table.

Réimpression textuelle de l'édition précédente.

Contes et Nouvelles en vers... *Paris, Louys Billaine ou Cl. Barbin, 1669*, gr. in-12 de 6 ff. prélim et 249 pag.

Édition donnée par l'auteur, avec un nouveau privilège en date du 6 juin 1669. On y trouve les deux parties réunies, avec les trois nouveaux contes, le fragment de la *Coupe enchantée* et la Dissertation sur *Joconde*, ajoutés dans les éditions de *Leyde*.

Il y a une réimpression, sous la même date, chez le même libraire, avec le privilège. Dans cette réimpression, le conte de la *Servante justifiée*, qui finit à la page 119, se termine par deux lignes fort mal rimées et très-obscènes, qu'on ne saurait attribuer à l'auteur.

Les mêmes. *Sans lieu ni date*, pet. in-12 de 155 pag.

Contrefaçon de l'édition précédente, suivant Walckenaer.

Contes... *Lyon, Cl. Bourgeat, 1672*, 2 part. en 1 vol. in-12.

Ce recueil, qui doit être aussi une contrefaçon, contient seulement la première et la seconde parties.

Contes et Nouvelles en vers... Troisième partie. *Paris, Cl. Barbin, 1671*, gr. in-12 de 211 pag., non compris le titre.

Première édition de la troisième partie, avec privilège en date du 2 mars 1668, pour *les Fables et Contes et autres ouvrages en vers*.

Nouveaux Contes de M. de La Fontaine. *Mons, chez Gaspard Migeon, 1674*, pet. in-8 de 168 pag.

C'est la quatrième partie des Contes, pour laquelle La Fontaine n'obtint pas de privilège. Il la fit donc imprimer en cachette, sous la rubrique de Mons, dans quelque ville de province, peut-être à Rouen. On sait que cette édition fut interdite par la police.

Il y a une réimpression, de plus petit format, sous la même date, avec la même adresse.

Les mêmes. *Mons, G. Migeon, 1675, in-12 de 163 pag., non compris le titre.*

Réimpression identique, faite probablement aussi en France.

Nouveaux Contes... *Sans lieu d'impression et sans date, in-12 de 94 pag.*

Contrefaçon incorrecte, faite en France, probablement à Paris.

Nouveaux Contes..... *Amsterdam, Corneille Jans Zwol, 1676, pet. in-8 de 168 pag., fig.*

Cette édition est, pour son contenu, identiquement pareille à celle de *Mons, Migeon, 1674*. On a seulement changé le titre et ajouté la figure du frontispice qui représente le Parnasse. Walckenaer croit que cette édition a été imprimée à Paris : « Dans les impressions faites en Hollande, dit-il, les imprimeurs de ce siècle mettoient toujours une réclame à la fin de chaque page, tandis que les imprimeurs français n'en mettaient qu'à chaque feuille. »

Contes et Nouvelles..... *Lyon, Fr. Larchier, 1679, 3 part. en 1 vol. in-12.*

On croit que cette édition a été donnée par le P. Colonia. Elle contient les trois premières parties, avec plusieurs contes de la quatrième, et elle se termine au conte des *Troqueurs*, sous le titre des *Changeurs*. L'ouvrage est imprimé avec Permission, attendu que le privilège accordé à Claude Barbin venait d'expirer.

Contes et Nouvelles en vers... *Amsterdam, Henri Desbordes, 1685, 2 vol. in-12, fig. de Romeyn de Hooge.*

Cette édition, qui présente des lacunes, des retranchements et des fautes grossières, réunit les quatre parties des Contes. On a fait au moins trois réimpressions différentes de cette même édition, sous la même date. Voy. dans le *Manuel du Libraire*, dernière édit., t. III, col. 759, des remarques à l'aide desquelles on pourra reconnaître chacune de ces réimpressions. La première est naturellement la plus recherchée, parce qu'elle contient de meilleures épreuves des gravures.

Nouvelles tirées de Bocace, de l'Arioste, de Machiavel, des Cent Nouvelles nouvelles, des Contes de la reine de Navarre et autres auteurs, et mises en vers françois, par Jean de La Fontaine, édit. enrichie de gravures en taille douce. *Amsterdam, Henry Desbordes, 1685, 2 vol. in-8, fig. de Romeyn de Hooge.*

Une des contrefaçons de l'édition précédente.

Contes et Nouvelles..... *Amsterdam (à la Sphère)*, 1685 ou 1686, 2 vol. pet. in-12, sans fig.

Les mêmes, augmentés de plusieurs Contes du même auteur et d'une Dissertation sur Joconde. *Amsterdam, H. Desbordes*, 1686, 2 vol. in-12, fig. de R. de Hooge.

Les mêmes. *Amsterdam, Henry Desbordes*, 1691, 2 tom. en 1 vol. pet. in-12.

Walckenaer croit que cette édition, faite sur celle d'Amsterdam 1685, a été imprimée furtivement en France. On y a ajouté trois contes qui se trouvaient dans le premier volume du recueil collectif de La Fontaine et de Maucroix, publié en 1685. La satire contre Lully, *le Florentin*, y est aussi imprimée.

Les mêmes. *Amsterdam, Pierre Brunel*, 1695, 2 vol. pet. in-8, fig.

Contrefaçon faite en Hollande. Les figures de R. de Hooge sont usées et retournées. Le frontispice gravé porte le nom de Henry Desbordes.

Les mêmes. *Paris (Hollande)*, 1696, 3 vol. pet. in-12.

Les mêmes. *Amsterdam, H. Desbordes*, 1695 ou 1696, 2 tom. en 1 vol. pet. in-8, fig. de R. de Hooge.

Cette édition, qui a été faite en France, contient, de plus que les autres, quatre contes, imprimés à Paris, en 1685, dans le recueil de La Fontaine et de Maucroix. Les figures étant retournées, on ne peut douter qu'elles ne soient copiées sur celles de l'édit. de 1685.

Les mêmes, nouvelle édition, corrigée et augmentée. *Amsterdam, P. Brunel*, 1696, 2 vol. pet. in-8, fig. de R. de Hooge.

Réimpression identique de l'édition précédente.

Les mêmes. *Amsterdam*, 1699, 2 vol. pet. in-8, fig. de R. de Hooge.

Les mêmes, nouv. édit. revue et augmentée de plusieurs Contes du même auteur et d'une Dissertation sur la Joconde. *Amsterdam, H. Desbordes (à la Sphère)*, 1700, 2 vol. pet. in-12.

Contrefaçon sans figures.

Les mêmes. *Amsterdam*, 1700, in-12.

Autre contrefaçon faite en France.

Les mêmes. *Amsterdam*, *Henry Desbordes*, 1701, 2 vol. pet. in-8, fig. d'après celles de R. de Hooge.

Contrefaçon faite en France, selon Walckenaer.

Les mêmes. *Amsterdam (à la Sphère)*, 1707, 2 vol. in-12.

Les mêmes, nouv. édit. revue et augmentée de plusieurs Contes du même auteur et d'une Dissertation sur la Joconde. *Amsterdam*, *Desbordes*, 1707, 2 vol. pet. in-12.

Les mêmes. *Amsterdam*, *Burnet*, 1708 ou 1709, 2 vol. pet. in-8, fig. de Romeyn de Hooge.

Les mêmes. *Paris*, *Ribou*, 1709, in-12, fig.

Les mêmes. *Amsterdam*, *P. Brunel*, 1709, 2 vol. in-8, fig. de Romeyn de Hooge.

Les mêmes. *Amsterdam*, *H. Desbordes*, 1710, 2 vol. pet. in-8.

Contrefaçon horriblement imprimée, avec de grossières imitations des figures de R. de Hooge. L'éditeur, dans une lettre à l'imprimeur, avoue s'être permis de corriger quelques endroits trop libres. Il a aussi ajouté plusieurs Contes qui ne sont pas de La Fontaine et qui n'en sont pas moins licencieux : *l'Oiseau dans la cage*, *les Opilations de Sylvie*, *le duc d'Albe*, etc.

Les mêmes. *Sur l'imprimé*, à *Amsterdam*, chez *H. Desbordes*, 1710, 2 vol. pet. in-8, fig. d'après Romeyn de Hooge.

Contrefaçon faite en France. On y trouve, comme dans les précédentes, trois nouveaux Contes, qui ne sont pas de La Fontaine : *l'Oiseau en cage*, *les Opilations de Sylvie* et *le duc d'Albe*.

Les mêmes. *Amsterdam*, *H. Desbordes*, 1718, 2 vol. pet. in-12, front. gravé.

Cette édition est la première qui donne le *Quiproquo*, publié plus de vingt ans auparavant dans les *Œuvres posthumes*. On y a aussi ajouté différents contes attribués à La Fontaine : *le Contrat*, qui n'est pas indigne de cette attribution et qui peut bien être de lui ;

la Couturière et la Cruche, par Autreau; *Promettre est un et tenir est un autre*, par Vergier, et *le Rossignol*, déjà publié sous le titre de *l'Oiseau dans la cage*, et dont Lamblin et Valincour peuvent se disputer la paternité.

Les mêmes. *Amsterdam, Huguet, 1718, 2 vol. in-8.*

Les mêmes, nouv. édit. avec figures. *Amsterdam, Paul Lucas, 1721, gr. in-8, texte encadré par un filet.*

Réimpression textuelle de l'édition de 1718.

Les mêmes. *Amsterdam, 1721, 2 vol. pet. in-12.*

Les mêmes. *La Haye, Gosse, 1723, 2 vol. pet. in-12.*

Les mêmes, nouv. édit. revue et augm. de nouveau de plusieurs Contes, etc., avec une Dissertation sur la Joconde. *Amsterdam, P. Brunel, 1726, 2 tom. en 1 vol. in-12, fig.*

Les mêmes. *Amsterdam (Rouen), 1726, in-12.*

Les mêmes, édition enrichie de l'Eloge de l'auteur et d'un Dictionnaire des vieux mots. *Hambourg, A. Vandenhoeck, 1731, 2 vol. pet. in-12.*

Cette jolie édition, faite sur l'édition de 1721, offre un bon texte bien corrigé. L'éditeur a seulement retranché les contes attribués mal à propos à La Fontaine, en ne conservant que celui du *Contrat*, qui passait généralement pour lui appartenir.

Les mêmes. *Amsterdam, Etienne Lucas, 1731, 2 vol. pet. in-8 de 216 et 248 pag., frontisp. gravé.*

Les mêmes. *Amsterdam, Et. Lucas, 1732, 2 vol. pet. in-8, fig. d'après celles de Romeyn de Hooge.*

Cette édition paraît avoir été imprimée en France. On y a ajouté non-seulement les contes attribués à La Fontaine par les éditeurs de 1718 et de 1721, mais encore un nouveau conte, indigne de lui, intitulé : *le Coup de corne*; on a supprimé néanmoins quatre mauvais contes qui avaient paru dans l'édit. de 1710.

Les mêmes. *Amsterdam (Rouen), 1732, 3 vol. in-12.*

Le 3^e volume ne contient qu'un petit nombre de vers de La Fontaine; on y a rassemblé un choix de contes de divers auteurs.

Les mêmes. *Amsterdam (Rouen), 1732, 2 vol. in-8, fig. de Romeyn de Hooge.*

Les mêmes, avec une dissertation de M. Despréaux sur Joconde. *La Haye, P. Gosse, 1733, 2 vol. in-12.*

Les mêmes. *Amsterdam, H. Desbordes, 1737, 3 vol. pet. in-8.*

Le dernier volume, sauf un petit nombre de vers de La Fontaine, est un choix de contes composés par différents auteurs.

Les mêmes. *Amsterdam, 1738, 2 vol. in-12.*

Les mêmes. *Londres (Paris), 1743, 2 vol. pet. in-12, frontisp. et vign. grav.*

Les mêmes. *Paris, 1743, 3 vol. in-12.*

Les mêmes. *Amsterdam, 1743, 2 vol. pet. in-8, front. gravé et fig. en tête de chaque conte.*

Les mêmes. *La Haye, 1745, 2 vol. in-8, fig.*

Les mêmes. *Amsterdam (Paris), 1745, 2 vol. in-8, frontisp. d'apr. Lebas et fig. à mi-page.*

Les mêmes. *Amsterdam, 1747, 2 vol. in-12, fig.*

Les mêmes. *Londres, 1748, 2 vol. in-12, frontisp. gravé, petits caractères.*

On a imprimé à la fin, *la Couturière, le Gascon, la Cruche et le Rossignol*, qui, dit l'éditeur, « n'approchent que médiocrement des contes de La Fontaine. » *Le Contrat* se trouve compris parmi les contes qu'on ne lui dispute pas.

Les mêmes. *Londres, 1755, 2 vol. in-12.*

Les mêmes. *Amsterdam, 1755, 3 vol. in-12, fig.*

Les mêmes (avec une Vie de l'Auteur, par Fréron). *Londres (Paris), 1757, 2 vol. pet. in-12.*

Les mêmes (avec une notice par P. Diderot). *Amsterdam (Paris, Barbou), 1762, 2 vol. in-8, fig. d'après Eisen.*

Très-belle édition dite des Fermiers-généraux, parce qu'elle a été exécutée à leurs frais. On s'est contenté de suivre, pour le texte, les éditions de 1685 et 1686, en ajoutant les contes d'Autreau, de Vergier, et autres attribués à La Fontaine, d'après l'édition des Contes de 1718.

Cette édit. est enrichie de 80 estampes dessinées par Eisen et grav. par les meilleurs maîtres, des portraits de La Fontaine et

d'Eisen, grav. par Ficquet, de 2 vignettes, 4 fleurons et 51 culs-de-lampe, dessin. et grav. par Choffard.

Il y a une réimpression, faite sous la même date, sans culs-de-lampe.

Les mêmes. *Amsterdam (Paris)*, 1764, 2 vol. in-8, fig. et culs-de-lampe.

Belle édition contrefaite d'après celle des Fermiers-généraux.

Les mêmes. *Londres, s. d.* (1764?) 2 vol. in-12, fig. copiées sur celles d'Eisen.

Les mêmes. *Londres*, 1764, 2 vol. pet. in-12.

Les mêmes. *Amsterdam, H. Desbordes (Paris)*, 1766, 3 vol. pet. in-8.

Édition clandestine faite sur celle de 1737, et imprimée sous la même rubrique.

Les mêmes. *Amsterdam*, 1767, 2 vol. in-8, portr., frontisp. et vign., fig. à chaque conte.

Contrefaçon de l'édit. des Fermiers-généraux.

Les mêmes. *Paris*, 1768, 2 vol. in-12, portr.

Les mêmes. *Paris*, 1772, 2 vol. in-8, fig.

Les mêmes. *Amsterdam (Paris)*, 1776, 2 vol. pet. in-8, fig. de Cochin.

Les mêmes. *Londres (Cazin)*, 1776, 2 vol. in-32, portr.

Les mêmes. *Londres (Cazin)*, 1777, 2 vol. in-18.

Les mêmes. *Sans lieu (Bouillon)*, 1777, 2 vol. in-8, fig. d'Eisen.

Les mêmes. *La Haye, Gosse Junior (France, Cazin)*, 1778, 2 vol. in-32, portr. dans un médaillon.

Les mêmes (suivis d'un recueil des meilleurs contes en vers). *Londres (Orléans, Cazin)*, 1778, 4 vol. in-16, portr. et fig. de Duplessis-Bertaut.

Les tomes III et IV contiennent un choix très-bien fait des contes de tous les imitateurs de La Fontaine, Voltaire, Vergier, Perrault, Ducerceau, Dorat, Grécourt, Chamfort, etc.

Les mêmes. *Londres (Paris, Cazin)*, 1780, 2 vol. in-12, frontisp. gravé par Delvaux, d'après Marillier.

Les mêmes. *Londres, s. d. (Paris, Cazin)*, 2 vol. in-18.

Les mêmes. *Londres (Cazin)*, 1781, 2 vol. in-18, portr.

Il y a, sous la même date, une contrefaçon de cette édition de Cazin.

Les mêmes. *La Haye, Gosse (Cazin)*, 1788, 2 vol. in-18, portr.

Les mêmes. *Londres*, 1790, 2 vol. in-18.

Les mêmes. *Paris, Plassan et Chevalier*, 1792, 2 vol. in-8, fig. et culs-de-lampe de l'édition des Fermiers-généraux.

Les mêmes. *Paris, Bozerian*, an III (1795), 4 vol. in-18, fig. copiées sur celles de l'édit. des Fermiers-généraux.

Les mêmes. *Paris, de l'impr. de P. Didot l'aîné*, 1795 ou 1796, 2 vol. in-18.

Cette édition, dont il y a des exemplaires en grand papier, avait été publiée sans gravures ; en 1813, le libraire Nepveu l'a remise en vente avec une suite de 75 vignettes d'après Desenne, Dugoure, Chasselat, etc.

Les mêmes (avec la notice de Diderot). *Paris, impr. de P. Didot l'aîné*, 1795, 2 vol. gr. in-4, pap. vél., fig. à l'eau-forte d'après Fragonard.

Belle édition plus correcte que les précédentes. Les gravures, d'après Fragonard, qui devaient l'orner, n'ont pas été terminées ; il n'en existe que dix, avec les eaux-fortes de 27 autres.

Les mêmes. *Paris, de l'impr. de Didot jeune*, 1796, 2 vol. in-8, fig. de l'édit. des Fermiers-généraux.

On a renouvelé les titres de cette édition, en 1808, avec le nom de Tourneisen fils.

Les mêmes, édition stéréotype, d'après le procédé de Firmin Didot. *Paris, Didot l'aîné et Firmin Didot*, an VIII (1800), 2 vol. in-18.

Les mêmes, nouvelle édit. avec 85 fig. en taille-douce. *Londres*, 1801, 2 vol. in-18, fig.

Les mêmes. *Paris*, J.-B. Fournier père et fils, 1801, 2 vol. in-36.

Edition faisant partie de la *Bibliothèque portative du Voyageur*.

Les mêmes. *Paris*, stéréotype d'Herhan, 1803, 2 vol. in-12.

Les mêmes. *Paris*, Fournier, 1804, 2 tom. in-48.

Les mêmes. *Paris* (Haussmann), 1806, 2 vol. in-8, avec 83 fig. copiées sur celles de l'édit. des Fermiers-généraux et tirées au bistre ou coloriées.

Les mêmes. *Paris*, Tourneisen (impr. de Didot jeune), 1808, 2 vol. gr. in-8, fig. color.

Les mêmes. *Paris*, Lefèvre, 1816 ou 1818, in-8, fig.

Les mêmes, nouv. édit. *Paris*, Nepveu, 1820, 4 vol. in-18, avec portr. et 75 fig. d'après les dessins de Desenne, etc.

Les mêmes, précédés de la Matrone d'Ephèse, de Philémon et Baucis, des Filles de Minée et de quelques fables choisies, ornés de dessins lithographiés. *Paris*, Dubois, 1820, in-fol. oblong.

Il n'a paru qu'une livraison de trois planches avec texte.

Les mêmes. *Paris*, Aillaud, 1822, 2 vol. in-18.

Les mêmes, nouvelle édition publiée par Walckenaer. *Paris*, Lefèvre, 1822, in-8, fig. d'après Moreau.

Les mêmes. *Paris*, Lequien, 1824, in-8, fig.

Les mêmes, avec les notes de Walckenaer. *Paris*, Brière (impr. de J. Didot), 1824, 2 vol. in-18, fig. de Desenne.

Édition faite sur le texte donné par Walckenaer, en 1822, et faisant partie de la *Collection des Classiques français*, dirigée par L.-S. Auger.

Les mêmes. *Paris, L. de Bure (impr. de J. Didot), 1825, 2 vol. in-32.*

Réimpression de l'édition précédente, pour les *Classiques français ou bibliothèque de l'Amateur*.

Les mêmes. *Paris, de Bure (impr. de Didot), 1825, 2 vol. in-32, fig. de Desenne.*

Les mêmes. *Paris, Roux-Dufour et Froment (impr. de J. Didot aîné), 1825, 2 vol. in-48, portr., caractères microscopiques.*

Faisant partie des *Classiques en miniature*.

Les mêmes, ornés d'un portrait gravé en taille douce et de neuf vignettes dessinées par Déveria et gravées par Thompson. *Paris, Baudouin frères, 1826, in-24.*

Les mêmes. *Paris, au Palais-Royal (Leroux et Chantpie), 1826, 2 vol. in-32.*

Les mêmes. *Paris, Hiard, 1829, 2 vol. in-18.*

Faisant partie de la *Bibliothèque des Amis des lettres*.

Les mêmes, nouvelle édition ornée de vignettes dessinées par Ducornet et gravées sur acier par les plus habiles artistes. *Paris, Braulart, 1834, in-8, fig.*

Les mêmes, édition illustrée par MM. Tony Johannot, Cam. Roqueplan, Déveria, C. Boulanger, Fragonard, Janet-Lange, François Laville, Ed. Vattier et Adrien Feart. *Paris, Bourdin, s. d. (1838), gr. in-8, fig. sur bois.*

Les mêmes, édit. illustrée par Tony Johannot, Camille Roqueplan, Fragonard et autres. *Paris, Arm. Aubrée, s. d. (1838), in-8, fig. sur bois, ornements typographiques et sujets tirés à part.*

Les mêmes, édition revue et corrigée, avec les variantes, suivie de tous les contes attribués à La Fontaine et accompagnée de notes et d'une introduction littéraire, par le bibliophile Jacob. *Paris, Ch. Gosselin, 1840, in-12.*

Les mêmes, nouv. édit. revue et corrigée d'après les manuscrits et les éditions originales, avec toutes les variantes et plusieurs contes inédits; accompagnée de notes et précédée de l'Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine, par Mathieu Marais (publ. par Paul Lacroix). *Paris, A. Delahays, 1858, in-12, portr. dess. et grav. par David et Warin, d'après Rigault.*

III

PIÈCES VOLANTES

EN ÉDITIONS ORIGINALES

Élégie (aux Nymphes de Vaux, pour le surintendant Fouquet). *Sans indication de lieu, de libraire, ni de date, in-4 de 3 pag.*

Cette édition clandestine, imprimée sans doute à Paris en 1661, était envoyée en forme de lettre ou se distribuait à la main. Les exemplaires en sont tellement rares, que Walckenaer n'a pas signalé l'édition.

Factum pour M^e Jean de La Fontaine. *Sans nom de lieu ni d'imprimeur, et sans date (1662?), in-4.*

Deuxième Factum pour M^e Jean de La Fontaine, maistre particulier des eaux et forest de Chasteau Thierry, ou Response aux dits du S^r Cornay de la Vallée. *Sans nom de lieu ni d'imprimeur, et sans date (1662?), in-4 de 7 pag.*

C'est au savant M. Benjamin Fillon, que nous devons la connaissance du titre exact du deuxième Factum, qui constate l'existence du premier. Ces deux Factums se retrouveront tôt ou tard. Ils se rapportent au procès que La Fontaine avait eu à soutenir pour usurpation de noblesse et comme ayant pris indûment le titre d'écuyer.

Fable du Soleil et des Grenouilles. *Paris, F. Muguet, imprimeur du Roi et de Monsieur l'Archevêque, 1672, in-8 de 3 pag.*

On lit à la fin les initiales du nom de l'auteur : D. L. F.

Ode pour la Paix. *Paris, Cl. Barbin, 1679, in-4 de 8 pag.*

Cette première édition porte en toutes lettres, à la fin de l'Ode, le nom de LA FONTAINE.

L'Amour et l'Hymen, divertissement donné à l'hôtel de Conty, après le mariage de leurs Altesses sérénissimes. *S. l. et s. d. (Paris, juin, 1688), in-4.*

Cette première impression, que Walckenaer n'a pas connue, et qu'aucun bibliographe n'a citée, doit se trouver à la Bibliothèque Impériale (suivant le Catalogue imprimé de la Bibliothèque du Roi, Belles-Lettres, tom. I, pag. 570), sous le n° 6061. Y.

Les Troqueurs, conte par M. D. L. *Sans lieu, ni date, in-8 de 8 pag.*

Fable inédite de La Fontaine, découverte, annotée et publiée par un bibliophile de province (E. Castaigne). *Angoulême, 1862, in-8 de 8 pag.*

IV

POÈMES

Les Amours de Psyché et de Cupidon, par M. de La Fontaine. *Paris, Cl. Barbin, 1669, in-8 de 12 ff. prélim. et 500 pag.*

Première édition, suivie du poëme d'*Adonis*.

Les mêmes. *Paris, veuve Barbin, 1701, in-12.*

Les mêmes. *Amsterdam, 1703, in-8.*

Les mêmes. *La Haye, Adr. Moetjens*, 1707, in-8.

Les mêmes. *La Haye, A. Moetjens*, 1714, pet. in-8.

Les mêmes. *La Haye*, 1724, in-12.

Les mêmes. *Amsterdam*, 1725, in-12.

Les mêmes. *Paris, Didot ou Barbou*, 1728, in-8, portr.

Les mêmes. *Londres (Paris, Cazin)*, 1782, in-18, vign. sur le titre.

Les mêmes. *Paris, Defer de Maisonneuve*, 1791, gr. in-4, fig. en couleurs, par Schall.

Les mêmes, avec le poème d'Adonis. *Paris, Saugrain, impr. de Didot le jeune*, 1795, in-4, pap. vél., fig. de Moreau jeune.

Les mêmes. *Paris*, 1796, in-18, fig. de Binet.

Les mêmes, suivis de la Mort d'Adonis, poème. *Paris, imprimé au Louvre, par P. Didot l'aîné*, 1796 ou 1797, in-4, pap. vél., avec 5 fig. d'après Gérard.

Les mêmes, avec le poème d'Adonis, édit. ornée des figures de Moreau le jeune. *Paris, Saugrain (impr. de Plassan)*, 1797, 2 vol. in-12, fig.

Les mêmes, édit. stéréotype. *Paris, Didot aîné*, 1803, in-12.

Les mêmes, suiv. des poèmes d'Adonis, de la Captivité de saint Malc et du Quinquina. *Paris, stéréotypie d'Herhan*, 1804, in-18, pap. vél., portr. et fig.

Les mêmes, lithographiés d'après les dessins de Raphaël, par Bouillon, Beaugard-Thill, Chatillon, Dejuinne, Fragonard, Maurin, Zwinger, etc., sous la direction d'Hipp. Castel-Courval; édition ornée (*sic*) du poème de La Fontaine. *Paris, Castel de Courval*, 1825, pet. in-fol. avec 23 pl.

Adonis, poème. *Paris, impr. de P. Didot l'aîné*,

an II (1793), in-18, pap. vél., fig. de Moreau et portr.

Le même (suivi des *Élégies*). *Paris*, 1795, in-18, portr.

Adonis, poëme tel qu'il fut présenté à Fouquet en 1658, publié pour la première fois d'après le manuscrit original, par C.-A. Walckenaer. *Paris*, *Simier* (impr. *J. Didot*), 1825, in-8, pap. vél.

Tiré à 50 exemplaires.

Poëme de la captivité de saint Malc, par M. de La Fontaine. *Paris*, *Claude Barbin*, 1673, in-12 de 4 ff., prélim. et 50 pag.

On assure que l'édition fut supprimée, parce que La Fontaine y avait donné au cardinal de Bouillon le titre d'*Altesse sérénissime*.

Poëme du Quinquina et autres ouvrages en vers, par M. de La Fontaine. *Paris*, *D. Thierry et Cl. Barbin*, 1682, in-12 de 2 ff. prélim. et 242 pag.

Ce recueil renferme, outre le poëme du Quinquina, deux contes : *La Matrone d'Ephèse* et *Belphégor*, et deux opéras : *Galatée* et *Daphné*, imprimés ici pour la première fois.

V

THÉÂTRE

L'Eunuque, comédie imitée de Térence, par J. de La Fontaine. *Paris*, *Augustin Courbé*, 1654, in-4 de 4 ff. prélim. et 152 pag.

Achevé d'imprimer le 17 août 1654.

Ballet sur la Paix, dansé au château de Cours, en 1678.

Quoique nous ne soyons pas parvenus à découvrir ce Ballet, imprimé sans doute à Troyes, on ne saurait douter de l'existence de l'édition in-4 ou in-8, qui se retrouvera un jour ou l'autre. Voy. plus haut, page 145, un extrait de la lettre de Grosley, relative à ce Ballet

Je vous prens sans vert, comédie. *Paris, Christ. David, 1699, in-12.*

La même comédie. *La Haye, Adr. Moetjens, 1701, in-12.*

La même. *Paris, 1716, in-12.*

La Coupe enchantée, comédie. *Paris, P. Ribou, 1710, in-12.*

La même, *Paris, Christ. David, 1716, in-12.*

Réimprimée par la Compagnie des libraires, « propriétaires du fonds des Fables de La Fontaine, » en 1749 et 1769, in-8.

Ragotin ou le Roman comique, comédie, par M. de La Fontaine. *La Haye, Adr. Moetjens, 1701, in-12.*

Le Florentin, comédie. *Amsterdam, Paul de Brun, 1699, pet. in-8.*

Le même. *La Haye, A. Moetjens, 1701, in-12.*

Le même. *Leyde, 1716, in-12.*

Le même (en 2 actes). *Paris, Compagnie des libraires, 1740, in-8.*

Le même. *La Haye, P. Gosse, 1750, pet. in-8.*

Astrée, tragédie (musique de Colasse). *Paris, Christ. Ballard, 1691, in-4.*

La même. *Suivant la copie imprimée à Paris (Amsterdam, Schelte), 1692, pet. in-12.*

Pièces de théâtre de Monsieur de La Fontaine. *La Haye, Adr. Moetjens, 1702, in-12 de 5 ff. prélim., y compris le titre, et 296 pag.*

On a réuni, dans ce volume, aux trois comédies de La Fontaine :

Le Florentin, *Ragotin* et *Je vous prends sans vert*, deux pièces qui ne lui appartiennent pas: *Pénélope ou le retour d'Ulysse de la guerre de Troie*, tragédie de l'abbé Genest, et *le Duc de Montmouth*, tragédie de M. de Vaernewyck.

Œuvres de La Fontaine (Théâtre, publié avec une Vie de l'auteur, un catalogue de ses pièces, et des jugements et anecdotes sur chaque pièce, par Le Prince et Baudrais). Paris, au bureau de la *Petite bibliothèque des théâtres (Cazin)*, 1785, in-18, portr. gravé par Lachaussée.

Faisant partie de la *Petite bibliothèque des Théâtres*. On y trouve les deux premiers actes de la tragédie d'*Achille*, publiés pour la première fois d'après le manuscrit autographe, *le Florentin*, *la Coupe enchantée*, et *Je vous prends sans vert*, qui avaient paru séparément d'abord; avec un analyse du *Veau perdu ou les Amours de campagne*.

VI

ŒUVRES DIVERSES

Recueil de poesies chrestiennes et diverses, dediées à Mgr le prince de Conty, par M. de La Fontaine. Paris, P. le Petit, 1671 ou 1679, 3 vol. in-12.

Ce recueil avait été préparé par L.-Henri Loménie de Brienne; La Fontaine consentit à le faire paraître sous son nom, avec une dédicace au prince de Conti. Il a surtout donné ses soins au troisième volume, qui forme un recueil à part.

Le même Recueil (les deux premiers volumes seulement). Paris, Jean Courterot, 1682, 2 vol. in-12, frontisp. gravé.

Les Epistres de Seneque, nouvelle traduction par feu M. Pintrel, revue et imprimée par les soins de

M. de La Fontaine. *Paris, Cl. Barbin, 1681, 2 vol. in-12.*

Les vers qui se trouvent dans le texte ont été traduits par La Fontaine, d'après les vers latins cités par Sénèque. Cette traduction de Pintrel porte partout la trace du travail de révision fait par l'éditeur.

Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroy (*sic*) et de La Fontaine. *Paris, Cl. Barbin, 1685, 2 vol. in-12* : le premier de 12 ff. prélim. et 275 pag.; le second, de 8 ff. prélim. et 428 pag.

La Fontaine a publié, dans le premier volume qui lui appartient tout entier, dix fables nouvelles, plusieurs contes nouveaux, des opéras, etc.

Les mêmes. *Amsterdam, P. Mortier, 1688, 2 vol. in-12.*

Dans cette contrefaçon, les vers de La Fontaine composent le second volume, tandis qu'ils forment le premier de l'édition originale.

Œuvres diverses des sieurs de Maucroy (*sic*) et Jean de La Fontaine. *Amsterdam, Pierre Mortier, 1688, 2 part. en 1 vol. in-12.*

Œuvres de Maucroix et de La Fontaine, ouvrages de prose et de poésie. *Amsterdam, Duvillard et Changuion, 1722, 2 vol. in-12.*

Œuvres posthumes de M. de La Fontaine (publiées par Madame Ulrich). *Paris, Guill. de Luynes, 1696, in-12.*

Ce volume renferme sept fables, le conte du *Quiproquo* et autres pièces inédites ou publiées seulement dans des recueils de Hollande. Il y a des exempl. avec l'adresse de *P. Pohier*.

Les mêmes. *Paris, Guill. de Luynes, 1696, pet. in-12.*

Contrefaçon faite en France, peut-être à Rouen.

Les mêmes. *Bordeaux, Simon Boé, Nic. de la Court et Simon de la Court, 1696, in-12 de 12 ff. non chiffr., 175 pag. et 2 ff.*

Les mêmes. *Lyon, Tomas (sic) Amaulry*, 1696, in-12 de 12 ff. non chiff. et 276 pag.

Éloge funèbre de Louis XIV, par M. de La Motte, de l'Acad. franç., avec une ode sur sa mort et diverses autres pièces du même auteur, et quelques Poésies non imprimées de M. de La Fontaine. *La Haye, H. du Sauzet*, 1716, in-12.

Les poésies de La Fontaine non imprimées commencent à la p. 100 et finissent à la p. 133; ce sont les pièces suivantes : *Sur la Galle; Réponse d'une dame à un songe de son amant; Épitre à M^{me} de Thiange; Épitre à M. de Niert sur l'Opéra; Épitre à M. de Turenne; autre épitre à M. de Turenne; à Monsieur de Vendôme, épitre; autre épitre à M. de Vendôme; Vers mis au bas de chaque saison, à un almanach.*

Nouveaux choix de pièces de poésie (recueilli. et publ. par Duval, de Tours). *La Haye, H. Van Bulderen*, 1715, 2 vol. in-12.

On y trouve différentes pièces de La Fontaine, qui n'avaient pas encore été recueillies; notamment en tête du second volume, qui s'ouvre par cet intitulé : *Poésies de M. de La Fontaine non imprimées.*

Œuvres diverses de M. de La Fontaine. *Paris, Libraires associés*, 1729, 3 vol. pet. in-8, portr.

Cette édition, qui renferme tous les ouvrages de l'auteur, tant en prose qu'en vers, qu'il avait été possible de réunir, à l'exception des Fables et des Contes, fut faite d'après les manuscrits de La Fontaine, que la veuve de son fils avait vendus aux libraires. On a cru généralement que l'éditeur était l'abbé d'Olivet; mais on sait maintenant que cette édition a été publiée par Lancelot.

Il y a des exempl. à l'adresse de *Huart*, de *V^e Pissot*, de *Robustel*, de *Didot*, etc. Ces exemplaires présentent des différences, surtout dans les titres. Ceux qui ont le nom de *Barbou* commencent par une dédicace de ce libraire au chevalier d'Orléans.

Les mêmes. *La Haye ou Amsterdam, Isaac Van der Kloot*, 1729, 4 vol. in-12.

Réimpression de l'édition précédente, avec un nouveau classement.

Œuvres diverses. *Paris, David ou Chaubert* ou

Nyon, 1744, 4 vol. in-12, pap. fin, vign. gravées en taille-douce.

Cette jolie édition a été contrefaite à Avignon et à Lyon, mais sans vignettes.

On formait les Œuvres complètes de La Fontaine, en ajoutant à ces quatre volumes, les Fables, édit. de Paris, 1743 ou 1745, 2 part. in-12, et les Contes, édit. de Londres (Paris), 1743, 2 vol. in-12, ces éditions ayant été imprimées dans le même format et avec les mêmes caractères. On avait ainsi un La Fontaine en 8 volumes.

Les mêmes. *Amsterdam*, *M. Wytwerf*, 1744, 4 vol. in-12.

Œuvres diverses (nouv. édit. avec quelques additions). *Paris*, *Prault*, 1758, 4 vol. in-12.

Il y a des exemplaires avec les noms de *Nyon*, *Despilly*, *Leclerc*, etc.

Cette réimpression de l'édition de 1744 renferme quelques pièces de plus.

Œuvres choisies de J. de La Fontaine, pour faire suite à ses Fables. *Copenhague et Genève*, *C. et A. Philibert*, 1763, 3 part. en 1 vol. pet. in-8.

Contenant un choix des Contes, les poèmes des *Amours de Psyché* et *Adonis*, les comédies de *l'Eunuque* et du *Florentin*, et les Opuscules divers en vers et en prose.

Œuvres choisies de La Fontaine. *Londres (Paris, Cazin)*, *s. d.*, in-18.

Les mêmes. *Londres*, 1782, in-12.

Suite des Œuvres posthumes de la Fontaine publiées et recueillies par Simien Despréaux, précédées d'une Préface historique contenant quelques anecdotes sur la vie privée de cet homme célèbre, et qui ne se trouvent point dans le Dictionnaire des hommes illustres. *Paris*, *l'Éditeur*, an VI, in-8 de 51 pag.

L'éditeur n'a fait qu'imprimer un cahier manuscrit que lui avait confié une des petites-filles de La Fontaine. Ce cahier contenait plusieurs fables de Furetière et d'autres amis du fabuliste; mais on y trouvait, en outre, la fable intitulée : *le Chat, le Rat et la Souris*, celle du *Soleil et des Grenouilles*, la satire du *Florentin*, et plusieurs fables qui sont aussi de La Fontaine et qui n'avaient pas encore figuré dans ses Œuvres.

Opuscules inédits de J. de La Fontaine, publiés par de Monmerqué. *Paris, Blaise, 1820, in-8, fac-simile.*

C'est un tirage à part, à 100 exempl., des pièces inédites que Monmerqué a fait paraître à la suite des Mémoires de Coulanges.

Nouvelles Œuvres diverses de J. de La Fontaine, et Poésies de Fr. de Maucroix, accompagnées d'une Vie de Fr. de Maucroix, de notes et d'éclaircissements, par C.-A. Walckenaer, membre de l'Institut. *Paris, A. Neveu, 1820, fig. et fac-simile.*

Supplément à l'édition des Œuvres de La Fontaine (Contes qui lui ont été attribués). *Paris, Lefèvre, 1822, in-8 de 21 pag.*

Fables et œuvres diverses de J. de La Fontaine, avec des notes et une nouvelle notice sur sa vie, par C.-A. Walckenaer. *Paris, F. Didot, 1841 ou 1848, in-12, portr.*

Œuvres inédites de J. de La Fontaine, avec diverses pièces en vers et en prose qui lui ont été attribuées, recueillies pour la première fois par Paul Lacroix, conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. *Paris, Hachette, 1863, in-8.*

VII

ŒUVRES COMPLÈTES

Œuvres de M. de La Fontaine. Nouv. édition. *Anvers, Jacq. Sauvage (Paris, Libraires associés), 1726, 3 vol. in-4, édition encadrée.*

C'est, à vrai dire, la première édition qui ait paru des Œuvres de

l'auteur; mais elle est encore fort incomplète et mal en ordre. On avait cru jusqu'à présent que l'abbé d'Olivet en était l'éditeur; on sait maintenant, par la correspondance même de ce savant, que c'est Lancelot seul qui avait préparé cette édition d'après les manuscrits autographes de La Fontaine.

Œuvres complètes (publiées par Fayolle). Édition stéréotype, d'après le procédé de Firmin Didot. *Paris, F. Didot, 1799-1814, 5 tom. en 8 vol. in-18 ou in-12.*

Les mêmes. *Paris, stéréotype d'Herhan, 1803, 5 vol. in-12.*

Les mêmes, précédées d'une nouvelle notice (par L.-S. Auger). *Paris, Lefèvre (impr. de Crapelet), 1814, 6 vol. in-8.*

Édition la plus complète qui eût paru jusqu'alors.

Les mêmes. *Paris, Lefèvre, 1818, 6 vol. in-8.*

Réimpression de l'édition précédente.

Les mêmes, avec les notes les plus importantes des Commentateurs et quelques observations nouvelles (par Després). *Paris, Pillet, 1817, 2 vol. in-8, fig.*

Édition compacte.

Les mêmes, accompagnées d'une Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine, par Walckenaer. *Paris, Nepveu (impr. de P. Didot l'aîné), 1819-21, 18 vol. in-18, fig. d'après Desenne, Chaudet, Dugourre, etc.*

Dans cette édition, Walckenaer a seulement annoté les Œuvres diverses et réimprimé (sans les notes) son *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*.

Les mêmes. *Paris, Menard et Desenne, 1820-21, 8 vol. in-18 ou in-12, fig. d'après Desenne.*

Édition faisant partie de la *Bibliothèque française*.

Les mêmes, nouvelle édition mise en ordre et accompagnée de notes par C.-A. Walckenaer. *Paris, Lefèvre, (impr. de P. Didot), 1822-23, 6 vol. in-8, fig.*

C'est là réellement la première édition donnée par Walckenaer.

Les mêmes. *Paris, Lefèvre (impr. de Didot), 1826-27, 6 vol. in-8, fig.*

Seconde édition publiée par Walckenaer, qui a sans cesse complété et perfectionné son travail, jusqu'à sa mort.

Les mêmes, collationnées sur les meilleurs textes (avec son Éloge par Chamfort). *Paris, Lequien, 1824, 5 vol. in-8, portr.*

Les mêmes. *Paris, Igonette (impr. de Tilliard), 1825, gr. in-8 à 2 col., portr. et fig. grav. s. b., d'après Dévéria.*

Les mêmes, précéd. d'une notice par Walckenaer, et de l'Éloge de La Fontaine, par Chamfort. *Paris, Peytieux, 1825, 7 vol. in-8, avec 147 fig.*

Les mêmes, publ. par Auger, de l'Académie française. *Paris, Delongchamps (impr. de J. Didot), 1826, gr. in-8 à 2 col., avec 25 vign. grav. sur bois.*

Les mêmes, avec les notes de tous les commentateurs et des notices historiques. *Paris, Dupont, 1826, 6 vol. in-8.*

C'est, à vrai dire, une contrefaçon de l'édition de Walckenaer, publ. par Lefèvre. Elle donna lieu à un procès entre les deux libraires.

Les mêmes, avec une notice (par H. Balzac). *Paris, Sautelet (impr. de Rignoux), 1826, gr. in-8 à 2 col., avec 30 vignettes grav. en bois, par Thompson, d'après Dévéria.*

Les mêmes, ornées de 30 vignettes en bois. *Paris, Baudouin, 1826, gr. in-8 à 2 col.*

Les mêmes, avec une notice par Aimé Martin. *Paris, Roux-Dufort et Sautelet, 1826, in-18, pap. vél., édition compacte en petits caractères.*

Les mêmes, avec une nouvelle notice sur la vie de

La Fontaine, et des notes, par M. Walckenaer. *Paris, Lefèvre, 1835, gr. in-8 à 2 col.*

4^e édition donnée par Walckenaer et plus complète que les précédentes, mais sans le commentaire, ni les variantes du texte.

Les mêmes, avec des notes et une nouvelle notice. *Paris, Lefèvre, 1838, 2 vol. in-8.*

5^e édition de Walckenaer.

Les mêmes, avec des notes et une nouvelle notice sur sa vie, par Walckenaer. *Paris, F. Didot, 1840, gr. in-8 à 2 col., portr.*

Les mêmes, publiées d'après les textes originaux, accompagnées de notes et suivies d'un lexique, par Ch. Marty-Laveaux. *Paris, P. Jannet, 1856-62, 3 vol. in-12.*

Bibliothèque elzévirienne. M. Marty-Laveaux s'est attaché à reproduire scrupuleusement les éditions originales avec l'orthographe. Cette édition est malheureusement inachevée.

VIII

OUVRAGES PHILOLOGIQUES

SUR LES FABLES ET SUR LE STYLE DE LA FONTAINE

Études sur La Fontaine, ou notes et excursions littéraires sur ses Fables, par P. L. S. T. (Solvét), précéd. de son Éloge inédit par Gaillard. *Paris, Grabit, 1812, in-8, fig.*

Observations sur les quatre dernières fables de La Fontaine, restées jusqu'ici sans commentaire, par Sélis, Delille et La Harpe. *Paris, Gail, 1821, in-8, fac-simile.*

Recherches sur les auteurs dans lesquels La Fontaine a pu trouver les sujets de ses Fables, par Guillaume. *Besançon, V^e Daclin, 1822, in-8.*

Fables anciennes et modernes, françaises et étrangères, dont J. de La Fontaine a traité le sujet, extraites de près de 400 ouvrages, par J.-P. Prel et S.-F. Guillaume. *Paris, Lance, 1829, in-8.*

Vocabulaire pour les Œuvres de La Fontaine, ou explication et définition des mots, locutions, formes grammaticales, etc., employés par La Fontaine, et qui ne sont plus usités, par Th. Lorin, etc. *Paris, 1852, in-8.*

Essai sur la langue de La Fontaine, par Marty-Laveaux. *Paris, 1853, in-8.*

Extr. de la *Bibliothèque de l'École des Chartes.*

Essai sur les Fables de J. de La Fontaine, par H. Taine, 2^e édit. *Paris, V^e Joubert, 1857, in-8.*

La première édition est de 1853.

La Fontaine et ses devanciers, ou Histoire de l'apologue jusqu'à La Fontaine, par P. Soullié. *Paris, 1861, in-8.*

La Fontaine et les fabulistes, par Saint-Marc-Girardin, membre de l'Académie française. *Paris, Michel Lévy, 1867, 2 vol. in-8.*

Notice des principales éditions des Fables et des Œuvres de J. de La Fontaine, par A.-A. Barbier. *S. l. et s. d. (Paris, 1825), in-8.*

Extrait des *Fables inédites des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles*, et tiré à 100 exempl.

IX

ÉLOGES ET HISTOIRES

DE LA FONTAINE

Vie de La Fontaine (par Montenault). *Copenhague, chez les frères Philibert, 1758, pet. in-8 de 64 pag.*

Cette curieuse notice avait été publiée d'abord en tête de la grande édition in-folio des Fables, en 1755.

Éloge de La Fontaine, par Chamfort. *Paris, Ruault, 1774, in-8.*

Cet Éloge a remporté le prix proposé par l'Académie de Marseille.

Éloge de La Fontaine, qui a concouru pour le prix de l'Académie de Marseille, par de La Harpe. *Paris, Lacombe, 1774, in-8 de 62 pag.*

Éloge de La Fontaine, qui a concouru pour le prix de l'Académie de Marseille (par Naigeon). *Bouillon, aux dépens de la Soc. typographique, 1775, in-8 de 75 pag.*

Notice sur la vie et les ouvrages de La Fontaine, avec quelques observations sur ses Fables (par Naigeon). *Dijon, Causse, 1795, in-8 de 48 pag., portr.*

Dissertatio de vita et scriptis J. de La Fontaine, à Laurids Magno Darin. *Lund., 1811, in-8.*

Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine, par Mathieu Marais (publ. pour la première fois par Parison et Chardon de La Rochette), avec des notes et quelques pièces inédites. *Paris, Renouard, 1811, in-12.*

Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine, par C.-A. Walckenaer, membre de l'Institut. *Paris, A. Nepveu, 1820, in-8, portr. grav. par Pauquet, d'après Lebrun, fig. et fac-simile.*

Cette édition est la seule qui contienne les notes raisonnées qui ne forment pas moins de 162 pages en petit texte.

La même Histoire..., seconde édition revue et augmentée. *Paris, Nepveu, 1821, 2 vol. in-18, portr.*

La même Histoire..., troisième édit. corrigée, augmentée et ornée de gravures. *Paris, A. Nepveu, 1824, in-8, portr. et fac-simile.*

La même Histoire, quatrième édit. revue et augm. *Paris, Didot, 1860, 2 vol. in-12.*

Cette édition posthume contient de nombreuses additions.

Notice inédite historique et littéraire de La Fontaine, composée par feu des Renaudes. *Paris, Treuttel et Wurtz, 1832, in-8.*

Hommages poétiques à La Fontaine, choix de pièces de vers composées en son honneur, accomp. de notices par Le Bailly. *Paris, Nepveu, 1820, in-8.*

Voy., en outre, des Notices sur la vie et les ouvrages de La Fontaine, dans les *Éloges des Hommes illustres*, par Ch. Perrault (*Paris, Dezallier, 1696, in-fol. avec portr.*, et *La Haye, 1736, 2 vol. in-12*); dans l'*Histoire de l'Académie française*, par l'abbé d'Olivet (*Paris, J.-B. Coignard, 1730, 2 vol. in-12, tome II, p. 328*); dans le *Parnasse François*, par Titon du Tillet (*Paris, 1732, in-fol., portr., p. 466*); dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, par le P. Niceron (*Paris, 1727-45, 44 vol. in-12, tome XVIII, p. 314*); dans le *Dictionnaire historique et critique*, de Chauffepié; dans la

Galerie française ou collection de portraits des hommes et des femmes célèbres (Paris, Lefort, 1821-23), 3 vol. gr. in-4, avec portr. et fac-simile); dans les *Portraits littéraires*, tome I^{er}, et les *Causeries du lundi*, tome VII, de M. de Sainte-Beuve.

PORTRAITS DE LA FONTAINE

On trouve assez souvent, dans le commerce, d'anciens portraits à l'huile; ce sont, en général, des copies, avec variantes, du portrait original d'Hyacinthe Rigault, lequel a servi de type à la plupart des portraits gravés. Le portrait peint par H. Rigault, d'après nature, devait faire partie de la collection des académiciens, qui était dans le local de l'Académie française au Louvre.

Il y eut aussi un portrait original de François de Troy, le père. On en voyait une belle répétition dans le cabinet du général d'Espinoy. L'abbé d'Olivet fait l'éloge de la ressemblance de ce portrait, en retraçant ainsi la véritable physionomie de La Fontaine : « A sa physionomie du moins, on n'eût pas deviné ses talents. Un sourire niais, un air lourd, des yeux toujours éteints, nulle contenance. Rigault et de Troy l'ont peint au naturel, mais l'estampe, que nous en avons dans les *Hommes illustres* de Perrault, le flatte un peu. »

Le libraire A. Nepveu, éditeur des Œuvres complètes de La Fontaine, en possédait un portrait peint par Lebrun; il a été gravé pour la première édition de l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, par le baron Walckenaer, qui

en parle en ces termes : « M. Laitier, qui a été chargé par le Gouvernement d'exécuter une nouvelle statue en marbre de La Fontaine, après avoir étudié avec tout le soin dont il est capable les tentatives que l'on a faites pour retracer les traits de notre poète, nous a déclaré qu'il n'avait rien trouvé de plus remarquable en ce genre que ce tableau de Lebrun. Selon M. Laitier, l'expression simple et vraie de la physionomie, le mélange si naturel et si caractéristique de douceur, de bonhomie, de naïveté et de finesse, décèlent dans ce portrait une ressemblance parfaite avec l'original vivant. »

Le portrait peint, que la famille Héricart de Thury conserve au château de Thury, est, dit-on, fort beau. On peut l'attribuer à Mignard, qui l'aurait exécuté en 1682, après avoir peint d'après nature la charmante Mademoiselle de Gouvenet. Ce portrait n'a jamais été gravé.

Les portraits gravés sont très-nombreux, mais comme ils ont été tous destinés à l'ornement des éditions de La Fontaine et qu'aucun d'eux n'a été publié isolément, ils ne sont pas communs dans les collections de portraits. La plupart ont été faits d'après la peinture de Rigault, avec plus ou moins de variantes et de retouches. Nous n'en connaissons qu'un seul qui paraît être gravé d'après le tableau de François de Troyes.

Voici la liste sommaire des principaux portraits gravés :

1. Dans un médaillon, avec les armes au bas; tête tournée à gauche; coiffé d'une grande perruque; en buste, avec le cordon de Saint-Michel. *Hiacinte Rigault pinx. Edelinck sculp. C. P. R.*, in-fol.

Publié d'abord dans les *Hommes illustres* de Perrault, en 1696.

2. *Et. Desrochers*, 1699, in-8.

3. *Pinssio*, chez Odieuvre, in-8.

4. Dans un médaillon, avec un encadrement d'architecture; tête à gauche. *Gravé à Paris par Desrochers*, in-fol.

Publié dans le *Parnasse François* de Titon du Tillet, en 1732.

Les vers suivants sont gravés dans un cartouche au-dessus d'un bas-relief allégorique :

Du sage Phrigien disciple ingénieux,
La Fontaine se sert du voile de la fable,
Pour rendre le vice odieux
Et pour faire trouver la vertu plus aimable.

5. Dans un médaillon ovale; en buste, tête à gauche, grande perruque, cravate tombante, justaucorps. *Cl. Duflos sculp.*, in-4.

Ce beau portrait, gravé pour l'édition des Œuvres de 1726, paraît être fait d'après le tableau de François de Troy. C'était aussi l'opinion de Walckenaer. La Fontaine est représenté à l'âge de soixante-dix ans environ, et la ressemblance doit être très-exacte.

6. Dans un médaillon, au-dessus d'un bas-relief de la fable du *Loup et de l'Agneau*; en buste, tête à droite. *Hiacinthe Rigault pinxit, Ficquet sculp.*, in-8.

Voy. le Catalogue raisonné de l'Œuvre de Ficquet, par M. Faucheux, pour connaître les différents états de cette belle estampe. Ficquet a fait une seconde gravure presque semblable pour l'édition des Contes de 1762.

7. Dans un médaillon; en buste, tête à gauche. *P. Dupin, sc. Hyac. Rigault p. Chez Odieuvre*, in-4.

Ce portrait a été reproduit dans l'*Europe illustre*, publiée par Odieuvre.

8. Tête coiffée de la grande perruque, cravate tombante à demi cachée par un manteau flottant. *Ch. Lebrun pinx.*, *H. Pauquet del. et sc.*, in-8.

Publié en tête de l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, par Walckenaer, 1820.

La nouvelle édition des Œuvres complètes de La Fontaine, qui doit faire partie de la collection des grands écrivains de la France, publiés sous la direction de M. Adolphe Regnier, sera ornée d'un nouveau portrait, gravé d'après le portrait peint appartenant à M. le vicomte Héricart de Thury.

SIX NOUVEAUX CONTES

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

C'est, à coup sûr, une bonne fortune insigne et inespérée, que de découvrir une édition des *Contes* de La Fontaine, que le savant Walckenaer n'ait pas connue et qui ait échappé aux recherches de tous les bibliographes. Cette bonne fortune, nous la devons à une promenade le long des quais, où l'on peut toujours faire des trouvailles inattendues, comme le disait un regrettable ami des lettres, M. le comte de Fontaine de Resbecq, quoique les étalages des bouquinistes soient épluchés à toute heure par les bibliophiles et les libraires.

J'ai donc trouvé, dans les boîtes à cinq sous, un second volume in-12 des *Contes et Nouvelles* de La Fontaine, relié en méchante basane jaune, et portant au dos de cette pauvre reliure éclopée : *Con. D L Font. Tom. 2.* Voici la description de ce tome dépareillé, qui n'a pas de titre, et qui semble n'en avoir jamais eu :

Faux titre : *Contes nouveaux en vers dediez à Son Altesse royale Monsieur frère unique du Roy*, 1 feuillet. Dédicace à Son Altesse royale, signée DE SAINT-GLAS, 5 pages non chiffrées. Préface, 6 pages non chiffr. Privilège du Roy, accordé au sieur de Saint-Glas, pour l'impression de ses *Contes nouveaux en vers*, en date du 6 février 1672, 2 pages. Cession du privilège à Pierre Trabouillet et à Augustin Besoigne, et achevé d'imprimer pour la première fois le 22 mars 1672.

A la suite de ces huit feuillets qui appartiennent exclusivement aux *Contes nouveaux en vers* du sieur de Saint-Glas, il y a un faux titre : *Contes et Nouvelles, en vers, de M. de La Fontaine. Tome second*. Ce tome second se compose de 282 pages, plus 1 feuillet non chiffré pour la table, qui, chose étrange, ne mentionne pas six contes imprimés dans le volume, de la page 111 à la page 132.

Le choix des pièces de ce recueil est assez curieux pour qu'on s'y arrête. Il commence par deux contes : *la Fiancée du Roy de Garbe* et *Mazet de Lamporecchio*, qui avaient paru, pour la première fois, à la fin de la seconde partie des *Contes*, dans l'édition augmentée de 1668. Il renferme ensuite, outre les six contes ajoutés, tout le contenu de la troisième

partie des Contes, laquelle avait été publiée, avec privilège, en 1671, chez Barbin. L'éditeur, auquel on doit l'addition des six contes nouveaux, a mis, de plus, le conte des *Changeurs*, pour clore le recueil.

Voici maintenant les inductions bibliographiques qu'on peut tirer de l'examen de ce tome second, qui était précédé, sans doute, des deux premières parties des Contes, formant le premier tome. C'est le conte des *Troqueurs*, qu'on appelle ici les *Changeurs*. Ce conte avait d'abord paru isolément, après 1671, en 8 pages in-8, imprimées en caractères italiques, sans mention de lieu d'impression et sans date. On a supposé que cette première impression avait été faite à Château-Thierry et distribuée sous le manteau dans la ville et aux environs. Depuis, La Fontaine fit entrer ce conte dans la quatrième partie de ses Contes, qui ne vit le jour qu'en 1675, sous la rubrique de *Mons, Gaspard Migeon*, pour pouvoir se passer de privilège. On est donc fondé à supposer que le second volume, que nous venons de décrire, fut imprimé subrepticement, entre 1672 et 1675, car, le conte des *Changeurs* (qui n'a été recueilli avec ce titre, que dans une édition de *Lyon*, publiée, en 1679, par François Larchier) reproduit ici le texte de l'édition de 1675, et non celui de l'im-

pression à part, sans nom de lieu et sans date.

Notre second volume a, d'ailleurs, tous les caractères typographiques d'une des plus vilaines éditions lyonnaises de ce temps-là : les lettres grises, les vignettes, les culs-de-lampe répondent exactement à cette attribution, que nous croyons incontestable. Il est clair que l'éditeur ou le libraire a voulu déguiser, sous le nom de l'abbé de Saint-Glas, les Contes de La Fontaine, que le lieutenant de police venait d'interdire ou de menacer d'interdiction, dans la librairie de Paris.

C'est alors que La Fontaine fit lui-même ou laissa faire plusieurs éditions clandestines, qu'on imprimait non-seulement à Paris, mais encore à Rouen, à Orléans, à Troyes et à Lyon. N'avait-il pas, à Lyon, un de ses amis, un de ses plus fidèles admirateurs, le sieur de Puget, qui, tout en s'occupant des sciences naturelles, imaginait et versifiait des Fables, que La Fontaine ne dédaignait pas d'imiter? N'est-il pas constaté, aussi, que La Fontaine alla plus d'une fois à Lyon rendre visite à son ami?

Il résulte, de ces rapprochements, que le sieur de Puget fut peut-être l'éditeur de cette contrefaçon provinciale, pour laquelle il aurait extrait de son portefeuille plusieurs contes que La Fontaine lui

avait envoyés manuscrits. Ce n'est là qu'une supposition, mais elle est assez vraisemblable, car quel autre que de Puget aurait eu à Lyon le texte des *Changeurs*, avant que ce conte fût admis dans le recueil des Contes de La Fontaine?

Les six contes ajoutés, dans cette édition, sont assez faibles, il faut l'avouer; il en est, au moins, trois qui offrent parfois un tour lent et maussade, un style lourd et prosaïque, peu dignes de La Fontaine. Faut-il les lui attribuer cependant? Il suffit qu'on les trouve mêlés aux Contes, que personne n'a songé à lui disputer, pour qu'on soit autorisé à regarder ces contes nouveaux comme des ébauches très-imparfaites, que le Bonhomme avait oubliées dans son cabinet, et que quelque indiscretion en aura fait sortir. Au reste, un de ces six contes, le *Cadet de Gascogne*, par son allure franche et vive, par son cachet d'originalité, par les traits comiques qui animent le récit, par le mouvement de la versification, rappelle absolument les meilleurs contes de notre poëte.

Ces six contes ont été imprimés, sans soin, sur des copies incorrectes, ce qui explique les fautes de versification et les hiatus qu'on y remarque et qu'il serait bien aisé de corriger. On sait, d'ailleurs, que

La Fontaine ne se faisait pas scrupule de mettre bien des négligences sur le compte de sa muse légère; il se corrigeait sans doute, mais, insouciance ou paresse, il n'arrivait pas toujours à la perfection de la forme prosodique. Voilà comment il eut plus d'une fois à se plaindre des sévérités pédantesques de Boileau.

Cependant, répétons-le, nous ne réimprimons ces nouveaux contes, que parce qu'ils ont été publiés, sous le nom de La Fontaine, dans une édition contemporaine de notre poète. Quant à la valeur littéraire de ces six contes, il n'en est qu'un seul, le *Cadet de Gascogne*, que nous oserions lui attribuer.

Remarquons, en finissant, que notre second tome dépareillé pourrait bien appartenir à une édition que nous voyons annoncée, en ces termes, dans le *Catalogue de livres anciens et modernes, rares et curieux en tous genres*, qui étaient en vente aux prix marqués à la librairie Bachelin-Deflorenne (1868, grand in-8 de 216 pages à 2 colonnes) :

« N° 3873 bis. LA FONTAINE (les Contes du sieur de). S. l. n. d. (1673), 3 parties in-12. — Cette édition, de toute rareté, est ainsi composée : *Tome I^{er}*, divisé en deux parties : la première avec frontispice gravé, 5 ff. prélim. et 72 pp.; la deuxième, de 4 ff. prélim.

et 155 pp., plus 2 feuillets de table, y compris le Privilège. *Tome II*, 1° Front. gravé, et 282 pp.; plus 1 feuillet pour la table et le Privilège. A la suite : *Contes nouveaux en vers, dediez à Son Altesse Royale Monsieur frère du Roy*, par de Saint-Glas, 8 ff. prélim., 115 pp. et 1 feuillet de table. »

Dans notre exemplaire, il n'y a, des *Contes nouveaux* de Saint-Glas, abbé de Saint-Ussans, que la dédicace, la préface et le privilège; ces trois morceaux sont placés en tête du volume, comme pour couvrir et cacher les Contes de La Fontaine, qui viennent ensuite causer une agréable surprise au lecteur.

I

LE POÈTE

Un poète, jadis, tout bouffi d'arrogance,
Croyant d'avoir atteint le sommet du vallon
Où les savantes Sœurs et le sage Apollon
Enseignent au mortel leur art et leur science,
Prênoit partout la bonté de ses vers,
Et, les lisant de ruelle en ruelle,
S'imaginait, en l'univers,
Être des beaux esprits seul et parfait modèle.
Par des récits continuels
Il attaquoit les gens, même au pied des autels,
Et vouloit enfin faire croire
Que son talent, et rare et merveilleux,
Pourroit lui procurer la gloire
Dont jouissoient jadis les demi-dieux.
Ses amis avoient beau lui dire en confidence
De cesser son impertinence,
De cacher ses défauts en supprimant ses vers :
Il croyoit que sa poésie,
Et de ses fictions le mélange divers,
Leur donnoient de la jalousie.

Quelques esprits enfin, lassés de ce rimeur,
 Pour le guérir ou pour lui faire peur,
 Proposèrent une gageure.
 Il tope à tout, se réjouit d'abord,
 Fait le fendant, tient bonne mine et jure
 Qu'il gagnera. L'on fit donc cet accord,
 Savoir : qu'à chaque vers, dont la délicatesse,
 Les mots choisis, la bonté, la justesse,
 Agréeroient aux arbitres du fait,
 D'un écu d'or il seroit satisfait;
 Mais qu'à l'égard de ceux dont la raison obscure,
 Le mauvais son, la méchante césure,
 Et dont le sens ne seroit pas complet,
 Il recevroit pour chacun un soufflet.
 Cela conclu, l'on s'en alla d'emblée
 Des arbitres choisis convoquer l'assemblée;
 Et ce héros, paraissant sur les rangs,
 Après une humble révérence
 Se pressa tant soit peu les flancs,
 Fit quelques tours et demanda silence.
 Il commença par quelques madrigaux,
 Par des sonnets, virelais et rondeaux,
 Et récitant ses vers, de centaine en centaine,
 Il eut, pour quelque écu, de soufflets à douzaine.
 Ainsi, parfois vainqueur, et très-souvent vaincu,
 Et recevant, pendant cet intervalle,
 Fréquemment des soufflets, rarement un écu,
 A tous les spectateurs, il servit de régale.
 Mais de ses méchants vers le récit ennuyeux
 Et la quantité surprenante,
 Commençoient à lasser l'attente
 Des juges devenus miséricordieux,
 Lorsque, le nez et la face sanglante,

Meurtri, perclus, languissant et troublé,
Il fut tellement accablé,
Que, demandant pardon de son extravagance,
Et connaissant trop tard ses funestes erreurs,
Il mourut, par son imprudence,
Sous la main de ses débiteurs.

II

ON NE SE SOUVIENT PAS DE TOUT CE QU'ON PROMET

Nugnès, admirable Espagnole,
Dans les grandes douleurs de son accouchement,
Pour trouver du soulagement,
Poussoit de si grands cris, qu'elle paraissoit folle.
Elle traitoit son mari de bourreau,
Et ne voulant plus le connoître,
Elle disoit : « Apportez un couteau ?
Que je coupe le fait à ce perfide traître !
Il est cause de mon tourment.
Non, je le jure, de ma vie,
Je ne satisferai son amoureuse envie,
Et fuirai le péril d'un autre accouchement. »
Enfin, ses pressants cris surprenant sa famille,
On s'étonnoit de la voir tant souffrir,
Et lorsqu'on crut qu'elle devoit mourir,
Elle accoucha cependant d'une fille.
Les cris cessés, elle fut quelque temps
A se remettre de sa peine,
Et reprenant paisiblement haleine,
Elle jeta les yeux sur tous les assistants.

Mais, voyant à son opposé,
Selon la coutume du lieu,
Une femme tenant la chandelle bénite
Et qui prioit encore Dieu :
« Ma chère voisine, dit-elle,
D'une tremblante et languissante voix,
Faites-moi ce plaisir, éteignez la chandelle ;
Elle me pourra bien servir une autre fois. »

III

LE PLAIDEUR

Un chicaneur, vieilli dans le Palais,
Avoit cinquante-deux procès,
Et, tous les jours, commençant quelque instance,
Il formoit un procès sur rien,
Et tantôt par arrêt et tantôt par sentence,
Il dissipoit vilainement son bien.
Il n'avoit autre compagnie
Que celle des greffiers, des clerks de procureurs,
Des huissiers, des solliciteurs,
Avec lesquels il consommoit sa vie.
Il ne parloit que de déboutements,
De requêtes, d'appointements,
De rescindant, de rescitoire,
De principal et d'accessoire,
Et de cent termes ambigus,
Dont le jargon épouvantable,
Ennuyant ses amis, même jusqu'à la table,
Faisoit qu'on ne le souffroit plus.
Ses parents, justement transportés de colère,
Voulurent le tirer de cet aveuglement,

Et craignant qu'il tombât un jour dans la misère,
Ils dirent unanimement
Qu'il falloit le tirer d'affaire,
Et terminer le tout par accommodement.

A cet effet, un peu par violence,
Un peu par raison, par douceur,
Ils mitonnèrent ce plaideur
Et vainquirent sa résistance.
Cela fait, en bien peu de temps,
Tant travaillèrent ces parents,
Que presque toutes les instances
S'assoupirent enfin par des transactions,
Et sans qu'il fût besoin d'arrêts ni de sentences,
Ils finirent procès et autres actions.

Il en restoit néanmoins trois ou quatre,
Qu'avec bien de la peine et beaucoup de bonheur
L'on termina, malgré ce chicaneur,
Si bien que cet acariâtre,
Lorsqu'il vit les contrats dressés,
Et prêts par lui d'être signés,
Comme si l'on eût fait son mal, son préjudice,
Du profond de son cœur il poussa des soupirs
Et dit : « Du moins, Messieurs, faites-moi ce service,
Laissez-moi deux procès, pour mes menus plaisirs ? »

IV

LE CADET DE GASCOGNE

Un jeune fendeur de nazeaux,
Un éveillé, d'une assez bonne trogne,
Soi-disant Parisien, quoique enfant de Bourdeaux,
Et pauvre cadet de Gascogne,
Ce cadet donc, léger d'argent,
Revenoit un jour de la guerre,
Et, comme s'il eût eu pour vivre largement,
Dedans un bon logis vint mettre pied à terre.
« Cà! Madame, dit-il à l'Hôtesse d'abord
(Sans oublier : Par le sang! Par la mort!),
Faites-moi ce soir bonne chère.
Donnez-moi peu, mais qu'il soit de bon goût :
J'aime fort l'ail, les sauces, les ragouts.
Cà, faites tôt, et qu'il ne coûte guère. »
Il fut servi très-bien et promptement.
Il mangea copieusement,
Après souper visita sa mazette,
Dit au valet d'en avoir bien du soin,
De lui donner de l'avoine et du foin
Et qu'au matin elle fût prête.

Cela fait, il se met au lit,
 Où Dieu sait comme il dormit.
 Car on dort bien, alors que la bedaine
 D'un bon souper se trouve pleine.
 Il se lève pourtant matin,
 Il s'habille, descend et rencontre l'Hôtesse,
 A laquelle d'abord il fait quelque caresse
 Et veut manier le tetin.
 L'Hôtesse, d'humeur peu galante,
 Lui dit : « Je suis votre servante.
 Vous vous trompez... Mais voulez-vous compter ?
 — Oui-da, répondit le bon drôle,
 Que vous faut-il, sans hésiter ?
 — Monsieur, me faut demi-pistole,
 Ajouta l'Hôtesse à l'instant.
 — Parbleu ! c'est trop. Il faut pas tant ?
 Répliqua tout surpris le cadet de Gascogne.
 Vous me prenez pour un Jean Logne.
 Ce n'est pas la première fois
 Que j'ai passé par votre ville ;
 J'y reviendrai bien d'autres fois.
 Madame, faut changer de style.
 Eh quoi ! les vivres, en ce lieu,
 Sont-ils si chers ? A quoi sert la police ?
 Il n'est donc plus tout à fait de justice,
 De foi, de loi, ni de crainte de Dieu ?
 — Hélas ! Monsieur, lui répondit l'Hôtesse,
 Si vous saviez avec quelle rudesse
 Nos juges et nos magistrats
 Punissent tous les scélérats,
 Vous seriez surpris, je vous jure.
 Mêmement, l'autre jour, pour quelque sobriquet,
 Et pour quelque petite injure,

Mon mari s'hasarda de donner un soufflet.
Mais il en coûta bon, car il fut, par sentence,
Outre les frais et quelque autre dépense,
Condamné, témoins entendus,
Au souffleté, de donner dix écus.
— Dix écus ! répondit le Gascon. Malepeste !
Je dois partir ; or, sus, dépêchons-nous ;
Selon votre calcul, je vous dois donc cent sous ?
Donnez-moi deux soufflets et rendez-moi mon reste. »

V

L'HOTESSE

Jadis, en un certain pays,
Étoit une assez belle Hôtesse,
Un peu moins chaste que Lucrece,
Mais plus sage aussi que Laïs.
Sa vertu n'étoit point une vertu sévère,
Qui fît désespérer un malheureux amant :
Elle en aimoit assez fidèlement
Cinq ou six, en femme sincère.
Deux surtout lui tenoient au cœur,
Qu'elle favorisoit avecque tant d'adresse,
Que l'un, se croyant seul, ignoroit la caresse
Que l'autre, son compétiteur,
Recevoit, se croyant heureux seul tout de même.
Ainsi cette coquette, usant de stratagème,
Entretenoit un commerce amoureux,
Et decevoit encor, outre ces deux,
Par une prudente méthode,
Un mari fâcheux, incommode,
Mari pourtant qui se seroit battu
Pour soutenir l'honneur et la vertu

De sa femme qu'il croyoit sage :
Comme feroient peut-être cejourd'hui
Quelques maris aussi benêts que lui.
Ce mari donc, un jour, fit un petit voyage,
Et sa femme, voulant profiter du bon temps,
Fit avertir l'un de ses deux galants,
Après dîner, chez elle, de se rendre.
Le compagnon ne se fit point attendre,
Car justement il s'y rendit;
Et devinez ce qu'il y fit,
Ou du moins ce que pouvoit faire
Un amant jeune et vigoureux ?
Il étoit donc après se satisfaire,
Parmi les plaisirs amoureux,
Lorsque l'autre galant, ayant su par adresse
L'absence du mari, vint pour trouver l'Hôtesse,
Et semblablement prétendoit
Faire ce que l'autre y faisoit :
Et je ne sais comment et par quelle surprise,
Il entra dedans la maison,
Où, confus, étonné de telle trahison,
Il trouva cependant que la place étoit prise.
Dieu sait la peur, l'ennui, l'étonnement
De la chaste et pudique Hôtesse,
Laquelle, malgré sa finesse,
Se laissa prendre ainsi vilainement.
Elle tâcha pourtant d'inventer quelque excuse,
Et, joignant l'adresse à la ruse,
Elle voulut couvrir son jeu.
Mais les rivaux, voyant leur chance assez commune,
Se firent un sincère aveu
De ce qu'ils prétendoient être bonne fortune.
Ce ne fut pourtant rien que tout cet embarras ;

Un autre, qu'on n'attendoit pas,
Surprit bien plus les amans et l'amante,
Car aussitôt une honnête servante,
Qui du trafic tiroit un revenu,
Vint dire : « Hélas ! notre maître est venu ! »
Ce maître étoit le mari de l'Hôtesse.
Ainsi jugez avec quelle tristesse,
Avec quelle confusion,
Les deux galants et la chaste femelle
Entendirent cette nouvelle.
Mais la nécessité, mère d'invention,
A cette Suzanne éplorée,
Suggéra pour le fait une bonne pensée.
Elle dit donc à l'un d'eux, tout soudain :
« Sauvez-vous, l'épée à la main,
Jurez, pestez, et faites le colère.
Chemin faisant, dites que vous l'aurez,
Et qu'un jour vous l'assommerez.
Quant au reste, laissez-moi faire. »
Elle fit cependant cacher dessous le lit
L'autre amant, et lui dit : « Ne perdez point courage.
Faites pourtant le peureux, l'interdit :
Je saurai bien mettre fin à l'ouvrage. »
Le mari vient et trouve sur ses pas
Le galant, échauffé de bile,
Disant : « Tu n'auras pas toujours un tel asile
Par la mort ! par le sang ! tu me le payeras,
Quand tu serois mille fois plus habile ! »
Le mari, ne sachant ce qu'étoit tout cela,
Frémit, eut peur, aussitôt appela
Femme, valet, marmiton et servante.
La femme vint, triste et dolente,
Et dit : « Hélas ! mon pauvre et cher époux,

Je n'en puis plus et je suis toute émue...

Jamais je n'ai vu tel courroux,
Car celui qui s'enfuit l'épée toute nue,
A poursuivi, jusque dans la maison,
Un homme ici caché, dont j'ignore le nom.

Je ne sais rien de leur querelle.

Cependant il l'a passé belle,
Car celui qui s'en va me paroît bien hardi. »
L'amant, dans sa cachette, entendant ce langage,

Se réjouit, reprit courage,

Sortit, vint trouver ce mari,

Auquel il fit grande ambassade,

Grande excuse, grande accolade.

Le mari, de l'autre côté,

Répond à sa civilité,

Demande d'où vient la querelle.

Le drôle répond à l'instant :

« Le sujet vient pour une demoiselle,

Dont ce jaloux me croit être galant.

Si par bonheur j'avais eu mon épée,

Vous eussiez vu la chance bien tournée !

Mais je l'aurai, car à bon chat bon rat.

Cependant, Monsieur, ce combat,

Sans doute, vous a mis en peine ?

J'en suis au désespoir, mais la nuit est prochaine,

Je vais me retirer d'ici...

— Quoi ! vous laisser à la merci

D'un ennemi furieux, en colère ?

C'est ce que je ne saurois faire,

Répliqua d'abord ce mari.

Monsieur, vous coucherez ici ! »

A cet offre obligeant le compagnon résiste :

Il se défend, il veut partir.

Le mari cependant persiste
A ne le point laisser sortir.

Lui, voyant donc la douce violence,
Que lui fait ce mari, cocu, content, dupé,
Par une feinte complaisance,
Accepta librement le lit et le soupé.

Ainsi cette femme prudente
Éluda finement les soupçons d'un jaloux,
Et par une finesse et rare et surprenante,
En même temps elle contente
Et son galant et son époux.

VI

LA CHEVILLE

Je ne sais si c'est dans Lyon,
Dans Paris, dans Rouen, ou dans quelque autre ville,
Que demeueroit un menuisier habile,
Et riche assez pour sa profession.
Il ne travailloit point en chambre,
Comme faisoit feu Jacques Cœur ;
Car il avoit acquis, à force de labeur,
D'une maison la boutique et bas membre.
Il avoit donc, outre du bel argent,
Une grande et belle boutique,
Et, de plus, une fille unique,
Belle de corps, d'esprit passablement.
Depuis longtemps travailloient, chez ce maître,
Trois compagnons adroits en leur métier,
A qui l'amour avoit fait naître
Pour la fille du menuisier
Un amoureux et grand brasier.
Chacun d'eux employoit son art et son étude,
Son beau talent et son pouvoir,
Afin de lui faire savoir

Son amoureuse inquiétude.
Mais la jeune fille, en son cœur,
Ne ressentoit aucune ardeur,
Et timide et toute innocente,
Ignorant de l'amour le trop aimable poids,
Comme une fille indifférente
Les regardoit également tous trois.
Ils tâchoient cependant à l'envi de lui plaire;
L'un, bien disant, lui contoit des douceurs;
L'autre, en obéissant, se rendoit nécessaire,
Et l'autre exagéroit sans doute ses douleurs.
Mais rarement auprès d'une maîtresse
Se peuvent accorder trois jeunes amoureux,
Car l'un souvent a quelque tour d'adresse
Qui peut fâcher les autres deux.
Aussi, Madame Jalousie,
Parmi les compagnons semant la zizanie,
De ces trois vigoureux amants
Troubla les divertissements,
Puisqu'ils en vinrent aux injures;
Et même, un jour, le maître étant sorti,
Les coups de poing, de pied, et les morsures,
A l'un d'eux firent des blessures;
Si bien que le maître, averti
De cette fâcheuse nouvelle,
Voulut savoir d'où venoit la querelle.
Nul ne parla, chacun se tut;
Mais, à la fin, le menuisier le sut :
Il se fâcha de leur impertinence,
Et leur dit que, dans sa maison,
Ils avoient eu trop d'insolence,
Qu'il les mettroit tous trois à la raison,
Après cette rude menace,

Aucun des amants n'eut l'audace
 De dire un mot, ni de s'injurier.
 Mais, après quelques jours, le maître plus docile,
 Et voyant son enfant nubile,
 Résolut de la marier.
 Ainsi, des trois rivaux connoissant la sagesse,
 L'esprit, le travail et l'adresse,
 Il balançoit prudemment sur son choix ;
 Lorsqu'un matin, en sage politique,
 Il les fit assembler tous trois
 Dedans son arrière-boutique.
 « Je connois, leur dit-il, votre amoureux désir,
 Et je suis informé de votre concurrence ;
 Et, dans la vérité, j'ai bien du déplaisir
 De ne savoir lequel choisir.
 Aussi, nul de vous trois n'aura la préférence.
 Mais, celui qui sera plus subtil au métier,
 Et fera mieux une cheville,
 Un jour sera mon héritier,
 Et tout présentement je lui promets ma fille. »
 Il n'eut pas plutôt dit aux compagnons cela,
 Et fait cette belle promesse,
 Que dès aussitôt les voilà
 Prêts à faire voir leur adresse.
 L'un commença donc, son prix fait ;
 L'autre entreprit de même son ouvrage ;
 Et le troisième, adroit, jouant son personnage,
 Sans travailler, paroisoit satisfait.
 Mais le maître, surpris d'une telle paresse,
 Et de son peu d'empressement,
 Lui dit : « Vous n'êtes pas un véritable amant !
 Vous ne voulez point de maîtresse ?
 — Pardonnez-moi, répondit le filou ;

Je n'ai d'autre désir que d'avoir votre fille.

Mais, pour bien faire une cheville,

Il faudroit me montrer le trou. »

Le menuisier, entendant ce langage,

Lui répondit : « Vous savez le métier ;

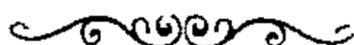
Vous aurez aujourd'hui ma fille en mariage,

Et vous serez mon héritier. »



FIN.

TABLE



	Pages.
A. S. Exc. M. le baron de Korff, Secrétaire d'État, Chef de la Chancellerie de l'Empereur de Russie, et Président du Département des Lois au Conseil de l'Empire.	j
PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.	iij

FABLES.

I. Le Printemps.	3
II. Le Pêcheur et les Poissons	7
III. Les Favoris.	10
IV. Les Rats et le Chat.	12
V. Orphée et Eurydice.	14
VI. Le Cygne et les Canards	17
VII. L'Ane Juge.	21
VIII. Le Soleil et les Grenouilles.	24

POÉSIES DIVERSES.

I. Vers irréguliers sur un petit sac brodé rempli de vers nouveaux.	31
II. Madrigal sur le même petit sac.	34
III. Ballade contre le Mariage.	35
IV. Vers irréguliers pour accompagner un bouquet.	37
V. Requête à la Postérité.	40

	Pages.
VI. Traduction de quelques vers latins tirés des poètes anciens.	51
VII. A une nouvelle maîtresse.	60
VIII. A Philis.	62
IX. Relation d'une Chasse du Roi	64
X. Les Fous.	67
XI. La Rage.	69
XII. Portrait de Monseigneur le Dauphin.	71
XIII. Portrait de Turenne.	73
XIV. A Madame D... qui avait prié l'auteur de lui faire des vers.	76
XV. Épigramme contre Boileau qui raillait quelquefois amèrement La Fontaine sur ses distractions et ses ingénuités.	78
XVI. Épigramme contre les pièces de Boyer	80
XVII. Épigramme contre le comédien Baron	81
XVIII. Épigramme contre Furetière.	82
XIX. Sur la candidature de La Loubère à l'Académie fran- çaise.	83
XX. Imitation de Martial.	85
Autre imitation de Martial	<i>Ib.</i>

PIÈCES DIVERSES EN PROSE.

I. Lettre de La Fontaine à sa femme.	89
II. Billet à Maucroix, en lui envoyant la fable de la <i>Jeune</i> <i>Veuve</i>	90
III. Avis sur quelques poésies chrétiennes de M. Patrix.	91
IV. Accord sous seing privé, rédigé par La Fontaine, comme fondé de pouvoirs, au nom de son oncle Jannart.	92
V. La Fontaine maître des eaux et forêts.	94

APPENDICE.

I. Un portrait de La Fontaine.	101
II. Sur les amours de La Fontaine.	103
III. Sur les distractions de La Fontaine, extrait des <i>Histo-</i> <i>riettes</i> de Tallemant des Réaux.	105
IV. Même sujet.	108
V. Même sujet.	110
VI. La naïveté de La Fontaine, extrait du <i>Dictionnaire</i> <i>de la langue françoise</i> , de Richelet.	112

	Pages.
VII. La Fontaine et D. Huet, extrait des Mémoires de Huet.	114
VIII. La Fontaine et de Puget, extrait d'une lettre de Brossette à Boileau.	115
IX. La Dissertation de Boileau sur <i>Joconde</i> , extrait des Mémoires de Brossette.	118
X. Bensserade et La Fontaine.	120
XI. Réception de La Fontaine à l'Académie française, extrait de l' <i>Histoire de l'Académie françoise</i> , depuis 1652 jusqu'en 1700, par l'abbé d'Olivet.	122
XII. Extrait de la Réponse de l'abbé de La Chambre au Discours de La Fontaine le jour de sa réception à l'Académie française.	125
XIII. Extrait d'une Lettre de M. de La Sablière à Bayle.	128
XIV. La Querelle de La Fontaine avec Lulli.	130
XV. Pamphlet contre La Fontaine, extrait du second Factum de Furetière.	133
XVI. La décrépitude de La Fontaine, extrait de deux lettres de Ninon de Lenclos.	136
XVII. La conversion de La Fontaine, extrait d'une lettre de Maucroix à Boileau Despréaux	138
XVIII. La mort de La Fontaine, extrait des Mémoires de Maucroix et du <i>Mercure galant</i>	140
XIX. Anecdote sur une Fable de La Fontaine, Lettre de l'abbé Choquet à Fréron.	142
XX. Ballet composé par La Fontaine sur la paix de Nimègue, extrait d'une lettre de Grosley.	145
XXI. La Fontaine a-t-il composé des vers obscènes?	149
XXII. Les manuscrits posthumes de La Fontaine, extrait de deux lettres de l'abbé d'Olivet au président Bouhier.	152
XXIII. Notice sur Jean de La Fontaine, par l'abbé d'Olivet.	155
XXIV. Les traditions de la famille de La Fontaine, extrait d'une lettre de J.-F. de Bastide.	169
XXV. Lettre de Fréron sur la famille de La Fontaine et sur la mort de son petit-fils Charles-Louis de La Fontaine.	174

BIBLIOGRAPHIE

DES ŒUVRES DE LA FONTAINE.

I. Fables.	184
Excerpta ou choix des Fables.	198
Traduction des Fables, en différentes langues.	199
II. Contes et Nouvelles.	202

	Pages.
III. Pièces volantes en éditions originales.	214
IV. Poèmes	215
V. Théâtre	217
VI. Œuvres diverses	219
VII. Œuvres complètes.	223
VIII. Ouvrages philologiques sur les Fables et sur le style de La Fontaine.	226
IX. Éloges et Histoires de La Fontaine.	228
Portraits.	230

SIX NOUVEAUX CONTES.

	PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.	235
I.	Le Poète.	243
II.	On ne se souvient pas de tout ce qu'on promet.	246
III.	Le Plaideur.	248
IV.	Le Cadet de Gascogne.	250
V.	L'Hôtesse.	253
VI.	La Cheville.	258
	TABLE.	263



Ce volume est le complément nécessaire de l'ouvrage suivant :

ŒUVRES INÉDITES

DE

J. DE LA FONTAINE

Avec diverses pièces en vers et en prose qui lui ont été attribuées ;

RECUEILLIES POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR M. PAUL LACROIX,

Conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal.

1 volume in-8 de xvi et 461 pages.

A LA LIBRAIRIE DE HACHETTE ET C^{IE}

77, BOULEVARD SAINT-GERMAIN.

